



3 1761 04393 5444









Mohammed ibn 'Abel Allāh, called Ibn Mālik

# ALFIYYA

OU

LA QUINTESSENCE

DE LA GRAMMAIRE ARABE,

OUVRAGE

DE DJÉMAL-EDDIN MOHAMMED,

CONNU SOUS LE NOM

D'EBN-MALEC;

PUBLIÉ EN ORIGINAL, AVEC UN COMMENTAIRE,

PAR LE B<sup>ON</sup> SILVESTRE DE SACY.

---

PARIS.

PRINTED FOR THE ORIENTAL TRANSLATION FUND

OF GREAT BRITAIN AND IRELAND.

SOLD BY PARBURY, ALLEN, AND CO., LEADENHALL STREET,

LONDON.

M DCCC XXXIII.

321403  
21. 11. 35



---

---

## PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

---

Le traité de Grammaire arabe composé en vers par le célèbre Djémal-eddin Mohammed, plus généralement connu sous le nom d'*Ebn-Malec*, et qu'il a intitulé *la Quintessence de la Grammaire*, a joui pendant plusieurs siècles d'une grande célébrité parmi les Arabes de l'Asie et de l'Afrique, et a reçu le nom d'*Alfiyya*, parce qu'il se compose de mille vers. Ayant été fréquemment dans le cas de le consulter, pendant que je travaillois à la première et à la seconde édition de ma Grammaire arabe, et en ayant même cité, dans les notes que j'ai jointes à cet ouvrage, divers passages, j'avois formé le dessein de le publier en entier, avec un commentaire écrit en françois, qui en rendit l'usage plus facile. Je pensois qu'un commentaire étoit de beaucoup préférable à une traduction, dans laquelle j'aurois été obligé, ou d'employer très-souvent les termes techniques de la grammaire arabe pour lesquels notre langue ne m'auroit pas fourni d'équivalens, ou d'user continuellement de

périphrases dont le retour auroit rebuté le lecteur le plus patient. J'avois tout préparé pour l'exécution de ce plan, au moment où parut la seconde édition de ma Grammaire. Mais, à cette époque, les circonstances politiques, jointes à la nature même de l'ouvrage, ne me permettoient pas d'espérer qu'aucun libraire consentît à faire les frais d'une semblable publication. J'étois donc déterminé à abandonner mon projet, lorsque le Comité de la Société Asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, auquel est confiée l'administration des fonds destinés à encourager la publication des ouvrages traduits des langues de l'Orient, me proposa de se charger de l'impression du texte de l'*Alfyya*, accompagné d'une traduction française. Quelque agréable que me fût une semblable proposition, je ne me flattois guère de pouvoir en profiter, parce que je savois que, d'après les réglemens de cette généreuse institution, les fonds dont le comité dispose doivent être appliqués surtout à des traductions, et subsidiairement à des textes originaux, et que, par les raisons que j'ai dites, je répugnois beaucoup à entreprendre une traduction qui me paroissoit ne devoir être d'aucune utilité. Je fis connoître mon opinion au Comité, en lui témoignant tout le prix que je mettois à l'offre dont il m'avoit honoré, mais

avec peu d'espoir qu'il pût s'écarter en ma faveur des règles qui lui étoient prescrites. L'obligeance du Comité a triomphé de tous les obstacles, et une prévenance si marquée m'a fait un devoir d'apporter à cet ouvrage tout le soin dont je suis capable.

L'*Alfiyya* d'Ebn-Malec n'est point un livre fait pour les commençans, mais je pense qu'il pourra exercer très-utilement les personnes qui voudront approfondir le système grammatical des Arabes, et se mettre en état de comprendre parfaitement les commentateurs et les scholiastes de l'Alcoran ou des poètes. Le style d'Ebn-Malec est souvent obscur, et cette obscurité est due à la gêne que lui a imposée, je ne dirai pas la poésie (car rien n'est moins poétique qu'un semblable ouvrage), mais la versification, malgré les licences de tout genre dont il a fait largement usage. Je me suis attaché dans mon Commentaire à faire disparaître toutes les difficultés, et j'espère avoir atteint le but que je me suis proposé.

Si mon travail contribue à jeter quelques nouvelles lumières sur le système de la grammaire arabe, système qui est si propre à former l'esprit à l'analyse, et à faire pénétrer dans les profondeurs de la grammaire générale ou de la métaphysique



des langues, ce sera au Comité qui m'a procuré les moyens de le mettre au jour, que le public studieux en sera redevable. Pour moi, je ne pouvois rien désirer de plus honorable que l'avantage de concourir aux bienfaits dont les lettres orientales seront redevables à une aussi noble institution. ◊

Paris, 16 août 1833.

# COMMENTAIRE

SUR

## LA GRAMMAIRE ARABE ,

CONNUE SOUS LE NOM

## D'ALFIYYA.

---

La grammaire arabe communément appelée *Alfiyya* <sup>الالفية</sup>, parce qu'elle comprend mille vers, ou plutôt mille *distiques* بيت, est l'ouvrage de Djémal-eddin Abou-Abd-allah Mohammed, plus connu sous le nom d'*Ebn-Malec*, et surnommé *Tāi* الطائي, parce qu'il appartenait aux Arabes de Taï, et *Djeyani* الجياني, à cause qu'il étoit natif de la ville de Jaën. Ebn-Malec qui est mort en l'an 672 de l'hégire, avoit donné à son ouvrage le titre de *Quintessence de la Grammaire*, mais le nom d'*Alfiyya* a prévalu. Ce n'est pas seulement la *syntaxe* النحو qui est l'objet de la grammaire d'Ebn-Malec; elle embrasse aussi bien la partie étymologique, ou la *connoissance des formes* grammaticales التَّصْرِيفُ, que la syntaxe, c'est-à-dire, les règles qui déterminent l'emploi légitime de ces formes. Ce livre a eu un nombre infini de commentaires, et plusieurs de ces commentaires sont devenus

eux-mêmes le texte de beaucoup de *gloses* حواشى ou de *notes* تعليقات. Nous nous bornerons ici à indiquer, d'après Hadji-Khalfa, quelques-uns des principaux commentaires de l'*Alfiyya*.

Ebn-Malec avoit, dit-on, commenté lui-même son ouvrage. Son exemple fut imité par son fils Bedr-eddin, mort en 686, qui a quelquefois corrigé les fautes commises par son père, et a appuyé ses préceptes d'exemples tirés de l'Alcoran. Suivant Hadji-Khalfa, le commentaire de Bedr-eddin commence par ces mots : *لما بعد حمد الله سبحانه الخ*; mais ce bibliographe paroît s'être trompé : car ce sont là les premiers mots du commentaire d'Aschmouni, dont je parlerai dans un instant. Trois autres commentateurs qui appartiennent au viii<sup>e</sup> siècle de l'hégire, me paroissent mériter une mention particulière : ce sont Ebn-Ommi-Kasem, grammairien, mort en 749, et dont les noms sont *Schems-eddin Hasan Moradi المرادى*, fils de Kasem; Ebn-Hescham, ou Djémal-eddin Abd-allah, fils de Yousouf, mort en 762; et enfin, Abou-Mohammed Abd-allah, fils d'Abd-alrahman, qui est connu sous le nom d'*Ebn-Akbel ابن عقيل*, et est mort en 769. Le commentaire d'Ebn-Ommi-Kasem commence par ces mots : *الحمد لله والشكر له*; celui d'Ebn-Hescham a pour titre, *اوضح المسالك الى الغية ابن مالك*, et est connu sous le nom de *التوضيح*. Hadji-Khalfa fait un éloge particulier d'un autre commentaire intitulé *المنج السالك الى الغية ابن مالك*, et qui est l'ouvrage d'un grammairien nommé *Takiyy-eddin Ahmed Sémeni السمنى*, fils de Mohammed, et mort en 872; il commence ainsi : *لحمد لله على ما منح من اسباب البيان الخ*. Enfin, j'indi-



querai encore un commentaire fort savant , composé par Nour-eddin Ali *Aschmouni* *الاشموني* , fils de Mohammed , et mort vers l'an 900.

Le mètre dans lequel Ebn-Malec a composé l'*Alfiyya* , est celui qu'on appelle *رَجَز* , et les vers sont , à l'égard de la rime , de l'espèce nommée *مزدوج*.

On peut consulter , sur Ebn-Malec et sur ses ouvrages , Casiri , *Biblioth. ar. hispan.* tom. I , pag. 16.

## Vers 5.

Le poëme grammatical dont fait ici mention Ebn-Malec , a pour auteur un célèbre grammairien dont les noms sont *Zeïn-eddin Abou'hasan Yahya Zawawi* *الزواوي* , fils d'*Abd-almoti* *عبد المعطي* , fils d'Abd-almour. Le surnom ethnique de *Zéwawi* vient de *Zéwawa* *زواوه* , nom d'une grande tribu berbère qui occupoit les dehors de *Bedjaya* *بجاية* , ville de la province d'Afrikiyya. Né en 564 , ce grammairien habita long-temps Damas ; puis , sur l'invitation du prince ayyoubite Mélic-elcamel , il se transporta en Égypte , et se fixa à Misr-elatik , où il mourut en 628. Voyez Ebn-Khallican , *Vies des hommes illustres* ; Abou'lféda , *Annal. Moslem.* tom. IV , p. 390.

C'est sans doute par contraction , et pour la mesure du vers , qu'Ebn-Malec a dit , à l'exemple de ce poëte , grammairien lui-même , *Ebn-almoti* *ابن المعطي* , au lieu d'*Ebn-Abd-almoti* *ابن عبد المعطي* . Le poëme de ce grammairien est nommé *Alfiyya* , suivant Reiske , non à cause du nombre des vers qu'il contient , mais parce que tous les vers dont il se compose , se terminent par la lettre *éelif*. Il semble pourtant que , s'il en étoit ainsi , on devoit

le nommer *الغَيْبَةُ* *elifiyya*, et non *alfiyya*, comme fait Ebn-Malec. D'ailleurs Hadji-Khalifa me paroît prouver que Reiske s'est trompé; car il copie le premier vers de ce poëme, et ce vers se termine par la lettre ر :

يقول راجي ربه الغفور يحيى بن معط بن عبد النور

Suivant ce même bibliographe, ce grammairien a intitulé son ouvrage : *الدرّة اللغوية*.

Vers 8.

L'auteur expose ici la distinction qu'il y a, dans le style technique des grammairiens, entre les mots *كَلَام* et *كَلِمَة* ou *كَلِمَة*. Le premier ne s'applique qu'aux paroles qui énoncent une pensée, soit que la pensée soit exprimée par un seul mot, comme *surge*, ou par la réunion de plusieurs mots, comme *surrexit Petrus*; le second, au contraire, ne s'applique qu'à un mot qui, dans son état d'isolement, énonce simplement une idée, sans aucun jugement de l'esprit, comme *loqui*, *liber*, *nunc*. Cependant l'auteur a soin d'observer que, hors le langage rigoureux des grammairiens, on emploie aussi le mot *كَلِمَة* dans le sens de *كَلَام*, et il ajoute que le mot *قول* s'applique d'une manière générale à toute parole, soit *كَلَام*, soit *كَلِمَة*.

L'auteur dit que le singulier de *كَلِم* est *كَلِمَة*; toutefois il faut observer qu'il a considéré *كَلِم*, non comme un pluriel proprement dit, mais comme un nom d'espèce *اسم جنس*, ou nom de pluriel *اسم جمع*; et ce qui démontre la vérité de cela, c'est qu'il dit ensuite

واحدة , et qu'autrement , il auroit dû dire واحدها .

La rime exige qu'on prononce عَم pour عَمَّ , et يَوْمَ pour يَوْمِ .

Vers 10.

Après avoir divisé tous les mots *كلم* en trois catégories : le verbe , le nom et la particule , Ebn-Malec indique à quels caractères on distingue ceux qui appartiennent à chaque catégorie. Ces caractères sont pris de leurs formes extérieures ou sensibles , et non de la nature des idées qu'ils expriment.

Vers 12.

Pour exemple de l'aoriste conditionnel ou apocopé qu'exige la particule *لم* , l'auteur emploie يَشَمُّ , c'est-à-dire يَشِمُّ ou يَشَمُّ , aoriste de شَمَّ *flairer* : on peut aussi prononcer يَشِمُّ et يَشَمُّ .

Vers 14.

Ebn-Malec établit ici qu'il faut comprendre dans la catégorie des noms les mots qui expriment un commandement , mais qui ne peuvent point admettre le ن énergique dont l'emploi caractérise le mode impératif du verbe. Il donne pour exemples de ces noms qui expriment un commandement , *صَا* *paix !* *حَيْهَذَا* *ici vite !*

Vers 15.

Ce que l'auteur veut établir ici , c'est que les noms indéclinables ne sont tels qu'à raison de quelques circonstances qui les rapprochent des particules ; il in-

dique quatre circonstances qui produisent cet effet :  
 1° la forme extérieure, par exemple, les pronoms affixes, soit ceux qui représentent le nominatif, comme **ت** dans **جِئْتُ** *tu es venu*, soit ceux qui représentent le génitif ou l'accusatif, comme **نا** dans **جِئْتَنَا** *tu es venu à nous*, **دَارُنَا** *notre maison* : la ressemblance consiste ici en ce que ces pronoms n'ont qu'une seule lettre ou deux lettres au plus ; c'est pour cela qu'il l'appelle **وَضْعِي** ; 2° le sens, comme dans **مَتَى**, qui renferme le sens d'une particule interrogative ou conditionnelle, et **هَنَا**, qui renferme celui d'une particule démonstrative ; 3° l'emploi, ce qui a lieu dans les expressions qu'on appelle *noms de verbes* **اسماء الافعال**, parce qu'elles tiennent lieu de quelque verbe : telles sont **رُؤَيْدًا**, **هَيْهَاتَ** ; ce qui assimile ces expressions à des particules, c'est qu'elles peuvent régir d'autres parties du discours sur lesquelles elles exercent l'influence verbale, *sans pouvoir subir elles-mêmes aucune influence étrangère* **بِلا تَأْتِرُ** ; et ce dernier caractère les distingue des mots qui peuvent tenir lieu du verbe, mais qui sont capables de régir et d'être régis, comme *est*, par exemple, le **مُصَدَّرٌ** ou *nom d'action* ; 4° la nécessité fondamentale et indispensable d'avoir à sa suite un complément : ceci s'applique aux mots conjonctifs, tels que **مَنْ** *celui qui*, **مَا** *ce qui* ; car ces sortes de mots ne peuvent manquer d'être suivis d'une proposition conjonctive, et en cela ils ressemblent aux particules qui ne sauroient être employées sans un complément.



Il est nécessaire d'observer que les grammairiens arabes regardent comme indéclinables tous les articles démonstratifs, comme هذا, هذه, هاولاء, et tous les mots conjonctifs, tels que الذى, التى, اللذان, الذين, اللواتى, &c.

## Vers 20.

Le *noun* qui caractérise le mode énergique de l'aoriste et l'impératif énergique, est appelé مباشر, quand il suit immédiatement la dernière radicale du verbe, comme dans يَفْعَلَنَّ et تَكُونَنَّ, ou يَفْعَلَنَّ et تَكُونَنَّ; il est au contraire nommé غَيْرِ مُبَاشِرٍ, quand il y a entre lui et la dernière radicale une lettre quiescente, soit écrite, comme dans يَكْتَبَنَّ, soit supprimée à raison du *noun* djezmé qui la suivroit, comme dans يَكْتَبُونَ pour يَكْتَبُونَ, et تَقُومِينَ pour تَقُومِينَ.

L'exemple de l'aoriste pluriel féminin donné par l'auteur signifie : *Elles (les femmes) craignent l'homme qui est égaré par la violence de l'amour.*

## Vers 25.

Dans ce vers, جُرْ est pour جُرٌّ, par contraction, au lieu de أَجْرٌ, et يَسْرٌ est pour يَسْرٌ.

## Vers 26.

Les formes ou flexions qui servent à indiquer les cas, quand elles sont autres que les voyelles *dhamma*,

*kesra* et *fatha*, doivent être considérées comme substituées à ces voyelles : c'est ce que l'auteur exprime par le mot **يُنُوبُ**.

Vers 29 et 30.

Le mot **هِنٌ**, dans les rapports d'annexion, peut indiquer les cas, ou par la voyelle seulement, suivant l'usage commun, ou par l'addition d'une lettre quiescente, comme cela a lieu ordinairement pour les noms **أَبٌ**, **أَخٌ** et **حَمٌ**. Ainsi l'on peut dire **هِنَّهُ** ou **هِنُوهُ**; la première forme est la plus usitée. C'est le contraire pour les trois autres noms; mais, quant à ces noms, on peut adopter trois formes, 1° indiquer les cas par la voyelle suivie de la lettre quiescente analogue, comme **أَبُوهُ**, **أَبِيهِ**, **أَبَاهُ**; 2° les indiquer par la voyelle seulement, comme **أَبُهُ**, **أَبِيهِ**; 3° prononcer à tous les cas, par le *fatha* suivi d'un *élif bref* **أَلِفُ الْقَصْرِ**, comme **أَبَاهُ**. Les deux derniers cas sont rares, suivant Ebn-Malec, et le second est encore plus rare que le troisième. Voici un exemple du second cas :

**بِأَبِيهِ أَقْتَدَى عَدَى فِي الْكُرْمِ وَمِنْ يَشَابِهِ أَبُهُ فَمَا ظَلَمَ**

« Adi a suivi l'exemple de son père, en fait de générosité, et quiconque imite son père, n'est point coupable. »

Quant au troisième cas, on donne pour exemples ce proverbe : **مُكْرَهُ أَخَاكَ لَا بَطْلٌ** Ton frère agit par contrainte et malgré lui, il n'est pas un brave; et ce vers :

إِنَّ أَبَاهَا وَأَبَا أَبَاهَا قَدْ بَلَغَا فِي الْعَجْدِ غَايَتَهَا

« Certes, le père de celle-ci et le père de son père  
« ont atteint, en fait de gloire, le même terme auquel  
« elle est parvenue. »

Vers 32.

Suivant le système le plus généralement adopté par les grammairiens arabes, *كَلَّا* et *كَلَّتَا* se déclinent comme les duels, quand ils sont en rapport d'annexion avec des pronoms affixes; mais, comme ce sont, de leur nature, des noms singuliers terminés par un *élif* bref, ils demeurent invariables, quand ils sont en rapport d'annexion avec des noms, et ne se déclinent que *virtuellement* *تَقْدِيرًا*, de même que *عَصَا* et *رَضَى*.

Vers 34.

Dans ce vers, *أَلْيَا* pour *أَلْيَاءَ* est le sujet du verbe *تَخَلَّفَ*, et *أَلِيفٌ* est pour *أَلِيفٌ*. Les mots *بَعْدَ فَتْحٍ قَدْ أَلِفٌ* signifient que le *ي* caractéristique des cas obliques du duel doit être précédé d'un *fatha*, voyelle qui a déjà été adoptée par l'usage, pour caractériser le nominatif du duel.

Vers 37 et 38.

Ce que l'auteur entend par *سُنُونٌ* et sa catégorie *بَابُهُ*, ce sont les noms qui perdent leur troisième radicale, comme *سَنَةٌ* et *بُرَّةٌ*, qui sont des contractions



de <sup>سَنَهَةٌ</sup> et <sup>بُرُودَةٌ</sup>. Ces sortes de noms forment leurs pluriels à la manière des pluriels réguliers. Un autre caractère qui leur est propre, c'est qu'on peut décliner ces pluriels, comme si c'étoient des pluriels de la forme <sup>فَعِيلٌ</sup> : ainsi, l'on dira à l'accusatif <sup>سَنِيفًا</sup> au lieu de <sup>سَنِينَ</sup>. Si l'on en croit Ebn-Malec, quelques Arabes étendoient cela à tous les pluriels réguliers. Serait-ce à cette cause qu'il faudroit attribuer l'origine de la forme de ces pluriels dans l'arabe vulgaire ?

Vers 39 et 40.

Quelques Arabes terminoient les pluriels réguliers en <sup>ون</sup> et <sup>ين</sup>, et les duels en <sup>ان</sup> et <sup>ين</sup>. On trouve des traces de cet usage dans les poètes. Par <sup>وما به التثنية</sup>, il faut entendre <sup>عشرون</sup> et les autres numératifs de dizaines.

Vers 46.

Le mot <sup>مكارما</sup> pour <sup>مكارم</sup> n'a été introduit ici que pour compléter le vers, et pour la rime ; il fait, à l'égard de <sup>المرتقى</sup>, la fonction de <sup>مَفْعُولٌ مِّنْ أَجْلِهِ</sup> complétement indiquant la cause, ou de <sup>تَمْيِيزٌ</sup> complétement spécifique. Ces mots <sup>المرتقى مكارم</sup> signifient l'homme qui est élevé à un haut rang, en fait de qualités ou d'actions généreuses.

On appelle <sup>مَقْصُورٌ</sup> les noms de la forme de <sup>المصطفى</sup>, et <sup>مَنْقُوصٌ</sup> ceux qui ont la forme de <sup>المرتقى</sup>.



## Vers 49 à 51.

Il ne peut être ici question que de l'aoriste qui se termine ou par un *élif* bref, comme **يَخْشَى**, ou par un *waw* ou un *ya*, comme **يَدْعُو** et **يُرْمَى**. Les inflexions n'existent que virtuellement pour **يَخْشَى**, parce qu'on n'y peut faire sentir ni le *dhamma* de l'indicatif, ni le *fatha* du subjonctif; le mode conditionnel seul a un signe sensible, c'est le retranchement de la dernière radicale. Pour **يَدْعُو** et **يُرْمَى**, l'inflexion n'existe que virtuellement au mode indicatif; elle a lieu sensiblement au subjonctif, parce qu'on prononce **يَدْعُو** et **يُرْمَى**: au mode conditionnel, on retranche la dernière radicale, et l'on écrit **يَدْعُ** et **يُرْمِر**, comme **يَخْشُ**.

## Vers 52.

Les noms *indéfinis* **نَكْرَةً** sont, dit Ebn-Malec, 1° ceux qui peuvent recevoir l'article **ال**, produisant chez eux la détermination; 2° ceux qui, n'admettant jamais cet article, sont cependant les équivalens d'autres mots auxquels on peut adjoindre l'article **ال**. La raison pour laquelle l'auteur ajoute **مَوْثِرًا** *exerçant une influence*, c'est pour exclure de la première espèce certains mots dans lesquels l'article entre, mais, au dire des grammairiens arabes, sans y produire aucun effet: ceci a lieu, 1° dans les conjonctifs **الَّذِي**, **الَّتِي**, où l'article,

selon eux, est *explétif* <sup>1</sup> رَابِدَةٌ ; 2° dans ceux des noms propres qui, dans l'origine, sont des adjectifs, comme الْحَارِثُ, الْحَسَنُ ; ici l'article n'est que le *signe de la nature qualificative*, laquelle caractérise originairement ces mots, لِلَّحِ الصِّفَةِ. Quant aux mots qui appartiennent à la classe des noms indéfinis, quoiqu'on ne puisse jamais leur adjoindre l'article, c'est, par exemple, دُو, qui est synonyme de صَاحِبٍ, et aussi مَنْ et مَا ; ces derniers peuvent effectivement être rendus quelquefois par اِنْسَانٌ et شَيْءٌ. J'ai fait voir, dans ma *Grammaire arabe*, que مَنْ et مَا sont tantôt définis, tantôt indéfinis.

Vers 55.

Il faut observer ici que هُمْ représente tous les pronoms ; ذِي tous les articles démonstratifs ; هُنْدٌ tous les noms propres ; اَبْنِ (mon fils), tous les noms appellatifs mis en rapport d'annexion avec un pronom, ou un nom défini ; اَلْغُلَامُ, tous les noms définis par l'adjonction de l'article اَل ; enfin, اَلَّذِي, tous les adjectifs conjonctifs, c'est-à-dire toutes les formes de l'adjectif conjonctif, et de plus, مَنْ et مَا, quand ces mots expriment une idée définie.

<sup>1</sup> Sans doute, parce que l'adjectif conjonctif est défini par lui-même et de sa nature, indépendamment de l'article. J'ai donc eu tort de critiquer la doctrine des grammairiens arabes à cet égard, dans ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édition, tome I, page 478, note 2.

Prononcez, pour la mesure, *lidhi gaïbeti-new*.

Vers 55.

Deux caractères servent à faire reconnoître les pronoms affixes : 1° ils ne peuvent jamais former le commencement d'un mot ; 2° ils ne s'attachent jamais à la particule **إِلَّا**, si ce n'est par une licence que les poètes se permettent, mais seulement quand ils y sont contraints par la mesure du vers.

Par *pronoms affixes*, il faut entendre également les pronoms affixes représentant le nominatif, et servant à former les inflexions des verbes, comme **تُ** de **قُلْتُ** *j'ai dit*, et ceux qui représentent les cas obliques : c'est ce que prouve évidemment l'exemple **سَلِيهِ** *demande-lui, ô femme!*

Après **لَا يَبْتَدَأُ**, il y a ellipse de **بِهِ**.

Vers 59.

En disant **لِمَا غَابَ وَغَيْرِهِ**, l'auteur ne s'exprime pas avec une parfaite exactitude ; car il n'est question ici que de la troisième personne et de la seconde.

Ebn-Malec a pris ici une licence remarquable, en joignant par la conjonction **و**, les noms déterminés **الْوَاوِ** et **الْيَاءِ**, avec le nom indéterminé **الْفُ**.

Vers 60.

La conjonction **و** doit être sous-entendue devant

نَعْتَبُ ; en effet, أَوْاقٌ est au mode conditionnel, comme étant جَوَابُ الْأَمْرِ , et نَعْتَبُ est au même mode, comme étant مَعْطُونٌ عَلَى أَوْاقٍ عَلَى حَدِّ حَرَنِ الْعَطْفِ .

Vers 64 et 65.

La *diversité d'opinions* أَخْلَفُ dont parle ici Ebn-Malec, comprend les verbes de la catégorie de كَانَ, qui ont deux pronoms affixes, l'un pour sujet ou nom, l'autre pour énonciatif, et ceux de la catégorie de ظَنَّ, lorsque leurs deux compléments sont des pronoms affixes. Les mots وَمَا أَشْبَهَهُ dépendent de ce qui précède, et فِي كُنْتَهُ est le commencement d'une nouvelle phrase.

Vers 68.

Ce vers enseigne, 1° que, dans le cas prévu par le vers précédent, il faut que les deux pronoms de la troisième personne ne soient pas identiques; 2° qu'en cas de nécessité, on peut employer le pronom isolé formé par le moyen de أَيَّ, au lieu du pronom affixe. Ce vers ne se trouve pas dans un grand nombre de manuscrits; il paroît qu'il a été pris d'un autre ouvrage d'Ebn-Malec, intitulé الكافية الشافية, et dont, suivant Hadji-Khalifa, l'Alfiyya n'est que l'abrégé.

Vers 71.

Par الباتيات, il faut entendre les particules إِنَّ, أَنَّ, لَكِنَّ et كَانَ.



## Vers 75.

Le nom propre diffère des autres espèces de *noms définis* معرفة, en ce qu'il désigne la chose nommée, d'une manière absolue et par lui-même مطلقا, sans le secours d'aucun autre mot. Les noms donnés pour exemples sont ceux, 1° d'un homme; 2° d'une femme; 3° d'une tribu arabe; 4° d'une ville; 5° d'un cheval; 6° d'un chameau; 7° d'une brebis; 8° d'un chien.

## Vers 76.

Il n'est question dans ce vers que du *nom* اسم et du *surnom* ou *sobriquet* لقب. Si l'un et l'autre ne sont formés chacun que d'un seul mot, on les met en rapport d'annexion, comme سعد كرز Saad (surnommé) Courz; si l'un des deux est complexe, on les fait concorder ensemble, comme عبد الله كرز Abd-allah (surnommé) Courz.

## Vers 78.

Quelquefois on donne pour nom ou surnom une proposition complète; c'est ainsi qu'on a nommé un poète célèbre, تابطاً شراً il a mis sous son aisselle une chose fatale. Quant aux noms composés de l'espèce nommée مرکب مزج, comme بعلبك Baalbec, on les décline, pourvu toutefois que la seconde partie de ces composés ne soit pas ویه; car, en ce cas, ils sont indéclinables, et se prononcent toujours avec un *kesra* pour dernière voyelle, comme سيبويه Sibawaihi, et راهويه Rahawaihi.

## Vers 80.

Les noms dont il s'agit dans ce vers ne sont qu'improprement classés dans la catégorie des noms propres, puisqu'ils s'appliquent à une espèce entière جنس, et à chaque individu de cette espèce; ce que l'auteur exprime par ces mots وهو عم.

## Vers 85.

Ebn-Malec veut dire que أولاء<sup>٢</sup> est préférable à أولى<sup>١</sup>. Dans ce vers, انطعنا est l'impératif énergique, pour انطقن, comme, au vers 78, اعربا pour اعرين, et au vers 87, صلا pour صلن: il suffit d'avoir observé cela une fois pour toutes.

## Vers 90.

Ce qui touche immédiatement au ya ما تليه, c'est le د de الذى, et le ت de التى.

## Vers 96.

Pour bien comprendre ce que dit ici Ebn-Malec, il faut observer que ما et من peuvent être employés pour tous les genres et tous les nombres; ce qui a lieu aussi pour ذا, quand on le joint à ما ou من: Ainsi, l'on peut dire من ذا يقوم, من ذا يقوم, من ذا يقومان, من ذا يقومون, من ذا يقومون, من ذا يقومان. Dans tous ces cas, ذا représente الذى, التى, اللذان, &c. Mais si l'on regarde ذا, dans ces expressions, comme ne faisant qu'un seul et même mot avec ما ou من, et c'est

ce qu'on entend par **الغَاء**, alors **ذا** n'est plus de la catégorie des mots conjonctifs. Voici comment on connoît si **ذا**, dans ce cas, est considéré ou non comme conjonctif, suivant les grammairiens arabes. Si je dis : **مى ذا ضربت ازيد ام عمرو**, en ce cas, **مى** est virtuellement au nominatif, comme inchoatif, et **ذا**, avec la proposition conjonctive qui le suit, c'est-à-dire **ضربت**, est l'énonciatif. Alors **زيد** et **عمرو** sont au nominatif, comme permutatifs de **مى**. Si, au contraire, je dis **مى ذا ضربت ازيداً ام عمراً**, les deux noms **زيداً** et **عمراً** sont à l'accusatif, comme permutatifs de **ذا**, qu'on considère comme un seul mot mis à l'accusatif, et régime du verbe **ضربت**, mais placé avant son antécédent : ce sont là des subtilités. J'aimerois mieux, dans tous les cas, regarder **ذا** comme un démonstratif, placé après **مى** ou **ما**, pour rendre l'expression plus énergique, et concordant virtuellement avec **مى** ou **ما**. Dans le premier exemple, où les deux noms **زيد** et **عمرو** sont au nominatif, on pourroit supposer qu'il y a une ellipse, et que l'expression complète seroit **ازيد ضربته**, ou bien **ازيد هو المضروب**.

Vers 98.

Voici le sens de ce vers : *Ce qui se joint au mot conjonctif pour en compléter le sens, c'est-à-dire ce qu'on appelle **صلة**, peut être, ou une proposition complète, comme **الذى ابنه كفل**, dans cet exemple : **الذى ابنه كفل** ; ou quelque chose qui ressemble à une proposition, comme **مى عندى**, dans cette expression : **مى عندى**. En*

effet, هو كَأَنَّ عِنْدِي, proposition nominale. C'est comme si l'auteur se fût exprimé de la sorte : وما يُوصَلُ بِهِ الموصول هو جَمَلَةٌ أو شبهُ جَمَلَةٍ :

Ce qu'Ebn-Malec a dit dans le vers précédent, que la *proposition conjonctive* الصلة doit contenir un pronom qui se rapporte au *conjonctif* الموصول, est sujet à beaucoup d'exceptions: on en a une preuve dans cet exemple : مِنَ عِنْدِي, où le pronom qu'on nomme le *lien* الرابطة, parce qu'il forme la liaison entre la proposition conjonctive et le conjonctif, est sous-entendu.

## Vers 99.

Ce que l'auteur entend par صفة صريحة, ce sont les adjectifs verbaux, tels que les noms d'agent et de patient, et ceux qui appartiennent à la même catégorie. En effet, quand on dit, جَاءَنِي الضَّارِبُ أَبُوهُ عَبْدِ اللَّهِ, ou bien, اسْتَغَاثَنِي المقتولُ أَبُوهُ, c'est comme si l'on disoit, جَاءَنِي الضَّارِبُ الَّذِي يَضْرِبُ أَبُوهُ عَبْدِ اللَّهِ, ou bien, اسْتَغَاثَنِي الَّذِي قَتَلَ أَبُوهُ, et il est évident par là que ال fait ici la fonction de *conjonctif* موصول, et que الضَّارِبُ ou المقتول, avec le reste de la proposition, forme la *proposition conjonctive* صلة.

Il est rare, ainsi que l'observe Ebn-Malec, que ال servant d'adjectif conjonctif, la proposition conjonctive soit exprimée par un verbe au lieu d'un adjectif, comme dans l'exemple suivant : مَا أَنْتَ بِالْحَكَمِ التَّرَضَى : tu n'es pas un arbitre dont la décision doit être reçue avec soumission.



Vers 100.

Quand l'auteur dit que **أَيَّ** ressemble à **مَا**, il veut dire que **أَيَّ**, de même que **مَا**, peut représenter **الذِي**, **التي**, ainsi que le duel et le pluriel masculin ou féminin de ces adjectifs conjonctifs. Ainsi l'on peut dire : **بِأَيِّ ذَهَبْنَا**, **بِأَيِّ ذَهَبَا**, **بِأَيِّ جَاءت**, **أَعْلَمْنِي بِأَيِّ جَاءَ**, **بِأَيِّ ذَهَبْنَا**, et enfin **بِأَيِّ ذَهَبْنَا**.

Il ajoute ensuite que **أَيَّ** prend les flexions qui indiquent les cas, mais seulement quand ce nom conjonctif n'est point en rapport d'annexion avec un complément, et que le mot qui doit servir d'inchoatif à la proposition conjonctive qui suit **أَيَّ** (car c'est là ce que signifie **صدر وصلها**), est un pronom sous-entendu. Ainsi, suivant la doctrine d'Ebn-Malec, dans ce passage de l'Alcoran : **لننزعن من كل شيعة أيهم أشد** : **على الرحمن عتياً**, il faut considérer **أَيَّ** comme indéclinable, et prononcer en conséquence **أَيَّهم**, et non **أَيَّهم**. Il en est de même dans ce vers :

إِذَا مَا لَغَيْتَ بَنِي مَالِكٍ فَسَلِّمْ عَلَى أَيَّهمْ أَفْضَلُ

Car, dans ces deux exemples, **أَيَّ** est en rapport d'annexion réel (et non pas seulement virtuel), et le pronom servant d'inchoatif à la proposition conjonctive est sous-entendu, puisque, pour que l'expression fût complète, il auroit fallu dire, **أَيَّهم هو أشد**, et de même, **على أَيَّهم هو أفضل**.

Si toutes les conditions exprimées ci-dessus ne se trouvent pas réunies, *أَيَّ* doit être décliné. Ainsi l'on dira : 1° *أَمْرٌ بَأَيِّ أَفْضَلُ* ; 2° *بَأَيِّ هُوَ أَفْضَلُ* ; 3° *سَلِّمْ عَلَى* ; 4° *أَيِّ لَقَيْتَهُ* ; enfin, *سَلِّمْ عَلَى أَيِّهِمْ هُوَ أَفْضَلُ* ; et ainsi du reste.

Au surplus, il y a sur cette question diversité d'opinions parmi les grammairiens, comme l'observe Ebn-Malec.

Vers 101 à 106.

Ebn-Malec donne ici des règles pour connoître dans quels cas il est permis de supprimer, dans la proposition conjonctive, le pronom appelé *العائد*, pronom *retournant* ou de *rappel*, qui sert de lien entre cette proposition et le nom ou adjectif conjonctif. Il parle, 1° du cas où ce pronom doit faire fonction d'inchoatif; 2° de celui où il doit être mis à l'accusatif, comme régime d'un verbe ou d'un adjectif verbal; 3° de celui où il doit être au génitif, comme complément d'annexion d'un adjectif verbal; 4° enfin, des cas où le pronom, devant être complément d'une préposition, on peut supprimer la préposition et le pronom. Voici un exemple de ce dernier cas :

ما هذا إلا بشر مثلكم يأكل مما تأكلون ويشرب مما  
تشربون

Pour que l'expression fût complète, il auroit fallu dire, *مِمَّا تَأْكُلُونَ مِنْهُ*, et de même, *مِمَّا تَشْرَبُونَ مِنْهُ*.

Si, après la suppression du pronom, ce qui reste

peut former une proposition complète, soit verbale, soit nominale, on ne doit pas faire l'ellipse du pronom. Ainsi, il ne faut pas dire, جاءني الذي يضرب, ni, جاءني الذي هو ابوه عندك, mais on doit dire, جاءني الذي هو ابوه عندك, et, يضرب.

Au lieu de بما الموصول جرّ, on lit aussi, بما الموصول جرّ, et alors le poète auroit donné, dans ce vers, un exemple de la règle qu'il expose; car il y auroit ellipse de به après جرّ. J'ai préféré la première leçon, à raison de la rime. Les mots فهو برّ pour برّ, ne sont là que pour compléter le vers.

## Vers 107.

Les grammairiens arabes, comme l'observe Ebn-Malec, se partagent, relativement à l'article déterminatif, en deux opinions; les uns admettent qu'il se compose des deux lettres ال; les autres le restreignent à la seule lettre ل.

L'analyse de la seconde partie de ce vers pouvant offrir quelque difficulté, je dois en rendre compte. L'inchoatif est عَمَطٌ, et il a pour qualificatif صفة, la proposition verbale عَرَفْتِ, qui est pour عَرَفْتَهُ; les mots خبر فيه الخط font la fonction d'énonciatif خبر.

## Vers 108.

اللّات étoit le nom d'une idole des Arabes de Taïef.

Dans ce nom, comme dans l'adjectif conjonctif (ci-devant, vers 52), l'article est en même temps *explétif*

زائدة, et *obligé* لازمة, parce qu'on ne peut pas le retrancher. Il en est de même de l'article, dans *الآن* maintenant, suivant les grammairiens, parce que ce mot, sous sa forme invariable ou indéclinable, renferme la valeur de l'article déterminatif معنى اداة التعريف. Cette doctrine me paroît mal fondée; car il en est de *آن* temps, comme de *حين* temps, *يوم* jour, *ليلة* nuit, *ساعة* heure, que l'addition de l'article détermine au temps présent, à ce jour-ci, cette nuit-ci, cette heure-ci.

Vers 109 et 110.

Dans les cas dont il s'agit ici, l'article est *explétif* زائدة, et *accidentel* عارضة, parce que l'emploi en est simplement facultatif, et n'est même qu'une sorte de licence.

Les exemples donnés ici sont empruntés de deux poètes, dont l'un a dit :

ولقد جنيتك أكمواً وعساقلا ولقد نهيتك عن بنات الوبى

« J'ai cueilli pour toi les truffes qu'on nomme *acmou* et *asakil*, mais je t'ai défendu de toucher à celles qu'on appelle *bénat-alawbar*<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Je conserve les noms arabes de ces diverses sortes de truffes, parce que j'en ignore la synonymie; *أكمو* ou *اكماً* est le pluriel de *كم*, et *عساقلا*, celui de *عسقل*.

Je crains que *جنيتك*, ou, suivant une autre leçon, *جنيتك* ne soit une faute de copiste; car le verbe *جنى* ne prend point deux complémens directs. Néanmoins, les poètes substituant quelquefois le complément direct au complément indirect, il n'est pas impossible qu'on ait dit *جنيت لك* au lieu de *جنيتك*.



Et l'autre :

رَأَيْتُكَ لَمَّا أَنْ عَرَفْتَ وَجُوهَنَا  
صَدَدَتْ وَطَبَّتِ النَّفْسُ يَا قَيْسُ السَّرِي

« Je t'ai vu, lorsque tu as reconnu nos visages, te « détourner, ô noble Kaïs, et éprouver un sentiment « de satisfaction <sup>1</sup>. »

Prononcez, pour la mesure, *webadho-l'âlâmi*.

Les mots *نقل عنه* ما قد كان *signifient, parce qu'il paroît dans les noms propres dont il s'agit, une trace de leur origine primitive. Or leur origine peut être, ou un adjectif qualificatif, comme حارث, حَسَن, عَبَّاس, ou un nom d'action, comme فضل, رضًا, ou un nom substantif اسم عيني, comme نَعْمَان, mot qui, dans son acception primitive, est synonyme de دم sang.*

Tous ces noms propres qui ont eu d'abord une autre destination, sont nommés *منقول* transportés; ceux qui ont été, dans leur origine, des noms propres, et rien autre chose, sont appelés *مرتجل* improvisés.

Vers 112 et 113.

Voici des exemples de ces mots dont l'usage a fait des noms propres qui s'appliquent à une seule personne ou à une seule chose, à l'exclusion de toutes les autres personnes et de toutes les autres choses auxquelles de leur nature ils pourroient s'appliquer. Ainsi, *أَبْنُ عُمَرَ* le fils d'Omar, désigne Abd-allah, fils d'Omar,

<sup>1</sup> Dans ce vers, *طبت النفس* est pour *طبت نفسيًا*. Peut-être *سري* est-il un adjectif ethnique ou patronymique.

à l'exclusion de tous les autres enfans d'Omar; *المدينة* la ville, est devenu le nom propre de Médine; *النجم* l'astre, est devenu le nom propre des Pléiades; *الصَّعِقُ* le braillard, est devenu le nom de Khowaïled, fils de Nofeil; *النابعة* celui qui paroît subitement<sup>1</sup>, est le nom propre de plus d'un poëte.

Dans les noms devenus ainsi noms propres par addition de l'article, cet article doit être supprimé dans deux cas, 1° quand ces noms sont employés comme appellatifs, comme *يَا صَعِقُ* et *يَا نَابِعَةَ*; 2° quand ils sont en annexion avec un autre nom, comme *نَابِعَةُ ذَبْيَانَ* Nabéga ( de la race ) de Dhobyân. On le supprime aussi, mais rarement, hors de ces deux cas-là.

## Vers 115.

L'auteur, en disant *اغنى*, s'exprime d'une manière elliptique; le sens est, *اغنى عن الخبر*. C'est par la contrainte de la mesure qu'il a dit *واوّل*, au lieu de *والاوّل*.

## Vers 116 et 117.

Voici un exemple dans le cas de négation : *خَلِيَّتِي* : *ما وَايِنِ بَعْهَدِي اِنْتَمَا* mes deux amis, vous n'êtes pas fidèles aux promesses que j'ai reçues de vous. La même chose a lieu aussi hors les deux cas d'interrogation et de négation, quoique fort rarement. Ebn-Malec en donne un exemple, et il est évident qu'on ne peut pas ana-

<sup>1</sup> Voyez sur ce nom, ma *Chrestomathie arabe*, 2<sup>e</sup> édition, tome II, page 410.

lyser cét exemple autrement, puisque **فَأَنْتَ** est au singulier, tandis que **أُولُو** est au pluriel. Au contraire, si, dans tous ces cas, le sujet étant duel ou pluriel, l'adjectif verbal concordoit avec lui, on considéreroit le nom comme inchoatif, et l'adjectif comme énonciatif, et il y auroit inversion des deux termes. Si les deux termes sont au singulier, comme **أُرَاغِبُ أَنْتَ**, on peut admettre à volonté l'une ou l'autre analyse.

Vers 120 et 121.

L'énonciatif peut être **مفرد** ou **جملة**; c'est-à-dire qu'il peut être ou une *proposition entière*, soit nominale, comme **زيد أبوه كريم**, soit verbale, comme **زيد جاء** **عبدُه**; ou seulement une partie intégrante d'une proposition, partie soit incomplète, comme dans **أنت كاذب**, soit complexe, comme dans **أنا عبد أمير المؤمنين**.

Quand l'énonciatif est une proposition, elle doit contenir quelque chose qui la lie à l'inchoatif, en en rappelant l'idée; c'est le plus souvent un pronom, comme dans ces exemples, **زيد جاء أبوه**, et **فاطمة ضربت زوجها**. Toutefois on peut se dispenser d'exprimer ce *lien* **الرابط**, quand l'inchoatif et la proposition qui sert d'énonciatif sont identiques pour le sens. Ebn-Malec en donne cet exemple: **نطقى الله حسبي** *ma parole (est) Dieu me suffit*, au lieu de **نطقى هو الله حسبي**. En voici un autre pris de l'Alcoran: **دعواهم فيها سبحانك اللهم** *leur invocation dans ce lieu-là (sera): louange à toi, ô Dieu!*

Vers 122 et 123.

Lorsque l'énonciatif d'une proposition nominale est un nom *solide* جامد, c'est-à-dire étranger à la catégorie des verbes, comme dans زيد اخوك, l'énonciatif n'est pas censé renfermer un pronom caché; au contraire, si l'énonciatif est un adjectif dérivé du verbe, comme ضارب, مضروب, علام, ou même un adjectif qui, sans être dérivé d'un verbe, puisse être rapporté par sa signification à cette catégorie, comme تميمى, qui signifie منسوب الى تميم, on doit y supposer un pronom caché. Ainsi زيد كاذب représente هو زيد كاذب هو, et هند نائمة représente هند نائمة هي. Ce pronom, suivant la doctrine d'Ebn-Malec, doit être exprimé toutes les fois que l'énonciatif suit *quelque chose*, c'est-à-dire un inchoatif auquel n'appartient pas la qualité exprimée par cet énonciatif. Ainsi il faut dire : زيد عمرو ضاربه هو, Zeïd, c'est lui qui frappe Amrou. Dans cet exemple, la qualité exprimée par ضارب n'appartient pas à Amrou, elle appartient à Zeïd; ou, pour s'exprimer avec les grammairiens arabes, الضاربية لزيد والمضروبية لعمرو. Faute d'exprimer le pronom الضمير العائد هو, c'est-à-dire هو, le sens paroîtroit être que c'est Amrou qui frappe Zeïd. Il y a des grammairiens qui permettent de ne pas exprimer le pronom, quand cette suppression ne peut donner lieu à aucune amphibologie, comme dans l'exemple suivant : زيد هند ضاربها Zeïd, c'est lui qui frappe (la



femme nommée ) *Hind*. La différence des genres ne laisse ici aucun doute sur le sens.

Un poète a dit, en supprimant le pronom dans un cas semblable :

قَوْمِي ذُرَى الْمَجْدِ بَانُوهَا وَقَدْ عَلِمْتَ  
بِصِدْقِ ذَلِكَ عَدْنَانُ وَخَطَّانُ

« Mes auteurs, ce sont eux qui ont bâti les édifices » élevés de la gloire ; la postérité d'Adnan et de Kahtan » sait que ce que je dis est la vérité. »

On voit que, pour que l'expression fût complète, il auroit fallu dire بَانُوهَا هُمْ.

Vers 125.

Par اسم جثة, il faut entendre les noms qui expriment des substances اسم العيني, par opposition aux noms qui expriment des idées abstraites اسم المعنى. Or, les termes circonstanciels de lieu peuvent servir d'énonciatifs aux premiers comme aux seconds, en sous-entendant كائن, ou un adjectif verbal d'un sens analogue à celui-là, comme زيد وراءك Zeïd (est) derrière toi, عمرو في الدار Amrou (est) dans la maison ; mais les termes circonstanciels de temps ne peuvent que rarement servir d'énonciatifs aux noms de substance ; on ne sauroit dire عمرو غداً Amrou demain : toutefois il est permis de les faire servir d'énonciatifs aux noms de substance, quand il en résulte un sens raisonnable ; par exemple, si l'on dit الهلال الليلة la nouvelle lune cette nuit-ci, الرطب شهرى ربيع les dattes fraîches dans les

*deux mois de rébi*. La raison en est évidente, c'est qu'il y a un nom sous-entendu qui appartient à la catégorie des noms abstraits : en effet, le sens est ظهور الهلال *l'apparition de la nouvelle lune*, وجود الرطب *l'existence ou la présence des dattes fraîches*.

Vers 126 à 128.

L'inchoatif est plus souvent *défini* معرفة, qu'*indéfini* نكرة ; cependant il y a bien des cas où il peut être indéfini. Ebn-Malec indique par des exemples les circonstances les plus ordinaires, qui permettent d'employer pour inchoatif un nom indéfini.

Vers 129 à 136.

Dans tout ce qui est dit des cas où l'inversion est permise, défendue ou obligée, entre l'inchoatif et l'énonciatif, il n'y a que deux choses qui exigent quelque explication : 1° l'inversion est défendue, dit notre auteur, اذا ما الفعل كان الخبرا, ou, pour s'exprimer d'une manière plus naturelle, اذا ما كان الخبر فعلا, quand l'énonciatif est un verbe. La raison en est que si, au lieu de زيد قام, on disoit قام زيد, il n'y auroit plus ni inchoatif, ni énonciatif; les deux termes deviendroient *verbe* فعل, et *agent* فاعل.

Il faut observer pourtant que, dans le système des grammairiens arabes, ceci est restreint aux personnes des verbes dans lesquels il n'y a point de pronom sensible, comme قامت et قام. Quand, au contraire, il y a un pronom sensible, comme dans قاموا et قاما, on admet

l'inversion. Ainsi, si l'on dit, *تاماً الاميران ماتوا الاخوة* et *ماتوا الاخوة تاماً*, on regardera *تاماً* et *ماتوا* comme des énonciatifs placés par inversion avant les inchoatifs.

2° Parmi les cas où l'inversion est obligée, est celui que l'auteur exprime ainsi : *إذا عاد عليه مضمراً به عنه* : *إذا عاد على الخبر مضمراً من الممتدأ*, c'est-à-dire, *مبيناً بخبر الذى يخبر عنه بالخبر*, lorsque l'inchoatif renferme un pronom qui rappelle l'idée de l'énonciatif, comme dans cet exemple : *على التمرة مثلها زيداً*, mot à mot, *super dactylum similitudo ejus de butyro*. L'inversion ici est obligée, parce que, sans l'inversion, le pronom affixe *ها* précéderait le mot *التمرّة*, dont il doit cependant rappeler l'idée.

Vers 139.

C'est ainsi qu'on dit, par forme de serment, *لعمرك*, c'est-à-dire, *لعمرك قسماً*, ou bien, *هو ما أقسم به*.

Vers 140.

Ici, après *كل صانع وما صنع*, il faut sous-entendre *مقروبان*, c'est-à-dire *tout ouvrier et son œuvre sont deux choses connexes*. Il en est de même dans cette phrase : *انت ورائك*, c'est-à-dire *tu agiras comme bon te semblera*. On pourroit contester qu'il y ait ici ellipse absolue d'un énonciatif, en admettant que *و* est synonyme de *مع*, puisque, si l'on eût dit *كل صانع مع ما صنع*, le mot *مع* et son complément feroient la

fonction d'énonciatif; mais le mot qui suit و étant au nominatif, je crois plus naturel d'admettre l'ellipse, avec Ebn-Malec.

L'obligation de faire ellipse de l'énonciatif dans ce cas, n'a lieu que lorsqu'on veut exprimer uniquement la connexité de deux choses inséparables l'une de l'autre. Hors ce cas-là, on peut et on doit exprimer l'énonciatif, comme dans ce vers :

تَمَنَّوْا لِي الْمَوْتَ الَّذِي يَشْعَبُ الْغَتَى

وَكُلَّ أَمْرٍ وَالْمَوْتُ يَلْتَقِيَانِ

« Ils m'ont souhaité la mort qui détruit l'existence de l'homme, et certes tout homme et la mort doivent un jour se rencontrer. »

Vers 141 et 142.

L'énonciatif sous-entendu dans le cas dont il s'agit ici, est ou le verbe كان, qui est alors *complet* تَامَّة, c'est-à-dire renfermant un attribut, et non *incomplet* نَاقِصَة, c'est-à-dire simplement verbe substantif, ou l'adjectif verbal كَانٍ. Pour faire un usage légitime de cette manière elliptique de s'exprimer, il faut, 1° que l'inchoatif soit, ou un nom d'action, comme dans le premier exemple ضرب, ou un adjectif verbal de la forme اَفْعَل, c'est-à-dire superlatif, ayant pour complément un nom d'action, comme تَبِيْبِي dans le second exemple, ou l'équivalent d'un nom d'action, comme مَا يَكُون, dans l'exemple suivant : أخطبُ مَا يَكُونُ الاميرَ تَامَّةً ; 2° que ce nom d'action ait pour complément un nom auquel devra se rapporter



le terme circonstanciel; 3° que l'idée exprimée par le terme circonstanciel ne soit pas de nature à pouvoir servir d'énonciatif à l'inchoatif duquel l'énonciatif est sous-entendu : c'est là le sens du vers 141.

Pour se rendre parfaitement raison de cette manière de s'exprimer, il ne faut pas seulement sous-entendre l'énonciatif كَأَنَّ, il faut encore supposer qu'après كَأَنَّ, il y a ellipse de إِذَا كَانَ ou إِذَا كَانَ. Ainsi, dans les deux exemples donnés par Ebn-Malec, pour rendre l'expression tout-à-fait complète, il faudroit dire, pour le premier :

ضَرَبِي الْعَبْدَ كَأَنَّ إِذَا كَانَ مَسِيًّا

A la lettre : *Mon action de battre l'esclave a lieu, attendu qu'il a été agissant mal ;*

Et pour le second :

أَتَمَّ تَبْيِينِي لِلْحَقِّ كَأَنَّ إِذَا كَانَ مَنُوطًا بِالْحِكْمِ

A la lettre : *La plus parfaite explication que je donne de la vérité, a lieu quand celle-ci dépend de principes incontestables.*

Il en est de même de cet autre exemple :

أَخْطَبُ مَا يَكُونُ الْإِمِيرُ قَائِمًا

dont l'expression complète seroit :

كَوْنُ الْإِمِيرِ أَخْطَبَ كَأَنَّ إِذَا كَانَ قَائِمًا

*L'émir ne parle jamais mieux que quand il se tient debout.*

Vers 144.

On prononce عُمَرُ pour la rime, mais c'est pour عُمَرُ au nominatif.



Vers 146.

Par *شِبْهَ نَفِي*, on entend *النَّهْيِ* la forme prohibitive.

Vers 148.

Le poète a dit *الماض*, au lieu de *الماضي*, pour la mesure.

Vers 149.

En disant *وكل*, Ebn-Malec a voulu dire *tous les grammairiens* *التحاة كلهم*.

Vers 150.

Ce qui est interdit ici relativement à *مَا*, ne s'étend point aux autres particules négatives. Les mots *فجىء* *الح* *بها* indiquent que, pourvu qu'on place d'abord *مَا*, on peut ensuite user d'inversion, et mettre l'énonciatif avant le verbe; on peut donc dire, *ما كاذبا صار زيد* et, *ما قاعدا زال محمد*. Ici *النافية* est pour *النافية*.

Vers 151.

La construction est *وما يكتفى برفع هو ذو تمام*, c'est-à-dire que, quand le verbe *كان* et les autres verbes de la même catégorie n'exercent d'influence que sur le sujet qu'ils mettent au nominatif, et renferment en eux-mêmes le sens d'un attribut, ils sont nommés *تام* complets; dans le cas contraire, ils sont nommés *ناقص* incomplets.

Vers 153 et 154.

Ce qu'Ebn-Malec enseigne dans ce vers, c'est que le terme qui sert de complément ou de régime à l'adjectif verbal faisant fonction d'énonciatif de *كان* et

autres verbes semblables, ne doit jamais être placé immédiatement après ces verbes; ainsi on ne doit pas dire : اصبح طعامك زيداً أكلاً; quelques grammairiens permettent pourtant cette inversion. Si le complément de l'énonciatif n'est pas un complément direct, mais est seulement un complément circonstanciel de temps ou de lieu, l'inversion est permise; on peut donc très-bien dire, كان في المسجد عمرٌ معتكفاً, et, كان عندك زيداً قائماً.

S'il se présente des cas où l'inversion interdite par la règle précédente semble avoir lieu, on élude la règle, en supposant entre كان et le mot qui le suit immédiatement, le pronom nommé ضمير الشأن. Voy. ma Grammaire arabe, 2<sup>e</sup> édit. t. II, p. 588.

Vers 156 et 157.

Des exemples feront connoître aisément le genre d'ellipse dont il s'agit. Exemple de l'ellipse avec إن :

المرء مقتول بما قتل به إن سيفاً فسيفٌ وإن خنجراً فخنجرٌ  
 c'est-à-dire إن كان ما قتل به سيفاً

Exemple de l'ellipse avec لو :

لا يأمن الدهر ذو بغى ولو ملكاً  
 جنوده ضاق عنها السهل والجبل

c'est-à-dire ولو كان هو ملكاً. On voit que, dans ces deux cas, il y a ellipse du verbe et de l'agent ou sujet.

Quant au troisième cas où l'ellipse du verbe كان peut avoir lieu, l'énonciatif restant à l'accusatif, Ebn-Malec lui-même en donne un exemple. Les gram-

mairiens disent que, dans cet exemple et les autres semblables, <sup>أَنَّ</sup> *est la particule qui exige le subjonctif* *أَنَّ النَّاصِبَةَ*, que *مَا* compense l'absence du verbe *كَانَ*, et que *لَا* *أَمَّا* *أَنْتَ* est pour *لَا كُنْتَ*.

Au vers 157, *تَعْوِضُ* est le sujet du verbe *أَرْتَكِبُ*; *مَا* est virtuellement au génitif, comme complément de *تَعْوِضُ*; enfin, l'affixe, dans *عَنْهَا*, se rapporte à *كَانَ*.

Vers 159.

Trois conditions sont exigées pour que *مَا* exerce la même influence que *لَيْسَ*: 1° qu'on ne dise pas *مَا إِنَّ*; 2° que la négation exprimée par *مَا*, ne soit pas détruite par une particule d'exception, ce qui a lieu quand on dit: *مَا زَيْدٌ إِلَّا كَاذِبٌ*; 3° qu'on n'use point d'inversion.

Vers 162.

Voici des exemples de l'emploi de la préposition *بِ* après *لَا* et après *مَا كَانَ*, et autres expressions semblables:

كُنْ لِي شَفِيعًا يَوْمَ لَا ذُو شَفَاعَةٍ

بِمَعْنَى فِتْيَلًا عَنِ سَوَادِ بْنِ كَارِبٍ

« Sois mon intercesseur, au jour auquel aucun intercesseur ne servira de rien à Séwad, fils de Karib. »

وَإِنْ مَدَّتْ أَيْدِيهِ إِلَى الزَّادِ لَمْ أَكُنْ

بِأَعْيُنِهِمْ إِذْ أَجْشَعُ الْقَوْمِ أَعْجَلُ

« Si les mains s'étendent pour avoir part aux provisions, je ne suis pas le plus prompt d'entre eux, « alors que les plus lâches sont les plus alertes. »

## Vers 165.

Le sens de ce vers est qu'il arrive rarement que l'énonciatif de **كاد** et de **عسى** soit autre qu'un verbe à l'aoriste. Il y a cependant des exemples du contraire, tels que celui-ci :

فَأَبْتُ إِلَى فَهْمٍ وَمَا كَدْتُ أَبًّا

« Je suis revenu trouver les descendans de Fahm, « et peu s'en est fallu que je ne revinsse pas. »

L'énonciatif est aussi quelquefois une proposition nominale complète, comme dans ce vers :

وَقَدْ جُعِلَتْ قَلُوصُ ابْنِي زِيَادٍ مِنَ الْاَكْوَارِ مَرْتَعًا قَرِيبًا

« Il s'est trouvé que la femelle de chameau des deux « fils de Ziad, avoit sa pâture à peu de distance des « ruches. »

Enfin il arrive encore que ces verbes ont pour énonciatif un verbe au prétérit. Exemple :

جَعَلَ الرَّجُلُ إِذَا لَمْ يَسْتَطِعْ أَنْ يَخْرُجَ أَرْسَلَ رَسُولًا

« Cet homme a pris le parti, lorsqu'il ne pouvoit « pas sortir en personne, d'envoyer un messenger. »

Dans le vers 165, **خَبِرَ** est pour **خَبِرًا**. Le poète s'est conformé ici au dialecte des Arabes de Rébia, qui, en cas de pause, retranchent tout-à-fait la terminaison de l'accusatif, comme on supprime tout-à-fait celles du nominatif et du génitif.

On peut aussi lire **غَيْرَ**, au lieu de **غَيْرٌ**; alors **غَيْرَ** **مضارع** sera considéré comme terme circonstanciel d'état, ayant pour *antécédent* **لِلْحَالِ** le mot **خَبِرَ**; mais il



se trouvera alors que l'antécédent du حال sera un nom *totalelement indéterminé* نكرة محضة, ce qui est contraire à la règle commune.

Vers 168.

Il est nécessaire d'observer que ان انتفاً est pour ان انتفاً : le sens est qu'il est rare qu'on ne fasse pas usage de ان après le verbe اوشك .

Vers 171.

Le poète dit لا لغيرها لا غيرها pour لا لغيرها , c'est-à-dire que ces deux verbes sont les seuls de cette catégorie dont l'aoriste soit en usage.

Vers 172.

On doit prononcer, dans ce vers, اوشك قدّ au lieu de اوشك قدّ : c'est ce qu'un commentateur observe en ces termes : ينبغى ان ينطق بعد الشين من اوشك بقانٍ مشددة لان كان اوشك مبدغم في القان بعد قلبه تافهاً

Pour entendre ce vers, il faut remarquer que les verbes de la catégorie dont il s'agit ici, ont un agent فاعل, et un énonciatif خبر. Ainsi, dans l'exemple donné par Ebn-Malec, le verbe انشأ a pour agent السائق, et pour énonciatif يجدو. Il en est de même avec les trois verbes dont il s'agit ici d'une manière spéciale, savoir : عسى زيد أن يقوم : اوشك et اخلولق, عسى, et ainsi des deux autres verbes. Mais on peut dire aussi : عسى أن يقوم زيد, et alors ان, avec tout ce qui suit,

fait la fonction d'agent du verbe *عسى*, et il n'y a plus d'énonciatif: on dit en ce cas que ces verbes sont *neutres تامّة* ou *complets لازمة*.

Vers 173.

Si le verbe *عسى* est précédé du nom qui est le sujet de la proposition, on peut, de quelque genre et de quelque nombre que soit ce nom, employer sans variation de genres et de nombres *عسى*, et dire *هندٌ عسى أن تقوم*, *الزيدان عسى أن يقوموا*, et ainsi des autres, ou bien donner à *عسى* pour agent, un pronom au nominatif, en concordance avec le nom précédent (c. à d., en d'autres termes, faire concorder le verbe en genre et en nombre avec ce nom), et dire, par exemple, *هند عست أن تقوم*, *الزيدون عسوا أن يقوموا*, *الزيدان عسيًا أن يقوموا*, et ainsi des autres.

Vers 174.

La même observation que j'ai faite précédemment à l'occasion du vers 168, a lieu dans ce vers-ci, dans lequel

*انتقاء الفتح* est pour *انتقاء الفتح*.

Le verbe *انتقى* est synonyme de *اختار* *choisir*, et *رُكن* signifie *علم* être *su*.

Vers 177.

Il est presque inutile de dire que l'ordre que l'auteur recommande d'observer, c'est de placer le sujet qu'on appelle le *nom d'INNA* *إن*, avant l'attribut qu'on nomme l'énonciatif d'INNA *خبر إن*. Toutefois l'inversion peut avoir lieu, et même a lieu d'ordinaire, quand

l'énonciatif est remplacé par un terme circonstanciel adverbial de temps ou de lieu, comme هنا et عندى, ou par un complément indirect exprimé par une préposition et son régime, comme فيها et فى الدار.

L'exemple signifie, *Plût à Dieu qu'il y eût là, ou dans cette maison, quelqu'un qui ne fût pas un impudent !*

Vers 178.

On voit par ce vers qu'Ebn-Malec partage l'opinion des grammairiens, qui supposent que, quand la particule **أَنَّ** peut être remplacée par un nom d'action, le *fatha* de l'*élif* tient la place du *kesra*, en sorte que c'est, dans la réalité, la particule **أَنَّ**, et non la particule **أَنَّ**, qui fait cette fonction : c'est là une question de pure théorie.

Dans **مَسَدَهَا**, le pronom affixe se rapporte à **أَنَّ**.

Vers 179 à 181.

Ebn-Malec indique d'abord les cas dans lesquels on doit prononcer **أَنَّ** et non **أَنَّ**; ils sont au nombre de six. Il nous suffira, pour mieux faire comprendre la règle, de donner des exemples des quatre premiers, le texte offrant des exemples des deux derniers :

- 1° **أَنَا** اعطيناك الكوثر ;
- 2° واتيناه مى الكنوز ما **أَنَّ** مغايجه لتنوب بالعصبة اولى القوة ;
- 3° والكتاب المبين **أَنَا** انزلناه ;
- 4° قال الله **أَنَّ** معكم .

On comprend aisément qu'il ne s'agit, au vers 181, que des verbes dits *verbes de cœur*, puisque ce sont les seuls

auxquels s'applique la forme d'expression nommée تعليق<sup>1</sup>.

Au lieu de *حكيت بالقول*, il eût été plus naturel de dire *حكيت القول بها*; mais ce sont là deux idées corrélatives.

Vers 182.

A partir de ce vers, l'auteur indique les cas, au nombre de quatre, dans lesquels on peut prononcer *أَنَّ* ou *أَنْ* à volonté. Voici des exemples de ces quatre cas :

- 1° *وَكُنْتَ أَرَى زَيْدًا كَمَا قَيْدَ سَيِّدًا*
- إذا أنتَ عبدُ القفا والأَسْهَازِيرِ
- 2° *أَوْ تَحَلَّفِي بِرَبِّكَ الْعَلِيِّ أَنِّي أَبُو ذَيْبَالِكَ الصَّبِيِّ*
- 3° *مِنْ عَمَلٍ مِنْكُمْ سُوءٍ بِجَهَالَةٍ ثُمَّ تَابَ فَإِنَّهُ غَفُورٌ رَحِيمٌ*
- 4° *خَيْرُ قَوْلِي أَنِّي أَحَدُ اللَّهِ .*

Mais pour que, dans ce dernier cas, la règle ait son application, il faut que l'idée de *dire* se trouve deux fois, soit réellement, soit virtuellement, et que toutes les deux fois l'agent du verbe *dire* soit le même. C'est ce qui a lieu dans notre exemple, dont l'expression complète seroit, *خَيْرُ قَوْلِي قَوْلِي أَنِّي أَحَدُ اللَّهِ*.

Dans tous ces cas, l'analyse grammaticale varie suivant qu'on prononce *أَنَّ* ou *أَنْ*; mais ces détails m'entraîneroient trop loin, et ils ne sont pas nécessaires à l'intelligence du texte de l'*Alfiyya*.

<sup>1</sup> Voyez ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édit. tom. II, pag. 582.

<sup>2</sup> Je pense que ce vers signifie : *Je m'imaginai que Zeïd étoit, comme on l'a dit, un prince : voilà que c'est un homme dont le cou (à la lettre, l'occiput et les os maxillaires) est soumis à l'esclavage.*



Au vers 182, *نُمِيَ* est pour *نُمِيَ*, et ce verbe signifie *نُسِبَ* être attribué, être rapporté à telle ou telle personne. L'auteur veut dire qu'il y a des autorités sur lesquelles s'appuient l'un et l'autre système.

Dans le vers 183, *فَاءَ الْجَزَاءِ* est pour *فَاءَ الْجَزَاءِ*.

Ebn-Malec ayant indiqué d'abord les cas où l'on doit prononcer *أَنَّ*, puis ceux où l'on a le choix entre *أَنَّ* et *أَنَّ*, il suit de là que partout ailleurs, dans son opinion, on doit prononcer *أَنَّ*.

Vers 184.

Dans cet exemple, *وَزَرَ* signifie *مَلْجَأٌ* lieu d'asyle, de refuge.

Le sens est : *لا تدخل هذه اللام على مني*.

Vers 185.

Par l'exemple *رَضِيَ*, il faut entendre tout verbe capable d'être conjugué au prétérit ( ce qui exclut *بِمَسْ* *قَدْ*, &c. ), et non précédé de *نِعَمَ*.

Vers 186.

Dans l'exemple donné ici par Ebn-Malec, *مُسْتَكْوَدًا* signifie *غَالِبًا*.

Vers 187.

L'auteur indique ici trois circonstances qui autorisent l'usage de l'adverbe d'affirmation après la particule *أَنَّ*. Cela a lieu,

1° En cas d'inversion, le complément de l'énon-

ciatif étant placé entre le sujet ou nom d'*inna* et l'énonciatif, comme dans ces exemples : *إِنَّ زَيْدًا لِعِنْدِي تَائِمٌ*, *إِنَّ مُحَمَّدًا لَطَعَامَكَ آكِلٌ*, et *إِنَّ أَخَاكَ لَنَيْكَ رَاغِبٌ* ;

2° Quand on introduit le pronom noimé *حرف الفصل* ( *Grammaire arabe*, 2° édit. tom. II, p. 586 ) avant l'énonciatif, comme *إِنَّ رَبَّكَ لَهُوَ الْعَزِيزُ الرَّحِيمُ* ;

3° Enfin, quand le nom d'*inna*, c'est-à-dire le nom qui sert de sujet, est placé après l'énonciatif, comme dans cet exemple : *إِنَّ لَنَا لِلْآخِرَةِ وَالْأُولَى*.

Il faut considérer, dans le vers 187, *مَعْمُولٌ لِلنَّبْرِ*, comme *بدل* ou *حال*, de *الواسط*.

Vers 189 et 190.

Ebn-Malec exige que la proposition qui est sous l'influence de *إِنَّ*, soit complétée, pour qu'un nom en rapport de concordance logique avec le sujet de cette proposition, puisse être mis au nominatif. Toutefois cela n'est pas de rigueur, et on cite beaucoup d'exemples contraires, comme celui-ci : *إِنَّ اللَّهَ وَمَلَائِكَتَهُ يُصَلُّونَ*. La même chose a lieu dans ce vers :

*خَلِيلِي هَلْ طَبُّ فَاتِي وَإِنَّمَا وَإِنْ لَمْ تَبُوحَا بِالْهَوَى دَنْغَانِ*

« Mes deux amis, y a-t-il quelque remède ? car vous « et moi, quoique vous ne le disiez point, nous éprouvons la maladie de l'amour. »

L'auteur ajoute que ce qui est permis avec *إِنَّ*, l'est aussi avec *لَاكِنْ* et *أَنَّ*, mais ne l'est pas avec *لَيْتَ*, *كَأَنَّ* et *لَعَدَّ*.

## Vers 192.

Le complément du verbe *تَلَزَمُ* est sous-entendu ; le sens est que, quand on emploie *إِنَّ* au lieu de *إِنَّ*, la particule *أَنَّ* étant dépouillée de toute influence, l'adverbe *لَ* doit être placé devant ce qui forme l'énonciatif ; c'est comme si l'auteur avoit dit, *تَلَزَمُ اللّامُ الحَمَرُ*. Le *لَ*, dans ce cas-là, est nommé par les uns, *اللام الفارقة*, et par les autres, *لامُ الابتداء*.

## Vers 193.

Ce que veut dire ici Ebn-Malec, c'est qu'il est rare qu'on trouve *أَنَّ* remplaçant *إِنَّ* devant un verbe autre que ceux de la catégorie de *كان*, *عسى*, *ظنّ*, &c. Les mots *بأنّ* *ذى* signifient *بأنّ الحففة من إنّ*.

On appelle ces verbes *ناسخ*, ou *ناسخ الابتداء*, parce que leur influence change ce qui auroit été inchoatif *مبتدأ*, en nom de *كان* *اسم كان*, ou premier complément de *DHANNA* *مفعول أول لظنّ*, et ainsi du reste. Voyez ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édit. tom. II, p. 562 et 590.

## Vers 194 à 197.

Quand on emploie *أَنَّ* au lieu de *أَنَّ*, on supprime, dit Ebn-Malec, le pronom nommé *ضمير الشأن*, qui auroit été sensible dans *أنّه* : ce pronom est censé alors caché *استكنّ* dans la particule, mais non pas supprimé ;

il est compris dans l'intention *مَنْوِي*, et la proposition qui suit *أَنْ*, fait la fonction d'énonciatif, comme dans cet exemple : *أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ*, c'est-à-dire *أَلْح*. Ce système est peu naturel, et il eût été plus simple de supposer que *أَنْ* substitué à *أَنْ*, cesse, comme *أَنْ* substitué à *أَنْ*, d'exercer aucune influence sur le sujet de la proposition qui suit cette particule, quand il y a un sujet exprimé, comme quand on dit : *أَعْلَمُ أَنْ زَيْدٌ كَاذِبٌ*.

Si la proposition qui sert d'énonciatif est une proposition verbale (pourvu qu'elle n'exprime pas un sens optatif, et que ce soit d'ailleurs un verbe qui se conjugue parfaitement), il est, non pas absolument nécessaire, mais plus conforme à l'usage; que le verbe soit séparé de la particule *أَنْ* par *قَدْ*, ou par un adverbe négatif, ou par une particule indicative du futur, telle que *سَ*, *سَوْفَ*, &c., ou, enfin, par la conjonction suppositive *لَوْ*. Ebn-Malec observe que peu de grammairiens ont compris *لَوْ* parmi les particules qui opèrent la séparation dont il s'agit.

Ce qui est dit ici de *أَنْ* remplaçant *أَنْ*, s'applique aussi à *كَأَنَّ* pour *كَانَ* : c'est-à-dire qu'on peut aussi supprimer le pronom *ضمير الشأن*, en conservant la même syntaxe, qui auroit lieu si ce pronom étoit exprimé, ou en mettant à l'accusatif le sujet de la proposition qui dépend de *كَانَ*, comme l'on auroit fait, si l'on eût prononcé *كَانَ*. On pourroit donc dire,



كَانَ تَدْيَاهُ حَقَّانَ , comme on dirait , كَانْ تَدْيَاهُ حَقَّانِ ;  
 et l'on peut aussi dire , كَانْ تَدْيِيهِ حَقَّانِ , comme on  
 dirait , كَانْ تَدْيِيهِ حَقَّانِ .

Vers 198.

Il faut observer, 1° que l'influence de لا, dans le cas dont il s'agit, ne ressemble pas entièrement à celle de اِنَّ, puisque, dans son application la plus fréquente, le nom qui éprouve cette influence ne peut pas prendre de *tenwin*, et est plutôt, pour parler le langage des grammairiens, كَانْ مَبْنِيٌّ عَلَى الْفَتْحِ indéclinable. terminé par le *fatha*, que منصوب; 2° que, quand l'adverbe négatif لا est répété مَكْرَرًا, son influence n'est plus que facultative.

Il est peu nécessaire de dire que, dans ce vers, لا est le sujet du verbe جَاءَتْ, et que c'est aussi à لا que se rapportent les adjectifs féminins مفردة et مَكْرَرًا.

Vers 199.

Il faut entendre par المضاعف المضاف, un mot qui, sans être en rapport d'annexion, comme dans cet exemple : لا طَالِبٌ عَلِيمٌ مَحْرُومٌ, a cependant un complément, nécessaire à l'intégrité du sens; c'est ainsi qu'on doit dire à l'accusatif, لا طَالِعًا جَبَلًا ظَاهِرًا aucune personne montant une montagne, ne paroît; لا خَيْرًا مِنْ زَيْدٍ هَاهُنَا aucune personne meilleure que Zeïd, n'est ici; لا قَبِيحًا وَجْهًا aucune personne dont le visage est laid, n'est aimée.

La dernière partie de ce distique fait voir que l'énon-

ciatif ne doit être placé qu'après le nom qui sert de sujet et qui éprouve l'influence de لا, et qu'il doit être mis au nominatif: **للمر** est le régime de **اذكر**.

Il est bon d'observer que dans **رافعة**, l'antécédent reste indéterminé comme **حال**, malgré l'annexion, comme si l'auteur avoit dit effectivement, **رافعاً ايها**. Voyez ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édit. tom. II, p. 138 et 139.

Vers 200 et 201.

L'auteur dit **ركب**, parce qu'il considère لا, et le nom *indéterminé* **نكرة**, qui est **مفرد**, c'est-à-dire, hors de tout rapport d'annexion ou autre rapport, et qui suit la particule négative et en éprouve l'influence, comme ne faisant qu'un composé, de la même catégorie que **ثلاثة عشر**. Et lorsqu'il dit que si, dans le cas où لا est répété, on a mis le premier nom, **حول**, par exemple, au nominatif, on ne doit pas mettre le second à l'accusatif; c'est que si l'on dit **لا حول ولا قوة**, le mot **قوة** ne sauroit être considéré comme *mis à l'accusatif* **منصوب**, et doit être envisagé comme *indéclinable* **مبنى**, appartenant à la catégorie des noms *composés* **مركب**.

Vers 206.

C'est ainsi que l'on dit **لا ضمير** *il n'y a point d'inconvénient*; **لا بأس** *il n'importe pas*.

Vers 207 à 209.

Les verbes dont il s'agit dans ces vers, se divisent, à

raison de leurs significations, en diverses catégories; mais Ebn-Malec n'a égard ici qu'à leur influence grammaticale. Sur quoi il faut encore observer que quelques-uns de ces verbes n'exercent l'influence dont il est question, que dans celles de leurs diverses acceptions qui les rapprochent de l'idée exprimée par le verbe ظنّ, ou par le verbe صير. Ce qui les caractérise, c'est que, outre leur agent qu'ils régissent au nominatif, suivant la règle générale, ils régissent à l'accusatif deux termes qui sont entre eux dans le rapport logique de sujet et d'attribut, ou, pour parler le langage des grammairiens, d'inchoatif مبتدأ, et d'énonciatif خبر. C'est pour cela qu'Ebn-Malec les appelle جزءى ابتدآء. A raison de l'action que les verbes de cette catégorie exercent sur ces deux termes, le premier s'appelle المفعول الأوّل من باب ظنّ le premier complément des verbes de la catégorie de DHANNA, et le second, المفعول الثانى من باب ظنّ le second complément de ces mêmes verbes.

Dans le vers 208, عَدَّ est pour عَدَّ, et اللدّ pour الذى. Dans le vers 209, التى a pour antécédent le mot الافعال les verbes, qui est sous-entendu.

## Vers 210.

Il est convenable de définir ce qu'on entend par تعليق et الغاء, termes techniques qui expriment certaines constructions propres aux verbes de cœur compris dans les vers 207 et 208.

Un commentateur de l'*Alfiyya* définit ainsi ces deux

mots : *التعليق هو ابطال العمل لفظا لا محلا والالغاء هو* : *التعليق ترك العمل* . *ابطاله لفظا ومحلا* . *الموجب والالغاء ترك العمل لغير موجب* . Pour bien comprendre le sens de ces deux définitions ; qui d'ailleurs n'offrent aucune difficulté, il faut observer que ce qui constitue essentiellement la différence entre le *تعليق* et le *الغاء*, c'est que, dans le premier cas, l'action du verbe sur les deux termes qui semblent devoir être dans sa dépendance, est neutralisée *par une cause obligatoire موجب*, et ne subsiste pas même virtuellement, et cela à cause de l'interposition d'une particule, comme l'auteur l'expose un peu plus loin ; tandis que, dans le second cas, *الغاء*, l'action du verbe ne cesse de s'exercer qu'au gré de celui qui parle, et qu'elle existe toujours *virtuellement محلا*, quoiqu'elle cesse d'avoir son effet *sensiblement لفظا*.

Vers 211.

*الماضى* est une licence, pour *الماضى*.

Vers 212 et 213.

Ebn-Malec interdit le *الغاء*, si le verbe *précède ses deux complémens فى الابتداء* ; il ne permet donc pas de dire : *ظننتُ زيدَ كاذبٌ*. Cependant, il y a des exemples qui semblent autoriser cette syntaxe, tels que celui-ci :

كذلك أدبْتُ حتى صار من خلُقِي  
أني رأيتُ مِلاكَ الشِّمَةِ الأدْبِ

« C'est ainsi que j'ai été formé à la politesse, en sorte



« que c'est devenu pour moi en quelque sorte une partie  
« de mon naturel , de considérer la politesse comme ce  
« qu'il y a de plus essentiel dans le caractère. »

Ebn-Malec veut que , dans ce cas , on admette que le *ظننتُ* est *supposé* exister *منوى* , après le verbe *ظننتُ* , ou bien que le *لامُ الابتداء* est *supposé* exister devant *ملاكُ* , en sorte que le poète est censé avoir dit , *حتى ظننته ملاكُ الخ* , ou bien , *حتى ظننت لملاك الخ* . Ce n'est pas le seul cas où les grammairiens arabes aient recours à de semblables suppositions , pour justifier certaines licences qui contredisent les règles communes. *Voyez ma Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édit. tom. II , pag. 588 , note.

Vers 217.

Il suit des expressions mêmes de l'auteur , que l'ellipse qu'il prohibe peut avoir lieu , quand il y a dans la phrase quelque chose qui indique l'idée ou les idées sous-entendues , comme dans ce vers où les deux complémens de *تحسبُ* sont sous-entendus :

*بأي كتاب أو بآية سنة ترى حبههم عاراً على وتحسبُ*

« D'après quel livre , ou d'après quelle loi traditionnelle juges-tu , ou penses-tu que ce soit une honte  
« pour moi de les aimer ? »

Vers 218 à 220.

Le verbe *قال* , à l'aoriste seulement , et quand il est précédé immédiatement d'une particule interrogative ,

est assimilé aux verbes de la catégorie de **ظَنَّ**. La condition d'être immédiatement précédé d'une particule interrogative n'empêche pas toutefois qu'on ne puisse introduire, entre cette particule et le verbe, un *complément circonstanciel adverbial de temps ou de lieu* **ظَنَّ**, comme : **اعندك تقول زيدا مقيما**; ou l'équivalent d'un tel complément, comme : **اقى الدار تقول**; **زيدا مقيما**; ou enfin, un des complémens directs du verbe, comme : **أجهالا تقول بنى هاشم**.

Vers 222.

Dans ce vers et ailleurs, l'auteur écrit, pour la mesure, **الثانى** au lieu de **التانى**. Ebn-Malec use fréquemment de cette licence.

Vers 223 et 224.

Le sens de ces deux vers est que les verbes **أَعْلَمَ** et **أَرَى**, venant de **علم** dans le sens de **عرف**, et de **رأى** dans le sens de **أَبْصَرَ**, reçoivent seulement deux complémens, à l'égard desquels ils se comportent comme le verbe **كَسَا**; d'où il suit, entre autres choses, qu'il n'y a pas lieu à leur appliquer le **تعليق**, ni le **الغناء**.

Vers 226.

On voit dans ce vers trois exemples de l'usage de cette partie de la *proposition verbale* **جملة فعلية** à laquelle appartient le nom d'*agent* **فاعل** : 1° avec un verbe à un temps personnel, **انى زيد**; 2° avec un adjectif

verbal, منيرًا وجهه; 3° avec un verbe impersonnel, c'est-à-dire qui ne se conjugue point, نعم الغتى. L'auteur veut dire, ومكرفوع نعم الغتى.

Vers 227.

Par l'agent qui paroît فاعل ظهر, il faut entendre, tant le nom, comme dans اتي عمرو, que le pronom inséparable متصل et sensible بارز des personnes du verbe, comme ت et ت dans كتبت et قدمت.

Il y a ellipse dans فهو, et le sens est فهو الفاعل, ou bien فهو هو.

Vers 229.

La syntaxe exceptionnelle indiquée ici est celle qu'on désigne d'ordinaire par la formule, اكلون البراغيت. Quand on en fait usage, les inflexions finales des verbes, qui, en général, sont considérées comme des pronoms inséparables servant d'agent, ne sont plus envisagées que comme des signes du nombre, du genre ou de la personne, et l'agent est le nom qui suit le verbe. Dans سعدوا et سعدوا, les finales و et ا ne sont pas plus pronoms alors, que le ت de كتبت.

Vers 232.

Le sujet du verbe تلزمُ est تاء التانيث. L'auteur dit qu'il faut employer la forme féminine du verbe, quand il a pour agent un pronom féminin (فعل مضمير), c'est-à-dire, (فعل فاعل مضمير), comme dans ces exemples : طلعت et قامت (car طلعت et قامت), et aussi quand le

nom qui sert d'*agent* فاعل, et qui, par conséquent, suit le verbe, est un féminin sexuel.

Vers 235.

Voici des exemples des deux exceptions indiquées dans ce vers, exceptions qui sont d'un usage très-rare, et qui ne doivent être envisagées que comme des licences poétiques.

Quelques Arabes disoient, selon Sibawaih, قَالَ فُلَانَةٌ, au lieu de قَالَتْ فُلَانَةٌ. Un poète a dit :

وَلَا مَرْزَنَةٌ وَدَقَّتْ وَدَقَّتْهَا  
وَلَا أَرْضٌ أَبْقَدَتْ أَبْقَالَهَا

« Aucune nuée n'a versé ses pluies, aucune terre  
« n'a produit ses herbes potagères. »

Vers 256.

Par ces mots مع إحدى اللبى, le poète veut dire مع اللبنة, et il se sert de cet exemple pour dire : avec tout nom singulier féminin, qui n'est pas un féminin sexuel, mais est seulement un féminin de convention.

En vertu de cette règle, on peut dire, اتى الشعراء, et قامت الهندات, et aussi, اتت الشعراء, et قام الهندات.

Vers 240.

Par اصغر الفاعل, il faut entendre l'*agent exprimé par un pronom*, comme dans اكرمتم.

Vers 242.

Quand le complément du verbe est annexé à un pronom qui se rapporte au sujet, l'inversion est d'un usage fréquent; il est très-rare, au contraire, qu'on place



l'agent avant le complément du verbe, quand l'agent est annexé à un pronom qui se rapporte au complément.

Vers 243.

Le complément direct du verbe actif devenant le sujet de ce même verbe à la voix passive, est substitué à l'agent, dans tout ce qui appartient à celui-ci *فيما له*. Ainsi il doit être mis au nominatif, être placé après le verbe, &c. L'exemple donné par Ebn-Malec signifie, un excellent avantage a été obtenu.

Vers 248.

Prononcez *أَوْ أَشِيمُ*. On voit aisément que *أَعِدُّ* est pour *أَعِدَّ*. L'auteur, en disant *فَاحْتَمِدْ* tolérez donc cela, indique suffisamment que la dernière forme *بُوعٌ* est d'un usage très-rare. Un poëte a dit :

*لَيْتَ وَهْدَ يَنْفَعُ شَيْئاً لَيْتَ لَيْتَ شَبَابًا بُوعَ فَاشْتَرَيْتُ*

« Plût à Dieu, mais à quoi sert un tel souhait ? plût à Dieu que la jeunesse se vendît ; en ce cas, je l'aurois achetée ! »

Vers 249.

Ce vers contient deux règles distinctes. La première est que, si la forme peut être équivoque dans certains cas, tels que *بَعَّتْ*, qui peut appartenir à l'actif comme au passif, on doit alors, par préférence, user, pour le passif, de la forme *بُوعٌ*, ou de l'*ischmam*, c'est-à-dire, faire entendre légèrement un *dhamma* avant le *kesra*; la seconde est que, dans les verbes sourds, où

il y a contraction, comme *حَبَّ* et *رَدَّ*, on peut dire au passif, *حِبَّ* et *رَدَّ*, au lieu de *حُبَّ* et *رُدَّ*. Il est extrêmement rare qu'on fasse usage de l'une ou de l'autre de ces règles exceptionnelles.

## Vers 250.

Il faut d'abord observer qu'il y a dans ces mots, *لِما العَيْنُ تلى*, inversion et ellipse, et que l'auteur a voulu dire : *لِما تليه العَيْنُ*, c'est-à-dire, à la lettre qui touche immédiatement la seconde radicale, par exemple, au *ت* de *اختار*, et au *ق* de *انقاد*. Ensuite il convient de faire remarquer que ces mots : *وشبهه يتجلى* et à toute chose pareille qui se montrera, ne signifient autre chose que, *وما اشبهها*, c'est-à-dire, et autres mots semblables à ces deux-là. On peut donc dire, *اختبِرَ واختُورَ, اختبِرَ*.

## Vers 251 et 252.

Le sens de ces vers est que, sous certaines conditions, un terme circonstanciel adverbial de temps ou de lieu, un nom d'action, un terme circonstanciel exprimé par une préposition et un complément, peuvent servir de sujet à un verbe passif; mais comme cela ne se peut pas toujours, l'auteur a restreint cette faculté aux cas où ces parties de la proposition sont, à raison du sens, propres à jouer ce rôle : c'est ce que signifie le mot *قابل*. Pour exprimer cela d'une manière plus naturelle, il auroit fallu dire :

ما كان قابلاً لفيابة الفاعل من ظرن مكان وظرن زمان او

مصدر او حزن جرّ مع مجروره هو حقيق ان ينوب عن  
الفاعل

Il suffira de donner des exemples de l'application de cette règle :

1° سير بزید یومین فرسخین سیراً شدیداً : c'est ici بزید qui fait fonction d'agent du verbe ;

2° سير بزید یومین فرسخین سیر شدیداً : l'agent est le nom d'action سیر ;

3° سير بزید یومان فرسخین سیراً شدیداً : le terme circonstanciel de temps یومان est ici l'agent ou sujet grammatical ;

4° سير بزید یومین فرسخان سیراً شدیداً : ici, au contraire, ce qui fait fonction d'agent, c'est le terme circonstanciel de lieu فرسخان.

Ebn-Malec ajoute que rien de tout cela ne peut faire la fonction d'agent, toutes les fois qu'il se trouve dans la proposition un mot qui serviroit de complément direct au verbe mis à la voix active; mais il ne laisse pas ignorer que ce que cette règle interdit, n'est pas cependant tout-à-fait sans exemple.

Vers 253 et 254.

Ce qu'on entend par les verbes *de la catégorie de كسا* ou *de اعطى*, ce sont ceux qui régissent deux complémens directs à l'accusatif, complémens qui, à la différence de ceux que régissent les verbes de la catégorie de ظنّ, sont deux objets distincts l'un de l'autre, et ne représentent pas un sujet et un attribut.

Dans les verbes de la catégorie de *كسا*, il y a un ordre logique entre les complémens. Si je dis : *كسوت كسوتاً ثوباً* *j'ai revêtu Zeïd d'un habit (indui Zeidum vestem)*, le premier complément est *Zeïd*, et *l'habit* n'est que le second complément. Quand on fait passer le verbe à la voix passive, le sens paroît exiger que ce soit le premier complément qui fasse les fonctions d'agent, et qu'on dise : *كسيتُ زيْدٌ ثوباً*, et c'est effectivement ce qui a lieu le plus souvent. Cependant l'usage permet en arabe d'invertir l'ordre naturel, et de faire, dans ce cas, exercer les fonctions d'agent par le second complément, pourvu que cela ne rende pas l'expression obscure. Ainsi l'on peut dire : *كسيتُ ثوبٌ زيْداً*.

Dans les verbes de la catégorie de *ظن*, la nature même des deux complémens, dont l'un est primitivement sujet ou inchoatif, et l'autre, attribut ou énonciatif, s'oppose à ce qu'une pareille inversion puisse avoir lieu. Ebn-Malec l'autorise cependant, pourvu que la clarté du sens n'en souffre pas; mais les commentateurs que j'ai eus sous les yeux, et qui indiquent les grammairiens dont Ebn-Malec a adopté l'opinion à cet égard, ne citent aucun exemple d'une pareille inversion. On est donc autorisé à croire que, s'il y en a des exemples, ils sont en très-petit nombre.

Vers 255.

Ce que l'auteur entend par *الرافع*, c'est le verbe dont l'influence régit au nominatif le mot qui, de complément direct du verbe à la voix active, est devenu sujet du même verbe à la voix passive. Excepté celui-là,



tous les autres complémens restent à l'accusatif, et n'éprouvent aucun changement par le passage du verbe de la voix active à la voix passive. Ainsi, si l'on a dit avec la voix active : *يُرَى اللهُ النَّاسَ أَعْمَالَهُمْ خَبِيثَةً* : *Dieu fera voir aux hommes ( que ) leurs œuvres ( sont ) mauvaises*, on dira avec la voix passive : *يُرَوْنَ النَّاسُ أَعْمَالَهُمْ خَبِيثَةً*, le premier complément seulement, *النَّاسَ*, passant de l'accusatif au nominatif, et les deuxième et troisième complémens *أَعْمَالٌ* et *خَبِيثَةٌ*, restant à l'accusatif.

Dans ces mots, *النَّصِبُ لَهُ مُحَقَّقًا*, l'inchoatif est *النَّصِبُ*, l'énonciatif, *لَهُ*, pour *كَأَنَّ لَهُ*, et *مُحَقَّقًا* est un terme circonstanciel d'état *حَالٌ*, qui se rapporte au pronom affixe *هُ*, de *لَهُ*.

Vers 256 et 257.

Il s'agit ici du cas où le nom qui, logiquement, devroit être le complément direct ou indirect d'un verbe, est placé avant le verbe, et soustrait à l'action grammaticale du verbe, cette action s'exerçant immédiatement ou médiatement sur un pronom placé après le verbe, et qui se rapporte au nom précédent. C'est ce qui arrive par exemple, si, au lieu de dire, *زَيْدًا اضْرِبْ* *frappe Zeïd*, et *أَذْهَبْ بِعَمْرٍو* *emmène Amrou*, on dit *عَمْرًا أَذْهَبْ بِهِ* et *زَيْدًا اضْرِبْهُ*.

Dans le système des grammairiens arabes, le nom est, en ce cas, mis à l'accusatif, comme étant régi par un verbe qui doit nécessairement rester sous-entendu, et qui est identique, pour le sens, avec le verbe exprimé.

Les mots *المحلّ* او *المحلّ* sont un *permutatif* بدل de *عنه*, et ب remplace عن. Ebn-Malec dit, او *المحلّ*, parce que l'accusatif peut n'être que virtuel, comme dans *موسى ضربته*.

Vers 260.

La construction de ce vers est embarrassée. Un commentateur la développe en ces termes :

وكذلك ايضا يجب رفع الاسم السابق اذا تلا الفعل شيئاً لا يردّ الذى قبله معمولاً للفعل الذى وجد بعده وهو المفسّر

Ainsi il faut dire *زيد ما ضربته* et *عمرو لا كلمه*, en mettant les noms au nominatif, parce que l'adverbe négatif *ما*, et l'adverbe d'affirmation *ل*, s'opposent à ce que les verbes exercent aucune influence sur ce qui précède ces particules.

Du vers précédent il résulte que le nom placé par inversion avant le verbe dont logiquement il est le complément, doit être mis au nominatif, si, avant le nom, il se trouve un mot qui, par sa nature, doive être suivi d'un inchoatif, tels que *إذا*, exprimant un événement inopiné et subit *المفاجأة*, *اذا*, et *ليتما*. Et du vers 260, il suit qu'il en est de même si, entre le nom déplacé et le verbe, il y a une particule d'interrogation, comme *هل*, ou de condition, comme *إن*, *متى*, &c., ou d'affirmation, comme *ل*, ou de négation, comme *ما*, ou d'excitation, comme *هلا*, ou quelque autre mot qui opère un effet analogue.

Vers 261 et 262.

Ces deux vers forment la contre-partie des vers 259 et 260.

• Par un verbe qui exprime une demande ou un désir فعل *ذی طلب*, il faut entendre un commandement امر, une défense نهی, ou un vœu دعاء. Ainsi l'on doit dire, *زيداً أكرمہ* honore Zeïd; *عمراً لا تقتله* ne tue pas Amrou; *اللهم عبدك أرحمه* ô mon Dieu, aie pitié de ton serviteur.

En disant بعد ما ايلاؤه الفعل غلب, l'auteur indique les cas où le complément déplacé est précédé d'un mot dont la place ordinaire est d'être immédiatement avant le verbe, comme une particule interrogative استفهام, les négations ما et لا, la particule حَيْثُ. Dans tous ces cas, l'accusatif doit être préféré au nominatif. Il est donc convenable de dire, *أزیداً قتلته* est-ce que vous avez tué Zeïd? *ما عمراً لقيناه* nous n'avons pas rencontré Amrou; *حيث طلحة تلقاه فسلم عليه* partout où tu rencontreras Talha, salue-le.

Il est bon de remarquer que si, dans le cas dont il s'agit, on emploie, pour interroger, la particule هل, on doit absolument mettre le complément déplacé à l'accusatif.

L'accusatif est encore préférable au nominatif, si le complément déplacé est en rapport grammatical de conjonction عاطف; avec le régime d'un verbe معمول فعل, ce qui comprend aussi bien l'agent régi au nominatif, que le complément régi à l'accusatif. Ainsi, pour se







verbe, والفعل والسابق والفعل. Ces deux explications reviennent à-peu-près au même, puisque le pronom dont il s'agit est le signe de cette dépendance.

Comme ce vers est fort obscur, je vais transcrire le commentaire d'Aschmouni :

وعلقة بين العامل الظاهر والاسم السابق حاصلة بتابع  
سببى له جار على متبوع اجنبى هو الشاغل نعنا او عطف  
نسق بالواو او عطف بيان كعلقة بنفس الاسم السببى الواقع  
شاغلا فكما تقول زيدا اكرمت اخاه او محبة فتكون  
العلقة بين زيد واکرمت عمله في سببیه كذلك تقول  
زيدا اكرمت رجلا محبة او اكرمت عمرا واخاه او  
اكرمت عمرا اخاه فتكون العلة عمله في متبوع سببیه  
المذكور ويجوز ان يكون المراد بالعلقة الضمير الراجع الى  
الاسم السابق فتكون الباء بمعنى في اى وان وجد الضمير  
في تابع الشاغل كفي في الربط كما يكفي وجوده في نفس الشاغل  
وان كان الاصل ان يكون متصلا بالعامل او منفصلا عنه  
بحرف جر ونحوه

Il est superflu de traduire ce commentaire, mais il est bon d'en présenter la doctrine en d'autres termes, avec une méthode plus rigoureuse.

1° La syntaxe inverse dont il est question dans tout ce paragraphe de l'*Alfiyya*, s'applique, dans son principe, au cas où le verbe placé après son complément logique, exerce son action grammaticale, soit immé-

diatement sur un pronom qui se rapporte au nom précédent, comme dans *زيداً ضربته*, soit médiatement, par l'intermédiaire d'une préposition *جر* مشغول بحرف جر, comme dans *زيداً ذهب به*.

2° La même syntaxe a lieu, si l'action grammaticale du verbe, au lieu de s'exercer sur le pronom, soit médiatement, soit immédiatement, s'exerce sur l'antécédent d'un rapport d'annexion *بإضافة* مشغول بإضافة, dont ce pronom est le complément, comme dans *زيداً ضربت أخاه* et dans *زيداً ذهبت بغلامه*. Le mot qui sépare le verbe et le pronom, est alors ce qu'on nomme *سببى*.

3° Enfin elle a encore lieu, si le verbe exerce son action grammaticale sur un mot tout-à-fait étranger *اجنبى* au nom précédent, et au mot auquel est attaché le pronom qui sert de lien, mot qu'on appelle *سببى*. Ceci présente trois espèces différentes, mais qui ont toutes cela de commun, que le *سببى* fait fonction de *تابع*, tandis que le mot *اجنبى* fait fonction de *متبوع*.

Exemple de la première espèce : *زيداً ضربت غلاماً* : *بخدمه*. Le mot *اجنبى* est *غلاماً*; le mot *سببى* est *بخدمه*: c'est un *تابع* de la catégorie qu'on nomme *نعت*.

Exemple de la deuxième espèce : *زيداً ضربت فاطمة* : *واخاه*. Le mot *اجنبى* est *فاطمة*; le mot *سببى* est *واخاه*: c'est un *تابع* de la catégorie nommée *عطف نسق*.

Exemple de la troisième espèce : *زيداً ضربت عمراً* : *أخاه*. Le mot *اجنبى* est *عمراً*; le mot *سببى* est *أخاه*: c'est un *تابع* de la catégorie qu'on nomme *بيان*.

Les mots تابع et متبوع trouveront leur explication plus tard. Au surplus, on peut voir ce que j'en ai dit dans ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édit. tom. II, pag. 526 et suiv. On y trouvera aussi l'explication des mots سبى et اجنبى, *ibid.* pag. 208.

Dans ce vers il faut prononcer بنفسٍ لسيرِ الواقعِ .

Vers 268 et 269.

Le caractère auquel on reconnoît un verbe transitif, suivant Ebn-Malec, c'est qu'on peut lui attacher le pronom affixe ه, sans que ce pronom se rapporte au nom d'action du verbe : ainsi, ضرب et اكل sont des verbes transitifs, parce qu'on peut dire زيدٌ ضربته et لخبزٍ اكلته. La condition exprimée ainsi, *sans que ce pronom se rapporte au nom d'action du verbe*, est ajoutée, parce que le pronom se rapportant au nom d'action, peut s'attacher aux verbes intransitifs. On peut dire en effet : السيرُ ساره الاميرُ et الخروجُ خرجه زيدٌ.

Ebn-Malec auroit pu ajouter qu'un autre caractère du verbe transitif, c'est qu'on peut en former un adjectif verbal passif, مفعول تام, c'est-à-dire, exprimant un sens complet, sans l'aide d'une préposition. En effet, de ضرب et اكل, on peut faire مضروب frappé, et مأكول mangé; tandis que de خرج et ذهب, il faut dire, avec une préposition, مخرج منه et مذهب به.

Vers 270 à 272.

L'auteur indique ici les verbes qui sont reconnus pour verbes intransitifs, soit à raison de leur signification, soit à raison de leur forme.

Dans ces mots, وَلَا زَمَّ غَيْرُ الْمَعْدِيِّ, il y a inversion de l'inchoatif et de l'énonciatif. Quant à ceux-ci, وَالْمُضَاهِي أَقْعَنَسَسَ, le sens est le même que si l'auteur eût dit, وَأَقْعَنَسَسَ وَمَا يَضَاهِيهِ, c'est-à-dire, *le verbe acqenassa, et tous ceux qui ont la même forme.*

Le ن de حَذِنَ est inséré مدغم dans celui de فَاَلنَّصِبِ.

Vers 273 et 274.

Il y a beaucoup de verbes intransitifs de leur nature, que l'usage (c'est ce que signifie نَقْلًا) permet de construire avec leur complément, comme s'ils étoient transitifs; c'est ainsi qu'on dit, دَخَلَ الْمَدِينَةَ, au lieu de دَخَلَ إِلَى الْمَدِينَةِ, et aussi, اِشْتَمَلَهُ et اِعْتَمَدَهُ, au lieu de اِشْتَمَلَ عَلَيْهِ et اِعْتَمَدَ عَلَيْهِ.

Lorsque le complément du verbe intransitif est une proposition conjonctive, jointe à son antécédent par أَنْ ou أَنَّ, on retranche ordinairement la préposition, pourvu qu'il ne puisse pas résulter de cette ellipse une amphibologie. Ainsi l'on dit, اِمْرَتُهُ أَنْ يَضْرِبَهُ, au lieu de اِعْجَبْتُ أَنْ يَضْرِبَهُ, *je lui ai ordonné de le frapper*, et, اِعْجَبْتُ أَنْ يَدُّوا, au lieu de اِعْجَبْتُ مِنْ أَنْ يَدُّوا *je suis étonné qu'ils paient une amende.*

Vers 275.

Pour entrer dans la pensée exprimée par l'auteur dans ce vers et dans le suivant, il faut suppléer quelques notions intermédiaires. Les verbes transitifs se divisent en deux catégories; savoir, ceux qui n'ont qu'un seul complément direct, comme ضرب et قتل, et ceux qui ont deux complémens directs; mais ceux-



ci se subdivisent encore en deux classes : la première contient ceux dont les deux complémens *font* logiquement *fonction de sujet ou inchoatif, et d'attribut ou énonciatif* متعدّ الى مبتدأ وخبر , comme *ظنّ* et *جعل* , et la deuxième, ceux dont *les deux complémens indiquent deux objets distincts l'un de l'autre* متعدّ الى اثنين الثاني منهما *كسا* , (voyez ci-devant, vers 253), comme *كسا* , *اعطى* , *البس* , &c. C'est de ces derniers qu'il est question dans les vers 275 et 276. Avec les verbes de cette catégorie, on peut, ou exprimer les deux complémens, comme *اعطيناك الكوثري* , ou les supprimer tous deux, comme *فأما من اعطى واتقى* , ou enfin, n'en exprimer qu'un seul, comme *لسون يعطيك ربك فترضى* . Les deux complémens étant exprimés, la règle commune est de donner la première place à celui qui, logiquement et *eu égard au sens, peut être considéré comme agent* فاعلٌ معنّى . En effet, quand je dis, *البست* زيداً ثوباً فاخراً, c'est Zeïd qui est *لابس* *se revêtissant* : car c'est comme si je disois, *feci ut Zeïdus indueret vestem splendidam*; et de même, dans l'exemple donné par Ebn-Malec, *البسن من زاركم نسيج اليمن* , il est évident que c'est la personne exprimée implicitement par *من* , qui *se revêtira* *لابس* d'étoffes du Yémen.

L'application de cette règle commune est cependant sujette à des exceptions; tantôt elle est d'*obligation* واجب; tantôt elle est seulement *facultative* جائز; quelquefois enfin elle est *interdite* ممنوع.

Exemple des cas où l'observation de la règle est obligatoire : 1° اعطيتك مالا , le premier complément étant un pronom affixe, et le second, un nom; 2° ما اعطيت زيداً الا درهما , le deuxième complément étant restreint par الا; 3° اعطيت زيداً عمراً , pour éviter l'amphibologie.

Exemple des cas où elle est interdite : 1° الدرهم اعطيته زيداً , le second complément étant un pronom affixe; 2° ما اعطيت الدرهم الا زيداً , le premier complément étant restreint par الا; 3° أسكن الدارَ بانيها , le premier complément étant *comme identifié* ملتبس avec un pronom affixe, qui se rapporte au second complément. Dans tous ces cas, l'inversion des compléments est d'obligation. Si c'étoit le deuxième complément qui fût joint à un pronom affixe, en rapport avec le premier complément, on pourroit suivre la règle commune, ou recourir à l'inversion. Ainsi l'on dira à volonté, اعطيت ماله زيداً ماله , ou bien, اعطيت ماله زيداً .

Vers 277.

Par *فضلة*, on entend le complément direct des verbes transitifs, et les deux compléments des verbes doublement transitifs, à l'exception toutefois des compléments des verbes de la catégorie de *ظن*.

Dans le mot *كذب* il y a ellipse, et le sens est *كضمير حدن*. L'auteur dit qu'on peut supprimer le complément ou les compléments désignés sous le nom de *فضلة*, pourvu toutefois que cela n'ait aucun inconvénient pareil à celui qui auroit lieu si, devant répondre

à quelqu'un qui vous a demandé : *qui avez-vous frappé?* on se contentoit de dire, ضربتُ *j'ai frappé*; ou bien, si l'on supprimoit le complément après une particule restrictive, par exemple, si, au lieu de dire, ما ابصرتُ الا زيداً *je n'ai aperçu que Zeïd*, ou انما لقيتُ بشراً *j'ai rencontré seulement Bischr*, on retranchoit les mots زيداً *et بشراً*.

Vers 278.

L'ellipse du verbe dont le complément est exprimé, est permise en général, quand le sens n'en reçoit aucune obscurité, par exemple, lorsque, répondant à quelqu'un qui vous a dit, من لقيتُ *qui avez-vous rencontré?* vous vous bornez à dire زيداً *Zeïd*, faisant ellipse de لقيتُ *j'ai rencontré*.

Cette ellipse est obligatoire dans certains cas déterminés par l'usage, par exemple, quand, avertissant quelqu'un d'éviter un danger, on répète deux fois le complément du verbe, comme الاسدُ الاسدُ *leonem, leonem*, c'est-à-dire, احذر الاسدُ *cave tibi à leone*, et dans certaines expressions proverbiales, comme اَعْطِنِي كِلَيْهِمَا وَتَمْرًا *utrumque et dactylos*, c'est-à-dire, اَعْطِنِي كِلَيْهِمَا وَتَمْرًا *da mihi utrumque et dactylos*.

Vers 279.

Il convient d'abord de remarquer sur ce vers que, pour l'analyse grammaticale, il faut après ان, et avant عاملان, supposer un verbe sous-entendu, comme اَقْتَضَى, dont عاملان est l'agent, et qui est expliqué مَفْسَّرٌ par le verbe

exprimé *اقتضيا*. De plus, il est nécessaire d'observer que *عَمَلٌ*, à la fin du premier hémistiche, est pour *عَمَلًا*. Suivant l'usage ordinaire, il auroit fallu prononcer, à raison de la pause, *عَمَلًا*; mais Ebn-Malec a adopté ici, comme en plus d'un autre endroit, un usage particulier aux Arabes de la tribu de Rébia.

Les deux régissans placés avant le nom dont il est question ici, ne peuvent être que deux verbes, comme *اتَوْنِي قَطْرًا اَفْرَغْ عَلَيْهِ قَطْرًا*, pour *اتونى قطرا افرغه عليه قطرا*, ou deux noms verbaux et exerçant l'influence verbale, comme *عَهَدَتْ مَغِيثًا مَغِيثًا مِنْ اَجْرَتِهِ*, pour *مغيثا من اجرته مغيثا مغيثا*, ou enfin, un nom ayant la valeur d'un verbe, et un verbe, comme *هَآؤُمْ اَقْرَؤْا كِتَابِيَهٗ*, c'est-à-dire, *هآؤم كتابيه اقرؤه*<sup>1</sup>.

Quant aux mots régis, ce sont aussi bien les agens régis au nominatif, que les complémens régis à l'accusatif.

Vers 280.

Comme je l'ai déjà observé ailleurs, *والثاني* est pour *والثاني*. Par *ذَا اُسْرَةٍ*, il faut entendre *ذا جماعة* en grand nombre: *ذا* est l'accusatif de *ذو*, et *ذا اسرة* est un terme circonstanciel d'état *حال*, en relation avec l'agent ou sujet du verbe *اختار*.

<sup>1</sup> *هآؤم* est un nom de verbe *اسم فعل*, qui signifie *خذوا*. Voyez ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édit. tom. I, pag. 579. Cet exemple est pris de l'Alcoran, sur. 69, vers. 19, édit. de Hinckelmann.



Vers 282 à 286.

Il y a une grande diversité d'opinions entre les grammairiens, relativement aux différens cas compris dans l'application de la règle dont il s'agit dans ce chapitre. L'observation générale qui semble devoir servir de guide dans tous ces cas, c'est qu'il faut retrancher tous *les complémens qui ne sont pas absolument nécessaires* فضلة, mais qu'il faut conserver tous ceux qui sont nécessaires, et qu'on désigne sous le nom de *عمدة*, c'est-à-dire, *essentiel*. Voilà pourquoi, quand le premier régissant est *privé de son action* مهمل, s'il devoit avoir pour complément un pronom à l'accusatif, comme ضربت وضربني زيد, ce qui tient lieu de ضربته وضربته, il faut faire l'ellipse (v. 183). Au contraire, si ce pronom fait fonction d'agent du verbe, c'est-à-dire, si c'est un pronom *inséparable représentant le nominatif* متصل مرفوع, il faut l'exprimer et le faire concorder en genre et en nombre avec le nom qui est le sujet logique des deux verbes (vers 281). C'est ainsi que يحسنان est en concordance avec ابنك, et اعتديا avec عيداك (vers 282). Si ce pronom étoit destiné à exprimer un énonciatif, comme cela arrive avec les verbes de la catégorie de ظن, on ne le supprimeroit point, mais on le rejetteroit à la fin de la phrase (vers 184). Ainsi l'on diroit: ظنني وظننتُ زيداً عالماً ايّاه, et de même, كنتُ وكان عمرو مريضاً ايّاه. Il peut arriver aussi que cet énonciatif qui, de sa nature, devoit être un pronom

ضمير, se rapporte à un sujet qui ne soit pas du même genre ou du même nombre que celui auquel se rapporte l'énonciatif exprimé en premier lieu; en ce cas, il ne faut pas le représenter par un pronom اضمار, il faut faire usage du nom ou de l'adjectif lui-même اظهار. On dira donc : ظننتُ وظننتى منطلقا هندا منطلقة : et non pas اظنَّ ويطنَّانِي, et, comme le dit Ebn-Malec, زيدًا وعمراً اِيَّاهُ, et non pas زيدًا وعمراً اِيَّاهُ. On appelle le verbe qui exerce son action المنسِّر للمهمَل, c'est-à-dire, expliquant le verbe privé de son action sur le régime.

Un commentateur observe que le poète a dit اقتضيا si deux régissans exigent l'exercice de leur action sur un nom, pour écarter le cas où il y a effectivement deux verbes, mais où les deux verbes n'énonçant qu'une même idée, la répétition ne sert qu'à fortifier l'expression, comme dans l'exemple suivant :

فَإِنَّ إِلَىٰ أَيْنَ الْجَاءَ بِنَعْلِي  
أَتَاكَ أَتَاكَ اللَّاحِقُونَ أَحْبِسِ أَحْبِسِ

« Où donc, où donc fuirai-je avec ma mule ? Ceux qui te poursuivent de près, sont arrivés, sont arrivés « jusqu'à toi. Arrête, arrête-toi. »

Le poète n'a point dû observer ici la règle, et dire أَتَاكَ أَتَاكَ ou أتاكَ أتاكَ, parce que le second verbe n'a

<sup>1</sup> يظنَّانِي est pour يظنَّانِي : peut-être Ebn-Malec avoit-il écrit, par contraction, يظنَّانِي.

ici d'autre objet que de fortifier l'expression التوكيد.

J'ai traité ce sujet avec plus de détail dans ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édit. tom. II, pag. 247 et suiv.

Les mots في الرخا (vers 286), c'est-à-dire, dans l'abondance, ne sont là que pour compléter le vers.

Au vers 285, il faut prononcer وَأَظْهَرَ أَنَّ.

Vers 287.

Aschmouni et un autre commentateur observent avec raison qu'Ebn-Malec s'est exprimé d'une manière peu exacte, tant ici que dans son ouvrage intitulé الكافية, en présentant comme synonymes les deux dénominations مصدر et مفعول مطلق. En effet, si l'on peut dire à la rigueur que le مفعول مطلق est toujours réellement ou virtuellement un مصدر, on ne peut pas dire que le مصدر fait toujours fonction de مفعول مطلق. Le contraire est évident, quand on dit, par exemple, انكرت قتلاً زيداً عبده, ou, اعجبتى ضربك زيداً, ou enfin, ما الفأندة في قولك هذا &c.

Le verbe indique deux choses, l'accident الحَدَث, et le temps où il arrive الزمان : cette dernière indication manque dans le nom d'action مصدر.

Vers 288 et 289.

Le nom d'action faisant fonction de مفعول مطلق, est régi à l'accusatif, soit par le nom d'action lui-même, comme اعجبتى ضربك زيداً ضرباً, c'est-à-dire, أن ضربت, ou par le verbe, comme قام قياماً, ou par l'adjectif verbal, comme انت جالس جلوساً. Il peut être

employé, ou simplement pour corroborer et rendre plus énergique l'expression du verbe, ou pour modifier l'idée générale du verbe par quelque nuance spéciale, comme ضرباً مَوْجِعاً , ou pour indiquer le nombre, comme ضربته ضربة واحدة et ضربته ضربتين.

Au vers 288, prononcez فَعَلْنَ أَوْ .

Vers 290.

Ebn-Malec s'est borné à indiquer deux des cas où le nom d'action propre au verbe énoncé dans la phrase, et ayant avec celui-ci une racine commune, peut être représenté, dans l'analyse grammaticale, par un nom d'action emprunté d'un autre verbe, ou par des mots qui ne sont nullement de la catégorie des noms d'action. Mon intention étant ici de faciliter l'intelligence de son texte, et nullement de suppléer à son silence, je n'entrerai là-dessus dans aucun détail. دَلَّ est pour دَلَّ .

Vers 295.

En disant كندلا الذَّ كاندلاً , c'est-à-dire, الذى كاندكى impératif énergique, Ebn-Malec a eu en vue des vers que j'ai cités dans ma Grammaire arabe, 2<sup>e</sup> édit. tom. II, pag. 176, et où l'on lit : فندلاً زُرَيْقُ المَالِ : نَدَّلَ الثعالبُ Zoreïk, enlève donc les troupeaux, comme les renards enlèvent leur proie.

Vers 294.

Dans ce vers, مَنَا est pour مَنَا , et عَنَا pour عَنَّ , c'est-à-dire, عَرَضَ . Ebn-Malec a eu en vue ce passage



de l'Alcoran, sur. 47, vers. 4 et 5 : *فَشَدُّوا الْوَتَاقَ وَإِيَّامًا*. Rien n'est plus fréquent, sur-tout dans les expressions proverbiales et dans les formules, que cet usage du nom d'action avec ellipse de l'antécédent, comme *سَمِعًا وَطَاعَةً*, pour *اسْمَعُ سَمْعًا وَاطِيعُ طَاعَةً*, *j'entends vos ordres, et je suis disposé à y obéir*; *مَرْحِبًا وَسَهْلًا*, *soyez le bienvenu, et mettez-vous à votre aise*.

Vers 295.

L'auteur signale dans ce vers deux cas particuliers, où il convient de sous-entendre l'antécédent par lequel le nom d'action est régi à l'accusatif. Ces deux cas sont, 1° quand un nom qui désigne une substance (et non une idée abstraite ou une qualité), ayant pour attribut un verbe, on exprime le nom d'action avec redoublement; 2° quand, dans le même cas, la proposition est énoncée avec restriction. Ainsi l'on doit dire, *زيد يسير سيرًا سيرًا* au lieu de *زيد يسير سيرًا سيرًا*, et de même, *ما انت الا سيرًا* ou *انما انت سيرًا*, au lieu de *ما انت تسير الا سيرًا* et *انما انت تسير سيرًا*. Hors les deux circonstances indiquées, l'omission de l'antécédent pourroit avoir lieu, mais ne seroit que facultative.

Il faut observer qu'Ebn-Malec auroit dû régulièrement dire au duel, *وردًا*, puis *فَأَنْبَى* et *أَسْتَنْدَا*. Je crois devoir transcrire l'observation que fait à ce sujet un commentateur :

*مَكْرَرٌ مَبْتَدَأٌ وَخَبْرُهُ كَذَا وَذُو حَصْرٍ مَعْطُوفٌ عَلَى الْمَبْتَدَأِ  
وَوُورِدٌ فِي مَوْضِعِ الصِّفَةِ لِمَكْرَرٍ وَذُو حَصْرٍ مَعْطُوفٌ وَأَنْبَى فَعَلٌ حَالٌ*

من فاعلٍ ورد واستند في موضع الصفة لمكرر وذو حصر وكان  
 حقه ان يقول وردا ونأبى فعل واستندا لان كلا المصدرين  
 يردان مستنديين نأبى فعل ولكنه افرء على معنى ما ذكر  
 ونظيره قولهم هو احسنُ الفتيانِ واجملُه

Il seroit superflu, je pense, de traduire cette observation dont le texte ne présente aucune difficulté.

Vers 296 et 297.

Dans les cas dont il s'agit dans ces deux vers, le nom d'action est employé comme *fortifiant* ou *corroborant* **موكّد** l'énoncé d'une proposition précédente. S'il ne fait qu'énoncer, sous une autre forme, la pensée exprimée d'une manière complète par cette proposition, en sorte que le résultat de la proposition et celui du nom d'action qui la corrobore soient identiques, on dit qu'il *se corrobore lui-même* **موكّد لنفسه**; mais s'il ajoute à la pensée exprimée par la proposition, une détermination ou une plénitude d'affirmation qu'elle n'emportoit pas par elle-même, on dit qu'il *corrobore autre chose* **موكّد لغيره**. On reconnoît cette différence dans les deux exemples donnés par Ebn-Malec. En effet, le premier signifie : *je lui dois mille (pièces d'argent), confession*, c'est-à-dire, je le confesse. Le mot **عُرِّفا** *confession* n'exprime, sous une autre forme, que la pensée déjà énoncée par *je lui dois*, &c. Dans le second exemple : *tu es comme moy fils, certainement en pure vérité*, cette addition

حَقًّا صَرَفًا affirme positivement ce que la proposition précédente n'exprimoit que comme une chose possible.

Au vers 296, المبتداء ne signifie autre chose que الاول.

Vers 298.

Dans ce vers, ابكى بكاءً est pour ابكى بكاءً. Les mots ذاتِ عَصَلَة signifient une femme qui éprouve une grande infortune.

Vers 300 et 301.

Si l'une des conditions indiquées dans le vers 300 manque, il faut faire usage d'une préposition.

Vers 302 et 303.

Quand le nom d'action est employé comme complément indiquant le motif للمفعول له, s'il est déterminé par l'article ou par un complément d'annexion, on l'exprime ordinairement au moyen d'une préposition, comme ضربته لتأديبه; s'il est indéterminé, on l'exprime d'ordinaire par l'accusatif, comme ضربته تأديباً له. Ebn-Malec cite cependant un exemple dans lequel le nom d'action étant déterminé par l'article, on n'a fait usage d'aucune préposition; on a dit : الجبّين et non للجبّين.

Vers 304.

En donnant pour signe des termes circonstanciels de temps et de lieu ظرف, qu'ils renferment le sens de la préposition في, partout où ils se rencontrent باطراد, l'intention de l'auteur est d'écarter de cette catégorie les noms de lieux que l'usage permet de mettre à l'accusatif, mais dans certains cas exceptionnels seulement.

C'est ainsi qu'on dit *دَخَلْتُ الدَّارَ*, et *دَخَلْتُ الْمَسْجِدَ*, sans que pour cela on puisse dire *نَمَتِ الدَّارَ*, ni *صَلَّيْتُ الْمَسْجِدَ*. Ce n'est donc point dans ces cas-là, comme *ظَرَنَ*, que *الدَّارَ* et *الْمَسْجِدَ* sont mis à l'accusatif. Les grammairiens arabes se partagent en divers systèmes, pour rendre raison de cette syntaxe exceptionnelle.

Vers 507.

La raison pour laquelle les *noms verbaux de lieux* اسم المكان indiquant un lieu *spécial* مختص, quoique directement opposés, par leur nature, aux noms de lieux *vagues* ou *indéterminés* مبهم (tels que *devant, derrière, dessus, à droite, &c.* ou *un mille, une parasange, &c.*), peuvent être employés adverbiallement, comme *ظَرَنَ*, est vraisemblablement leur intime rapport avec les *noms d'action* مصدر faisant fonction de *مفعول مطلق*. Toutefois, comme c'est une exception à la règle, ces noms ne jouissent régulièrement de ce privilège, qu'autant qu'ils ont pour antécédent *le verbe même duquel ils sont dérivés* ما في أصله معه اجتمع. Ainsi l'on dit bien, *ذَهَبَتْ مَذْهَبَ*, mais on ne doit pas dire, *أَسْرَعُوا مَذْهَبَ أَبِيهِمْ*. Les exemples contraires sont des exceptions.

Vers 309 et 310.

Les mots qui expriment des circonstances de temps ou de lieux ne sont pas tous de la même nature; il y en a qui peuvent entrer dans le discours comme sujets, attributs, complémens directs des verbes, &c.,



et qui, par conséquent, peuvent être employés à tous les cas, comme *يوم*; d'autres, au contraire, ne sont jamais employés qu'adverbialement, comme *قَبْلَ*, *تَحْتَ*, &c. On appelle communément *العرن* في les premiers, *ظرن متصّر*, et les seconds, *ظرن غير متصّر*. De ces derniers, il y en a qui effectivement ne quittent jamais la forme adverbiale, tels que *عَوْضَ* et *قَطًّا*; mais le plus grand nombre peuvent être employés comme complément d'une préposition, par ex., *مِنْ قَبْلَ*, *مِنْ فَوْقَ*; c'est là ce qu'Ebn-Malec entend par *شِبْهَ الظرفيّة*.

Vers 312.

L'auteur dit *مُسْرَعَةً* pour *مُسْرَعَةٌ*, à cause de la rime : ce mot est un *حال*, qui a pour antécédent le pronom renfermé dans *سِيرِي*.

Vers 313 à 316.

Il suffit de donner ici des exemples des divers cas indiqués dans ces vers :

1° Suivant quelques Arabes, il faut dire avec *كيف* et *ما*, suivis de *و*, en employant l'accusatif, *ما انت* *كيف انت وقصعة من الثريد*, et *وزيداً* *انت قصعة* et *زيد*.

Sans doute ce qui détermine les grammairiens à supposer, dans ce cas, qu'il y a ellipse du verbe *كان*, et que c'est ce verbe qui gouverne *زيداً* et *قصعة* à l'accusatif, c'est que, suivant leur opinion adoptée par Ebn-Malec, ce n'est point le *و* nommé *واو المعية* qui

régit à l'accusatif le nom qui le suit. L'opinion contraire me semble offrir une analyse plus naturelle.

2° L'accusatif, après le **و** nommé **المعبيّة**, doit être préféré, dans le cas seulement où la concordance offrirait quelque chose de contraire, soit aux règles ordinaires de la grammaire, soit au sens. Ainsi il est convenable de dire **ما لك وزيدا ذهبٌ وزيدا** et **ذهبٌ وزيدا**, parce que, pour adopter ici la concordance, il faudroit, d'après les règles ordinaires, dire **ما لك ولزيدٌ** et **ذهبٌ أنا وزيدٌ**. De même, à raison du sens, il est impossible de dire **سيري والطريقُ**, et il faut absolument employer l'accusatif. Dans cet autre exemple : **علفتها تيناً وماءً بارداً**, les mots **بارداً** **ماءً** seront mis à l'accusatif, soit comme **مفعول معه**, soit comme régime du verbe **سقيت** sous-entendu et virtuellement compris dans **علفت**.

Au vers 314, prononcez **مَا اسْتَنْفَهَامِينَ أَوْ**.

Vers 317.

Prononcez **مَا اسْتَنْتَنَتِ إِلَّا**.

Le sujet du verbe **استنتنت** est **إلا**; le sens est : *quand c'est la particule **إلا** qui sert à exprimer l'exception. L'exception est **تأمر**, quand on exprime, et la chose exceptée **المستثنى**, et la masse de laquelle on soustrait la chose exceptée **منه المستثنى**, comme **ذهب القوم إلا زيدا**; elle est **مفرغ**, quand ce dernier terme n'est pas exprimé, comme quand on dit : **لم يذهب إلا زيد**.*

Le dernier mot de ce vers peut être prononcé

أَنْتَخِبَ , et alors c'est l'impératif du verbe أَنْتَخِبَ ; ou أَنْتَخِبْ pour أَنْتَخِبَ , et alors c'est le prétérit de la voix passive. En ce cas, il faut, au vers 318, prononcer اتَّبَاعُ.

Vers 318.

On appelle l'exception متّصل, quand la chose exceptée est comprise dans la masse de laquelle on la soustrait; au contraire, on la nomme منتطع, quand la chose soustraite est étrangère à la masse, comme ما مررتُ بجمل الا فرساً. Ce n'est point alors, à proprement parler, une exception.

Vers 319.

Le cas dont il s'agit a lieu quand on dit par inversion, ما جآءنى الا زيداُ احدٌ. Ebn-Malec observe que, dans cette circonstance, on peut mettre le nom qui exprime la chose exceptée, à l'accusatif, ou le faire concorder en cas comme *permutatif* بدل, avec le nom qui exprime la masse, mais qu'il est mieux d'employer l'accusatif.

Prononcez كَمَا لَوْ اَلَا .

Vers 320.

Pour bien analyser ce vers, il faut considérer لما بعد يفترغ comme une dépendance ou un complément de يفترغ. Voici en termes plus clairs ce que veut dire Ebn-Malec : وان يفترغ العامل السابق على الا من ذكر المستثنى منه للعمل فيما بعدها بطل عملها فيه وأعرب بما يقتضيه ذلك العامل

Vers 321.

La particule d'exception اَلَا peut être répétée sans

avoir aucune influence, et sans indiquer une nouvelle chose exceptée, ou, au contraire, pour indiquer une nouvelle chose exceptée. Dans le premier cas, et c'est celui dont il est question dans le vers 321, le second **الّا** n'exerce aucune influence, et on se conduit comme si cette particule étoit omise; c'est ce qu'on entend par **الغَاء**. Ainsi, comme l'on diroit, **مَا مَرَرْتُ بِهِمْ إِلَّا أَخَاكَ**, on dira aussi, **مَا مَرَرْتُ بِهِمْ إِلَّا أَخَاكَ إِلَّا زَيْدًا**, **زَيْدًا**. Il est bon d'observer ici qu'Ebn-Malec a bien mal choisi son exemple, car les mots **الْفَتَى** et **الْعَلَا** n'étant déclinés que virtuellement, on peut douter s'ils représentent ici le génitif ou l'accusatif.

La même chose auroit lieu si devant le second **الّا** il y avoit une conjonction copulative, supposé toujours qu'il y eût identité entre les choses exceptées, et que les noms soumis à l'influence de la particule d'exception n'exprimassent point deux exceptions différentes. Ex. :

**هَذِهِ الدَّهْرُ إِلَّا لَيْلَةً وَنَهَارًا وَالْأَطْلُوعُ الشَّمْسِ ثُمَّ غِيَابُهَا**

« La succession du temps est-elle autre chose, *sinon* « la nuit et le jour qui la suit, et *sinon* le lever du « soleil et son coucher ? »

Effectivement il est évident que l'idée exprimée par **أَطْلُوعُ الشَّمْسِ ثُمَّ غِيَابُهَا**, n'est point différente de celle que le poëte avoit déjà énoncée, en disant **لَيْلَةً وَنَهَارًا**.

Vers 322 à 325.

Il est question ici du cas où **الّا** est répété, non pas seulement par manière de pléonasme, mais comme ex-



primant dans le fait une nouvelle exception. Il faut faire ici une distinction entre l'exception qui est مفرغ et celle qui est تام (ci-dev. v. 317). Si elle est مفرغ, l'un des mots qui expriment les choses exceptées doit être mis au cas où auroit été mis le مستثنى منه, s'il eût été exprimé; les autres doivent éprouver l'influence de الآ, c'est-à-dire, être mis à l'accusatif : on dira donc : ما ذهب إلا زيداً إلا عمراً إلا محمداً. Il suffit que l'un des noms qui expriment les choses exceptées soit mis au nominatif, sans que cela tombe nécessairement sur le premier en rang, ce qui cependant est préférable. Ce que le poète entend par العامل, en disant, التأثير بالعامل دع, c'est الآ.

Si l'exception n'est point مفرغ, il y a une nouvelle distinction à faire; car le مستثنى منه peut être placé avant le مستثنى, comme ما جاء القوم إلا زيداً إلا بشراً, ou après lui, comme ما جاء الآ زيداً إلا بشراً القوم. Si le dernier cas a lieu, les noms des choses exceptées doivent tous être mis à l'accusatif; on dira donc : ما جاء القوم إلا زيداً إلا عمراً إلا محمداً القوم. Si c'est le premier cas qui a lieu, tous les noms qui expriment les choses exceptées devront être mis à l'accusatif, excepté un seul qui éprouvera ou n'éprouvera point l'influence de الآ, suivant les règles données précédemment.

Vers 526.

Dans l'exemple donné ici, l'exception n'est point مفرغ, parce que le verbe يفوا renferme un pronom,

et est l'équivalent de *يغواهم*. La rime nuit ici à la clarté, et il faut supposer que *عَلِيًّا* est pour *عَلِيَّ*. Aschmouni en fait la remarque, et observe qu'Ebn-Malec a suivi en cela le dialecte des Arabes de Rébia; mais il semble préférer la leçon *عَلِيَّ* *ألا أمراً إلا عَلِيَّ*, dans laquelle *عَلِيَّ* est pour *عَلِيَّ*, et il ajoute que, bien qu'il soit permis de faire concorder en cas, le nom de l'une des choses exceptées (sans aucun égard au rang que chacune d'elles occupe), avec le *مستثنى منه*, cependant l'usage donne la préférence, à cet égard, au nom qui est placé le premier.

La dernière partie de ce vers signifie que, quand *ألا* est ainsi répété, l'exception est ou négative ou affirmative pour toutes les choses exceptées, suivant qu'elle est négative ou affirmative pour la première. Ainsi, si l'on dit : *Mes amis sont venus, sinon Zeïd, sinon Amrou, sinon Bocr*, on nie d'Amrou et de Bocr, comme de Zeïd, qu'ils soient venus. Au contraire, en disant : *Mes amis ne sont pas venus, sinon Zeïd, sinon Amrou, sinon Bocr*, on affirme aussi bien d'Amrou et de Bocr, que de Zeïd, qu'ils sont venus.

Vers 330.

Par *يكون* *سابقى يكون* les deux mots qui précèdent *يكون*, il faut entendre *عدا* et *خلا*, qui régissent le *مستثنى* au génitif, à moins qu'on ne dise *ما خلا* et *ما عدا*; car alors le *مستثنى* est considéré comme le régime direct d'un verbe, et doit être mis à l'accusatif.

Vers 332.

Ce vers indique que *حاشا* suit la même règle à l'égard

du *مستثنى*, que *خلا* et *عدا*, en observant toutefois qu'on ne dit jamais *ما حاشا*.

Vers 333 et 334.

Ce qu'on entend par *فضلة* dans une proposition, c'est tout ce qui n'est pas nécessaire pour que la proposition ait un sens complet, c'est-à-dire, pour qu'elle exprime un jugement de l'esprit; c'est l'opposé de *عقدة*, mot par lequel on désigne ce qui est indispensable à la constitution de la proposition (vers 282). Par exemple, si l'on dit, *لَقِيتُ عَمْرًا رَاكِبًا* j'ai rencontré Amrou (lui) étant à cheval, *راكبا* est un *حال* et un *فضلة*, puisque les mots *لَقِيتُ عَمْرًا* formeroient à eux seuls une proposition complète. Quelquefois cependant le *حال* ou *terme circonstanciel d'état* forme une partie nécessaire de la proposition, soit parce qu'il tient lieu de l'énonciatif, comme dans cet exemple : *ضَرَبَنِي زَيْدًا تَائِبًا*, dont le sens est *mon action de frapper Zeïd a lieu, quand il est debout*; soit parce qu'il entre dans la phrase comme une partie essentielle du sens, ainsi que dans l'exemple suivant :

*أَمَّا الْمَيِّتُ مَنْ يَعْشُ كَثِيبًا كَاسِفًا بِأَلْهِ قَلِيلِ الرَّجَا*

« Le véritable mort est celui-là seul qui vit affligé, « étant dans une situation pénible, ayant peu d'espérance. »

En effet, il est évident que l'énonciatif n'exprimerait qu'un sens incomplet et même faux, si les termes circonstanciels *كَثِيبًا*, etc. étoient supprimés.

Le *حال*, de sa nature, doit être un *adjectif وصف*;

il doit être mis à l'accusatif منتصب; enfin, il doit renfermer la valeur des mots حال في dans l'état de. Il doit de plus exprimer un état passager, accidentel منتقلا, et non pas inhérent à la chose ou à la personne à laquelle il se rapporte. Enfin ce doit être un adjectif verbal مشتقاً. Ces deux dernières conditions toutefois ne sont pas d'une nécessité absolue.

Vers 335 et 336.

Le nom dit جامد, ce qui est le contraire de مشتق, peut servir de حال, quand il indique une valeur, un prix, et aussi lorsqu'il est facile de le ramener à la valeur d'un nom adjectif, de la catégorie de ceux qu'on appelle مشتق.

Les mots بيداً بيداً de la main à la main, signifient argent comptant.

Vers 337.

Il est de la nature du حال d'être indéterminé نكرة; si donc il semble déterminé grammaticalement, comme dans وحدك, exemple donné par notre auteur, il faut, par l'analyse, le ramener à un sens indéterminé. Voyez, sur le terme circonstanciel d'état, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 348 et suiv., et ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édit. tom. II, p. 522, et p. 560 note.

Vers 339 et 340.

L'objet du terme circonstanciel d'état, c'est-à-dire, le nom qui exprime la chose ou la personne modifiée par ce terme ذو الحال, ou صاحب الحال, est d'ordinaire



déterminé معرفة ; il est cependant des cas où il peut être indéterminé نكرة : 1° s'il est placé après le حال ; 2° s'il est particularisé مخصص , c'est-à-dire , s'il a un commencement de détermination (voyez ma Grammaire arabe , 2° édit. tom. II , p. 136 et 426) ; 3° s'il se montre ان يبيء après une négation , ou 4° après une forme de discours qui ressemble à la négation , c'est-à-dire , après une interrogation ou une prohibition. Je me bornerai à donner un exemple du premier cas :

وبالجِسمِ مِنِّي بَيِّنًا ان عَلِمْتَهُ  
شكوبٌ وان تستشهد العيون تشهد

« Dans mon corps est une maigreur évidente , si tu sais la connoître ; et , si tu appelles tes yeux en témoignage , ils déposeront de cela. »

Vers 341.

On trouve , dans le vers que je vais citer , un exemple qui justifie l'opinion énoncée par Ebn-Malec :

تسليت طرا عنكم بعد بعدكم  
بذكراكم حتى كانتكم عندي

« Je me suis consolé de l'absence de vous autres , tous tant que vous êtes , en pensant à vous , en sorte qu'il sembloit que vous fussiez avec moi. »

Le mot طرا fait la fonction de حال , et cependant il est placé avant son antécédent صاحب الحال , qui est le pronom affixe كُمْ , quoique cet antécédent soit régi par la préposition عن .

Vers 342 et 343.

Il n'y a, à proprement parler, qu'un verbe, ou un mot renfermant la valeur d'un verbe, c'est-à-dire, un nom d'action ou un adjectif verbal, qui puisse régir un terme circonstanciel d'état. De là il suit que tout mot qui forme le *second terme d'un rapport d'annexion* المصان اليه (ou comme s'exprime ici Ebn-Malec, المصان له), ne peut pas être l'objet d'un terme circonstanciel d'état صاحب للحال. Mais il y a ici trois exceptions; les voici : 1° si le premier terme du rapport d'annexion المصان est, par sa nature, propre à régir le حال, c'est-à-dire, est un nom d'action, ou un adjectif verbal, d'où il suit qu'on peut dire, *عَجِبْنِي ضَرْبُ هِنْدٍ قَائِمَةً*; 2° si le premier terme du rapport d'annexion fait partie de l'idée exprimée par le second terme, comme dans cet exemple : *نَزَعْنَا مَا فِي صُدُورِكُمْ مِنْ غِلِّ إِخْوَانِنَا*; 3° si le premier terme du rapport d'annexion peut être supprimé, sans toutefois que le sens en soit altéré, ce qui assimile ce troisième cas au second; exemple : *اتَّبِعْ مَلَّةَ اِبْرَاهِيمَ حَنِيفًا*. Il est évident qu'on pourroit dire, sans que le sens en fût essentiellement altéré, *اتَّبِعْ اِبْرَاهِيمَ حَنِيفًا*, comme dans le second cas on pourroit dire, *نَزَعْنَا مَا فِيكُمْ*, au lieu de *نَزَعْنَا مَا فِي صُدُورِكُمْ*, au lieu de *مِنْ غِلِّ إِخْوَانِنَا*.

Les mots *فَلَا تَحِيْفَا*; pour *فَلَا تَحِيْفِيْنِ*, ne sont là que pour compléter le vers.

Vers 344 à 348.

Il semble naturel que le nom qui est modifié par le

حال , précède ce terme modificatif; cependant le contraire a lieu assez souvent. Cela est permis, si le حال est régi par un verbe qui puisse être conjugué, ou par un adjectif verbal qui ressemble au verbe conjugué, c'est-à-dire, qui reçoive les *inflexions indicatives des genres et des nombres*, ce que les grammairiens appellent *علامات الفرعية*. Cela est interdit, au contraire, si le حال est régi par un mot qui exprime le sens d'un verbe, sans être de la nature du verbe, comme sont tous les articles démonstratifs *هذا, ذلك*, etc.; ou par certaines particules, telles que *ليت* qui renferme le sens de *je désire*, *كأن* comme *si* qui renferme le sens de *je compare*. Enfin cela n'arrive que rarement avec les prépositions *في, عند* et autres semblables, qui renferment le sens du verbe *استقر* être dans un lieu. Quant aux adjectifs de la forme *افعل*, exprimant le comparatif, il n'est pas, en général, permis de leur faire régir, avec inversion, le حال, parce qu'ils ne participent que très-imparfaitement de la nature des adjectifs verbaux, comme le prouve leur syntaxe particulière; cependant cela est autorisé dans les expressions pareilles à l'exemple donné par Ebn-Malec. On peut dire de même: *عزروا تأمنا أحسن منه قاعدًا*. On voit que, dans ce cas exceptionnel, l'adjectif comparatif régit le حال qui le précède, comme celui qui le suit.

Vers 349.

Un même objet peut être modifié par plusieurs termes circonstanciels d'état, comme *جاء زيد ضاحكًا راكبًا* :

c'est ce qu'exprime d'abord notre auteur, dans ce vers. Mais il peut arriver aussi que plusieurs termes circonstanciels d'état réunis appartiennent à différens objets, ce qui a lieu de diverses manières : 1° le حال étant mis au duel ou au pluriel, parce qu'il exprime une modification commune à plusieurs objets, comme dans cet exemple : سَخَّرَ لَكُمْ اللَّيْلَ وَالنَّهَارَ وَالشَّمْسَ وَالْقَمَرَ وَالنَّجْمَ ; مسخَّراتٍ ; 2° chaque حال modifiant un objet particulier. Dans ce dernier cas, chaque terme modificatif peut suivre le mot qu'il modifie, comme لَقِيتُ رَاكِبًا عَمْرًا مَاشِيًا ; ou bien les différens modificatifs peuvent être rejetés après les divers termes modifiés, comme لَقِيتُ عَمْرًا مَاشِيًا رَاكِبًا. Le rapport entre chaque terme modificatif et le terme qu'il modifie, est indiqué alors par le genre ou le nombre, s'il y a lieu : autrement le terme modificatif, placé à la fin de la phrase, doit être rapporté au premier terme modifié. Ainsi رَاكِبًا modifie le pronom renfermé dans لَقِيتُ, et مَاشِيًا modifie عَمْرًا.

Vers 350 et 351.

Le terme circonstanciel d'état s'emploie quelquefois pour exprimer une idée explicative, restrictive ou autrement modificative, qu'on ne devinerait pas si elle n'étoit pas énoncée, comme quand on dit, ذهبَ عَمْرٌو : on le nomme alors, مَبِينَةً ou مَوْسِمَةً ; d'autres fois il ne sert qu'à corroborer une idée déjà énoncée, et alors on l'appelle مَوْكِدَةً. Dans ce dernier cas, le حال peut corroborer, soit seulement l'antécédent qui le régit, comme dans l'exemple donné par Ebn-Malec, où



le mot *مفسدًا* corrobore *تَعْتُ* ; soit une proposition tout entière, qui est toujours une proposition nominale, dont les deux termes sont déterminés, et ne sont pas des noms ou des adjectifs verbaux. Ex. : *زيد اخوك عطوفا* *Zeïd (est) ton frère, (étant) affectionné*; *هذا الحق بينا* *ceci (est) la vérité, (étant) évident*. Pour analyser ces propositions, on suppose qu'il y a ellipse de l'antécédent qui régit le *حال*, antécédent qui est *اعرفه*, ou *احقّه* *je le connois, je le sais certainement*.

La proposition, avons-nous dit, corroborée par le *حال*, doit être une proposition nominale, dont les deux termes sont *déterminés معرفتان*, et sont *des noms autres que des noms verbaux جامدان غير مشتقين*. Ebn-Malec n'exprime pas ces conditions, mais elles résultent de la nature même des choses; car, 1° si la proposition étoit verbale, le *حال* corroboreroit le verbe, et non la proposition; 2° le *حال* corroboratif suit toujours le terme qu'il corrobore; or le *حال*, quand il n'y a pas inversion, suppose toujours que le *صاحب الحال* est déterminé; 3° si l'un des termes de la proposition étoit un nom verbal, ce seroit lui qui seroit corroboré par le *حال*, et non pas la proposition entière.

Dans le vers 350, l'auteur a prononcé *ta-thou fi ler-dhi*, et il a fait la syllabe *في* brève, comme si l'on eût écrit, *فَلَرِيضٍ*. Voyez ci-après, vers 414.

Vers 352 à 355.

Le *حال* peut être remplacé par une proposition, soit nominale, soit verbale. Si la proposition est verbale,

et que le verbe soit à l'aoriste, d'ordinaire elle est détachée de ce qui précède, et n'y est point liée par la conjonction *و*. Si cependant, dans ce cas, on fait usage de cette conjonction, il faut supposer, avant le verbe, un inchoatif auquel le verbe sert d'énonciatif: par là cette proposition rentre dans la catégorie des propositions nominales. Hors les cas précédens, la proposition qui fait fonction de *حال*, se joint à son antécédent, ou par la conjonction *و*, ou par un pronom de rappel *ضمير عائد*, ou par ces deux moyens réunis.

Vers 356.

L'ellipse de l'antécédent du *حال* a lieu nécessairement dans certaines formules proverbiales consacrées par l'usage, et il est défendu *حظر* d'exprimer cet antécédent; elle a lieu aussi quelquefois d'une manière facultative; par exemple, si l'on dit à quelqu'un: *كيف رجعت*: comment êtes-vous revenu? il peut répondre: *راكباً* à cheval, en sous-entendant *رجعت* je suis revenu.

Vers 358 et 359.

Prononcez *késchib-ri-ner-dhan*.

Dans quelques manuscrits on lit *كمد*, mais je pense que c'est une faute. Il y a ici une ellipse: *كمد* est pour *كقولك مد*.

Dans ce vers, *ذی* est la même chose que *هذه*.

Vers 360 et 361.

Prononcez, dans le vers 361, *mith-li ler-dhi*.

Comme la construction du vers 361 est un peu em-

barrassée, ce qui en rend le sens obscur, je transcrirai l'explication qu'en donne un commentateur. La voici :

يعنى ان الاسم النكرة اذا وقع بعد افعال التفضيل وكان  
 فاعلاً في المعنى وجب نصبه على التمييز وعلامة كونه فاعلاً  
 في المعنى انك اذا صغت من افعال التفضيل فعلاً جعلت  
 ذلك التمييز فاعلاً به نحو انت اعلى منزلاً اى علا منزلك  
 وفهم منه ان الواقع بعد افضل التفضيل اذا لم يكن فاعلاً  
 في المعنى لم ينتصب على التمييز نحو انت افضل رجل بل  
 يجب جرّه بالاضافة الا اذا اضيف افعال الى غيره فانه ينتصب  
 حينئذ نحو انت افضل الناس رجلاً والفاعل مفعولٌ مقدّم  
 بانصبي والمعنى منصوب على اسقاط الخافض اى في المعنى

Je crois inutile de traduire ce commentaire qui est parfaitement clair.

Vers 363.

Au lieu d'employer l'accusatif pour exprimer le *terme specificatif* التمييز, on peut énoncer celui-ci par la préposition من suivie du génitif, à l'exception cependant de deux sortes de spécifiques : 1° celui qui a pour antécédent des numératifs, comme ثلاثون رجلاً et ثلاث عشرة ; 2° ceux qui renferment, ainsi qu'on l'a expliqué tout à l'heure, le sens d'un agent, comme طب نفساً, ce qui est l'équivalent de طابت نفسك.

Dans ce vers, comme dans le vers 361, المعنى est pour المعنى في المعنى.

Vers 364.

Voici un exemple de l'inversion autorisée par Ebn-Malec, dans la construction du terme spécifique et de son antécédent :

ضَيَّعْتُ نَفْسِي فِي إِبْعَادِي الْأَمَلِ  
 وَمَا أَرَعَوَيْتُ وَشَيْبًا رَأْسِي اشْتَعَلَا

« Je me suis perdu moi-même, en chassant loin de moi l'espérance, et je ne me suis pas corrigé de ce défaut, quoique l'âge ait blanchi ma tête. »

Vers 366 et 367.

Tous les grammairiens ne s'accordent pas à compter *حروف الجرّ* parmi les prépositions.

Le sens du vers 367 est que les particules *مذ*, *مند*, *ت*, *و*, *ك*, *حتى* ne s'attachent point à des pronoms affixes : cette règle souffre quelques exceptions, comme Ebn-Malec le remarque lui-même.

Vers 368 et 369.

Dans le premier hémistiche du vers 368, *رَبِّ* est pour *رَبِّ*, et dans le second, *رَبِّ* est pour *رَبِّ*.

Le sens du vers 369 est : « On trouve *رَبِّهَ فَتَى* et aussi « *كَهَا*, mais cela est rare ; il y a encore quelques exceptions rares du même genre, » par exemple, *حتاك*.

Vers 372.

Les exemples suivans justifieront ce que dit ici notre auteur, que les deux prépositions *بِ* et *مِنِ* sont quelquefois employées dans le sens de, *au lieu de*, *en échange de*. Exemples :



لو نشاء لجعلنا منكم ملائكة

« Si nous le voulions, nous mettrions au lieu de  
« vous, des anges. »

فليت لي بهم قوماً اذا ركبوا

شئوا الأغارة فرساناً ورُكباناً

« Plût à Dieu que j'eusse, à la place de ceux-ci, des  
« gens qui, quand ils sautent sur leurs montures, portent  
« la guerre de côté et d'autre, soit qu'ils montent des  
« chevaux ou des chameaux. »

Vers 373 et 374.

Outre l'emploi le plus ordinaire de la préposition **لِ**, qui est d'exprimer la possession ou un rapport analogue à la possession, elle est encore *mise en usage* ( **قُفِي**, à la lettre, *on la suit, on la recherche* ) pour indiquer l'action d'un verbe sur un complément, comme **هَبَّ لِي** *donne-moi*, et pour exprimer la cause d'une action, comme **جَاءَ لِيْزُورِكَ** *il est venu pour te visiter*. De plus, on l'emploie quelquefois d'une manière explétive, comme dans cet exemple : **إِنْ كُنْتُمْ لِلرُّوْيَا تَعْبُرُونَ** : *si vous interprétez cette vision*, et dans divers autres cas, où elle est plus ou moins pléonastique.

Vers 375.

Il me semble utile de justifier par des exemples les divers usages de la particule **بِ** qu'Ebn-Malec indique dans ce vers, usages dont quelques-uns sont assez rares. Pour être aussi court que possible, je me bor-

nerai à copier un commentateur, qui s'exprime ainsi sur le vers 374 :

البَاءُ وَفِي مَشْرُكَتَانِ فِي الدَّلَالَةِ عَلَى الظَّرْفِيَّةِ وَالسَّبَبِيَّةِ مُثَال  
دَلَالَةِ البَاءِ عَلَى الظَّرْفِيَّةِ قَوْلُهُ تَعَالَى وَأَنْكُمْ لَتَمُرُّونَ عَلَيْهِمْ  
مَصْبُوحِينَ وَبِالذَّلِيلِ وَمُثَالِ دَلَالَتِهَا عَلَى السَّبَبِيَّةِ قَوْلُهُ تَعَالَى فَيُظْلَمُ  
مَنْ الذِّينَ هَادُوا حَرَّمْنَا عَلَيْهِمْ طَيِّبَاتٍ وَمُثَالِ دَلَالَةِ فِي عَلَى  
الظَّرْفِيَّةِ زَيْدٌ فِي الْمَسْجِدِ وَمُثَالِ دَلَالَتِهَا عَلَى السَّبَبِيَّةِ قَوْلُهُ تَعَالَى  
لِمَسْكُمْ فِيمَا أَخَذْتُمْ عَذَابَ عَظِيمٍ وَالظَّرْفِيَّةِ فِي أَكْثَرِ  
وَالسَّبَبِيَّةِ فِي البَاءِ أَكْثَرُ

Le même commentateur s'exprime en ces termes sur le vers 375 :

قَدْ تَقَدَّمَ أَنَّ البَاءَ تَكُونُ لِلظَّرْفِيَّةِ وَالسَّبَبِيَّةِ وَالبَدَلِ وَذَكَرَ  
لَهَا فِي هَذَا البَيْتِ أَيْضًا سَبْعَةَ مَعَانٍ الأَوَّلِ الاستِعَانَةَ نَحْوَ كَتَبْتَ  
بِالقَلَمِ الثَّانِي التَّعَدِيَّةَ وَهِيَ المَعَاقِبَةُ لِهَمْزَةِ التَّعَدِيَّةِ نَحْوَ ذَهَبْتَ  
بِزَيْدٍ أَيْ أَذْهَبْتَهُ وَمَنْهُ قَوْلُهُ عَنَّا وَجَلَّ وَلَوْ شَاءَ اللهُ لَذَهَبَ  
بِسَمْعِهِمْ وَأَبْصَارِهِمْ أَيْ لَأَذْهَبَ سَمْعَهُمْ وَأَبْصَارَهُمْ الثَّلَاثُ العَوَاضُ  
وَهِيَ الدَّاخِلَةُ عَلَى الأَثْمَانِ نَحْوَ اشْتَرَيْتَ الفَرَسَ بِالفِ الرَّابِعِ  
الاصْطِقَاقَ نَحْوَ فَامَسَكُوا بِرُؤْسِكُمْ لِخَامِسِ مَعْنَى مَعَ نَحْوَ قَدْ  
جَاءَكُمْ الرَّسُولُ بِالحَقِّ أَيْ مَعَ الحَقِّ السَّادِسِ مَعْنَى مَنْ يَعْنى  
الَّتِي لِلتَّبَعِيضِ كَقَوْلِهِ تَعَالَى عَيْنَا يَشْرَبُ بِهَا عِبَادُ اللهِ السَّابِعِ  
مَعْنَى عَن كَقَوْلِهِ تَعَالَى وَيَوْمَ تَنْشَقُّ السَّمَاءُ بِالعَمَامِ

Vers 376.

Exemple de *على* employé dans le sens de *في* :

دخل المدينة على حين غفلة من أهلها

« Il entra dans la ville, au moment où les habitans  
« étoient distraits. »

Exemple de *على* employé dans le sens de *عن* :

إذا رَضِيَتْ عَلَىٰ بَنُو قَشَيْرٍ لِعَمْرِ اللَّهِ الْعَجَبِي رِضَاهَا

« Quand les enfans de Koscheïr seront satisfaits de  
« moi, par Dieu, ce sentiment de leur part me causera  
« une grande surprise. »

Ce dernier cas est fort rare.

Il faut prononcer *li-lis-ti-la*, comme si l'on eût écrit *لِلِسْتِعْلَا*. Je supprimerai dorénavant ce genre d'observations : le lecteur, avec un peu d'attention, suppléera facilement à mon silence.

Vers 381.

Les particules *مذ* et *مند* gouvernant le génitif, équivalent à *من*, s'il s'agit d'un temps passé, et à *في*, s'il s'agit d'un temps présent, c'est-à-dire d'une époque qui n'est pas entièrement écoulée.

Exemple du premier cas : ما رأيته *مذ* يوم الخميس  
*je ne l'ai pas vu depuis jeudi.*

Exemple du second cas : ما رأيته *مند* يومنا هذا  
*je ne l'ai point vu d'aujourd'hui.*

Vers 383.

*كف*, à la fin du premier hémistiche, est pour *كف*;

et **يُكْف**, à la fin du second, est pour **يُكْف** ou **يُكْف**.

Vers 385.

L'ellipse d'une préposition, le complément étant au génitif, est, dans certains cas, d'un usage commun. Ainsi l'on dit, comme formule de serment, en faisant ellipse de **بِ**, **الله** par *Dieu*; et après **كَمْ**, en faisant ellipse de **مِنْ**, on dit, **بكم دينار** pour *combien de dinars*.

On trouve aussi quelquefois chez les poètes un mot mis au génitif, la préposition par laquelle il devrait être régi étant sous-entendue; mais ce sont des licences, et les exemples en sont fort rares. J'en ai donné un dans ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édit. t. II, n<sup>o</sup> 684, p. 393.

Vers 387.

Il faut prononcer **لَمْ يَصِلِ إِلَّا** *lem yas-li-h illa*, l'élif hamzé de **إِلَّا** étant changé en un *élif* d'union.

Vers 389 et 390.

L'antécédent d'un rapport d'annexion étant adjectif, et ressemblant à **يَفْعَل**, c'est-à-dire, à l'aoriste d'un verbe, est ou un adjectif verbal, soit actif, soit passif, ou bien l'un de ces adjectifs qu'on assimile, lorsqu'ils sont employés dans le sens du présent ou du futur, aux adjectifs verbaux.

Ebn-Malec observe que ces adjectifs restent indéterminés, quoiqu'ils soient en rapport d'annexion avec un complément. Voyez ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édition, tom. II, n<sup>o</sup> 245, p. 138.



Vers 394.

L'affixe ها, dans وكونها, se rapporte à آل<sup>ع</sup> du vers 392. Par ces mots, او جمعاً سبيله أتبع, ou un pluriel qui suit la marche du duel, Ebn-Malec entend un pluriel sain, à l'exclusion des pluriels rompus.

Vers 395.

Dans les rapports d'annexion, il arrive quelquefois que l'antécédent étant masculin de sa nature, et le conséquent, féminin, la concordance des autres parties du discours se règle d'après le genre du conséquent, et non d'après celui de l'antécédent. C'est ainsi qu'on dit ذائقة, et non ذائق, dans cette proposition : كل نفس ذائقة الموت, en faisant concorder l'attribut avec نفس féminin, et non avec كل masculin. Cela a lieu, dit Ebn-Malec, quand l'antécédent du rapport d'annexion pourroit être supprimé, le conséquent seul étant suffisant pour le sens : on ne doit pas prendre cette règle trop à la lettre.

Il faut prononcer تانيثاً أن *tani-tha-n in*.

Vers 396.

La règle énoncée par ce vers est fondée sur la nature même du rapport d'annexion ; et si l'usage autorise certains rapports d'annexion qui semblent contraires à cette règle, les grammairiens ont recours, pour les justifier, à des subtilités en général peu satisfaisantes. Ebn-Malec n'étant entré à ce sujet dans aucun détail, je ne dois pas m'y arrêter. Il me suffira de ren-

voyer le lecteur à ce que j'ai dit dans ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édition, tom. II, pag. 240 et 254.

Vers 397 à 399.

Dans le vers 397, يَاتِ est une licence pour يَأْتِي.

Entre les mots qui ne s'emploient jamais qu'en rapport d'annexion avec un complément, les uns exigent effectivement que le complément soit énoncé, comme جَادَاكَ وَقَصَّارَا الشَّيْءَ, les autres peuvent se passer de l'énonciation effective du complément, comme كُلُّ, بَعْضُ, etc. Parmi les premiers, il en est qui ne sauroient avoir pour complémens que des pronoms affixes; tels sont وَحْدَى, كَيْتَى, etc. Il faut même ajouter que لَجَيْتَى, سَعْدَى, دَوَائِي, et quelques autres mots de la même catégorie, ne s'annexent qu'aux pronoms affixes de la seconde personne. Un poète cependant a dit كَبَيْتِي, et un autre a donné le nom يَدَيَّ pour complément à كَيْتَى :

دَعَوْتُ لِمَا نَابَنِي مَسْوَرًا      وَلَبَّأَ وَلَبَّيْ يَدَيَّ مَسْوَرٍ

« J'ai appelé Miswar à mon secours, à cause du malheur qui m'est survenu, et il a répondu à mon appel, et je suis prêt à me soumettre aux deux mains de Miswar<sup>1</sup>. »

Vers 402 et 403.

Par *verbe indéclinable* فَعَلْتُ بِنِي, on entend les verbes au prétérit, et par *verbe décliné* مَعْرَبٌ, les verbes à l'aoriste.

Dans le vers 402, prononcez *é-wa-rib* أَوْ أَعْرَبُ.

<sup>1</sup> Je ne garantis pas l'exactitude de la traduction que je donne de ce vers. Voyez sur لَجَيْتَى, mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, p. 6.

Vers 404.

En observant que *إذا* doit toujours avoir pour complément d'annexion une proposition verbale, Ebn-Malec indique suffisamment que *إِذْ*, *حَيْثُ*, et les autres mots de la même catégorie dont il a parlé dans les vers précédents, peuvent prendre pour second terme du rapport d'annexion, des propositions tant nominales que verbales.

Prononcez *djou-me-li laf-al* *جَمَلٍ لِّفَعَالٍ*.

L'exemple *هُنَّ إِذَا اعْتَلَى* signifie, *use de modestie quand il montrera de la hauteur.*

Vers 405.

Par les mots *بَلَا تَفَرَّقَ*, l'auteur fait entendre que le complément de *كَلَا*, qui doit exprimer deux personnes, ne doit se composer que d'un seul mot qui renferme l'idée des deux personnes, comme *كَلَا الرَّجُلَيْنِ*, *كَلَاهُمَا*, *كَلَا نَا*, *كَلَا ذَيْنِكَ*, etc. Ainsi l'on ne doit pas dire, *كَلَا زَيْدٍ وَعَمْرٍو*. Cependant on s'écarte de cette règle en poésie, comme dans ce vers :

*كَلَا ابْنِي وَخَلِيلِي وَاجِدْتِي عَضْدًا*  
*فِي النَّائِبَاتِ وَالْمَامِرِ الْمَلَمَّاتِ*

« Mon frère et mon ami, tous deux trouvent en moi  
 « un secours dans les infortunes, et quand de graves  
 « dangers les menacent. »

Vers 406.

Il résulte de la règle exprimée ici d'une manière très-

concise, que *أَيَّ*, en rapport d'annexion, peut avoir pour complément des noms déterminés ou indéterminés au duel et au pluriel; mais que si le nom qui lui sert de complément est au singulier, il faut nécessairement qu'il soit indéterminé. Ainsi l'on ne peut pas dire *أَيَّ الرَّجُلِ*. Toutefois, si l'on répète *أَيَّ*, cette règle cesse d'avoir son application, et l'on peut dire : *أَيَّ زَيْدٍ : وَأَيَّ عَمْرٍو عِنْدَكَ*, parce que le sens est *الرَّجُلَيْنِ*.

Vers 407 et 408.

La règle précédente cesse également d'être applicable, si, en disant *أَيَّ الرَّجُلِ*, on veut dire *quelle partie de l'homme* : car le sens est alors évidemment *أَيَّ جُزْءٍ مِّنْ أَعْضَاءِ الرَّجُلِ* *quelle partie d'entre les parties de l'homme?*

Il y a trois manières d'employer *أَيَّ* dans le discours : car ce mot peut faire fonction de *conjonctif مَوْصُولَةٌ*, ou d'*adjectif صِفَةٌ*, ou bien servir à exprimer, soit une *interrogation اسْتِفْهَامٌ*, soit une *condition شَرْطٌ*. Dans le premier cas, il doit avoir pour complément un nom déterminé, comme *أَمْرٌ بَأَيِّ النَّاسِ هُوَ أَفْضَلُ*; dans le second cas, son complément est nécessairement indéterminé, comme *مَرَرْتُ بِزَيْدٍ أَيْ فَارِسٍ* ou *مَرَرْتُ بِرَجُلٍ أَيْ رَجُلٍ*, ce qui signifie, *j'ai passé près d'un homme, qui est un homme très-distingué; j'ai passé près de Zeïd qui est un excellent cavalier*; enfin dans le troisième cas, il peut avoir un complément déterminé ou indéterminé, et l'on peut dire en interrogeant, *أَيَّ الرَّجَالِ عِنْدَكَ* et *أَيَّ رَجُلٍ عِنْدَكَ*, comme on peut dire lorsqu'on énonce une condition,



أي الرجال تضرب اضربه et أي رجل تضرب اضربه.

Au vers 407, il faut prononcer *ten-wi ledj-za* تَنُو لِحْزَا.

Le mot تَنُو, au vers 407, donne lieu à une difficulté grammaticale. Pour s'exprimer correctement, Ebn-Malec auroit dû dire : *وأن كررتها أو نويت الاجزاء فأضف*. On peut demander pourquoi il a dit, à l'aoriste conditionnel, تَنُو : est-ce par une licence poétique pour تنوي, ou bien, ce qui est plus vraisemblable, est-ce par une suite de l'influence de la conjonction conditionnelle ان ? Dans cette dernière supposition, فأضف qui est ce qu'on appelle جواب الشرط, ne devrait pas précéder وتنو qui exprime la condition. Une pareille construction qui, dit un scholiaste, reviendrait à celle-ci, ان قام زيد وقعد فكرمه, pour ان قام زيد وقعد فكرمه ويقعد (l'action exprimée par كرم dépendant des deux conditions exprimées par les verbes قام et قعد), est sans exemple, et n'est autorisée par aucun grammairien. Le même scholiaste aime mieux supposer qu'il y a ellipse de إن devant تنو, et de اجزاء après فأضف. Je préférerois dire qu'Ebn-Malec, gêné par la mesure du vers, s'est permis ici une construction insolite et qu'il est difficile de justifier. Ce n'est pas le seul cas où il ait sacrifié l'exactitude de la syntaxe à la mesure du vers.

Au vers 408, les mots *فمطلقا كمل بها الكلاما* dont la construction naturelle seroit *فكمّل بها الكلاما* فمطلقا, signifient que dans les deux cas dont il vient d'être parlé, c'est-à-dire أي exprimant une condition

شرط, ou une *interrogation* استفهام, on peut compléter le sens, en donnant à *volonté* مطلقاً à *أى* pour compléter un nom *déterminé* معرفة, ou *indéterminé* نكرة.

Au lieu de *كمد* on lit dans quelques manuscrits, *تم*, ce qui revient au même.

Vers 409.

Il faut voir ce que dit Hariri sur *لَدُنْ* et *غَدْوَةٌ* لدن dans mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, p. 251.

Je saisis l'occasion qui se présente de réparer une omission que j'ai faite dans la seconde édition de ma Grammaire arabe, relativement à *لَدُنْ*. C'est que cette particule peut prendre pour complément une proposition verbale, au moyen de la conjonction *أَنَّ* exprimée ou sous-entendue. En voici des exemples :

لَنَا رَأْسُ رَيْبِيٍّ مِنَ الْعِزِّ مَصْعَبٌ  
لَدُنْ أَنْ أَتَامَتْ فِي تَهَامَةَ كَبْكَبٌ

« Nous possédons un faite difficile à atteindre, d'une gloire fraîche, comme le printemps, depuis que le mont Kebkech s'élève dans le Téhama. »

صَرِيحٌ غَوَانٌ رَاقِسٌ وَرَقْنَةٌ  
لَدُنْ شَبَّ حَتَّى شَابَ سَوْدُ الذَّوَابِيبِ

« (Il a été) la victime des belles qui l'ont charmé et ont été éprises de ses charmes, depuis sa jeunesse jusqu'au temps où ses cheveux noirs ont blanchi<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Ces exemples prouvent que c'est avec raison que les grammairiens arabes disent que *لَدُنْ* est une *particule de temps et de lieu* حرف زمان ومكان, et qu'elle indique le point de départ par rapport au temps et au lieu *هي لاول الغاية في الزمان والمكان*.

On trouve aussi *لَدُن* suivi d'une proposition nominale, comme :

وتذكرُ نعماءَ لَدُنْ اَنْتِ يافعُ

« Tu te rappelles les bienfaits dont il t'a comblé dans le temps que tu étois adolescent. »

Il y a ici ellipse de *وَقِيْتُ* ou d'un mot équivalent qui a pour *qualificatif* *صفة* la proposition nominale *اَنْتِ يافعُ*.

Vers 410.

On peut analyser de deux manières les premiers mots de ce vers, et dire 1° que *مَعَ* est virtuellement à l'accusatif, comme *لَدُن* du vers précédent, étant régi par *الرموا*, et que *مَعَ فِيهَا قَلِيلٌ* est une *proposition indépendante* *جملة مستأنفة* ou *inchoative* *مبتدئة*, composée de *مَعَ* inchoatif, de *قَلِيلٌ* énonciatif, et de *فِيهَا* complément accessoire de *قَلِيلٌ*; 2° que *مَعَ* est inchoatif, et a pour énonciatif la proposition nominale tout entière. *مَعَ فِيهَا قَلِيلٌ*. La première analyse semble mériter la préférence : car, si l'on admet la seconde, il faut admettre aussi qu'Ebn-Malec a oublié de dire que *مَعَ* ne s'emploie jamais sans un complément d'annexion. On dit, il est vrai, *مَعَ* sans complément, mais alors on ne considère plus ce mot comme une particule.

Au lieu de *gairan in*, prononcez *gaï-ra-nin* *أَنْ غَيْرًا*.

Vers 412.

Par *الجهات الست* il faut entendre les six côtés *الجهات الست*, c'est-à-dire, *يَمِينٌ* à droite, *شَمَالٌ* à gauche, *فَوْقٌ* au-dessus,

تحت *au-dessous*, وراء *dérrière*, et أمام *devant*. Dans le cas dont il s'agit, on suppose toujours que غير *et* tous les mots de la même catégorie, employés comme indéclinables, sont en rapport d'annexion avec un complément non exprimé, mais *compris dans la pensée* منوى *par* celui qui parle; c'est ce que signifient les mots ناويًا ما عديم .

Vers 414 à 416.

Il n'est pas rare qu'on fasse ellipse de l'antécédent d'un rapport d'annexion, et alors le complément de ce rapport se met au cas auquel auroit dû être mis l'antécédent supprimé. C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran, أشربوا في قلوبهم العجل *ils ont été imbus dans leurs cœurs du veau*, c'est-à-dire حب العجل *de l'amour du veau* (d'or).

Cependant, malgré l'ellipse de l'antécédent, on laisse quelquefois le complément au génitif; mais cela ne peut avoir lieu que quand le rapport d'annexion est joint par une particule conjonctive à un autre rapport de la même nature, dans lequel on a énoncé, soit ce même antécédent, soit un antécédent d'une signification analogue. Les exemples suivans rendront cela sensible :

أكل أمرئ تحسبني أمرئً و نار توقد في الليل نارا

« T'imagines-tu donc, ô femme, que tout homme « est un homme, et que (tout) feu qu'on allume durant la nuit, est un feu (d'hospitalité)? »

تريدون عرض الدنيا والله يريد الآخرة

« Vous désirez les biens accidentels de ce monde, et



« Dieu veut (les récompenses ou les biens solides) de  
« l'autre vie <sup>1</sup>. »

Dans le premier exemple *ونار* est pour *وكل نار*; dans  
le second *الآخرة* est pour *ثواب الآخرة*, et l'antécédent  
*ثواب* dont on a fait ellipse, est suggéré par son opposi-  
tion avec *عرض*.

Relativement à *في الاعراب* du vers 414, voyez ce que  
j'ai fait observer sur le vers 350.

Vers 417 et 418.

Le cas dont il s'agit ici est précisément le contraire  
du précédent. On use très-rarement de cette licence,  
comme *قطع الله يدَ ورجلَ من قالها* que *Dieu coupe la main  
et le pied de quiconque tiendra ce discours*. Cette ellipse a  
lieu quelquefois même hors le cas où la permet Ebn-  
Malec; en voici un exemple : *أفوق تنام أم اسفل*, c'est-à-  
dire *أفوق هذا تنام* *أفوق هذا تنام أمر اسفله*,  
*est-ce au-dessus de cela, ou plus bas que cela, que tu dors?* S'il n'y avoit pas  
ellipse, on auroit dit *أفوق*.

Vers 419 et 420.

L'auteur indique, dans ces deux vers, les cas où il est  
permis de placer quelque chose entre les deux termes  
d'un rapport d'annexion : c'est une licence dont les  
poètes font assez souvent usage. En voici des exemples :

<sup>1°</sup> *زَيْنَ كَثِيرٍ مِنَ الْمُشْرِكِينَ قَتَلَ أَوْلَادَهُمْ شُرَكَائِهِمْ*, au  
lieu de *قَتَلَ شُرَكَائِهِمْ أَوْلَادَهُمْ*;

<sup>1</sup> Ceci est tiré de l'Alcoran, mais on y lit communément *الآخرة*.

2° فلا تحسبني الله مخلف وعدة رسوله , au lieu de مخلف رسوله وعدة رسوله ;

3° كناجيت يوماً صخرة بعسيل , au lieu de كناجيت صخرة يوماً ;

4° هل انتم تاركوا لي صاحبي , au lieu de تاركوا صاحبي لي .

Si l'on désire d'autres exemples, on en trouvera dans ma *Gramm. ar.*, 2<sup>e</sup> édit. tom. II, p. 160, 177 et 187.

Vers 421.

Voyez ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édit. t. I, p. 459.

Vers 422.

Le mot بَعْدُ est pour بعدها, comme l'observe positivement Aschmouni.

Vers 423.

Si le و quiescent est précédé d'un *dhamma*, non-seulement on change le و en ى pour l'unir par le *teschdid* avec l'affixe, mais on substitue un *kesra* au *dhamma*, pour rendre la prononciation *plus facile*; c'est ce qu'Ebn-Malec exprime par ces mots, فاكسره يهن .

Vers 424.

Conformément à cette règle, on écrit عَصَايَ et فَتَايَ de عَصَا et فَتَى, et aussi مَسْلَمَائِي de مَسْلَمَان; mais les Arabes de Hodheil disent عَصَيَّ et فَتَيَّ .

Vers 425 à 428.

Pour la différence qui existe entre le مصدر et le nom

appelé مصدر اسم, on peut consulter ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édit. tom. II, p. 162 et 163.

La condition exigée pour que le مصدر exerce sur ses régimes la même influence que le verbe auquel il appartient, c'est qu'on puisse substituer au مصدر le verbe lui-même, précédé de أن ou de ما.

Si le nom d'action est en rapport d'annexion avec un complément, ce complément, mis au génitif, peut représenter le sujet du verbe, comme ضَرَبَ زَيْدٌ عَبْدَهُ; ou l'objet de l'action, comme ضَرَبَ عَبْدُهُ زَيْدًا; ou bien, si le verbe est doublement transitif, un de ses deux complémens directs, comme اعطأتم الفقراء الصدقة, ou, enfin, un terme circonstanciel adverbial, comme انتظر يوم الجمعة زيد عمراً. Ces exemples montrent que tous les régimes, hormis celui qui est mis en rapport d'annexion, doivent observer la même syntaxe qui auroit lieu, si, à la place du مصدر, on faisoit usage du verbe.

Si le régime verbal qui a été mis au génitif est suivi d'un appositif, تابع, on peut mettre aussi l'appositif au génitif, ou bien on le mettra au cas où eût été mis le régime devenu complément d'annexion, si l'on eût fait usage du verbe. C'est ce que signifie اتباع الحلل. On peut donc dire, عَجِبْتُ مِنْ قَتْلِ زَيْدِ الْمُسْلِمِ مُسْلِمًا ou اعجبني اكل الخبز واللحم, et de même, اعجبني اكل الخبز واللحم. La première de ces deux syntaxes est purement grammaticale, la seconde est logique.

Au vers 428, في الاتباع, doit être prononcé comme si l'on eût écrit فليتبع.

Vers 430 à 435.

Si l'on dit, مررت برجل ضارب عبده, le nom d'agent est *صفة*; mais si l'on dit, ظننتُ زيداً ضارباً عبداً له, le nom d'agent est *مسند*.

Voyez, au sujet des conditions indiquées ici, ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édit. t. II, p. 189 et 547.

Dans le vers 431, عرف est une proposition verbale servant de *qualificatif* *صفة* à *مخذون*; le sens est le même que si l'auteur eût dit *بمخذون معروفين*.

Par *ما سوى المفرد*, au vers 435, il faut entendre les duels, et les pluriels *sains* ou *rompus*.

Vers 436.

Le mot *تَلَوًا* signifie le *complément immédiat* de l'adjectif verbal, complément qui, si on le met au génitif, fait la fonction de *complément d'annexion* *مضان إليه*, et si on le met à l'accusatif, fait celle de *complément objectif* du verbe *منعول به*. Si le verbe a plus d'un complément objectif, les autres se mettent à l'accusatif.

Vers 437.

La règle donnée ici est une application de celle qui est énoncée relativement au *مصدر*, dans le vers 428.

Vers 439.

Le sens de ce vers est que l'adjectif verbal passif est assimilé au verbe qu'on fait passer à la voix passive, en lui conservant sa signification.

Vers 440.

Dans le rapport d'annexion dont l'auteur parle ici, le complément mis au génitif, est virtuellement au



nominatif comme sujet du verbe passif, représenté par l'adjectif verbal passif محمود : c'est là ce que signifient les mots اسم مرتفع معنى . En effet, محمود المقاصد est la même chose que الذى تحمده مقاصده .

Vers 445 à 446.

Le مصدر de la forme فُعل appartient en général aux verbes neutres de la forme فَعَلَ , tant réguliers comme قعد , que concaves comme حال , ou défectueux comme غدا : mais cette règle est sujette à diverses exceptions , qui réclament pour le مصدر l'une des formes فَعَال , comme أبى de أبى ; ou فَعْلَان , comme طائران de طَارَ et جَوْلَان de جال ; ou فُعال , comme زُكَم de زَكَم ; ou enfin فَعِيل , comme صَهِيل de صَهَلَ et رَحِيل de رَحَلَ .

Vers 448.

Le mot نقل est synonyme de سماع , et signifie *fondé sur l'usage* ; c'est l'opposé de قياس (vers 441).

Vers 449 à 451.

Les règles énoncées dans ces vers sont faciles à saisir, mais il n'est pas aisé de donner un sens plausible aux exemples dont Ebn-Malec, gêné par les exigences de la versification, s'est servi pour les exprimer. اجمل est pour اجملن , impératif énergique. Ce que l'auteur dit seulement des deux noms d'action des verbes اتمام et استعداد , doit s'entendre de tous les noms d'action des quatrième et dixième formes des verbes concaves.

Le poète dit وذا التا لَزِمَ , au lieu de وذا التاء لَزِمَ ; et

إذ quoique énoncé au singulier, comprend les deux formes *اتامة* et *استعادة* : c'est comme si l'auteur eût dit *وذا الجنس* et cette catégorie.

Vers 452 et 453.

Ce que l'auteur énonce ici d'une manière pénible et entortillée, c'est que pour toutes les formes verbales qui commencent par un *élif d'union* *هجرة الوصل*, la troisième lettre du *مصدر* doit avoir pour voyelle un *kesra*, et l'avant-dernière lettre un *fatha* suivi d'une lettre de prolongation, c'est-à-dire d'un *élif* quiescent. Ex. : *انفصال*, *اقتدار*, *أجبرار*, *استنكار*, *أسوداد*, etc.

Par *ما يربيع* il faut entendre la quatrième lettre de *تكلم* et des autres verbes de la même forme.

Vers 455.

Par les mots *السماع عادل* qui signifient *l'usage lui sert de contre-poids*, c'est-à-dire contre-balance son irrégularité, l'auteur veut dire que c'est l'usage seul qui justifie ces formes de *مصدر*, contraires à l'analogie.

Vers 457.

Les grammairiens supposent que *خبرة* est le *nom spécifique* *اسم النوع* ou *nom de forme* *اسم الهيئة* de *أختر*, comme *عممة* de *تعمم*, *نقبة* de *انتقب*, *قمصة* de *تقمص*, et autres semblables.

Vers 459.

A la fin du premier hémistiche, *فَعِلْ* est pour *فَعِلْ*; à la

fin du second hémistiche, il est pour **فَعِلٌ**. C'est comme **حال** que **غير** est à l'accusatif.

Vers 462 et 465.

Le vers 462 signifie que les verbes de la forme **فَعَلٌ** ont quelquefois leur adjectif verbal actif ou plutôt neutre, de l'une des formes **أَفْعُلٌ** et **فَعَلٌ**; et qu'il y a aussi des verbes de la forme **فَعَلٌ** qui, n'ayant point d'adjectif verbal actif de la forme **فَاعِلٌ**, le remplacent par un adjectif d'une autre forme.

Au vers 463, **ذو زنة المضارع** est pour **ذو زنة المضارع**.

Vers 466.

L'auteur devoit dire, **مقصود من قصد**; mais il a rendu cette idée d'une manière moins naturelle, pour faire le vers.

Vers 467.

Le sens de ce vers est que, dans certains verbes, les *adjectifs de la forme fail*, **ذو فعيل**, remplacent l'adjectif de la forme **منعول**, et en tiennent lieu **ناب عنه**; non d'après une *analogie constante* **قياسًا**, mais *en vertu de l'usage* **نقلا**. La fin du vers indique que l'adjectif verbal de la forme **فعيل**, pris dans le sens passif, sert également pour le masculin et le féminin.

Vers 468 et 469.

Voici l'analyse grammaticale du vers 468, telle que je la trouve dans un commentateur :

صفة مبتدأ واستحسن صفة وجر مرفوع باستحسن ومعنى  
منصوب على اسقاط الخافض وبها متعلق بجر والمشبهة خبر

المبتدأ واسم الفاعل يجوز ضبطه بالفتح على أنه مفعول  
 بالمشبهة وبالكسر على أنه مضاف إليه ويجوز أن يكون المشبهة  
 مبتدأ وصفة خبرا

Des deux analyses proposées, la seconde me paroît la plus conforme aux vrais principes.

Le sens de ce vers est que ce qu'on appelle *adjectif assimilé à un nom d'agent*, est une espèce d'adjectif verbal qu'on peut mettre en rapport d'annexion avec le nom qui, si l'on ne considère que le sens, fait à son égard la fonction d'agent. En effet, quand on dit, *حَسَنُ الْوَجْهِ* *beau du visage*, le sens est *وَجْهُهُ حَسَنٌ* *son visage est beau*; ce qui prouve que *الوجه* est vraiment, *quant au sens* *معنى*, l'agent ou sujet de *حسن*.

Les adjectifs dont il s'agit ici doivent appartenir à des verbes d'une signification neutre, et énoncer une qualité ou une situation *actuelle* *لحاضر*.

Vers 470 et 471.

Les adjectifs dont parle notre auteur peuvent, comme les adjectifs verbaux actifs des verbes simplement transitifs, exercer l'influence verbale sur le complément qui, dans la vérité, représente, comme il a été dit dans le vers 468, leur agent ou sujet, pðurvu toutefois qu'ils remplissent les conditions qui sont exigées du *nom d'agent* *اسم الفاعل*, pour qu'il gouverne son complément à l'accusatif. Ainsi l'on peut dire, *حَسَنٌ زَيْدٌ حَسَنٌ وَجْهَهُ* ou *حَسَنٌ زَيْدٌ صَارِبٌ غَلَامَهُ*. Il y a cependant à cet égard deux différences entre le nom d'agent



et les adjectifs dont il s'agit ici : la première, c'est qu'on ne peut pas avec ceux-ci faire une inversion, et dire زيد وَجْهَهُ حَسَنٌ ; la seconde, c'est qu'il faut que le complément mis à l'accusatif soit en relation avec l'objet qualifié صاحب الصفة ; c'est ce que l'auteur exprime en disant qu'il faut qu'il soit ذا سببية , c'est-à-dire سببى . Avec l'adjectif verbal actif, au contraire, le complément, mis à l'accusatif, peut être tout-à-fait étranger اجنبى à l'objet qualifié : on peut dire, par exemple, زيد ضاربٌ عمرًا , tandis qu'on ne sauroit dire زيد حَسَنٌ عمرًا . Cette condition tient à la nature même du verbe neutre.

La relation entre l'objet qualifié et le régime de l'adjectif, est indiquée soit réellement لفظاً , comme quand on dit زيدٌ حَسَنٌ وَجْهَهُ , par le pronom affixe de وَجْهَهُ , soit virtuellement معنى , comme quand on dit زيد حَسَنٌ , ou bien حَسَنٌ وَجْهًا .

Il est bon d'observer que quand on dit زيدٌ حَسَنٌ , le mot وَجْهًا n'est pas mis à l'accusatif comme complément objectif verbal مفعول به , mais bien comme complément adverbial spécifique تمييزاً .

Vers 472 à 474.

Ce que l'auteur dit ici, c'est que le mot qui sert de régime à l'adjectif dont il s'agit, c'est-à-dire الصفة المشبهة باسم الفاعل , soit que cet adjectif prenne ou ne prenne pas l'article, peut être mis au nominatif, comme faisant fonction de sujet, ou à l'accusatif comme complément verbal, ou enfin au génitif comme complément d'an-

nexion, et que tout cela a lieu également, soit que ce régime soit lui-même affecté de l'article *المعجوب* ال, ou qu'il suive immédiatement et sans interposition de l'article son antécédent *ما اتصل بها* (c. à d. *بالصفة*), et dans ce dernier cas, soit qu'il ait lui-même un complément avec lequel il se trouve en rapport d'annexion, ou qu'il n'en ait pas, par exemple, soit qu'on dise, *زيد حسن وجهه*, ou bien, *زيد حسن وجهًا*.

Si l'adjectif a l'article, et que le nom destiné à lui servir de régime n'ait point l'article, et ne soit pas en annexion avec un nom précédé de l'article (*لتاليها*), c. à d. *التالي ال*), on ne doit point mettre le régime au génitif. Cette règle exclut les quatre formes suivantes : 1° *الحسن وجهه* ; 2° *الحسن وجه أبيه* ; 3° *الحسن وجه* ; 4° *الحسن وجه أب*. Quant à toutes les autres combinaisons, les unes sont très-bonnes, d'autres médiocrement bonnes, d'autres enfin désapprouvées, mais tolérées.

Voyez, sur tout cela, ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édit. tom. II, p. 298 et suiv.

Vers 479 et 480.

On ne forme point de verbes d'admiration 1° des verbes qui ont plus de trois lettres ; 2° de ceux qui ne se conjuguent point, tels que *نعم* et *بئس* ; 3° de ceux qui expriment une idée qui ne peut admettre de plus ni de moins, comme *مات* mourir ; 4° des verbes incomplets *ناقص*, comme *صار*, *كان*, etc. ; 5° des verbes qui ne s'emploient qu'avec une négation ; 6° de ceux dont l'ad-

jectif verbal est de la forme *أَفْعَلٌ*, et n'emporte aucune idée de supériorité, comme *خَضِرٌ*, dont l'adjectif verbal est *اخْضُرٌ* *vert*; 7° des verbes trilitères à la voix passive.

Vers 483.

Le nom d'action du verbe qui n'admet point la forme admirative *العادم*, doit se mettre à l'accusatif, comme terme spécifique, après *أَشَدَّ* ou tout autre verbe d'une signification analogue.

L'auteur a dit *بَعْدُ* pour *بَعْدَهُ*.

Vers 484.

Le verbe *أَثَرٌ* signifie la même chose que *وَجِدٌ*.

Vers 485.

La règle générale est que le régime des verbes d'admiration doit venir immédiatement après ces verbes. Quelquefois cependant on interpose un *terme adverbial de temps ou de lieu* *ظرف*, ou une préposition avec son complément, entre le verbe d'admiration et son régime; mais c'est une chose contestée entre les grammairiens *والخلف* *وَالْخَلْفُ* *في ذلك استقر*, dit notre auteur.

Le mot *الزَّيْمَا* est pour *الزَّيْمِيُّ*, impératif énergique.

Vers 486.

Par les mots *رافعان اسمين مقارن* *إل*, l'auteur veut dire que chacun des deux verbes exige un régime déterminé par l'article, et mis au nominatif *مرفوع*, comme faisant la fonction d'agent *على الفاعلية*. C'est ce que dit expressément un commentateur :



بقوله رافعان اسمين يعنى ان كل واحد منهما يرفع اسما  
 وجموعهما يرفع اسمين لا ان كل واحد منهما يرفع اسمين

Vers 488 et 489.

Le *pronom* مضمّر , dont parle l'auteur , est le pronom renfermé dans le verbe ; le *terme spécifique* مميّز , qui lui sert d'interprétation , doit , par sa nature même , être indéterminé نكرة , et être mis à l'accusatif. Mais c'est une question controversée entre les grammairiens , de savoir si l'on peut employer en même temps , avec نعمر et بمس , un *agent apparent* فاعل ظهر , c'est-à-dire autre qu'un pronom renfermé dans le verbe , et puis un *terme spécifique* , comme on le voit dans ce vers :

تَزَوَّدَ مِثْلَ زَادِ اَبِيكَ فِينَا فَنَعْمَ الزَّادُ زَادُ اَبِيكَ زَادًا

« Amasse-toi une provision ( de droits à notre gra-  
 « titude ), semblable à celle que ton père s'est acquise  
 « à notre égard. Oh ! qu'elle est excellente cette pro-  
 « vision que ton père s'est assurée ! »

On justifie cette sorte de pléonasme en disant que , dans ce cas , le mot mis à l'accusatif est employé comme *corroboratif* للتوكيد , et non comme *spécificatif* للتمييز .

Vers 490.

Dans l'exemple donné par Ebn-Malec , نعم ما يقول الفاضل , le mot ما est suivi d'un verbe ; mais il peut aussi , dans une construction analogue à celle-ci , et dont notre auteur n'a pas jugé à propos de faire mention , être suivi d'un nom , comme dans ce passage de



l'Alcoran, ان تبدوا الصدقات فنعم ما هي. Dans ces deux cas, on se partage sur le rôle que joue là le mot ما; les uns le regardant comme agent de نعم, et par conséquent comme un nom déterminé, équivalant à الشيء, et virtuellement mis au nominatif; les autres le considérant comme spécifique d'un agent non exprimé, et par conséquent comme un nom indéterminé, virtuellement mis à l'accusatif, et représentant شيئاً. Voyez à ce sujet mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 178, 219 et 220., et ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édit. tom. II, pag. 360.

Vers 491 et 492.

Par الخصوص on entend l'objet de la louange ou du blâme, comme نعم الفارس زيد. Le nom qui exprime cet objet, doit être invariablement mis après le verbe et son agent. Dans l'analyse, les uns le regardent comme un inchoatif placé par inversion après la proposition qui lui sert d'énonciatif, les autres comme l'énonciatif d'un nom qui ne doit jamais être exprimé. La première analyse ramène la phrase à cette forme : نعم الفارس هو زيد ; la seconde, à celle-ci : زيد نعم الفارس زيد. Si, avant le verbe de louange ou de blâme, l'objet sur lequel tombe la louange ou le blâme a été nommé ou suffisamment indiqué, on est dispensé de l'énoncer après le verbe. Si donc quelqu'un avoit demandé, ما تقول في زيد que dis-tu de Zeïd? on pourroit se contenter de répondre, نعم الفارس, sans ajouter زيد.

Vers 493.

Le mot مسجد est expliqué ainsi par un commenta-

المسجد المبذول المباح الذي لا يمنع من أحد فهو :  
 مطلقا ; il signifie donc *absolument, sans restriction*.

Vers 495.

L'auteur veut dire que dans *حبذا* le démonstratif *ذا* reste toujours masculin et singulier, de quelque genre et de quelque nombre que soit le nom qui exprime l'objet de la louange *الخصوص بالمدح*, et que ce nom ne doit jamais venir qu'à la suite de *حبذا*. Les mots *بدا تعدل* لا signifient : *ne détourne point ذا de sa forme*; car ce mot est comme les proverbes, auxquels on doit toujours conserver leur forme primitive et originale. Voyez mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, pag. 503.

Vers 496.

Si l'on emploie *حب* comme verbe de louange, sans y ajouter *ذا*, il est d'usage de le prononcer *حَبَّ*.

Vers 497 à 502.

On ne peut former l'adjectif *افعل* employé dans le sens de *comparaison avec préférence* *تفضيل*, que des mêmes verbes qui peuvent donner naissance à des verbes d'admiration; si la forme du verbe ne permet pas d'en dériver un adjectif de *préférence*, on y supplée par le même moyen qui a été indiqué en traitant des verbes admiratifs.

Si l'adjectif de *préférence* n'est point déterminé, soit par l'article *ال*, soit par un complément d'annexion déterminé ( c'est ce que signifie *أن جرد* ), il doit être suivi

de la préposition *من*, ou exprimée ou sous-entendue, comme elle l'est dans cet exemple : *والآخرة خير وأبقى*, dont le sens est *وأبقى من الدنيا*.

Quand l'adjectif de préférence n'a qu'un complément d'annexion indéterminé, ou que, étant employé hors de toute annexion, il n'a point l'article *ال*, il doit toujours rester au singulier masculin : s'il a l'article, il doit *concorder en genre et en nombre* (c'est ce qu'exprime le mot *طَبَق*) avec le nom qu'il qualifie. S'il est en rapport d'annexion avec un nom déterminé, on peut le faire concorder ou non avec le nom auquel il se rapporte; ainsi l'on peut dire, *أحسن النساء* ou *هي أحسن النساء*; et de même, *أقرب الناس إليك*, ou bien, *ها أقربا الناس إليك*. Toutefois, il faut observer que cette règle n'a d'application, que quand l'adjectif de la forme *أفعل* est employé effectivement comme exprimant une idée de préférence, et supposant après lui la présence de la préposition *من*, c'est-à-dire un objet de comparaison avec l'idée d'infériorité. Car, suivant les grammairiens arabes, cet adjectif est souvent employé sans complément, avec abstraction de toute idée de comparaison, comme quand on dit, *الله أكبر* et *الله أعم*; ou avec un complément d'annexion, mais sans que la chose *préférée* fasse partie des choses ou des personnes exprimées par ce complément; dans ces deux cas, l'adjectif doit concorder avec le nom qu'il qualifie. Je vais transcrire ici ce que dit Aschmouni sur ces mots *فهو طبق ما به قرن*; voici son commentaire qui fera mieux comprendre ce dont il s'agit :

وجهها واحدا كقولهم الناقص والاشج أعدلا بنى مروان أي



عادلاهم ونحو محمد صلعم افضل قريش اى افضل الناس من  
بنى قريش وازافة هذين النوعين لجرد التخصيص ولذلك  
جازت اضافة افعال فيها الى ما ليس هو بعضه بخلاف المنوى  
فيه معنى من فانه لا يكون الا بعض ما اضيف اليه فلذلك  
يجوز يوسف احسن اخوته ان قصد الاحسن من بينهم او  
قصد حسنهم ويمتنع ان قصد احسن منهم

Hariri a très-bien observé, dans le *درّة الغواص*, que  
cette expression يوسف احسن اخوته renferme une ab-  
surdité. Voyez à ce sujet mon *Anthol. grammat. ar.* p. 64.

Vers 504.

Il en seroit de même si l'on disoit, من غلام من انت , اكدب  
من , le mot qui sert à interroger étant séparé de من  
par l'antécédent d'un rapport d'annexion.

L'inversion dont il s'agit a lieu aussi quelquefois dans  
les propositions qui énoncent un jugement de l'esprit et  
non une interrogation, comme dans ce vers :

وقالت لنا اهلا وسهلا وزودت

جنى النخل بل ما زودت منه اطيب

« Elle nous a dit : Soyez les bien venus, et elle nous  
« a offert pour notre provision des fruits du palmier ;  
« bien plus, elle nous a donné quelque chose de meil-  
« leur encore que cela. »

Vers 505 et 506.

Il est rare que l'adjectif de préférence régisse un nom



mis au nominatif, comme faisant la fonction d'agent, par exemple, qu'on s'exprime ainsi : رايٓت رجلا احسٓى منه : *أبوٓه*. La raison en est que cette sorte d'adjectif participe beaucoup moins à la syntaxe propre aux verbes, que les adjectifs verbaux et ceux qui leur sont assimilés. Toutefois, quand on peut *substituer à l'adjectif de préférence un verbe* (c'est ce que signifient les mots متى *عاقب فعلا*), l'adjectif alors peut régir au nominatif un nom faisant fonction d'agent. Ebn-Malec en donne un exemple, mais sans développer les conditions qui sont requises pour légitimer cette manière de s'exprimer. On peut voir ces conditions exposées dans ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> éd. t. II, p. 308 et suiv.

Dans l'exemple donné par Ebn-Malec, c'est Abou-beer qu'il faut entendre par الصديق.

Vers 507 à 509.

L'adjectif complète le nom qui le précède, en lui adjoignant soit une *qualité qui lui appartient* بوسمه, comme مررتُ برجلٍ بحيل, soit une *qualité qui appartient à une personne ou à une chose qui se rattache à ce nom* ما به, أو رسم ما به, comme مررتُ برجلٍ كريمٍ أبوه, اعتلق.

Quelques grammairiens prétendent que le nom déterminé par l'article ال peut s'adjoindre à un qualificatif indéterminé, mais seulement quand l'article est employé pour exprimer *l'espèce entière* للجنس. Mais les exemples qu'on donne de cette exception, ne s'appliquent guère qu'à des *propositions qualificatives* صفة, comme dans cette phrase : ولقد أمرتُ على اللبم يسبني, où il semble y avoir

ellipse de l'adjectif conjonctif الذي : D'ailleurs, on peut admettre une autre analyse, et considérer ces propositions comme faisant fonction de *terme circonstanciel d'état* حال . Voyez, sur la distinction de ces deux genres de proposition, ma *Gramm. ar.* 2<sup>e</sup> éd. t. II, p. 388.

Vers 510.

Par لدی التوحيد والتذكير او سواهما, il faut entendre le *singulier*, le *duel*, le *pluriel*, le *masculin* et le *féminin*.

Vers 511.

Au lieu de مشتقّ l'auteur auroit dû dire بوصف, et il auroit pu ajouter او باسم متضمن معنى الوصف : car il y a des mots *dérivés du verbe مشتقّ*, qui ne peuvent jamais servir de نعت . Par منتسب il faut entendre les adjectifs patronymiques et autres, appelés اسم منسوب .

Vers 512.

Ce vers signifie que la proposition qui fait fonction d'*épithète* نعت, est assujettie aux mêmes règles qu'on doit observer dans celle qui fait fonction d'*énonciatif* خبر . Les mots ما اعطيته و هي خبر ما اعطيته خبرا signifient اذا كانت خبرا .

Vers 513.

Il y a cependant une différence essentielle entre la proposition servant d'*énonciatif* et celle qui sert d'*adjectif* : c'est que la première peut être ou *énonciative d'un fait* اخبارية, ou *énonçant un désir* طلبية, c'est-à-dire exprimant un ordre, une défense, un vœu, ou une in-

terrogation, tandis que la seconde ne peut être qu'énonciative. Et s'il se trouve des exemples qui semblent contredire cette règle, il faut les ramener à l'analogie, en supposant qu'il y a ellipse du verbe *il a été dit*. C'est ce qu'on voit dans ce vers :

حتى اذا جنّ الظلام واختلط

جاء بمذوق هل رأيت الذئب قط

Le sens est *جاء بمذوق يقال فيه هل رأيت الخ*.

« Jusqu'à ce que les ténèbres ayant couvert la terre, « et l'obscurité étant devenue profonde, ils ont apporté « du lait mêlé d'eau : Avez-vous jamais vu le loup ? (c'est- « à-dire, *du lait dont la couleur qui est d'un blanc sale et ti- « rant sur le noir, rappelle à ceux qui le voient l'idée du loup, « et fait que l'un d'eux demande à son camarade s'il n'a pas « vu le loup.*) »

Vers 515.

Si le nom qualifié est au *duel* ou au *pluriel* (c'est ce que signifie *غير واحد*), ou si le qualificatif s'applique en commun aux personnes ou aux choses *المنعوت*, le qualificatif doit être mis au *duel* ou au *pluriel*. Si, au contraire, chacune des personnes ou des choses a une qualité différente, les qualificatifs doivent être en concordance de nombre avec les objets qu'ils qualifient, et être joints ensemble par la conjonction, comme dans cet exemple : *لقيت ثلاثة تجار مسلمين* : *j'ai rencontré trois marchands, deux musulmans, et un chrétien.*

Vers 516.

Il peut arriver que le qualificatif soit commun à deux



noms régis par des antécédens identiques pour le sens, et exerçant le même genre d'influence grammaticale; en ce cas, on peut exprimer le qualificatif une seule fois, en le mettant au duel ou au pluriel, suivant le nombre des personnes ou des choses qualifiées. Ex. :

عَمْرُو الْعَاقِلَانِ وَزَيْدٌ وَتَقَدَّمَ إِلَيَّ عَمْرُو الْعَاقِلَانِ  
*venit ad me Zeïdus, et accessit ad me Amrus, (ambo) cordati.*

La construction du vers 516 étant un peu embarrassée, je crois à propos de transcrire l'analyse grammaticale qu'en donne un commentateur dont j'ignore le nom; la voici :

يعنى انك اذا ذكرت ممنوعتين معمولين لعاملين متكدين في  
 المعنى والعمل اتبعت النعت للمنعوت في اعرابه فتقول ذهب  
 زيد وذهب عمرو العاقلان فان العاملين متكدان في المعنى  
 ومعنى قوله اتبع اجز الاتباع لا ان الاتباع واجب لانه يجوز  
 فيه القطع وفهم منه جواز الاتباع اذا كان العامل فيهما  
 واحدا نحو ذهب زيد وعمرو العاقلان وهو من باب اخرى  
 وفهم منه ايضا ان العاملين اذا اختلفا معنى لم يجز  
 الاتباع ونعت مفعول مقدم باتبع وهو مصدر مضان الى  
 المفعول وهو على حدن مضان بين معمولي ووحيدي  
 والتقدير نعت معمولي عاملين وحيدي فوحيدي نعت  
 لعاملين ومعنى يجوز باضافة وحيدي وعمل معطون على  
 معنى وبغير متعلق باتبع



## Vers 517 à 519.

Quand un seul nom a plusieurs qualificatifs, s'ils sont tous nécessaires à la désignation précise de l'objet qualifié, ils doivent tous concorder avec le nom qu'ils qualifient; si, au contraire, l'objet qualifié est suffisamment désigné par le nom, ou par le nom et par une partie seulement des qualificatifs, ceux qui ne sont point nécessaires pour désigner l'objet qualifié, peuvent concorder ou ne pas concorder avec le nom. Si l'on n'observe pas la concordance, on les met soit au nominatif, en sous-entendant un inchoatif, comme هو, هي; soit à l'accusatif, en sous-entendant un antécédent qui exige ce cas ناصبا, comme اعنى je veux dire : cet antécédent ne doit jamais être exprimé.

Au vers 518; le mot معلنا me paroît signifier, déclarant ainsi ouvertement que, sans ces épithètes ou une partie d'entre elles, l'objet exprimé par le nom qu'elles qualifient المنعوت, est suffisamment déterminé معين.

## Vers 520.

Voyez, au sujet de l'ellipse du nom qualifié, ma Grammaire arabe, 2<sup>e</sup> éd. tome II, pag. 279 et 452. Quant à l'ellipse du qualificatif, les exemples qu'on en donne ne me paroissent point satisfaisans, et c'est pour cela que je n'en ai rien dit dans ma Grammaire.

## Vers 522.

Les mots تكن متبعا ne sont là que pour finir le vers : ils signifient, tu te conformeras (à la règle).

## Vers 523.

La règle donnée par les grammairiens et qu'Ebn-Malec indique par les mots *في الشمول*, c'est qu'on ne doit faire usage de ces corroboratifs, que quand leur antécédent *مؤكد* ou *متبوع* se composant de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, on pourroit supposer qu'on n'entend parler que d'une partie de ces personnes ou de ces choses : c'est pour prévenir cette interprétation erronée, qu'on ajoute *كل*, *جميع*, etc. avec un pronom affixe qui se rapporte à l'antécédent du corroboratif. Ainsi l'on dit *الجيش جميعه*, et *القبيلة كلها*, pour prévenir l'erreur de ceux qui croiroient qu'en disant *الجيش* et *القبيلة*, on n'entend parler que d'une partie de l'armée ou de la tribu. Il est difficile d'appliquer cela au duel, quoique les grammairiens prétendent que quand on dit *الزيدان كلاهما*, c'est pour que personne ne s' imagine qu'on veut dire *واحد من الزيدين*, ce qui pourroit, disent-ils, arriver si l'on se contentoit de dire *الزيدان*.

## Vers 524.

L'auteur veut dire qu'on emploie aussi *عامّة*, comme corroboratif, dans le même sens que *كل* et *جميع*.

Quant à ces mots *مثل النافلة*, on les explique de deux manières. Les commentateurs, en général, entendent par là que ce corroboratif est comme *de surrogation* *زائد*, la plupart des grammairiens ne l'ayant pas compris au nombre des corroboratifs de cette catégorie, et je pense que c'est effectivement là ce qu'a voulu

dire notre auteur. Suivant une interprétation plus subtile, il a voulu dire que quoique le mot *عامّة* ait la terminaison *ة* qui caractérise le féminin, il peut avoir pour antécédent un nom masculin, et qu'on dit aussi bien *الجيش عامته*, que *القبيلة عامتها* : en conséquence, il le compare au mot *نافلة* qui, bien qu'il ait le caractère distinctif du féminin, est joint au nom masculin *يعقوب* dans ce passage de l'Alcoran (sur. 21, v. 72) : *وهبنا له : نافلة* *اشحق ويعقوب نافلة*. Voyez, sur le mot *نافلة*, le commentaire arabe sur le poème *بانت سعاد* de Caab, fils de Zoheïr, vers 39, tant dans les éditions de Lette et de M. Freytag, que dans celle de Calcutta.

Vers 527.

Les noms indéterminés qui peuvent recevoir des corroboratifs, suivant Ebn-Malec, et contre le sentiment de l'école de Basra, sont, ainsi que le disent les commentateurs, ceux qui expriment un espace de temps, comme *سنة* *une année*, *شهر* *un mois*.

Vers 528.

L'auteur veut dire que quand l'antécédent est du duel, il n'y a point d'autre corroboratif usité pour exprimer la totalité, que *كلا* pour le masculin et *كلتا* pour le féminin; et qu'on ne peut pas employer pour le masculin *اجمعان*, et pour le féminin *جمعان*, quoiqu'on se serve au pluriel masculin de *اجمعون*, et au féminin de *جمع*.

Vers 529 et 530.

Le pronom affixe représentant le nominatif *ذا الرفع*,



c'est-à-dire le pronom compris dans une forme verbale, peut recevoir des corroboratifs; mais s'il s'agit de *نفس* ou *عبي*, il faut interposer le pronom isolé entre le pronom affixe et le corroboratif. On dira donc : *جئتم انتم انفسكم*, et l'on ne pourra pas dire : *جئتم انفسكم*. En tout autre cas, *cette condition القيد*, c'est-à-dire, l'interposition du pronom isolé, n'est ni exigée, ni interdite.

Vers 535.

L'exception faite ici en faveur des particules qui expriment une réponse à une question, comme *نعم* et *بلى*, n'est point proprement une exception, la valeur de ces mots étant tout-à-fait différente de celle des prépositions et des conjonctions. Mais ceci tient à ce que les grammairiens arabes ont compris à tort dans la même catégorie, les adverbes, les prépositions et les conjonctions.

Vers 535.

Je dois rappeler ici que le mot *conjonction* ne répond que d'une manière très-imparfaite à ce que les grammairiens arabes entendent par *عطف*, et surtout à cette espèce de *عطف* qu'ils distinguent par la dénomination de *عطف بيان*. Comme les personnes auxquelles cet ouvrage-ci est destiné doivent être déjà initiées au système des grammairiens arabes, je crois inutile de développer ici le sens de ces expressions techniques, et il me suffira de renvoyer le lecteur à mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 274, et à ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> éd. t. II, p. 292, 526, 529 et 530.



Vers 538.

Notre auteur remarque que les deux mots qui sont dans le rapport appelé *عطف بيان*, peuvent être tous deux indéterminés, comme ils peuvent être tous deux déterminés; il fait cette observation, parce que quelques grammairiens ont prétendu que ce genre de rapport n'a jamais lieu entre deux noms indéterminés.

Vers 539 et 540.

Le caractère essentiel du rapport nommé *بدل* dont il sera question dans peu, c'est qu'on puisse supposer que le même antécédent qui régit le *premier terme du rapport de permutation منه المبدل* est répété devant le second terme ou *permutatif المبدل*. Cette même condition s'applique au rapport nommé *عطف بيان*, excepté dans deux circonstances. La première, que notre auteur indique par l'exemple *يا غلام يعمرأ*, a lieu dans le compellatif, toutes les fois que le second terme du rapport ne se trouve pas au même cas que le premier, ou que, s'il est au même cas, il y est à raison d'une autre cause, par exemple, quand on dit, *يا اخانا زيداً* : car si l'on eût répété *يا*, il auroit fallu dire *يا زيد*. Il en est de même dans ce vers :

يا أخويننا عبد شمس ونوفلاً  
أعيدكم بالله أن تحدثا حرباً

« O vous, nos deux frères, Abd-schems et Naufel, je prie Dieu qu'il vous préserve de susciter une guerre. »  
Le mot *نوفلاً* est nécessairement ici en rapport de

عطف بيان, et ne sauroit être en rapport de بدل, parce que si l'on eût répété يا, il auroit fallu dire يا نُوْفَلٌ.

La seconde circonstance est indiquée par un exemple que l'auteur, gêné par la mesure, n'a pas pu rapporter textuellement, mais qui est pris du vers suivant :

اَنَا ابْنُ النَّارِكِ الْبَكْرِيِّ بِشْرٍ عَلَيْهِ الطَّيْرُ تَرَقَّبَهُ وَقَوَعَا.

« Je suis le fils de l'homme qui a laissé le descendant de Becr, Bischr, en un tel état que les oiseaux (de proie) épioient le moment de se jeter sur lui pour le dévorer. »

Dans ce vers, بِشْرٍ ne peut pas être بدل de الْبَكْرِيِّ, et est nécessairement en rapport de عطف بيان, parce qu'on ne pourroit pas dire النَّارِكِ بِشْرٍ, attendu que les adjectifs verbaux, étant au singulier et ayant l'article ال, ne peuvent pas prendre pour complément, quand ils sont mis en rapport d'annexion, un nom déterminé autrement que par l'article ال. Voyez à ce sujet ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édition, t. II, p. 183.

Vers 541.

Le sens est : ce qu'on nomme عطف نسق, c'est un appositif (تابع c'est-à-dire تالٍ) joint par le moyen d'une particule qui produit l'apposition بحرف متبع. L'auteur fait ensuite l'énumération des particules comprises dans cette catégorie.

Vers 542.

Les particules comprises dans ce vers sont conjonctives مطلقا, c'est-à-dire tout-à-fait sans restriction, parce

qu'elles sont telles *sous le rapport du sens, comme sous celui de l'influence grammaticale* لفظًا ومعنى.

Vers 545.

Ce vers-ci contient l'énumération des particules qui ne sont conjonctives que sous le seul point de vue de l'influence grammaticale لفظًا.

L'exemple signifie : *il n'a paru aucun homme, mais (seulement) un jeune faon.*

Vers 545.

C'est de la conjonction و, à l'exclusion de ف et de ثم, qu'il faut faire usage, toutes les fois que l'action exprimée par le verbe actif, ou bien la manière d'être ou l'impression exprimée par le verbe passif, exigent le concours des divers sujets ou objets liés par la conjonction, comme تضارب زيد وعمرو, et اصطف هذا وابنى. Car, comme le dit un commentateur :

لو قلت هذا فابنى او ثم ابنى لم يجز لان الفاء و ثم للترتيب  
وهو ينافى الاشتراك في الفاعلية والمفعولية معًا اذا تأملت

Vers 547.

Le sens de ce vers est que si à une proposition conjonctive صلة on joint, par une conjonction, une autre proposition qui ne pourroit pas être conjonctive, parce qu'elle ne qualifie pas l'objet qualifié par celle qui précède, il faut alors faire usage de la particule conjonctive ف, à l'exclusion de و et de ثم. Ainsi il faut dire, الذى يطير فيغضب زيد الذباب, et non pas ويغضب ou

ثم يغضب : ce qui vole, et Zeïd se met en colère, ce sont les mouches. Dans cet exemple, يطير est صلة, et a pour antécédent conjonctif موصول, le mot الذى ; mais يغضب زيد ne peut pas évidemment faire la fonction de صلة par rapport à الذى. La particule ن dans ce cas exprime une idée de causalité سببية, c'est-à-dire une liaison entre un effet et sa cause.

Vers 548.

D'après la définition exacte de ce qu'on entend par عطف, il est évident que حتى n'est particule conjonctive, tant sous le rapport du sens que sous celui de l'influence grammaticale, qu'aux conditions exprimées dans ce vers, c'est-à-dire lorsque le mot conjoint معطوف par حتى, exprime le terme غاية de l'antécédent (غاية الذى تلا, c'est-à-dire هو الذى تلاه), terme qui est compris dans l'antécédent et est une partie de l'antécédent : بعض المعطوف عليه : alors حتى signifie jusqu'à et y compris. Exemple : اكلت السمكة حتى رأسه j'ai mangé le poisson jusqu'à la tête inclusivement.

Quelquefois il semble qu'on s'écarte de cette règle; c'est ce qui a lieu si l'on dit : اخذت المأل حتى الكلاب : j'ai pris les bestiaux jusqu'aux chiens inclusivement; mais c'est que mentalement on réunit les deux objets dans une catégorie commune, en sorte que le sens est, j'ai pris tous les animaux, non-seulement les bestiaux, mais même les chiens.

Vers 549 à 551.

Ce qu'on appelle همزة التسوية, c'est le hamza, c'est-



à-dire, la particule <sup>أ</sup>, qui a lieu dans ces exemples :

سَوَاءٌ عَلَيْهِمْ أَعَذَّرْتَهُمْ أَمْ لَمْ تَنْذِرْهُمْ

« C'est une chose égale pour eux, soit que tu les aies  
« avertis, ou que tu ne les aies pas avertis. »

وَلَسْتُ أَبَا بَعْدَ فَقْدِي مَا كَلَّا أَمْوَتِي نَأَى أَمْ هُوَ الْآنَ وَإِنِّعُ

« Et je ne me mets aucunement en peine, après la  
« perte que j'ai faite de Malec, si ma mort est éloignée,  
« ou si elle doit arriver tout à l'heure. »

Quant au *hamza* qui tient lieu de <sup>أى</sup>, c'est celui qui se trouve dans l'exemple suivant : *أزید عندك أم عمرو* est-ce Zeïd qui est chez toi, ou Amrou? car le sens est *أيهما* lequel des deux? Il en est de même dans cet autre exemple : *إن أدري أقریب أم بعید ما توعدون* je ne sais pas si la chose dont vous êtes menacés, est proche ou éloignée.

La particule <sup>أم</sup> dans ce cas se nomme *متصلة*, c'est-à-dire unie à la particule <sup>أ</sup>, et aussi *مُعَادِلَةٌ*, c'est-à-dire étant en équilibre avec cette même particule.

Quand la particule <sup>أم</sup> n'est point précédée de la particule <sup>أ</sup> interrogative ou dubitative (c'est ce que signifient ces mots *ان تك مما قیدت به خلت*), on la nomme *المنقطعة* <sup>أم</sup> isolée, et alors elle est le plus souvent synonyme de *بل*, comme dans cet exemple : *لا ريب فيه* : *من رب العالمين أم يقولون افتراه* il n'y a point de doute en ce livre (qui vient) du Seigneur des siècles; mais ils disent, c'est (Mahomet) qui l'a inventé. Le sens de cette particule se désigne alors par le mot *أضراب*, qui signifie abandonner

ce qu'on disoit et y renoncer, pour exprimer une pensée ou contraire ou différente.

Quelquefois cette particule réunit cette valeur nommée *اضراب*, avec l'interrogation, comme dans les exemples suivans :

الهم ارجل يمشون بها ام لهم ايدي يبطشون بها

« Ont-ils des pieds avec lesquels ils puissent marcher ?  
« ou plutôt ont-ils des mains, au moyen desquelles ils  
« puissent agir avec force ? » »

وليت سَلِيمِي فِي الْمَنَامِ ضَجِيعَتِي هُنَالِكَ بَلْ فِي الْجَنَّةِ ام جَهَنَّمَ

« Plût à Dieu que Soleïma partageât ma couche, du-  
« rant mon sommeil, ici, ou bien dans le paradis, ou  
« dans l'enfer ! »

Il ne faut pas s'imaginer que dans cet exemple la particule *ام* soit *متصلة*; elle est *منقطعة*, parce qu'elle joint deux propositions qui existent indépendamment l'une de l'autre, et que quand elle est *متصلة*, elle ne doit unir que *deux parties isolées* مفردان d'une même proposition. Pour appliquer cette distinction à notre dernier exemple, il faut supposer qu'il y a des ellipses, et que le poète a voulu dire: *بل انا في الجنة ام انا في جهنم* que dis-je (ici)? non pas seulement ici, mais même fussé-je dans le paradis; (que dis-je dans le paradis?) fussé-je même dans l'enfer.

Il faut toutefois reconnoître qu'il y a un peu de subtilité dans ces distinctions.

Vers 552 et 553.

La conjonction *او* sert à exprimer : 1° un choix, comme, prends pour femme Zeïnab ou Ayéscha; 2° le choix, mais

avec liberté de réunir les divers objets joints par la conjonction, comme, *prends pour ami Hasan ou Hoseïn*; 3° le partage ou la division, comme, *tout mot est verbe, ou nom, ou particule*; 4° l'alternative avec indétermination, comme, *moi, ou toi, nous sommes dans la droite voie ou dans un sentier égaré*; 5° le doute, comme, *c'est Zeïd ou Amrou qui est mort*. La différence qu'il y a entre ces deux derniers usages de la conjonction **أو**, c'est qu'on entend par **أبهم** une alternative qui ne suppose aucun doute de la part de celui qui parle, et où le doute n'existe que dans l'esprit de celui à qui on adresse la parole, tandis qu'on entend par **شك** une alternative où le doute existe pour la personne qui parle.

Quant à l'usage de la conjonction **أو**, comme exprimant la substitution d'une nouvelle idée à une autre idée qu'on avoit énoncée précédemment, et qu'on désavoue (c'est ce qu'on entend par **اضراب**), les exemples qu'on en donne me paroissent peu concluans.

Par le mot **نُسيب**, il faut entendre **نسب الى العرب**.

L'auteur ajouté qu'on emploie quelquefois **أو** au lieu de la conjonction **و**, mais seulement quand cela ne peut pas nuire à la clarté du discours.

Vers 555.

On doit comprendre, quoique l'auteur ne le dise pas, que la particule **لاكن** ne vient jamais après une *proposition affirmative* **ايجاب**.

Quant à l'adverbe négatif **لا** considéré sous le point de vue de **حرف العطف**, il peut être employé après un com-

pellatif, comme *يا زيد لا عمرو*; ou après un commandement, comme *اضرب عمراً لا زيداً*; ou enfin, après une proposition affirmative, comme *مات ابرهيمٌ لا محمدٌ*.

Vers 556 et 557.

Par *مَعكُوبِيٌّ لَكن*, c'est-à-dire *النفي* et *النهى*.

La conjonction *بل* s'emploie aussi après l'énonciatif d'une proposition affirmative *بعد خبر الموجبة*, et après un commandement. Dans ces deux derniers cas, la particule *بل* transporte au mot qui la suit l'action ou la qualité qui avoit été affirmée de la personne ou de la chose qui la précède, comme : *جاء زيد بل عمرو* *Zeïd est venu, NON, c'est Amrou (qui est venu)*. C'est là ce qu'exprime le mot *اضراب*, comme je l'ai déjà dit.

Dans le vers 557, *الجلى*, épithète de *الامر*, n'est là que pour la mesure et la rime.

Vers 558.

En conséquence de cette règle, on ne peut pas dire régulièrement : *ذهبت واخوك*; il faut dire : *انت ذهبت واخوك* *abiisti tu et frater tuus*.

Vers 559.

Il est bon de donner un exemple de ce que dit ici Ebn-Malec, qu'on peut joindre, par une conjonction, un nom avec un pronom précédent renfermé dans un verbe, *en interposant*, entre le pronom et le nom, *quelque chose* *بفواصل ما*, autre qu'un pronom isolé.

C'est ainsi, par exemple, qu'on lit dans l'Alcoran :



جَنّاتِ عَدْنٍ يَدْخُلُونَهَا وَمِنْ صَلْحٍ مِنْ آبَائِهِمْ ; car ici le pronom renfermé dans يَدْخُلُونَ, n'est séparé du mot مِنْ qui est الضمير المتصل, que par هَا, complément du verbe يَدْخُلُونَ.

Dans cet autre exemple, مَا اشْرَكْنَا وَلَا آبَاؤُنَا, c'est لَا, placé entre la conjonction et le mot conjoint المعطوف, qui sert de séparation فاصل.

Au lieu de صَعْنَهُ اعْتَقَدَ, on peut prononcer صَعْنَهُ اعْتَقِدْ, en mettant le verbe au passif.

Vers 560 et 561.

Sauf les exceptions qui se rencontrent dans les poètes, et même dans l'Alcoran (c'est ce livre que l'auteur entend par النثر الصحيح), il faut dire, dans le cas dont il s'agit, en répétant l'antécédent : مررت بزيد وبأخيه : *transivi propè Zeïdum, et propè fratrem ejus*; et : هذا ما كان *hoc est quod factum est inter me et inter illum*.

Vers 562 et 563.

Les ellipses dont parle ici Ebn-Malec, n'appartiennent point proprement à la grammaire.

Voici un exemple de l'ellipse de وَ et de la proposition qui devoit suivre la conjonction : Dieu dit à Moïse : *Frappe avec ta verge la mer, et elle s'entr'ouvrit*. Le sens est, *et il frappa la mer, et elle s'entr'ouvrit*.

Exemple de l'ellipse de وَ et de ce qui devoit suivre la conjonction : . . . *des hauts-de-chausse qui vous préserveront de la chaleur*. Il y a ellipse de *et du froid*.

Une ellipse particulière à la conjonction وَ, c'est celle qui a lieu quand on dit, *je lui ai donné à manger du pain*

et de l'eau, au lieu de *et je lui ai donné à boire de l'eau.*

Quant à cette dernière nature d'ellipse d'un *antécédent* عامل, dont on conserve le régime ou complément معموله, il est bon, je pense, de rapporter ce qu'en dit un commentateur :

يعنى ان الواو انفردت من بين سائر حروف العطف بانه يعطف بها عامل مزال اى محذوف بقى معموله وذلك كقوله علفتها تبنا وماء باردا حتى شئت همالة عينها فتبنا معمول ثان بعلفتها والواو التى بعدها عاطفة لعامل محذوف تقديره وسقيتها وهو عامل فيما باشرته الواو فى اللفظ وهو ماء فالعامل المزال هو سقيتها والمعمول الباقى هو ماء وقوله دفعنا لوهم اتقى يعنى ان جحد مثل هذا على حذف العامل انما هو لدفع ما ينتقى من كون ماء معطوفا على تبنا اذ لا يصح لعدم اشتراكه معه فى العامل ومن كونه مفعولا معه لان المعية متعذرة فيه .

Il est évident en effet que, d'après le sens que les grammairiens arabes attachent à la dénomination عطف, le mot ماء ne peut pas être *تبنًا على معطون*, puisqu'il ne peut pas être le régime du verbe *علفت*, qui ne se dit que du fourrage; et que d'ailleurs on ne peut point supposer que la conjonction *و*, dans *وماء*, a le sens de *مع avec*, attendu qu'on ne donne pas aux animaux le fourrage et l'eau en même temps, ou mêlés ensemble. C'est donc le verbe *سقيت* sous-entendu, qui est *joint par la conjonction* avec *علفت*, ou, pour m'exprimer en termes techniques, qui est *علفت على معطون*.

Il en est de même dans cet exemple tiré de l'Alcoran :  
 اسكن انت وزوجك الجنة , où il y a une ellipse, le sens  
 étant اسكن انت ولتسكن زوجك الجنة ; car زوجك ne peut  
 pas être régi au nominatif par le verbe اسكن , les im-  
 pératifs n'ayant jamais pour sujet ou agent que des  
 pronoms de la seconde personne.

Vers 564.

L'ellipse du *terme antécédent de la conjonction المعطوف*  
 عليه a lieu dans divers cas, par exemple, si, répondant à  
 une personne qui vous dit : *n'avez-vous point frappé Zeïd?*  
 vous vous exprimez ainsi : *بلى وعمراً* oui-da et *Amrou* : le  
 sens est, *بلى ضربته وعمراً*. Une pareille ellipse n'est per-  
 mise que parce que le *معطوف عليه* est connu.

Vers 564 et 565.

En général, pour que deux verbes puissent être joints  
 par une *conjonction حرف عطف*, il faut qu'ils soient au  
 même temps. Il y a un grand nombre d'exemples con-  
 traire à cette règle dans l'Alcoran, mais c'est d'ordinaire  
 quand il s'agit de l'action de Dieu : et alors, quoique  
 les verbes, grammaticalement parlant, soient de temps  
 différents, il n'y a pas dans la vérité différence de temps.

Un exemple fera comprendre ce que signifie le dernier  
 vers. On lit dans l'Alcoran : *المصدقين والمصدقات واقرضوا*  
*الله قرضاً حسناً* les croyans, les croyantes et ils ont prêté à  
 Dieu, etc., c'est-à-dire, ceux et celles qui croient à la  
 vérité de la révélation et qui ont prêté, etc.

On voit ici des adjectifs verbaux auxquels est joint,  
 par la conjonction و, un verbe au prétérit.



Vers 566 à 568.

Ebn-Malec voulant définir l'espèce de تابع à laquelle on donne le nom de بَدَل , lui donne pour caractères 1° d'être مقصود بالحكم , c'est-à-dire d'exprimer précisément l'objet même qu'on a eu l'intention d'énoncer, et sur lequel tombe le jugement porté par la personne qui parle; 2° d'être jointe immédiatement au متبوع , sans l'intervention d'aucune conjonction بلا واسطة . Par le premier caractère il distingue le بدل des autres espèces de تابع , qui sont désignées sous les noms de نعت , توكيد et عطف , puisque, dans ces trois espèces-là, on a pour objet de compléter, par quelque idée accessoire, la notion du متبوع; par le second caractère il exclut du genre nommé بدل , les conjonctifs معطوف joints à leur antécédent المعطوف عليه par بل ou لكن , qui à la vérité sont مقصود بالحكم , mais ne sont joints que par l'intervention d'une particule بواسطة .

Il dit ensuite que le بدل se rencontre يلقي sous quatre aspects différens: 1° énonçant tout-à-fait le même objet que son antécédent مطابقا , comme جاءني زيد اخوك ; 2° déterminant une partie spéciale de l'antécédent بعضًا , comme اكلت الرغيف نصفه ; 3° appliquant le jugement porté, à l'une des idées comprises dans l'antécédent اشتمالًا , comme اعجبني زيد حسنه , ou à un objet qui rappelle une idée liée à celle de l'antécédent, comme اعجبني زيد ثوبه ; 4° comme écartant l'idée énoncée pour y en substituer une autre, ce qui peut avoir lieu de deux manières: d'abord, sans nier ni rétracter le jugement énoncé



relativement à la première idée, mais seulement dans l'intention d'accorder une plus grande importance au même jugement, relativement à l'idée énoncée en second lieu, et cela appartient à ce qu'on appelle اضراب; secondement, dans l'intention de corriger une *erreur* غلطا, et de la remplacer par une expression plus exacte, ce qui entraîne la dénégation du jugement qu'on avoit d'abord énoncé. Exemple du premier cas : ادركنا المشاة الفرسان *nous avons atteint ceux qui fuyoient à pied, les cavaliers, c'est-à-dire atteints par les cavaliers*, بل الفرسان, ce qui signifie, *bien plus, même les cavaliers*. Exemple du second cas : لقيت اسدا ثعلبا *j'ai rencontré un lion, un renard, c'est-à-dire, je me trompe, je veux dire un renard*.

La construction du vers 563 étant embarrassée, je vais transcrire l'analyse qu'en donne un commentateur.

ذا مفعول مقدم باعز ومعنى اعز انسب وللاضراب متعلق باعز وقصدًا منصوب بعصب وفاعل صحب هو البدل المشار اليه بهذا وقصدًا بمعنى مقصود وهو واقع على الأول ويحتمل ان يكون على حذف اى ان صحب البدل ذا قصد وقوله ودون قصد في موضع نصب على الحال والعامل فيه محذون لدلالة الأول عليه اى وان صحب البدل المتبوع حال كونه دون قصد وغلط خبر مبتداء مضمرة على حذف مضاف والتقدير هو بدل غلط وبه سلب صفة ومفعول سلب ضمير عائد على الحكم المفهوم من الكلام وتقدير كلامه وان صحب البدل المتبوع دون قصد فهو بدل غلط سلب به الحكم عن الأول وهو المتبوع

Vers 570 et 571.

Les pronoms affixes de la première et de la seconde personne ضمير الحاضر ne peuvent servir d'antécédent à un permutatif بدل , c'est-à-dire faire les fonctions de المبدل منه , que dans trois cas : 1° si le permutatif est de l'espèce nommée بدل البعض من الكل ; 2° s'il est de l'espèce nommée بدل الاشتغال , à laquelle appartient l'exemple donné par Ebn-Malec ; 3° s'il est de l'espèce nommée بدل الكل من الكل , et que notre auteur a appelée مطابق , mais seulement à la condition que dans ce cas le permutatif développe le contenu de son antécédent المبدل منه , comme dans les exemples suivans : تكون لنا عبداً لأولنا وآخرنا , ذهبتم كبيركم وصغيركم . Les grammairiens ne sont pas cependant d'accord sur cette restriction.

Dans le vers 570 , احاطة est le complément objectif direct به المفعول du verbe جلا ; le sens est : le permutatif qui offre à l'esprit tout ce que comprend son antécédent.

Vers 572.

Par المضمّن الهمزة , renfermant la valeur de <sup>أ</sup> interrogatif, il faut entendre les mots من , ما , كيف , كم , etc. employés pour interroger.

Vers 575.

Le mot يعرّى veut dire من حروف النداء .

Vers 577.

Il faut entendre par المشار له les articles démonstra-

tifs, ou comme disent les grammairiens arabes, *les noms démonstratifs* أسماء الاشارة .

Ebn-Malec observe qu'il y a des grammairiens qui n'admettent point, dans le cas dont il s'agit, la suppression de la particule compellative حرن النداء ; mais il rejette leur opinion, et il engage ses lecteurs à se ranger du côté de leurs adversaires او من ينعنه فانصر عادله .

Vers 578.

Il ne faut point entendre ici par المفرد le singulier ; notre auteur entend par là un nom qui est hors de tout rapport d'annexion غير مضاف . La règle s'applique aussi bien au pluriel, comme يا رجال , qu'au singulier يا رجل .

Vers 579.

La règle donnée dans ce vers peut paroître superflue, puisque dans le cas dont il s'agit, le *dhamma* n'existe que virtuellement ; mais elle trouve son application, lorsqu'on ajoute au nom de la chose appelée تابع المنادى un appositif .

L'auteur par les mots وليجربجرى ذى بناء جردا veut dire qu'il faut appliquer à ces mots qui étoient indéclinables de leur nature, avant de le devenir comme compellatifs, les mêmes règles qu'on applique à ceux qui déclinables de leur nature, ne sont devenus indéclinables qu'accidentellement, à cause qu'ils font la fonction de compellatifs.

Vers 581.

Il faut entendre la seconde partie de ce vers, comme

si l'auteur eût dit *لَمْ يَلِدْ*. C'est à tort que, dans plusieurs manuscrits, on a écrit *ويلى*, comme si ce verbe n'étoit pas dans la dépendance de *لَمْ*.

Je crois convenable, pour mieux faire comprendre la règle que donne ici Ebn-Malec, de copier une partie du commentaire d'Aschmouni. La voici :

معنى البيت أن الضمّ متكتم أى واجب اذا فقد شرط من الشروط المذكورة كما فى نحو يا رجلُ ابنُ عمرو ويا زيدُ الغاضلُ ابنُ عمرو ويا زيدُ الغاضلُ لانتفاء عطية المنادى فى الاولى واتصال الابن به فى الثانية والوصف به فى الثالثة ولم يشترط هذا الكوفيون كقوله وما كعبُ بن مامةُ وابن ارمى بأجودَ منك يا عمر للجواد بفتح عمرو على هذه الثلاثة يصدق صدر البيت ونحو يا زيدُ ابنُ اخينا لعدم اضافة ابن الى علم وهو مراد عجز البيت

Vers 584.

La règle qui résulte de ce vers, c'est qu'on ne doit point faire usage de la particule compellative, quand le nom employé comme compellatif est déterminé par l'article. Il n'y a que deux exceptions à cette règle: la première pour le nom de Dieu, et en ce cas on peut prononcer *يا الله* ou *يا الله*; la seconde pour des noms qui se composeroient d'une proposition complète, par exemple, si un homme s'appeloit المنطلقُ زيدُ.

Par محكى الجملة, il faut entendre un nom propre



formé d'une proposition tout entière, à laquelle on ne fait subir aucun changement.

Vers 585.

Le *مر* de *اللهم* est censé remplacer la particule compellative; c'est ce qu'Ebn-Malec entend par *بالتعويض*. On sait que *القريض* signifie *الشعر* la poésie.

Voici un exemple de la licence poétique dont parle notre auteur :

فيا الغلامان اللذان فرّا ايّاكما ان تكسباناً شراً

« O vous deux, jeunes gens qui avez pris la fuite, « prenez garde à ne point attirer sur nous quelque « malheur ! »

Vers 586 à 588.

Il s'agit ici des règles de syntaxe relatives à la concordance de cas, entre les diverses espèces d'*appositifs* تابع et leurs *antécédens* متبوع, quand les appositifs font avec leurs antécédens la fonction de compellatifs.

Quoique dans le vers 586 l'auteur dise d'une manière générale تابع, comme si la première règle qu'il donne s'appliquoit à toutes les sortes d'appositifs, il faut cependant en excepter ceux qu'on nomme *conjonctif d'ordre* عطف النسق et *permutatif* بدل, comme la suite le prouve évidemment. Quant à ces deux appositifs en particulier, il faut suivre la même règle qu'on suivroit, s'ils étoient indépendans de tout antécédent, c'est-à-dire qu'il faut leur appliquer les règles posées précédemment relativement aux compellatifs, dans les vers 578 et 580. Toutefois il y a ceci à observer pour le *conjonctif d'ordre*

ما نُسِقَ , que s'il a l'article, on peut lui donner pour voyelle finale un *dhamma* ou un *fatha*.

Il résulte de ce qui est dit dans le vers 587, que l'appositif d'un compellatif devenu indéclinable et terminé par un *dhamma*, doit être mis nécessairement à l'accusatif, s'il réunit certaines conditions; il faut, pour cela, 1° qu'il ne soit point de la nature des appositifs appelés عطف نسق et بدل; 2° qu'il soit en rapport d'annexion مضان; 3° qu'il ne soit point affecté de l'article دون ال, quoique d'ailleurs il puisse être déterminé par le mot qui lui sert de complément. Ainsi l'on doit dire يا زَيْدُ الْحَسَنِ الْوَجْهَ ; mais si l'on dit يا زَيْدُ صَاحِبِ الْعِلْمِ , on pourra prononcer الْحَسْنَ ou الْحَسِنَ .

Vers 589 et 590.

Je vais transcrire ici ce que je lis dans un commentaire, et qu'il est plus facile de comprendre dans l'original que dans une traduction. Le voici :

اذا قلت يا أَيُّهَا الرَّجُلُ فَيَّ وَالرَّجُلُ كاسمٍ وَاحِدٍ وَأَيُّ مَنَادِي  
وَالرَّجُلُ تَابِعٌ مُخَصَّصٌ لَهُ مَلَاذِمٌ بِهِ لِأَنَّ أَيًّا مِنْهُمْ لَا يَسْتَعْمَلُ  
بِدُونِ الْمُخَصَّصِ وَكَانَ قَبْلَ النَّدَاءِ يَتَخَصَّصُ بِالْإِضَافَةِ فَعَوِّضُ  
عَنْهَا فِي النَّدَاءِ بِالتَّخْصِيسِ بِالتَّابِعِ فَإِنْ كَانَ مُشْتَقًّا فَهِيَ تَعْت  
نَحْوِ يَا أَيُّهَا الْفَاضِلُ وَإِنْ كَانَ جَامِدًا فَهِيَ عَطْفٌ بَيَانٌ نَحْوِ يَا  
أَيُّهَا الْعِلَامُ وَلِزِمَتْهُ هَاءُ التَّنْبِيهِ تَعْوِيضًا عَمَّا فَاتَهُ مِنَ الْإِضَافَةِ  
وَإِنْ أَرِيدَ بِهِ مَوْنَتٌ أُنْتُ بِالْهَاءِ نَحْوِ يَا أَيُّهَا النَّفْسُ وَلَا تُوصَفُ  
أَيُّ فِي النَّدَاءِ إِلَّا بِمَا فِيهِ الْإِلْفُ وَاللَّامُ وَمِنْهُ قَوْلُهُ تَعَالَى وَقَالُوا

يا أيها الذى نزل عليه الذكر وباسم الاشارة نحو يا أيهاذا  
اقبل قال الشاعر

الا أيهذا الباعُ الوجدُ نفسه  
لأمر تحته عن يديه المقادرُ

« O toi qui laisses consumer ton âme par une vio-  
« lente passion pour un objet que les destinées ont  
« éloigné de tes mains. »

Le commentateur ajoute encore, après avoir cité  
ce vers du poëte Dhoulromma :

ولا توصف أى بغير ذلك واليه الاشارة بقوله ووصف أى بسوى  
هذا يرد ومتى كانت صفة أى معربة لم تكن الا مرفوعة  
لانها هي المنادى فى الحقيقة وأما بىء معها باى توصلأ الى  
نداء ما فيه الالف واللام واجاز المازنى والزجاج نصب  
صفة أى قياساً على صفة غيره من المناديات المضمومة  
ويجوز ان توصف صفة أى الا أنه لا تكون الا مرفوعة مفردة  
كانت او مضافة كقول الراجز يا أيها للجاهل ذو التنزى

On lit dans le vers 589, معسوب ou يلزم, et  
ou تلزم : le mot صفة est pour صفة qui fait fonction de  
حال . J'ai préféré lire معسوب et يلزم . L'analyse donne  
alors pour inchoatif أيها , et la proposition tout entière  
بعد معسوب ال بعد صفة يلزم بالرفع  
est pour بعدها , c'est-à-dire venant après أيها .

Le dernier mot du vers 590, يرد, est pour يرد est

*interdit*. Il faut remarquer que l'auteur devoit dire, **وَأَيْهَاذَا وَأَيْهَا الَّذِي**; c'est la mesure du vers qui l'a contraint à supprimer la conjonction **و** devant **أَيْهَا الَّذِي**.

Vers 591.

Il peut se faire que le compellatif soit **ذو اشارة**, comme **يا هذا القائم**, c'est-à-dire qu'on emploie un démonstratif avant le nom de la chose appelée; alors, de deux choses l'une: ou le démonstratif est nécessaire pour que la désignation de l'objet appelé soit complète; ou elle seroit complète quand même on supprimeroit le démonstratif; dans le premier cas, le nom qui désigne la personne appelée est considéré comme **صفة** du **منادى** lequel est le démonstratif, et il faut appliquer à ce nom les mêmes règles qu'on a posées dans le vers 589, relativement au nom qui sert de **صفة** à **أى**; dans le second cas, on ne tient aucun compte du démonstratif, et le nom de la personne appelée se conforme aux règles générales.

Vers 592.

Dans le cas tout particulier dont il s'agit, et où le même nom est répété par forme de pléonasme, on met le second compellatif **سعد** à l'accusatif, conformément à la règle générale, parce qu'il est **مضان** (vers 580): quant au premier **سعد**, si on le met au nominatif, ou plutôt si l'on en fait un mot *indéclinable* en lui donnant pour voyelle finale un *dhamma* **مبنى على الضم**, c'est parce qu'il est **معرف مفرد** (vers 578); si on le met à



l'accusatif, c'est qu'on suppose qu'il régit le complément d'annexion <sup>الأوس</sup>, dont on a fait ellipse.

C'est la mesure du vers qui a forcé l'auteur à dire <sup>ثان</sup> et <sup>أولاً</sup>, au lieu de <sup>الثانِي</sup> et <sup>الأول</sup>. Prononcez comme si l'on eût écrit <sup>سَعَدَ لُوس</sup> et <sup>افْتَحَ أَوْلَا</sup>.

Vers 594.

Les mots <sup>لا مَفْرَّ</sup>, c'est-à-dire <sup>لا مَفْرَّ</sup>, ne sont là que pour la mesure du vers et pour la rime.

Vers 596 à 598.

De même qu'on dit <sup>فُدُ</sup> pour le masculin au lieu de <sup>فِلاَن</sup>, en employant ce mot comme compellatif, on dit aussi au féminin <sup>فُلَّة</sup> pour <sup>فِلاَنَة</sup> : cette contraction n'est point considérée comme un <sup>ترخيم</sup>.

Les mots consacrés uniquement à appeler, tels que <sup>لومان</sup>, <sup>تومان</sup>, <sup>مَلامان</sup>, sont des formes spéciales uniquement *fondées sur l'usage* <sup>سَماعِي</sup>; elles ne doivent point être considérées comme des types *autorisés par l'analogie*, <sup>قِياسِي</sup>, et sur lesquels on puisse à volonté former des mots semblables. Ces mots qui sont rétreints à la fonction de compellatifs, se prennent d'ordinaire en mauvaise part.

Vers 600 et 601.

Ce que veut dire l'auteur, c'est que si l'on appelle quelqu'un au secours, <sup>Zeïd</sup>, par exemple, on peut dire <sup>يا زَيْدَا</sup>, au lieu de <sup>يا لَزَيْدٍ</sup>. On peut dire de même, pour exprimer l'admiration, <sup>يا زَيْدَا</sup> ou <sup>يا لَزَيْدٍ</sup>.

Si l'on dit, *يا لزيدٍ ويا للكريم*, les deux *lam* doivent être prononcés par un *fatha*; mais si l'on ne répète pas *يا*, le second *lam* prend pour voyelle un *kesra*.

Le mot *عاقبت* signifie qu'on a l'*alternative* ou d'employer la particule *ج*, ou de terminer le nom de la personne qu'on appelle par un *élif*, mais qu'on ne doit pas faire usage en même temps de ces deux moyens.

Dans le premier hémistiche du vers 601, *عاقبت ألف* est pour *عاقبتها ألف*, et le pronom affixe *ها* sous-entendu se rapporte à *لام*. Quelques commentateurs préfèrent supposer que *ألف* est pour *ألفا*, et que notre auteur a suivi ici le dialecte des Bénou-Rébia, qui, en cas de *pause* *وقف*, disent *رجلاً* pour *رجل*. On obtiendrait le même sens, si on lisoit *لام* au lieu de *لامر*.

Dans le second hémistiche, *مثله* est l'inchoatif; *اسم* avec son adjectif *ذو تعجب*, est l'énonciatif, et *ألف* est une *proposition qualificative* *صفة* de *تعجب*. C'est ainsi qu'un commentateur analyse ce second hémistiche, et d'après cela, *الف* remplace ici *مالون*, c'est-à-dire un *nom exprimant une idée d'admiration qui est jointe à ce nom*.

Le nom employé avec admiration *المتعجب منه* est assimilé au *compellatif* *منادى*.

ينادى المتعجب منه فيعامل معاملة المستغاث من غير فرق  
ومنى ذلك قول بعضهم يا للتعجب ويا للماء بفتح اللام على معنى  
يا تعجب أخضر فهذا أو أنك

Vers 602 et 603.

Il est dans la nature des choses que le مندوب, c'est-à-dire *l'objet dont on déplore la mort, la perte ou l'absence, soit déterminé, ce qui justifie l'exclusion exprimée dans le vers 602; mais, par la même raison, si en faisant usage d'un conjonctif indéterminé comme مِّن ou مَا, on lui associe des idées qui le déterminent et le spécifient d'une manière précise, on peut alors en faire un مندوب. C'est ce qui arrive dans l'exemple suivant : وامن حفر بئر زمزما, parce qu'il est connu de tout le monde اشتهر, que c'est Abd-almotalleb, fils de Haschem, qui a creusé le puits de Zemzem.*

Vers 604.

Si la dernière lettre du mot, lettre qui devrait être suivie de l'*élif* caractéristique du مندوب (c'est ce que signifie متلوها), est elle-même un *élif*, on retranche celui-ci.

Vers 605.

L'*élif* de ندبة exige la suppression du *tenwin* qui devrait se trouver à la fin du mot auquel il s'attache, soit que ce mot soit le dernier d'une *proposition conjonctive* صلة, comme dans l'exemple وامن حفر بئر زمزما, ou toute autre chose, comme dans ceux-ci : واحمدا, واتابط شرا, etc.

Vers 606.

Par le mot شكل il faut entendre *la voyelle*. Ce que l'auteur dit ici, c'est que, si en supprimant le *dhamma*

ou le *kesra* qui termine le مندوب, et y substituant un *fatha* suivi de l'*élif* de ندبة, le مندوب étoit altéré au point de devenir méconnoissable, il faudroit alors conserver le *dhamma* ou le *kesra*, et substituer à l'*élif* de ندبة la lettre analogue à la voyelle, c'est-à-dire un و si la voyelle étoit un *dhamma*, et un ى si elle étoit un *kesra*.

Vers 608.

Ce vers où il y a inversion de l'inchoatif من et de l'énonciatif قائل, signifie que quand on dit avec l'affixe de la première personne يا عبدى en appelant, on dit dans le cas de complainte واعد يا, en conservant le ى, ou واعد يا, en le supprimant.

Vers 611.

Par ces mots بعد حذى هاء, c'est-à-dire وقره بعد, Ebn-Malec pose pour règle, qu'après avoir supprimé le ة comme dans ثعلب pour ثعلبة, il faut conserver tout le reste du nom dans son intégrité, et n'étendre le ترخم à aucune autre lettre.

Vers 612.

Le ترخم n'est permis dans les noms qui ne se terminent point par le ة caractéristique du féminin, qu'à quatre conditions : 1° qu'ils se composent de quatre lettres au moins; 2° qu'ils soient noms propres; 3° qu'ils ne renferment point un rapport d'annexion, comme عید شمس; 4° qu'ils ne forment pas une proposition, comme فرق نحره.



Vers 613 et 614.

Si avant la dernière lettre supprimée par le *ترخيم*, il y a une lettre foible, quiescente après la voyelle analogue, on peut aussi supprimer cette lettre, pourvu que, après cette suppression, il reste pour le moins trois lettres du nom. Ainsi on peut dire *يا مَنَّص*, *يا مَرَو*, au lieu de *يا منصور*, *يا مَرَوَان* et *يا ياسين*. Mais si le *و* ou le *ي* sont précédés d'un fatha, comme dans *فرعون* et *غرنيق*, quelques grammairiens défendent de comprendre la lettre foible dans le *ترخيم*, ce que d'autres permettent. Prononcez, au vers 613, *wé ma a lâ khiri*.

Vers 615.

Amrou dont parle ici Ebn-Malec, est le célèbre grammairien connu sous le nom de *سبويي Sibawaih*, et qui s'appeloit *Amrou, fils d'Othman, fils de Konbor*.

Je vais copier ici ce que dit un commentateur, et qui jette beaucoup de jour sur ces deux vers :

العرب في ترخيم المنادى مذهبان احدهما وهو الاكثر ان  
يُنَوَى المحذون فلا يغيّر ما بقى عن شيء مما كان عليه قبل  
الحذف والثاني ان لا يُنَوَى المحذون فيصير ما بقى كأنه اسم تام  
موضوع على تلك الصيغة وَيُعْطَى من البناء على الضمّ وغيره  
ما يستحقّه لو لم يُحذف منه شيء فيقال على المذهب  
الأول في نحو حاربت وجعفر وقمطر يا حار يا جعف ويا  
قمط وعلى المذهب الثاني يا حار يا جعف ويا قمط

فتقول على الأول في ثمود يا ثمود فلا تتغير ما بقي عن حاله  
وعلى الثاني يا ثمي

Vers 616 à 618.

Des deux formes autorisées ici, la première est la plus usitée. La raison pour laquelle, si on adopte le second système, on dit <sup>مي</sup> au lieu de <sup>مود</sup>, c'est parce qu'il n'y a point de mot arabe de la forme <sup>فعود</sup>, et que quand l'analogie sembleroit exiger une forme semblable, comme seroit <sup>فعدو</sup> أدلو pour le pluriel de <sup>دلو</sup>, de la forme <sup>فعدو</sup> أفعدل, on change le و en ي, et le *dhamma* en *kesra*, et l'on dit avec le *tenwin*, أدل, et sans *tenwin*, أدلى. Voyez ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> éd. t. I, p. 106 et 107.

Vers 619.

La raison pour laquelle il faut suivre le premier système dans <sup>مسلمة</sup>, c'est qu'ici le ة indique effectivement le féminin, et qu'on ne pourroit point reconnoître le genre, si l'on disoit <sup>مسلم</sup> يا مسلم. Il n'en est pas de même dans <sup>مسلمة</sup>, où le ة supprimé n'apporte aucune altération dans le sens, et qu'on reconnoitra toujours pour un nom d'homme, soit qu'on dise <sup>مسلم</sup> يا مسلم ou <sup>مسلم</sup> يا مسلم.

Vers 621 et 622.

L'exemple donné par Ebn-Malec doit être constitué ainsi : ارجوني ايها الفتى, c'est-à-dire, *espérez en moi, qui suis l'homme (par excellence)*.

La locution désignée sous le nom de اختصاص , a lieu ordinairement après les pronoms de la première personne, et rarement après ceux de la seconde.

Quand dans le اختصاص on emploie أيها ou أيتها , le مبتنى على الضمّ devient indéclinable avec le dhamma ; hors de là , il doit être mis à l'accusatif <sup>1</sup>.

Voici ce que dit à ce sujet un habile commentateur :  
 كثيراً ما يتوسّع في الكلام فيخرج على خلاف مقتضى الظاهر استعمال الطلب موضع الخبر نحو أحسن بزيد والخبر موضع الطلب نحو والوالدات يرضعن اولادهنّ والمطلقات يتربّصن ومن ذلك الاختصاص لانه خبر يستعمل بلفظ النداء كقولهم اللهم اغفر لنا أيّتها العصابة ونحن نفعل كذا أيها القوم وانا افعل كذا أيها الرجل يراد بهذا النوع من الكلام الاختصاص على معنى اللهم اغفر لنا متخصصين من بين العصائب ونحن نفعل كذا مخصوصين من بين الاقوام وانا افعل كذا مخصوصا من بين الرجال وهو في الحقيقة منصوب بأخص لازم الاضمار غير مقيد بحمل اعراب ويقع الاختصاص بلفظ أيها وأيتها ومعرفاً بالالف واللام نحو نحن العرب أقرى الناس للضيف ومضافاً الى المعرّون بهما نحو نحن معاشر الانبياء لا نُورث

Aschmouni dit : لا يقع المختص مبنياً على الضمّ الا بلفظ أيها وأيتها وأما غيرها فنصوب وناصبه فعل واجب للذنّ وأخصّه . Cette observation est importante.

<sup>1</sup> Corrigez, d'après cela , ce que j'ai dit dans ma Grammaire arabe , 2<sup>e</sup> édit. tom. II, pag. 365.

Vers 624 et 625.

Par **دا**, qui est ici le *complément direct* **المفعول به** du verbe **النصب بأضمار فعل يجب استتاره**, il faut entendre *l'accusatif régi par un verbe nécessairement sous-entendu*.

L'auteur veut dire que les mots **أَيَّاكَ**, **أَيَّاكِ**, etc. quand ils ne sont point suivis d'un autre mot qui leur soit joint par une conjonction, comme dans l'exemple **أَيَّاكَ وَالشَّرَّ**, sont mis à l'accusatif, en vertu d'un verbe antécédent, qui cependant ne doit jamais être énoncé. La règle donnée ici s'appliqueroit aux exemples suivans, **أَيَّاكَ مِنَ الشَّرِّ**, **أَيَّاكُمْ مِنَ الْجَوْرِ**, etc.

Mais si, au lieu de **أَيَّا**, on emploie un autre mot, pour exprimer, soit la personne à qui l'on adresse la parole **المخاطب**, soit la chose dont on l'invite à se garantir **المحذَر منه**, on peut, à son choix, énoncer le verbe qui sert d'antécédent, ou ne pas l'énoncer. Ainsi l'on peut dire **رَاحَ رَأْسَكَ**, ou simplement, **رَأْسَكَ** *détourne ta tête*; et de même, **أَحْذَرِ الْأَسَدَ**, ou simplement, **الْأَسَدَ** *prends garde au lion*.

Cette faculté d'énoncer le verbe cesse cependant **مع العطف**, par exemple, si l'on dit : **رَأْسَكَ وَالْحَائِطَ** *écarte ta tête, et (prends garde à) ce mur*; et aussi, **مع التكرار**, comme dans l'exemple donné par Ebn-Malec, et dans celui-ci, **الْأَسَدَ الْأَسَدَ** (*gare) du lion, du lion*.

On peut observer que ces ellipses sont une suite naturelle de l'empressement qu'on met à avertir quelqu'un de s'éloigner d'un danger imminent.



Vers 626.

L'auteur taxe ici d'erreur les grammairiens qui permettent, dans le cas dont il s'agit, de faire usage de *أَيَّ* et *أَيَّاه*, comme on dit *أَيَّاك*.

Vers 627.

Voici la définition de ce qu'on entend par *اغراء* :  
 الاغراء امر الخطاب بلزوم امر يحمّد كقول الشاعر  
 اخاك اخاك ان من لا اخاله كساع الى الهيجاء بغير سلاح  
 اي الزم اخاك

Vers 631.

Quand les mots *رويد* et *بله* régissent l'accusatif, ils ont la valeur du verbe; mais lorsqu'ils régissent le génitif, ils sont considérés comme noms d'action.

Vers 632.

Les *noms des verbes* *اسماء الافعال* exercent la même influence grammaticale que les verbes qu'ils représentent, mais ils doivent toujours précéder les régimes sur lesquels ils exercent leur influence verbale.

Vers 634 et 635.

Voici ce qu'on entend par la dénomination de *اصوات* :  
 اسماء الاصوات الفاظ اشبهت اسماء الافعال في الاكتفاء بها  
 دالة على خطاب ما لا يعقل او على حكاية بعض الاصوات  
 فالاول اما للزجر واما للدعاء والثاني كفاق للغراب وماء ممال  
 للظبية وطوق لوقع الحجارة وقب لوقع السيف الخ

Vers 637.

Il faut d'abord observer, pour l'intelligence de ce vers, 1° que *آتِيَا*, pour *آتِيَا*, est un *terme circonstanciel d'état* *حال* de *يفعل*, mot qui veut dire l'aoriste *المضارع*, comme *افعل* veut dire l'impératif *الامر*; 2° que *شرطاً* *إمّا* *تاليا* est pour *شرطاً تالياً لإمّا*, c'est-à-dire, une proposition conditionnelle venant après la particule *إمّا*, à l'exclusion des autres particules de la même catégorie; 3° que l'aoriste, pour recevoir la forme corroborative, doit exprimer une volonté, un désir, *ذا طلب*, par exemple, un ordre, un vœu, une interrogation.

Vers 638.

On peut encore faire usage de l'aoriste corroboratif *موكّد*, dans les propositions affirmatives *مثبتا* qui énoncent une chose future *مستقبلا*, et sont placées sous l'influence d'un serment *في قسم*.

Outre les circonstances précédemment exposées qui autorisent généralement l'emploi de l'aoriste énergique, cet aoriste est encore quelquefois, mais rarement, employé dans d'autres cas que notre auteur indique. Par *ما بعد ما* il faut entendre *ما الزائدة*, comme dans cet exemple: *قليلًا به ما يحمّدك وارث*. La raison pour laquelle cela est permis, c'est que cette particule elle-même ajoute à l'affirmation une certaine énergie, analogue à celle qui résulteroit de l'emploi d'une formule de serment.

Vers 640.

Le pronom *ه* dans *اشكله*, se rapporte à *الفعل*; mais

il y a ellipse de *l'antécédent d'un rapport d'annexion*,  
 المضاف , car le sens est évidemment اشكل آخر الفعل .

Par مضمريين , il faut entendre le pronom renfermé dans le verbe, et consistant en une lettre quiescente comme dans تفعلوا , يفعلوا . L'auteur, en disant بما جانس , veut dire, *par la voyelle analogue à cette lettre quiescente.*

Vers 641 à 644.

La construction du vers 642 est un peu embarrassée. Le pronom affixe dans اجعله se rapporte à الالف , et dans منه , il se rapporte à الفعل ; quant à رافعا , c'est un حال qui a pour antécédent le pronom هـ de منه . La construction naturelle auroit été : اجعل الالف الذي في آخر الفعل ياء اذا كان الفعل رافعا غير واو الضمير وياءه . Pour bien comprendre ces derniers mots, il faut se rappeler, 1° que, dans le système des grammairiens arabes, le verbe régit son agent, الفاعل au nominatif, en sorte que l'agent est مرفوع , régi au nominatif par le verbe ; 2° que les pronoms renfermés dans les personnes du verbe font la fonction d'agent, et que par conséquent ils sont مرفوع , et le verbe est par rapport à eux رافع . L'auteur veut donc dire : *quand le pronom renfermé dans le verbe, et régi par lui au nominatif en qualité d'agent, n'a point le و (du pluriel, comme dans يفعلون), ou le ي (de la seconde personne du singulier féminin, comme dans تفعلين).* En vertu de la règle donnée ici, يسعى devient, à l'aoriste énergique, يسعين .

Si le pronom régi au nominatif par le verbe est le

و , comme dans <sup>و</sup>يَسْعُونَ , ou le <sup>و</sup>ى , comme dans <sup>و</sup>تَسْعِينَ , il faut supprimer tout-à-fait l'*élif*, c'est-à-dire la dernière radicale, et donner pour voyelle au و un *dhamma*, comme <sup>و</sup>يَسْعُونَ , et au <sup>و</sup>ى un *kesra*, comme <sup>و</sup>تَسْعِينَ .

Dans le vers 643, <sup>و</sup>تَبِعَ قَفَى veut dire <sup>و</sup>تَبِعَ .

Vers 645 à 649.

Il s'agit ici de deux cas différens : 1° il arrive quelquefois que le ن *caractéristique du mode énergique léger* نون التوكيد الخفيفة , disparoît tout à fait, parce qu'il seroit suivi d'une lettre djezmée, et qu'on ne pourroit le prononcer qu'en lui donnant une voyelle accidentelle, ce qui est directement opposé à sa nature. Comme donc on ne peut pas dire لا يَغْزُونَ الرَّجُلُ et لا يَرْمِينَ , لا يَغْزُو , on dit, en retranchant le ن énergique, لا يرمي الرامي et الرجل ; et ce qui fait connoître ici que l'aoriste est réellement énergique, c'est que لا étant pris dans le sens prohibitif, si l'on ne faisoit pas usage du mode énergique, il faudroit employer le *mode conditionnel*, لا يَرْمِي الرَّامِي , et dire لا يَغْزُرُ الرَّجُلُ , لا يَرْمِي الرَّامِي et لا يَغْزُرُ الرَّجُلُ , لا يَرْمِي الرَّامِي .

2° En cas de pause, si le ن énergique léger est précédé d'un *fatha*, on supprime le ن et on lui substitue un *élif* quiescent ; s'il est précédé d'un *dhamma* ou d'un *kesra*, on retranche le ن et on rétablit le و ou le <sup>و</sup>ى qui avoit été supprimé. Ainsi, au lieu de قَفَى , on écrit قَفَا , et au lieu de لا تَفْعَلْنَ et لا تَقُولْنَ , on écrit لا تَفْعَلُوا et لا تَقُولُوا .



## Vers 650.

Les noms diffèrent des *particules*, حرن, ou ils leur ressemblent, suivant qu'ils sont *sujets à des cas* ou inflexions grammaticales, مُعْرَب, ou qu'ils n'y sont pas sujets, et sont par conséquent *indéclinables*, مَبْنِيّ; ils diffèrent des *verbes*, فعل, ou ils leur ressemblent, suivant qu'ils sont *منصرف*, c'est-à-dire qu'ils admettent le *صرن*, ou qu'ils s'y refusent *غير منصرف*. Notre auteur définit le *صرن* en disant que c'est l'*addition du tenwin*, addition qui fait connoître que le nom est de la catégorie nommée *اسم امكن*. Pour me faire comprendre, j'appellerai *déclinaison parfaite* ce que les grammairiens nomment *صرن*, et je traduirai *اسم منصرف* par *nom soumis à la déclinaison parfaite*, et *اسم غير منصرف* par *nom qui n'admet point la déclinaison parfaite*.

## Vers 652.

Par *زائدًا فعلاً*, il faut entendre *les deux lettres ان* ajoutées aux radicales. Le mot *سم*, avec ce qui le suit, fait fonction de *qualificatif صفة*, du mot *وصف*.

## Vers 653.

L'auteur dit *وصف أصلي* pour restreindre la règle aux mots de la forme *افعل*, qui sont *adjectifs qualificatifs de leur nature*, et ne sont pas des noms tels que *ارنب* lièvre, qu'on emploie quelquefois métaphoriquement comme qualificatifs.

Vers 654 à 656.

L'auteur veut dire que quand un nom de la forme *أفعل* est employé accidentellement comme adjectif, on n'a point égard à cette circonstance, et il reste *soumis* à la *déclinaison parfaite* منصرون; et que, réciproquement, quand un adjectif de la même forme est employé accidentellement comme nom, il continue, malgré cette circonstance, à *ne point admettre la déclinaison parfaite* غير منصرون. Il y a des mots de la forme *أفعل* qui de leur nature sont de la catégorie des noms, tels que *اجدل*, *احيل* et *انجى*; ces noms sont généralement منصرون: toutefois, il y a des Arabes qui les comprennent, à cause de leur forme, dans la catégorie des noms غير منصرون.

Vers 657.

Le mot *عدل* est expliqué ainsi par un commentateur :  
 ممّا يَمْنَعُ مِنَ الصَّرْفِ اجْتِمَاعُ الْعَدْلِ وَالْوَصْفِ وَدَلِكُ فِي  
 مَوْضِعَيْنِ أَحَدُهُمَا الْمَعْدُولُ فِي الْعَدَدِ وَالتَّانِي أُخْرُ الْمَقَابِلِ  
 لِآخَرَيْنِ وَالْمُرَادُ بِالْعَدْلِ تَغْيِيرُ اللَّفْظِ بِدُونِ تَغْيِيرِ الْمَعْنَى  
 وَلِذَلِكَ صُرِفَ نَحْوُ ضَرُوبٍ وَشَرَابٍ وَمِثَارٍ لِأَنَّهَا وَإِنْ كَانَتْ  
 صِفَاتٍ مَحْوَلَةً مِنْ فَاعِلٍ فَهِيَ غَيْرُ مَعْدُولَةٍ لِأَنَّهَا انْتَقَلَتْ  
 بِالتَّكْوِيلِ إِلَى مَعْنَى الْمَبَالِغَةِ وَالتَّكْثِيرِ

Vers 658.

Le mot *ما وازن مثنى وثلاث* ووزن, est inchoatif, et *ممثلهما* كهما, c'est-à-dire *ممثلهما*, est énonciatif.

Vers 660.

Ebn-Malec auroit pu dire ذو , qui auroit été inchoatif. S'il a dit ذا , c'est comme complément direct d'un verbe sous-entendu *مفعول به لمضمر*, dont le sens est expliqué par le verbe *يُفسره أجره* qui vient ensuite *أجر*.

Vers 661.

L'auteur veut dire que le mot *سراويل*, quoique du nombre singulier, est toujours réputé *غير منصرف*, à cause qu'il ressemble aux pluriels de la forme *مفاعيل*. Quelques grammairiens sont d'un avis contraire, et regardent *سراويل* comme le pluriel de *سروال* ou *سروالة*, et je pense qu'ils ont raison.

Vers 662.

Ce vers nous enseigne que si quelques noms de la catégorie de ceux dont il vient d'être parlé, sont employés comme *noms propres*, ils demeurent *غير منصرف*.

Vers 665.

La règle donnée ici s'étend même aux noms qui ont la terminaison féminine *ة*, quoiqu'ils désignent des hommes et non des femmes, comme *مُدْرِكَةٌ* et *طَلْحَةُ*.

Par *العاري*, qui est pour *العارى*, on entend les noms féminins qui n'ont point la terminaison *ة*. L'auteur n'a pas jugé à propos d'entrer dans le détail des conditions imposées à l'application de cette règle; il s'est borné à les indiquer par les exemples qu'il a choisis.

Vers 666.

Les mots *اسم امرأة* sont un *حال* dont l'antécédent est *وهو اسم امرأة*, c'est comme si l'auteur eût dit, *زَيْدٌ*.

Vers 667.

Ebn-Malec ayant parlé, dans le vers précédent, des noms propres trilitères d'origine arabe, qui, appliqués primitivement à des mâles, ont été ensuite, par une sorte d'extension abusive, transportés à des femmes, parle dans celui-ci des noms propres trilitères, n'ayant point la finale caractéristique du genre féminin, *et étant d'origine arabe, qui n'ont point commencé par être donnés à des êtres du sexe masculin* : c'est ce que signifient les mots *العادم تذكيرا سبق وعجمة*.

Vers 668.

Pour que la règle exprimée par ce vers ait son application, il ne suffit pas que le nom propre soit *étranger par son origine première*, *عجمي الوضع*; il faut encore que, dans la langue à laquelle il appartient, il soit primitivement *nom propre* *التعريف عجمي*, et non appellatif, et qu'il ait plus de trois lettres. Voyez à ce sujet mon *Anthologie grammat. arabe*, pag. 229 et 238.

Vers 669.

Au nombre des noms propres *غير منصرف*, on compte ceux dont la forme est de sa nature consacrée aux seuls verbes, comme *فُعِل* venant de la forme *ضُرِب*, laquelle est propre au verbe trilitère passif, et aussi ceux dont la forme est fréquente dans les verbes et rare dans les noms. Ainsi un nom propre de la forme *أَفْعَل* seroit *غير منصرف*, parce que cette forme, quoiqu'elle se rencontre quelquefois dans les noms comme *أَصْبَع*, y est rare, tandis qu'elle est commune dans les verbes.



Les mots **ذو وزن يخصّ الفعل او غالب** offrant une construction peu usitée, il est bon de transcrire l'analyse qu'en donne un commentateur :

ذو وزن نعت لمحدون تقديره علم ذو وزن ويخصّ بالفعل في موضع الصفة لوزن وغالب مخفوض بالعطف على يخصّ وهو من باب عطف الاسم على الفعل لكون احدهما بمعنى الآخر والتقدير ذو وزن خاصّ بالفعل او غالب فيه

Vers 670.

Il s'agit des noms propres ayant l'une des formes **عِزْهَى**, **سَلْمَى**, **عَلْقَى**, **فُعْلَى** ou **فُعْلَى**, **فُعْلَى**, etc.

Vers 671.

Par **فَعْدُ التوكيد** l'auteur entend les mots de la forme **فَعْد** qui sont employés comme *corroboratifs* **موكّد** de l'idée de *totalité*, tels que sont **كُنْعٌ**, **جُجَعٌ**, etc. Il y a dans ces mots **عدل** *déviation* de la forme naturelle, car ils sont considérés comme les pluriels de **كُنْعَاء**, **أَكْتَعُ**, etc.; **جُجَعَاء**, etc.; **كُنْعَاء**, etc., féminins de **أَكْتَعُ**, etc.; **جُجَعُ** tient donc lieu de **جُجَعَاوَات**, et ainsi des autres. Par **فَعْدُ كُنْعُ** il faut entendre les noms propres de la forme **فَعْد**, tels que sont **زَفْرٌ**, **عَمْرٌ**, etc. Suivant les grammairiens, cette forme n'est qu'une altération de l'adjectif verbal **فاعِل** : il y a donc encore ici ce qu'on appelle *déviation* **عدل**.

Vers 672.

Par une anomalie tout-à-fait spéciale, le mot **سَكْرٌ** *matin*, devient **غير منصرف** quand on l'emploie dans un sens *déterminé* **معرّن** (c'est ce que signifie **التعيني**), comme lorsqu'on dit, **جَاءَ يَوْمَ الْجُمُعَةِ سَكْرٌ** : ce mot renferme alors une *déviatio*n **عدل** de sa forme naturelle, parce qu'on retranche l'article déterminatif.

Vers 673 et 674. . .

Les noms propres de femmes de la forme **فَعَالٍ**, comme **رَقَائِش**, **جَدَام**, etc., sont généralement considérés comme indéclinables; mais les Arabes de Témim les déclinent et les rangent parmi les noms **غير منصرف**.

Les noms qui, à raison de leur qualité de noms propres, et par conséquent *déterminés*, **معرفّة**, sont **غير منصرف**, redeviennent **منصرف**, si on les emploie comme noms indéterminés. Ainsi l'on dira **رَبِّ طَلْحَةَ**, **رَبِّ زُفْرٍ**, **رَبِّ اِبْرَاهِيمَ**, et ainsi des autres. Cela ne s'applique point aux noms qui, indépendamment de toute idée de *détermination* **تعريف**, appartiennent à la catégorie des **غير منصرف**.

Vers 676.

L'auteur indique ici deux causes qui permettent de s'écarter des règles ordinaires, et de faire passer les noms qui *n'admettent que la déclinaison imparfaite*, **غير منصرف**, dans la catégorie de ceux qui *admettent la déclinaison parfaite* **منصرف**, et *vice versa*. Ces causes sont

la nécessité *الضرورة* et l'harmonie *التناسب*. Suivant Ebn-Malec, les deux genres d'anomalie ou de licence sont également permis en cas de nécessité; mais un grand nombre de grammairiens ne permettent pas de rendre, en ce cas, *غير منصرن*, les noms qui de leur nature sont *منصرن*: cependant les poètes arabes ont souvent pris cette liberté. Quant à la seconde cause qui autorise la licence dont il s'agit, l'harmonie, elle ne s'applique, je crois, qu'aux noms de la catégorie des *غير منصرن*, qu'on décline comme s'ils étoient de leur nature *منصرن*. Par harmonie *تناسب*, ce qui est fort différent de *analogie*, il faut entendre l'assimilation qu'on fait du nom qui de sa nature ne doit pas recevoir le *tenwin*, à des noms qui admettent le *tenwin*, parce que le premier se trouve joint avec des noms de cette dernière catégorie. C'est ainsi que dans l'Alcoran on lit (sur. 71, v. 22, éd. de Hinckelmann), *يعوقاً* et *يغوتاً*, suivant quelques lecteurs, au lieu de *يعوق* et *يغوت*, pour mettre ces deux noms d'idoles en harmonie avec *وداً*, *سواعاً* et *نسرأ*, autres noms d'idoles. C'est encore ainsi que dans le même livre (sur. 76, v. 15) on lit *قواريرأ*, au lieu de *قوارير*.

En terminant ce chapitre, je dois observer que le sujet qui y est traité, est un de ceux où les grammairiens ont montré le plus de subtilité, pour ramener à des principes généraux bien des choses qui ne sont fondées, dans la réalité, que sur l'usage; cette matière présente d'ailleurs plusieurs cas sujets à des diversités d'opinions.

Vers 678.

Après les verbes qui signifient *savoir*, أَنْ ne régit point l'aoriste المضارع au mode *subjonctif* النصب .

Vers 679 et 680.

Lorsque l'aoriste qui suit la particule أَنْ précédée du verbe ظن ou d'un verbe de la même catégorie, est au mode *indicatif* مرفوع, on suppose, pour rendre raison de cela, que أَنْ n'est autre chose qu'une contraction, ou, comme s'expriment les grammairiens, un *allègement* تخفيف de أَنْ. Ebn-Malec a soin de faire observer cependant qu'il y a des Arabes qui, dans ce cas, n'accordent à la particule أَنْ aucune influence sur l'aoriste, lequel reste au mode *indicatif* : ils assimilent alors la particule أَنْ, quoique précédée d'un verbe de la catégorie de علم et ظن, à la particule ما employée comme مصدرية, c'est-à-dire comme *faisant*, avec le verbe qui la suit, la *fonction de nom d'action* مصدر. C'est en effet ما المصدرية que notre auteur entend par اختها la *sœur* de أَنْ. Voici un exemple de ce que dit ici Ebn-Malec :

إذا مُتَّ فادفني إلى جنب كرمة

تروى عظامي في الممات عروقها

ولا تدفينني في الغلاة فأنني

اخاني إذا ما مت أن لا ادوقها

« Quand je serai mort, enterre-moi près d'un cep de  
« vigne, afin que ses racines arrosent mes ossements



« dans l'état même de la mort. Garde-toi de m'enterrer  
 « dans le désert, car je crains qu'après ma mort je ne  
 « goûte plus du jus de la vigne. »

Dans le dernier vers, il faudroit, conformément à l'usage commun, ان لا اذوقها .

Il en est de même dans ce passage de l'Alcoran ,  
 لمن اراد ان يتم الرضاعة , où quelques lecteurs prononcent  
 يتم au lieu de يتم .

Vers 681 et 682.

Ces deux vers expriment les conditions exigées pour que اذا ou اذَنْ , cela étant, régitte l'aoriste au mode subjonctif. Il faut, 1° que le verbe exprime une chose future ; 2° que la phrase commence par اذا ; 3° qu'il n'y ait rien entre اذا et le verbe, à moins que ce ne soit une formule de serment, comme والله . Si avant اذا il y a une particule conjonctive, l'aoriste peut être mis au mode indicatif الرفع ou au subjonctif النصب .

Vers 683 et 684.

Au lieu de بين لا ولام جرّ , il eût été plus exact de dire بين لام جرّ ولا , car il s'agit ici des cas où l'on dit لأنّ ou لِمَلّا . Hors le cas de négation, on peut retrancher أن après ل, sans rien changer au mode du verbe qui doit être le subjonctif. Quand la particule ل est prise dans le sens qu'on nomme المحود لام , et est précédée du verbe كان au préterit, ou bien, ce qui est la même chose, à l'aoriste après لم , la conjonction

أن ne doit jamais être exprimée. Ainsi, au lieu de dire ما كان الله ليُعَذِّبَهُمْ Dieu n'étoit pas capable de les châtier, on ne pourroit pas dire لَأَنْ يَعَذِّبَهُمْ. Voyez, sur le لام المحذوف, ma Grammaire arabe, 2<sup>e</sup> édit. t. II, p. 604.

Vers 687.

L'auteur veut dire que l'aoriste qui vient à la suite de حتى (c'est ce que signifie تلو حتى), doit être mis au mode indicatif, s'il exprime une circonstance présente ou qu'on puisse considérer comme présente, et au subjonctif, s'il exprime un futur.

Vers 688.

Pour que la particule ن (ou plutôt la particule أَنْ qui ne doit jamais être exprimée وسترها حتم, mais dont on suppose la présence après ن) exige le subjonctif, trois conditions sont nécessaires; il faut, 1<sup>o</sup> qu'elle soit employée dans le sens indiqué par le mot جواب, c'est-à-dire comme exprimant la conséquence de la proposition avec laquelle elle est en corrélation; 2<sup>o</sup> que la proposition corrélatrice qui précède, soit négative نفي ou exprimant un désir طلب; 3<sup>o</sup> que cette négation ou ce désir soient purs محضين. Par la première de ces conditions, on exclut le cas où la particule ن n'auroit qu'une simple valeur conjonctive; par la seconde, on exclut tous les cas non compris sous les deux catégories désignées par les mots نفي et طلب; mais il est nécessaire d'observer que le mot un peu vague طلب renferme les idées de commandement امر, de prohibition نهى, de prière دعاء, d'interrogation

تخصيض , d'excitation plus ou moins instante  
 et عرض , et de souhait تمني ; par la troisième condi-  
 tion, on exclut, 1° une négation qui est détruite ou  
 modifiée par ce qui la suit, comme dans cet exemple :  
 ما تاتينا الا فتحدثنا ; 2° un commandement exprimé de  
 toute autre manière que par le mode impératif du  
 verbe : par exemple, un commandement exprimé par un  
 nom de verbe اسم الفعل , comme رويدك صة ou  
 un nom d'action مصدر , comme اسكوتًا pour اسكوت , ou  
 enfin par l'un de ces mots indéclinables qui remplacent  
 l'impératif, comme انزل pour انزل , et اترك pour اترك .

Vers 689.

Tout ce qui a été dit de و dans le vers précédent,  
 s'applique à la particule و employée dans les mêmes  
 circonstances, et impliquant l'idée de simultanéité : c'est ce  
 que l'auteur exprime ainsi, ان تفد مفهوم مع .

Vers 690.

Il suffit, pour faire bien comprendre le sens de ce  
 vers, de donner un exemple de l'application de la règle  
 qu'il exprime. On en voit un dans ce vers : قفا نبيك من  
 ذكر حبيب arrêtez-vous (mes deux compagnons); pleurons  
 au souvenir d'un ami.

Vers 691.

C'est ici une restriction à la règle donnée dans le  
 vers précédent; elle a pour objet la prohibition النهي,  
 cas dans lequel le verbe de la seconde proposition cor-  
 relative, en l'absence de la particule و, ne doit être

mis au *mode conditionnel* جزم, du moins suivant l'opinion la plus commune parmi les grammairiens, qu'autant qu'on peut substituer لا ان au لا prohibitif. Ainsi l'on dira, لا تدن من الاسد تسلم, *n'approche pas du lion, tu seras sauvé*, parce qu'on pourroit dire : *si tu n'approches pas*, etc. Au contraire, on ne pourroit pas dire, لا تدن من الاسد ياكلك, et il faudra dire ياكلك *n'approche pas du lion, (autrement) il te mangera*, parce qu'on ne pourroit pas dire : *si tu n'approches pas du lion, il te mangera*.

Vers 693.

Les grammairiens sont partagés sur la question dont il s'agit dans ce vers. Ebn-Malec se décide pour l'affirmative, mais il en fait une observation spéciale, parce que c'est un point contesté.

Vers 694.

Ici, comme on en a déjà vu des exemples, Ebn-Malec a suivi le dialecte particulier des Bénou-Rébia, en disant منحدن à cause de la pause, au lieu de منحدفا.

Par اسم خالص un nom pur, ou proprement dit, il faut entendre tout nom autre qu'un adjectif verbal.

Quatre particules conjonctives peuvent être employées dans la circonstance dont il s'agit; ce sont و, ن, ثم, او. Voici un exemple du cas auquel se rapporte cette règle :

إِنِّي وَقَتْلِي سَلِيكًا ثُمَّ أَعْقَلَهُ  
كَالثَّوْرِ يُضْرَبُ لَمَّا عَاقَتِ الْبَقْرُ

« L'action que je fais en tuant Soleïc, puis en de-



« mandant le prix de son sang, est semblable à l'aventure du taureau qui reçoit des coups quand les vaches se refusent à son approche <sup>1</sup>. »

Vers 695.

Les derniers mots de ce vers signifient que, à l'égard des cas extraordinaires dont il s'agit, il faut admettre ce qui est appuyé sur de bonnes autorités, dignes de confiance. Voici des exemples de ces exceptions : خذ اللصَّ قبل ياخذك pour *ya'khduka* ; de même, مره يجفرها بان يجفرها, etc.

Vers 696.

Il est presque inutile d'avertir que لَمَّا, dont il est question ici, n'est que la particule négative qui signifie *nondum*.

Vers 699.

Le sujet ou agent de يقتضين est, pour parler à la manière des grammairiens arabes, le pronom pluriel féminin contenu dans le verbe, et qui se rapporte aux *instrumens de condition* ou particules conditionnelles, ادوات الشرط. Avant شرط قدّم, il faut sous-entendre احدها, ou, ce que je préfère, من الفعلين, c. à d.

Vers 702.

L'auteur a dit que les particules nommées ادوات الجزم supposent toujours la présence de deux propositions dont la première se nomme *condition* شرط, et la seconde,

<sup>1</sup> Ceci revient à notre proverbe : *ce sont les battus qui payent l'amende*



différemment comme *مرفوع*, ou *منصوب*, ou *مجزوم*.

Vers 705.

Ici il est question d'un verbe placé entre les deux propositions qui font fonction de *شرط* et de *جواب*, et lié avec le verbe de la première proposition par l'une des particules conjonctives *ف* et *و*; exemple : *ان تأتني / فتحدّثني*. En ce cas-là, on peut dire *فتحدّثني* en concordance avec *تأتني*, ou *فتحدّثني* en vertu de *أن* sous-entendu.

Vers 706.

Il faut se rappeler que, suivant la règle donnée au vers 700, des deux propositions corrélatives nommées, l'une *la condition* *الشرط*, l'autre *la rétribution* *الجزاء* ou *la réponse* *الجواب*, la condition doit toujours précéder l'autre. Cet ordre cependant semble très-fréquemment être interverti, par exemple, dans cette phrase : *اضربك اذا ضربته* *je te frapperai, si tu le frappes*. Dans ce cas, les grammairiens arabes n'admettent point qu'il y ait inversion de l'ordre des propositions; ils aiment mieux supposer qu'il y a ellipse de la *rétribution*, et que cette ellipse est permise, parce que le sens qu'elle exprimeroit est suffisamment indiqué par *اضربك* qui a précédé la *condition*. Voici les propres termes d'un commentateur :

اذا تقدّم على الشرط ما هو الجواب في المعنى اغنى ذلك عن ذكره كما هو في نحو قولك افعل كذا ان فعلت

L'ellipse de la *rétribution* ou *réponse* peut encore avoir lieu, hors le cas précédent, quand d'ailleurs il y a dans

le discours quelque chose qui peut en tenir lieu, ainsi que le fait observer le même commentateur, en disant :

وإذا لم يتقدم على الشرط ما هو للجواب في المعنى فلا بد من ذكره إلا إذا دلّ عليه دليل فأنه حينئذ يسوغ حذفه كما في قوله تعالى وإن كبر عليك اعراضهم فإن استطعت أن تبغى نفعاً في الأرض أو سماً في السماء فتأتيتهم بآية تميمته فأفعل

Les deux derniers mots signifient, *le complément de la phrase est FAIS-LE.*

L'ellipse de la *condition* est beaucoup plus rare.

Il est bon de faire observer que, quand elle a lieu, tantôt on conserve la particule ou le mot qui indique la condition, comme *إِن*, *مَتَى*, etc. en supprimant le verbe de la *proposition conditionnelle* *الشرط*; tantôt on supprime même la particule conditionnelle. J'ai donné des exemples du premier cas dans ma *Grammaire arabe*, 2° édit. tom. II, pag. 612. Il est à propos de donner ici un exemple du second cas.

On lit dans l'Alcoran : *فَالله هو الويّ بالحقّ* : *c'est Dieu qui est le protecteur dans la vérité.* Le sens, suivant les commentateurs, est :

ان ارادوا ولياً بالحقّ فالله هو الويّ بالحقّ لا ويّ سواه

« *S'ils veulent un véritable protecteur, c'est Dieu qui est le véritable protecteur; il n'y a point d'autre protecteur hors lui.* »

Vers 707 à 709.

Comme j'ai exposé en détail la règle donnée ici et



son application dans ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édition, tom. II, pag. 612-614, je me borne à renvoyer le lecteur à cet ouvrage, pour éviter les répétitions.

Vers 711.

Il n'est pas sans exemple, malgré ce qu'affirme sans restriction Ebn-Malec, qu'on dise *لو زيد انطلق*, au lieu de *لو انطلق زيد*. Pour justifier cette déviation de la règle, on suppose qu'il y a entre *لو* et *زيد* un verbe sous-entendu *مضمر* et que ce verbe est expliqué *مفسر* par le verbe exprimé qui vient ensuite.

Dans ce vers, *في* est bref: on en a déjà vu des exemples.

Vers 713 et 714.

Comme je me suis exprimé très-brièvement dans ma *Grammaire*, sur la particule *أما* et sur son usage, j'y suppléerai ici en transcrivant quelques lignes d'un commentateur de l'*Alfiyya*.

أما حرف تفصيل مؤول بمهما يك من شيء لانه قائم مقام حرف شرط وفعل شرط ولا بدّ بعده من ذكر جملة هي جواب له ولا بدّ فيها من ذكر الغاء الا بضرورة كقوله فأما القتال لا قتال لديكم ولكن سيرا في عراض المواكب او في ندور نحو ما خرج البخاري من نحو قوله صلعم اما بعد ما بال رجال يشترطون شروطا ليست في كتاب الله او فيها حذف منه القول واقيم حكايته مقامه كقوله تعالى واما الذين اسودت وجوههم اكفرتم اى فيقال لهم اكفرتم وما سوى ذلك فذكر الغاء بعد اما فيه لازم نحو اما زيد فقائم والاصل



même particule devant être répétée deux fois, on en supprime une, c'est ordinairement la seconde. Peut-être faut-il lire, *حلا على اكثر الحذن في نظارة*, ou bien *في النظائر*, ce qui revient au même.

Vers 715 et 716.

Les deux particules *لَوْ* et *لَوْمًا* servent à deux usages très-différens. En premier lieu, elles indiquent qu'une chose n'arrive pas à cause de l'empêchement qu'y apporte l'existence d'une autre chose : c'est ce qu'Ebn-Malec exprime en disant que ces deux particules lient *وجود* avec *امتناعًا*. Le second usage de ces deux particules qui leur est commun avec les particules *هَلَا*, *أَلَا*, et *أَلَا*, est tantôt d'*exciter التخصيص*, tantôt de *réprimander التوبيخ* ou de *faire concevoir du repentir التنديم*.

Dans le premier usage de *لَوْ* et *لَوْمًا*, ces particules lient nécessairement deux propositions : la première est une proposition nominale dont on n'exprime que le sujet ou inchoatif, l'attribut ou énonciatif restant sous-entendu; la seconde est une proposition verbale indiquant un temps passé, et dont le verbe est au prétérit (ou à l'aoriste conditionnel *المضارع الجزوم* quand il est précédé de l'adverbe négatif du passé *لَمْ*). Exemples : *لَوْلا أنتم لکننا مؤمنین* si ce n'étoit vous, nous aurions été croyans ; *لَوْلا رحمة الله ما اهتدینا* si ce n'étoit la miséricorde de Dieu, nous n'aurions pas suivi la direction.

On fait quelquefois ellipse de la seconde proposition qui s'appelle *la réponse de* *لَوْلا* *جواب*.

Quant à ces mêmes particules et aux autres que j'ai indiquées, lorsqu'elles sont employées pour *exciter*, *réprimander*, etc., elles doivent être suivies d'un verbe au prétérit. Quelques commentateurs disent que le prétérit, en ce cas, prend la signification du futur. Je lis cela en termes exprès dans un commentaire dont l'auteur dit que, par le mot *الفعل*, Ebn-Malec entend l'aoriste et le prétérit pris dans le sens du futur; parce que ces particules déterminent le verbe au sens du futur.

شمل الفعل المضارع نحو هَلَّا تَأْتِينَا وَالْمَاضِي نَحْو هَلَّا أَتَيْتَ وَهُوَ

بمعنى الاستقبال لانها تخلص الفعل للاستقبال

Mais cette opinion n'est pas exacte. Il suffit, pour le prouver, de remarquer qu'un des usages de هَلَّا, etc., est de faire *concevoir du repentir* التنديم, ce qui suppose un fait passé. Toutefois, on ne peut nier que cette forme d'expression ne soit employée souvent dans le dessein d'énoncer un ordre ou un vœu.

Voyez, à cet égard, ce que j'ai dit dans ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édit. t. I, p. 529 et suiv.

Quoique d'ordinaire, après هَلَّا pris en ce sens, on fasse usage d'un verbe au prétérit, on emploie quelquefois, en poésie surtout, un verbe à l'aoriste; quelquefois aussi on sous-entend le verbe, quand d'ailleurs il est suffisamment indiqué. On emploie même parfois une proposition nominale, comme dans ce vers :

وَنَبَّيْتُ لَيْلَى ارْسَلْتُ بِشَفَاعَةِ إِلَى فَهَلَّا نَفْسُ لَيْلَى شَفَعَهَا

« On m'a appris que Leïla a député quelqu'un vers  
« moi, à l'effet d'intercéder pour elle : est-ce que Leïla



« n'est pas, pour elle-même, le meilleur intercesseur ? »

On suppose, en ce cas, qu'il y a ellipse de كان; que le poète a voulu dire هَلَّا كَانَ نَفْسَ لَيْلَى شَفِيعَهَا, et que le verbe كَانَ est ici كَانِ الشَّائِنَةِ, c'est-à-dire le verbe كَانَ employé للشَّانِ, et n'exerçant aucune influence sur la proposition nominale qui le suit. Voyez, sur cet usage du verbe كَانَ, ma Grammaire arabe, 2<sup>e</sup> édit. tom. II, pag. 576 et 587..

Vers 717.

Dans cet exemple, هَلَّا زَيْدًا تَضْرِبُهُ, le nom dépend d'un verbe non énoncé مَضْمُر, car cela équivaut à هَلَّا تَضْرِبُ زَيْدًا تَضْرِبُهُ; dans cet autre exemple, هَلَّا زَيْدًا تَضْرِبُ, le verbe est ظَاهِرٌ مُؤَخَّرٌ énoncé, mais avec inversion.

Vers 718 à 721.

La transposition dont traite ici Ebn-Malec, est une forme d'expression qui s'emploie pour appliquer soit à une personne, soit à une chose, d'une manière spéciale, le jugement énoncé للاختصاص, ou pour donner plus d'énergie à l'énonciation de ce jugement لتقوية الحكم, ou pour exciter dans l'auditeur le désir de savoir à qui ce même jugement s'applique لتشويق السامع, ou enfin pour répondre à une personne qui a cherché à sonder ou à provoquer le jugement de celui qui parle لاجابة الممتحن.

Les deux vers 719 et 720 pouvant paroître obscurs, je vais transcrire l'analyse qu'en fait un commentateur :

ما مبتدأٌ وهو موصولة واقعة على الخبر به عن الذى وصلتها

قيل وعنه متعلق باخبر وكذلك بالذى واخبر وما عجل فيه  
 محكى بقيل وخبّر خبر عن ما وعن الذى متعلق بخبّر واستقرّ  
 في موضع الحال من الذى ومبتدأ حال من الضمير المستتر  
 في استقرّ وقبل متعلق باستقرّ والذى الأول والثاني في البيت لا  
 يحتاجان الى صلة لانه انما اراد تعليق للحكم على لفظيهما  
 لانهما موصولان والتقدير ما قيل لك اخبّر عنه بهذا اللفظ  
اعنى الذى هو خبر عن لفظ الذى في حال كونه مستقرا  
قيل مبتدأ وما في البيت الثاني مبتدأ وهي ايضا موصولة  
واقعة على ما سوى الذى والاسم الخبّر به وهي باقى الجملة  
وصلتها سواها والخبّر فوسّطه ويجوز ان تكون ما مفعولة بفعل  
مضمر يفسّر فوسّطه وهو احسن وصلة حال من الهاء في  
وسّطه وعآئدها مبتدأ وخبّر خلف ومعطى مضان اليه  
وهو اسم فاعل مضان المفعول وعآئدها وخبّر في موضع الصفة  
لصلة

On doit concevoir facilement que quand, au lieu  
 de dire : *j'ai frappé Zeïd*, on dit : *celui que j'ai frappé*  
*est Zeïd*, le mot *Zeïd* devient l'énonciatif خبّر d'une  
 proposition dont *celui que* est l'inchoatif مبتدأ. Tout le  
 reste de la proposition, à l'exception de cet inchoatif  
الذى, et de l'énonciatif زيد, est ce que notre auteur  
 indique en disant سواها, et doit nécessairement être  
 placé entre الذى et زيد : c'est une *proposition conjonctive*  
صلة, renfermant un *pronom de rappel* عآئد, *pronom qui*

se rapporte à **الذى**, et qui d'ailleurs, dans la syntaxe désinentielle **فى الاعراب**, joue le même rôle d'agent **فاعل** ou de régime **منعول** qui appartenait au nom devenu énonciatif, d'inchoatif qu'il étoit, et complétant sous cette nouvelle forme la phrase. C'est ce que signifie **خَلَفَ مَعْطَى التَّكْلَةِ**. Ainsi ce qui, d'après cette transposition, est devenu **الذى صرِبَتْهُ زَيْدٌ**, étoit primitivement et sous sa forme naturelle, **صَرِبْتُ زَيْدًا**.

Les mots **فَادِرِ الْمَاخِذَا** du vers 720 signifient *apprends et connois comment on s'y prend* pour opérer ce changement dans l'expression de la pensée.

Dans le vers 721, le mot **الْمَثْبُتِ** signifie *la chose dont il est question* **بِالَّذِى مَا قِيلَ لَكَ اخْبِرْ عَنْهُ**. Il est évident que le conjonctif qui sert d'inchoatif, doit être en concordance de nombre et de genre avec la chose dont on énonce la qualité, et qui est l'objet du jugement qu'on porte.

Ce genre de transposition ne peut avoir lieu qu'à certaines conditions énoncées dans les deux vers suivans.

#### Vers 722 et 723.

Le vers 722 exprime deux des conditions nécessaires pour que la transposition puisse avoir lieu : 1° il faut que le mot qui exprime le sujet dont on énonce une qualité, puisse être mis à la fin de la phrase ; ainsi la transposition ne peut avoir lieu à l'égard d'un nom interrogatif comme **مَنْ**, **مَا**, **أَيُّ**, etc., ni à l'égard d'un de ces pronoms d'un sens vague qu'on appelle **ضمير الشأن**



( Grammaire arabe, 2° édit. t. II, pag. 371, 372, 586 et suiv. ), parce que ces mots-là doivent nécessairement occuper la première place dans le discours, صدر الكلام ; 2° il faut que le mot dont il s'agit puisse recevoir l'article déterminatif : ainsi la transposition ne sauroit s'appliquer à un mot qui est employé comme terme circonstanciel d'état حال, ou comme terme spécifique تمييز, ces deux parties de la proposition étant nécessairement dans l'état d'indétermination تنكير.

Deux autres conditions sont exprimées par le v. 723. La première est que le mot qui exprime le sujet dont on énonce une qualité, puisse être remplacé par un mot différent أجنبي. Ainsi le pronom ة affixe de ces deux phrases : زيد ضرب غلامه et زيد ضربته, ne peut pas devenir l'objet de cette formule de transposition, et il n'est pas permis de dire زيد الذى ضربته هو, parce que le pronom affixe ••, qui se convertit en هو, ne pourroit pas dans une pareille phrase être remplacé par un mot étranger ou différent اجنبى ; en effet on ne sauroit dire, زيد الذى ضربته عمرو. Il est évident que la transposition, en pareil cas, n'auroit aucune influence sur le sens, et n'ajouterait aucune énergie au discours. La seconde condition est qu'on puisse le remplacer par un pronom : ainsi lorsqu'un mot se trouve dans une dépendance nécessaire à l'égard d'un autre mot, comme un antécédent d'annexion à l'égard de son complément, un nom substantif à l'égard de l'adjectif qui le qualifie, un nom d'action à l'égard de son complément verbal régi à la manière du verbe, la transposition ne peut point avoir



lieu isolément pour l'antécédent d'annexion séparé de son complément, le nom qualifié séparé de son qualificatif, etc. Il faut de toute nécessité qu'elle s'étende au rapport tout entier. Ainsi si l'on veut transposer les termes de cette proposition : سرّ ابا زيد قرب من عمرو الكريم , on ne pourra point isoler زيد ابو , ni قرب de من , ni الكريم de عمرو . Mais on pourra , suivant le but qu'on se proposera , en usant de la formule transpositive , dire , 1° الذى سرّه قرب من عمرو الكريم ابو زيد

2° الذى سر ابا زيد قربه من عمرو الكريم

Les grammairiens énoncent encore quelques autres conditions , qui d'ailleurs résultent de la nature même des choses : c'est peut-être pour les indiquer d'une manière sommaire que notre auteur , qui les passe sous silence , ajoute : فراع ما رعوا observe ce qu'ils ont observé , c'est-à-dire , conforme-toi à l'usage.

Vers 724 à 726.

Quand la construction transpositive s'applique à une proposition verbale , au lieu d'employer l'adjectif conjonctif , on peut faire usage de ال , pourvu que le verbe soit de nature à donner naissance à un adjectif verbal qui puisse se joindre à l'article ال : c'est ce que l'auteur exprime par ces mots ان صحّ صوغ صلة منه لال , et ce qu'il explique par l'exemple du verbe وق , duquel se forme l'adjectif verbal الواق .

Dans cet exemple وق الله البطل , qui par la transposition devient الواق البطل الله , ou bien الواقيه الله البطل ,

l'adjectif verbal a un sujet ou agent qu'il régit au nominatif, c'est **الله**. Mais si l'adjectif verbal, au lieu d'avoir pour sujet un nom, ou, comme disent les grammairiens arabes, un *nom apparent* **اسم ظاهر**, n'avoit point d'autre sujet qu'un *nom renfermé dans l'esprit* **اسم مضمَر**, c'est-à-dire un pronom, il y auroit une distinction à faire. Car, si ce pronom exprimoit la même personne qui est indiquée par l'article **ال** faisant fonction d'adjectif conjonctif, il ne faudroit pas énoncer le pronom; si, au contraire, la personne indiquée par le pronom est différente de celle qu'indique **ال**, il faudra énoncer le pronom. Ainsi l'on dira, **المبَّعُ الرِّسَالَةَ زَيْدٌ**, et non pas **زيدُ الرِّسَالَةَ هو المَبَّعُ**, *celui qui apporte la lettre est Zeïd*, parce que le conjonctif **ال** et le pronom régi au nominatif par l'adjectif verbal **مبَّعٌ** tombent l'un et l'autre sur la même personne. Mais si, pour exprimer cette idée, **زيد ضرب**, **جاريته**, on vouloit user de la formule transpositive avec **ال**, il faudroit dire **زيدُ الضاربُ جاريته هو**; car le pronom régi au nominatif par l'adjectif verbal **ضارب**, se rapporte à **زيد**, et non pas à **ال**. C'est ce dont on se convaincra facilement si l'on fait attention que le sens est effectivement, **زيدُ الرجلُ الضاربُ جاريته هو**, ou, pour rendre la chose encore plus sensible, **ان زيدا، زيد الضاربها هو جاريته، الرجل الح**. On diroit de même: **التي يضربها هو جاريته**, c'est-à-dire,

Vers 737.

Ce n'est que pour compléter le vers qu'Ebn-Malec

ajoute فسويينهما : dans ce mot, le pronom affixe ها se rapporte à عشرون et مركباً.

Vers 738.

Par عَجَز il faut entendre la seconde partie du nom composé. La particule قد, dans ces mots : وعجز قد يعرب, indique qu'il s'agit ici d'une opinion contraire au sentiment commun, et qu'elle n'est point approuvée par l'auteur.

Vers 741 et 742.

Le numératif ordinal peut former l'antécédent d'un rapport dont le complément est un numératif cardinal, comme ثَالِثُ ثَلَاثَةٍ le troisième de trois, ou رَابِعُ ثَلَاثَةٍ élevant à quatre le nombre trois. Dans le premier cas, le numératif ordinal et le numératif cardinal sont en rapport d'uniformité numérique : le sens est que la chose qualifiée par le numératif ordinal, est une partie des choses représentées par le numératif cardinal dont le premier est dérivé, بعض الذى منه بنى ; alors le rapport est nécessairement un rapport d'annexion اضافة, et l'on ne peut pas dire autrement que ثَالِثُ ثَلَاثَةٍ et ثَالِثَةٌ ثَلَاثٍ, comme on diroit بعضُ ثَلَاثَةٍ ou اِحْدُ ثَلَاثَةٍ. Dans le second cas, on veut dire que le plus petit des deux nombres indiqués par les numératifs, est rendu égal au plus grand, et par conséquent رَابِعُ ثَلَاثَةٍ signifie جاعل ثلاثة اربعة : alors on peut établir entre le numératif ordinal et le numératif cardinal, ou le rapport d'annexion, et dire رَابِعُ ثَلَاثَةٍ, ou le rapport du



verbe avec son complément direct *مفعول به*, et dire *جاعلٌ ثلاثاً أربعاً*, comme on pourroit dire, *جاعلٌ ثلاثاً أربعاً*, comme on pourroit dire, *جاعلٌ ثلاثاً أربعاً*. C'est ce qu'Ebn-Malec veut dire par ces mots : *فاعلٌ له احكمٌ* applique-lui la règle de *جاعل*. Il est évident que, dans ce dernier cas, l'adjectif numérique de la forme *فاعل* n'est plus, à proprement parler, un numératif ordinal : c'est pour éviter une périphrase que je lui conserve ce nom.

Dans le vers 741, le mot *بيي* n'est ajouté que pour compléter le vers.

Vers 743 et 744.

L'auteur, en disant ici *مثل ثاني اثنين*, entend parler du cas dans lequel *ثاني اثنين* a le sens de *بعض ثالث عشر ثلاثة*, on dira donc au masculin, *ثالث عشر ثلاثة* le treizième de treize, et au féminin, *ثالثة عشرة*. On peut aussi retrancher *عشر* ou *عشرة* du premier numératif composé, et se borner à dire *ثالث ثلاثة عشر*; et, dans ce cas, *ثالث* se décline, et le second numératif composé demeure indéclinable.

Par *بحالته* il faut entendre le masculin et le féminin. Les mots *بما تنوى يفي* signifient : *cela suffira pour exprimer ce que tu veux dire*.

Le poète auroit dû dire *يفي*, comme *aoriste conditionnel* *مضارع مجزوم*; le *ي* final de *يفي* est conservé à cause de la pause, d'après une règle qu'on verra au vers 886.

On peut encore, dans le cas dont il s'agit, retran-



chier la *seconde partie* عَزْر du premier numératif composé, et la *première partie* صدر du second, et dire حَادِيْ عَشْرَ اَحَدَ عَشْرَ et حَادِيْةَ عَشْرَةَ , pour حَادِيْ عَشْرَ اَحَدَ عَشْرَ et حَادِيْةَ عَشْرَةَ اَحَدِيْ عَشْرَةَ , et ainsi des autres.

Vers 745 et 746.

Au vers 745, prononcez وَشَاعَ لِسْتِغْنَا .

Il y a dans ces mots, قبل عشرين اذكرن وبابه, une inversion qui n'est permise qu'en poésie : le sens est اذكرن قبل عشرين وبابه. Par مجالتيه il faut entendre, comme je l'ai déjà dit, le *masculin* et le *féminin*.

Je crois que بعقد n'est ici que pour la mesure et pour la rime, et signifie : *cela est bien fait, on y donnera son approbation* : c'est le جواب de اذكرن.

Vers 747 à 750.

Prononcez au vers 747, comme s'il y avoit فَلِيسْتِغْنَاهُمْ .

Je pense que سما, dans le vers 747, est pris dans le sens de خرج للصيد. Suivant ce qui est dit dans le vers 748; quand le nom qui *spécifie* l'objet sur lequel tombe كم interrogatif, nom qu'on nomme الْمَيِّز, est mis au génitif, c'est en vertu de la préposition qui, quoique *non exprimée* مضمرة, exerce son influence grammaticale. Mais pour cela il faut que كم soit régi par une préposition *effectivement exprimée* مظهر.

Le vers 749 enseigne que le مَيِّز de كم énonciatif خبيرة, peut être mis au singulier comme celui de مائة, ou au pluriel comme celui de عشرة. Le mot مرة est pour امرأة ou امرأة.

Enfin le vers 750 a pour objet d'enseigner que le *مِيز* de *كَايْن* et *كَذَا* se met à l'accusatif, ou s'exprime par *مِي* suivi du génitif.

Vers 751 à 758.

J'ai donné ce chapitre de l'*Alfiyya* en arabe et en français dans mon *Anthologie grammaticale arabe*. Je me bornerai à copier ici la traduction qui se trouve dans ce livre ; elle tiendra lieu de commentaire.

« Lorsqu'on emploie le mot *أَي* pour faire une question relative à un nom indéterminé, il faut faire concorder en tout le mot *أَي* avec ce nom indéterminé, soit que le mot *أَي* soit employé seul, en sorte qu'après l'avoir prononcé on fasse une pause, soit que l'on y ajoute quelque autre chose. Dans le cas de pause seulement, si, pour interroger, on se sert de *مِي* après un nom indéterminé, il faut donner au *noun* de ce mot une voyelle pareille à celle du nom indéterminé sur lequel tombe la question, et il faut rendre plein le son de cette voyelle, en y ajoutant celle des lettres (de prolongation) qui lui est analogue. Si les noms qui précèdent étoient au duel, comme dans cet exemple : *j'ai deux amis* *الفان* avec *deux fils* *بابنين*, il faut dire *منان* *quels sont (ces deux amis) ?* et *ميين* *quels sont (ces deux fils) ?* mais, pour bien faire, il convient de ne pas prononcer la voyelle du *noun* final. Si le nom étoit au singulier féminin, comme *بنت*, il faudroit dire *منه* ; et, s'il étoit au duel féminin, on

« droit منتان, en rendant quiescent le *noun* qui pré-  
 « cède le *ta* signe du féminin : rarement on prononce  
 « ce *noun* avec un *fatha* (c'est-à-dire مَنَّان). Si le nom  
 « est un pluriel féminin, comme نسوة dans cette  
 « phrase : *cet homme est passionné pour certaines femmes*,  
 « on dira منات, en ajoutant à مى un *élif* et un *ta*. A-t-on  
 « dit : *certaines gens sont venus trouver certaines gens d'un*  
 « *esprit fin* <sup>1</sup>, il faut dire, en interrogeant au sujet des  
 « premiers, منون, et, au sujet des derniers, منين, et  
 « avoir soin de rendre quiescent, dans ces deux mots,  
 « le *noun* final. Si le mot interrogatif se joint à autre  
 « chose, alors مى reste invariable ; c'est une exception  
 « rare si, dans des vers bien connus, on a dit dans ce  
 « cas منون. Si, après le mot مى, il y a un nom propre,  
 « pourvu qu'on n'ait point employé une conjonction  
 « avant le mot interrogatif مى, on fera concorder le  
 « nom propre, sous tous les points de vue, avec le nom  
 « qui a précédé l'interrogation et qui y a donné lieu. »

Vers 760.

En disant بالضمير ونحوه, l'auteur a eu, je crois, prin-  
 cipalement en vue les *articles dénominatifs* أسماء الإشارة,  
 et l'*adjectif conjonctif* الموصول.

Vers 761.

Le تآ signe du féminin est nommé فارقة et الفرق تآ,

<sup>1</sup> Dans l'*Anthologie grammaticale arabe*, j'ai supposé que فطنا se rap-  
 portoit à قومر ; il est plus naturel, je pense, de regarder ce mot  
 comme qualificatif de قومر. C'est d'après cela que j'ai corrigé ici ma  
 première traduction.

parce qu'il distingue le genre féminin du genre masculin.

Vers 764.

L'auteur veut dire *غراء*, féminin de *اغر*, adjectif dont le pluriel, commun aux deux genres, est *غُر*. C'est un exemple de la terminaison féminine ayant pour caractère l'*élif* avec *medda* *ذات مد* ou *مدودة*.

Vers 765.

L'adjectif *الاولى* se rapporte à *الالف* sous-entendu ; il s'agit de la terminaison féminine ayant pour caractère l'*élif* bref *ذات قصر* ou *مقصورة*.

Vers 768.

Le dernier hémistiche de ce vers signifie qu'on doit regarder comme des cas rares les mots féminins terminés par un *élif* bref, qui appartiennent à des formes autres que celles qui viennent d'être indiquées.

Vers 769.

En disant *افعلاء مثلت العين*, l'auteur renferme sous une seule forme les trois formes *افَعْلَاء*, *افْعِلَاء* et *افْعُلَاء* qui ne diffèrent que par une seule voyelle.

Vers 771.

Dans ce vers, l'expression *مطلق العين* signifie : *quelle que soit la voyelle de la seconde radicale*. Ainsi la forme *فعالاء* comprend les trois formes *فَعَالَاء*, *فَعِيعَالَاء* et *فَعُوعَالَاء* ; et de même, la forme *فعلاء*, au moyen de l'ad-



dition des mots *مطلق فاء* quelle que soit la voyelle de la première radicale, comprend les trois formes *فَعْلَاءَ*, *فَعْلَاءِ* et *فَعْلَاءُ*.

Vers 772.

Par *اسم* il faut entendre *اسم صحيح* un nom qui ne se termine pas par une lettre foible. Si ce nom a quelque analogue *نظير* parmi ceux dont la dernière radicale est une lettre foible, ainsi, par exemple, qu'une semblable analogie se rencontre entre *أَسْفَ* et *أَسَى*, alors le nom de cette dernière espèce doit être *مقصور*.

Vers 777.

Dans ce vers, *العَادِمُ* est l'inchoatif, et l'énonciatif est *بنقل*, parce qu'il y a ellipse de *كَانَ*, ou *حاصِل*, ou *ثَابِت*; quant à *ذَا قَصْر* et *ذَا مَد*, ce sont des termes circonstanciels d'état, qui ont pour antécédent le pronom renfermé dans l'adjectif verbal sous-entendu. L'exemple d'un nom *مقصور* est *حِجَا*, et celui d'un nom *ممدود* est *حَدَاءُ*; mais il faut remarquer que le *medda* et le *hamza* de ce dernier nom ont disparu, à cause de la mesure et de la rime. Par *بنقل*, il faut entendre *سَمَاعًا*, ce qui est l'opposé de *قياسًا*, ainsi que je l'ai déjà dit précédemment.

Vers 779.

On pourroit, au lieu de *آخِرَ*, prononcer *آخِرُ*; j'ai suivi la leçon des manuscrits que j'ai eus sous les yeux. Un commentateur dit en propres termes :

آخر مفعول فعل مضمر يفسره اجعله  
a lu آخر à l'accusatif.

Vers 780.

On verra plus loin ce qu'on doit entendre par امالة .  
Par l'exemple متى , l'auteur veut indiquer des noms  
qui n'appartiennent point à une racine verbale, et qu'il  
appelle, à cause de cela, جامد . Pour s'assurer si l'élif  
bref qui les termine (et que l'on nomme مجهولة , parce  
qu'on ignore s'il remplace un و ou un ي ) doit être  
converti, au duel, en و ou en ي , il faut voir si cet élif  
bref est sujet à امالة , comme cela a lieu dans le mot  
متى . En cas d'affirmative, c'est un ي qu'il faut, au  
duel, substituer à l'élif bref. Ainsi, si l'on considérait  
متى comme un nom déclinable, il faudrait dire, en le  
faisant passer au duel, متيان .

Par les mots ما كان قبل قد الف , il faut entendre  
les terminaisons ordinaires du duel, qui lui appartenoient  
de droit avant toute conversion de l'élif bref en و ou en ي .

Vers 782 et 783.

L'auteur passe maintenant à ce qui concerne les  
noms de la catégorie nommée ممدود .

Si le hamza qui termine ces noms fait fonction de  
signe caractéristique du féminin, comme dans جرَاء  
et صحراء , il doit se changer en و .

Si, au contraire, il représente, dans une racine tri-  
littère, un و , comme dans كساء , qui est pour كساو ,  
ou un ي , comme dans حياء , qui est pour حياي ; ou bien  
s'il forme la dernière radicale d'un de ces quadrili-

tères qu'on appelle ملحوق بالرباعي, comme dans علباء, qui est pour علباي, formé de la racine علب, par *crément* الحاق, dans tous ces cas, on peut, en formant le duel, conserver le hamza ou le changer en و. On peut donc dire علباءان ou كساوان; et de même, علباءان ou علباوان, etc.

J'ai déjà remarqué, il y a peu, que نقل est synonyme de سماع : ainsi نقل على signifie *se conformer à l'usage*, et est l'opposé de l'analogie قياس.

Vers 784.

Par pluriel formé à la façon du duel جمع على حدّ المثنى, il faut entendre le pluriel sain سالم.

Vers 786.

Il s'agit ici des mots tels que مُلقاة et فتاة, qui viennent des masculins مُلَقَى et فَتَى. Quand on forme leur pluriel par la terminaison ات, il faut faire tout-à-fait abstraction du ة qui termine le singulier, et qui doit disparaître : ainsi, de قطاة, فتاة et ملقاة, on formera les pluriels قطوات, فتّيات et ملقيّات, en se conformant aux règles précédentes.

Il est bon de faire attention que تَكْحِيَة est pour تَكْحَى, nom d'action du verbe تَكْحَى.

Vers 787 à 791.

L'objet dont s'occupe ici notre auteur, est étranger au titre que porte ce chapitre : il s'agit des noms féminins qui forment leur pluriel au moyen de la termi-

raison *ات*, et qui, ayant au singulier leur seconde radicale djezmée, peuvent, au pluriel, lui donner une voyelle. Le sens de ces vers est facile à saisir : il me suffira de faire observer que *الثلاثي* est une licence pour *الثلاثي*, et que *شَكَلَ* est la même chose que *حَرَّكَ* ou *تَحَرَّكَ* : ce verbe vient de *شَكْل*, nom qu'on donne aux signes des *motions* ou *voyelles حركات*.

Les mots *اتباع عين فآءه بما شكل* signifient : *mettre en harmonie la seconde radicale avec la première, en donnant à celle-là la même voyelle dont celle-ci est affectée.*

Vers 795.

Le mot *وَضَعًا* signifie : *conformément à l'institution du langage et à l'usage primitif.*

Vers 795.

Ce vers doit s'entendre en ce sens, que pour donner au pluriel la forme *افعل*, quand le singulier a quatre lettres, il est indifférent, 1° que la voyelle de la première radicale soit un *fatha*, un *kesra* ou un *dhamma*; 2° que la lettre de *prolongation مَد* soit un *élif* après un *fatha*, un *ya* après un *kesra*, ou un *waw* après un *dhamma*; mais que deux conditions sont exigées : la première, que le nom soit féminin; la seconde, qu'il n'ait pas, en sus des quatre lettres, le ة caractéristique du genre féminin.

Vers 798.

Il est presque superflu de faire observer que *مَد* est pour *مَدَّة*; mais il est à propos de remarquer que



c'est la mesure du vers qui a forcé l'auteur à prononcer *أَفْعَلَةٌ* au lieu de *أَفْعَلَةٌ*. Cette observation s'applique à plusieurs autres mots de ce chapitre.

Vers 800.

L'auteur veut dire que l'emploi des pluriels de la forme *فِعْلَةٌ* est uniquement fondé sur l'*usage* نقل, sans qu'aucune *analogie* قياس rattache cette forme de pluriel à certaines formes déterminées de singuliers.

Vers 801.

Les mots *اعللاً فَعْدٌ* font connoître qu'une condition exigée pour que les noms quadrilitères dont il s'agit prennent au pluriel la forme *فُعْلٌ*, c'est qu'ils appartiennent à une racine qui ne renferme point de *lettre faible* حرف علة ; et ce qui suit indique que rarement cette forme de pluriel s'applique aux noms dérivés d'une racine sourde, et qui ont pour lettre de prolongation un *élif*, comme *زمام* et *بتات*, mais que cependant il y en a quelques exemples, comme *عُنن*, qui est le pluriel de *عنان*.

Vers 805.

Le mot *زَمِينٌ* fait ici fonction de *مبتداء* : il est donc pour *زَمِينٌ*.

Vers 806.

Voyez ce que j'ai dit sur le mot *وضع*, au vers 793.

Vers 810.

Les mots *فِعَالٌ* et *اعتللاً* sont pour *فِعَالٌ* et *اعتللاً*, ce qu'il est presque inutile de faire observer.

Vers 811.

La forme du pluriel **فَعَالٍ** s'applique aussi bien aux noms de la forme **فَعَلَّةٌ** qu'à ceux de la forme **فَعَلٌ**; elle s'applique aussi aux noms des formes **فَعُلٌ** et **فِعْعَلٌ**, tels que **رُحٌّ** et **قِدْحٌ**, et aux adjectifs verbaux de la forme **فَعِيلٌ** au masculin et **فَعِيْلَةٌ** au féminin, pourvu que ces adjectifs soient pris dans le sens de l'adjectif verbal, actif ou neutre, de la forme **فَاعِلٌ**, et non comme exprimant le sens passif attaché à la forme **مَفْعُولٌ**.

Vers 813.

L'auteur dit **وَأَنْثِيَّةٌ** et ses deux féminins, parce que l'adjectif verbal de la forme **فَعْلَانٌ** peut admettre, au féminin, les deux formes **فَعْلَانَةٌ** et **فَعْلَى**.

Vers 814.

Relativement au **ي** conservé dans le mot **تَفَى**, voyez ce que j'ai dit ci-devant, sur le vers 744.

Vers 816.

Les mots **مَطْلُقُ الْفَاءِ** signifient : de quelque voyelle que soit affectée la première radicale.

Les mots **وَفَعَلٌ لَهُ** présentent quelque obscurité, d'autant plus qu'on peut douter si le poète a entendu dire **فَعْلٌ** au nominatif, ou **فَعْلٍ** au génitif. Voici ce que dit à ce sujet un commentateur :

**فَعْلٌ مَبْتَدَأٌ وَهُوَ خَيْرٌ مَبْتَدَأٌ مَحْذُونٌ وَالْجُمْلَةُ خَيْرُ الْأَوَّلِ**



Vers 823.

En disant *وشبهه*, l'auteur indique les formes *فَعَالَة*, *فُعَالَة*, *فَعْبِلَة* et *فَعُولَة*; et ce qu'il ajoute, *ذَا تَاءٍ* او *مِزَالِه*, indique cinq autres formes qui ne diffèrent des cinq précédentes que par l'absence du ة final caractéristique du genre féminin, mais auxquelles toutefois la forme de pluriel *فَعَائِل* ne s'applique qu'autant que les singuliers sont du genre féminin.

Vers 824.

La forme de pluriel *فَعَالِي* ou *فَعَالِي*, ou plutôt *فَعَالٍ*, ne s'applique pas uniquement aux noms et aux adjectifs qui ont au singulier la forme *فَعْلَاء*: c'est pour cela qu'Ebn-Malec ajoute *اتبعا والقياس* et *suivez l'analogie*; c'est-à-dire, appliquez cette forme de pluriel aux noms dont le singulier offre une forme qui se rapproche de *فَعْلَاء*, tels que *عَلَقَاء* et *عَلَقِي*, *حُبْلَى*, *ذِفْرَى*, etc. Il y a aussi des singuliers qui, en passant au pluriel, admettent la forme *فَعَال* à l'exclusion de la forme *فَعَالِي*, comme *موماة*, plur. *مَوَامِر*; *عرقوة*, plur. *عِرَاق*, etc.; mais Ebn-Malec n'a pas jugé à propos d'entrer dans ces détails.

Vers 825.

Le verbe *جَدَّد* forme ici une proposition qualificative de *نَسَب*, comme le dit expressément un commentateur: *جَدَّدَ فِي مَوْضِعِ الصِّفَةِ لِنَسَبٍ*. Le même commentateur indique, en ces termes, le moyen de



reconnoître si la terminaison  $\text{ى}$  est employée لتجدید النسب, c'est-à-dire, pour rappeler le souvenir d'une relation d'origine, de parenté ou de patrie :

ويُعرن ما يآؤه للنسب بصلاحيّة حذى اليآء ودلالة الاسم على المنسوب اليه وما ليس لتجدید النسبة لا يصلح لذك وشمل نوعين احدهما ما وقع (وضع je lis) بالياء المشددة تحوكرسى وما اصله للنسبة وكثير استعمال ما هـ فيه حتى صار النسب منسيا كقولهم مهرى فانه في الاصل منسوب الى مهرة وهى قبيلة

Vers 826.

On voit facilement que  $\text{خاسى}$  est pour  $\text{خاسى}$  ; quant à  $\text{جرّد}$ , il faut entendre par là que les mots de cinq lettres dont il s'agit, ne renferment aucune des lettres qui servent à caractériser les formes grammaticales, et qu'on nomme *crémens*  $\text{زوائد}$ , comme sont les lettres  $\text{مست}$  dans le mot  $\text{مستعمل}$ , venant de la racine  $\text{عمل}$ .

Vers 828.

Si dans les cinq lettres il y en a une qui, sans être un *crément*, appartienne cependant à la catégorie des lettres qui font la fonction de *crémens*, comme est le  $\text{ن}$  de  $\text{خدرنق}$ , ou qui ait une affinité organique avec le  $\text{ت}$ , on peut faire tomber le retranchement sur cette lettre, au lieu de supprimer la cinquième lettre du mot : ainsi on peut dire, au pluriel de  $\text{خدرنق}$  et de  $\text{فرزدق}$ ,  $\text{خذارق}$  et  $\text{فرازد}$  au lieu de  $\text{خذارن}$  et  $\text{فرازد}$ .

Vers 829.

Les mots ما لم يك لنا اثره اللذ ختماً signifient : à moins que cette lettre accessoire qui fait que le mot dépasse la mesure du quadrilètre, ne soit une lettre douce لبي, à la suite de laquelle vienne la lettre qui termine le mot, comme dans قرطاس, قنديل, عصفور, فرعون, غرنيق. Dans ce cas, on ne supprime pas cette lettre accessoire, mais on la conserve si elle est un ي, et on la change en ي si elle est un ا ou un و. On dit donc غرانيق et فراعين, عصافير, قناديل, قرطيس. L'expression لبي renferme ici et les lettres foibles quiescentes après la voyelle congénère, et les lettres و et ي djezmées après un fatha.

On lit dans plusieurs manuscrits ختماً ; mais ce qui prouve qu'il faut lire ختماً, c'est l'analyse suivante que j'emprunte d'un commentateur :

زائدٌ مفعولٌ بفعلٍ مضميرٍ يفسره احدثه وهو مضافٌ الى العادى والرباعى مفعولٌ بالعادى ويجوز ان يكون مضافاً اليه وما ظرفيةٌ مصدريةٌ ولينا خبرٌ يك وهو مخففٌ من لبي كقولهم هينٌ في هينٍ واسمٌ كان ضميرٌ عادى على الزائد والذ لغة في الذى وهو مبتدأٌ وصلته ختماً واثره ظرن وهو خبر الذى ومفعولٌ ختماً محذوفٌ والتقدير ما لم يك الزائد لينا الذى ختم به الكلمة بعده

Vers 830.

Il est bon de faire observer que **مُحَدَّ** est ici pour **مُحَدِّ**, adjectif verbal de **أَحَدَّ**.

Je ne puis m'empêcher de transcrire ce que dit sur ce vers un commentateur, parce que cela indique d'une manière générale les motifs qui doivent déterminer à supprimer certaines lettres, par préférence à d'autres, dans la formation des pluriels.

غاية ما يصل اليه بناء للجمع مثال مفاعل ومفاعيل فاذا كان في الاسم من الزوائد ما يحذف بقاؤه باحد البنائين حذف فان أتى بحذف بعض وابقاء بعض أُبقي من الزوائد ما له مزية وحذف غيره فان تكافيا خير للحذف فاذا تقرّر هذا في مُسْتَدَعِ ثلاثه زوائد الميم والسين والتاء وبقاء للجميع محذوف ببناء للجمع فيحذف ما زاد على اربعة احرون وهو السين والتاء فتقول في جمعه مداع واما ابقيت الميم للمزية التي لها لانها تدل على معنى يخص الاسم والمزية التي لها على سائر الحروف الزائدة اشار بقوله والميم اولى من سواه بالبقاء

Vers 831.

Par exemple, des singuliers **النَّدَد** et **يَلْنَدَد** il faut, en retranchant le ن, et conservant l'*elif* hamzé et le ي, faire les pluriels **الأَدَد** et **يَلَادَد**, et par contraction **الأد** et **يلاَد**.

Vers 832.

Au pluriel de حَبِيبُونَ, il faut, conformément à cette règle, dire حَبِيبِينَ, en supprimant le ي et conservant le و qu'on convertit en ی, suivant ce qui a été dit sur le vers 829.

Vers 834.

De سَرِنْدِي et عَلَنْدِي on peut former à volonté les pluriels سَرَانِدُ et عَلَانِدُ, ou سَرَادِ et عَلَادِ : ces dernières formes devroient, suivant l'analogie, être écrites et prononcées سَرَادِي et عَلَادِي ; mais on dit au nominatif et au génitif, سَرَادِ et عَلَادِ, comme جَوَارِ pour جَوَارِي, pluriel de جَارِيَة ; à l'accusatif, il faut dire سَرَادِي et عَلَادِي comme جَوَارِي.

Vers 836 à 838.

En général, les mêmes procédés s'appliquent à la formation des pluriels irréguliers quadrisyllabiques des formes فَعَالِل et فَعَالِيل, et à celle des diminutifs qui leur sont analogues. Ce sont ces formes de pluriel qu'il faut entendre par مُنْتَهَى الْجَمْع. (Voyez à ce sujet ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édit. t. I, p. 372.) Quand le nom dont on veut faire un diminutif a un trop grand nombre de lettres, on lui fait éprouver, dans les deux cas, le même retranchement. Ainsi de سَفْرَجَل on forme le diminutif سَفِيرَج, comme le pluriel سَفَارَج, par le retranchement de ل. Dans les deux cas aussi on peut compenser le retranchement par un ي quiescent, qu'on



introduit entre l'avant-dernière et la dernière lettre : on peut donc dire سَفِيرِج et سَفَارِجِج .

D'ailleurs il y a un assez grand nombre de mots qui offrent des exceptions aux règles données, ce qui a lieu, tant dans la formation des diminutifs, comme مَغِيرَبَان , diminutif de مَغْرَب , que dans celle des pluriels rompus, comme اِبَاطِيل , pluriel de اِبَاطِل : il faut regarder tout cela comme des cas exceptionnels que l'usage seul a autorisés ; c'est ce que l'auteur exprime en disant que tout cela est حَادُّدٌ عَنِ الْقِيَاسِ .

Vers 839 et 840.

Dans ce vers, عِلْمٌ est employé dans le sens de علامة *signe caractéristique*. D'après la règle énoncée ici, les diminutifs de ثَمْرَةٌ , جِرَاءٌ , اَجْمَالٌ et عَطْشَانٌ sont ثَمِيرَةٌ , جِيرَاءٌ , أُجَيْمَالٌ et عَطِيشَانٌ .

Vers 844.

Quelques manuscrits lisent جَمْعٌ au génitif; j'ai écrit جَمَعٌ à l'accusatif, comme complément direct du verbe جَلَا . Un commentateur dit expressément :

جَمْعٌ مَفْعُولٌ مُقَدَّمٌ بِجَلَا وَأَوْ عَطَفْتُ جَلَا وَمَعْمُولَةٌ عَلَى دَلٍّ  
وَمَعْمُولَةٌ وَهُوَ مِنْ بَابِ عَطَفِ الْجَمَلِ

Vers 846.

La règle énoncée ici seulement par un exemple pris du mot حِبَارِي , s'applique aux noms مَقْصُورٌ de cinq lettres, dont la troisième est un *elif* quiescent.

Vers 848.

Suivant la règle exprimée dans le vers 847, on devrait dire عَوِيد. Cette même règle s'applique à la formation des pluriels rompus comme à celle des diminutifs; c'est ainsi que de ميزان, qui vient de وزن, on fait au pluriel بموازين.

Vers 849.

C'est ainsi que de قَالِب و فارس on fait قويلب et فويرس, et que de عَاج on fait عَوج.

Vers 850.

Ainsi de دَم, شَفَّة, يَد, on formera les diminutifs لَوِيّ و مَوِيّ et لَا و مَا; دَمِيّ, شَفِيّهة, يَدِيّهة. Un commentateur remarque avec raison qu'Ebn-Malec a eu tort de dire que, quand il s'agit de former un diminutif d'une particule composée seulement de deux lettres, comme لا, ما, etc., il faut commencer par la faire rentrer dans la classe des mots trilitères, en disant, par exemple, لَوّ, لَوّاء, مَوّاء, etc. Car on ne peut en former des diminutifs que parce qu'on en a déjà fait des noms; et pour en faire des noms, il a fallu, de toute nécessité, les rendre trilitères. Voyez, à ce sujet, ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édit. t. I, p. 466, note 1.

Vers 851.

L'espèce de diminutif nommée تصغير الترخيم consiste à ramener d'abord le nom dont on veut faire un diminutif à une forme plus simple, en retranchant toutes

les lettres nommées *crémens* زَوَائِد ; après quoi on forme du nom ainsi réduit un diminutif, en se conformant aux règles ordinaires. Il résulte de là que des noms fort différents l'un de l'autre peuvent avoir tous un même diminutif. Ainsi حَيْدٌ peut être le diminutif de حَيْدٌ , حَادٌ , اِحْدٌ , حَمُودٌ , etc.

Il y a des diminutifs compris sous le même nom de تصغير الترخيم , qui sortent encore plus des règles ordinaires : tels sont بُرِيَّةٌ et سَمِيْعٌ , diminutifs de ابراهيم et اسمعيل .

Vers 852 et 853.

Par عار il faut entendre *dépourvu de la finale*, qui est le signe caractéristique du féminin. Le diminutif de سِنٌّ est سَنِينَةٌ , et celui de دَارٌ est دُوَيْرَةٌ . Si cependant le ة ajouté à la fin du diminutif pouvoit jeter du doute sur le primitif duquel il est formé, on le supprimeroit. Ainsi de بَقْرٌ et de حَمْسٌ , noms féminins, on formera les diminutifs بَقِيرٌ et حَمِيسٌ , pour les distinguer de بَقِيرَةٌ et حَمِيسَةٌ , diminutifs de بَقْرَةٌ et حَمْسَةٌ .

Vers 854.

Les mots فيما ثلاثيا كثر signifient : *dans les mots qui, par le nombre des lettres dont ils se composent, dépassent les noms trilitères.*

Vers 857.

J'ai imprimé مثله au nominatif, parce que c'est ainsi qu'on lit dans le plus grand nombre des manuscrits que j'ai eus sous les yeux; et si l'on admet cette

leçon, il faut supposer que l'auteur devoit dire أَحَدِفَّهُ, et que le pronom qui devoit former le complément du verbe, est مضمّر sous-entendu. Mais un commentateur suppose évidemment qu'il faut lire مثله, car il dit :

مثله مفعول باحدن والهَاء فيه عائدة الى ياء النسب ومما  
متعلق باحدن

Vers 858 et 859.

Les verbes تكن تربع sont en concordance avec مَدَّة, et par مَدَّة il faut entendre l'*élif* bref des noms de la forme فَعْلَى, dans lesquels le ي est le signe du féminin. La règle donnée pour ce cas s'applique aussi, 1° à l'*élif* bref qui, par son addition à la fin d'un mot, sert à former un quadrilittère d'une racine trilitère, comme ذَفْرَى, et c'est ce que l'auteur indique par le terme الملحق; 2° à celui qui représente une des lettres radicales, comme dans مَرْمَى qui vient de رَمَى. Dans ce dernier cas, il est préférable يُعْتَمَى (c'est-à-dire يُخْتَارُ) de le changer en و, par exemple, de dire مَرْمَوَى.

Vers 860.

C'est ce qui a lieu si l'on veut former un adjectif des mots حُبَارَى, مَصْطَفَى, مُسْتَدْحَى, et autres semblables.

Vers 861.

De مُعْطَى et قَاضٍ on forme les adjectifs قَاضِيٌّ et مُعْطِيٌّ, ou, si l'on veut, قَاضِيٌّ et مُعْطِيٌّ.



Mais si le *ي*, dans ce cas, est la cinquième lettre du mot, ou au-delà, il faut absolument le retrancher, comme il est dit dans le vers 860. Ainsi de *مَعْتَدٍ* et *مَسْتَعِنٍ* qui sont des contractions de *مَعْتَدِي* et *مَسْتَعِنِي*, on formera les adjectifs *مَعْتَدِيّ* et *مَسْتَعِنِيّ*.

Remarquez que *يَعْنُ*, qui est pour *يَعْنِي*, c'est-à-dire *يَعْرِضُ*, fait fonction de *qualificatif صفة* de *ثالث*.

Vers 864.

De *حَيّ* on forme *حَيَوِيّ*; et de *طَيّ* il faut, en changeant le premier *ي* en *و*, parce que la racine est *طَوِي*, former *طَوَوِيّ*.

Vers 866.

De *طَيّ*, nom propre d'une tribu arabe, dont la racine est *طَيًّا*, on forme irrégulièrement *طَيَّيّ*, au lieu de *طَيِّيّ*, en changeant, comme le dit expressément l'auteur du *Sihah*, le premier *ي* en *hamza*, et en supprimant le second.

Vers 868.

Ce vers signifie qu'on doit appliquer aux noms des formes *فَعِيل* et *فَعِيْل* appartenant à des racines défec-tueuses, quand on veut en former des adjectifs patro-nymiques, la même règle qui vient d'être donnée pour les noms des formes *فَعِيْلَة* et *فَعِيْلَة*, dont ils ne dif-fèrent que parce qu'ils sont *dépourvus* *عَرِي* du ة final. Ainsi de *عَدِيّ* et *قُصِيّ* on forme *عَدَوِيّ* et *قُصَوِيّ*, comme

de <sup>أُمِيَّة</sup> on forme <sup>أُمُوِي</sup>. Cela a lieu aussi pour des noms qui n'appartiennent point à des racines défectueuses : tels sont les noms <sup>قَرِيْش</sup>, <sup>هُدَيْل</sup>, <sup>ثَقِيْف</sup> et <sup>سَلِي</sup>, dont on forme <sup>قُرَشِي</sup>, <sup>هُدَلِي</sup>, <sup>ثَقَفِي</sup> et <sup>سَلِي</sup>.

Vers 869.

L'auteur parle ici des mots de la forme <sup>فَعِيْلَة</sup>, qui appartiennent à des racines concaves et sourdes : tels sont <sup>طَوِيْلَة</sup>, <sup>جَلِيْلَة</sup>, et autres semblables.

Vers 871 et 872.

Il s'agit d'abord, dans ces deux vers, des noms propres ou sobriquets qui renferment une proposition complète, comme <sup>تَابَطُ شَرًّا</sup>, et de ceux qui sont *composés de deux mots confondus en un seul* <sup>مَرْكَبٌ مَرْجِي</sup>, tels, par exemple, que <sup>مَعْدِي كَرِب</sup> et <sup>بَعْلَبِك</sup>. Ensuite l'auteur parle des noms formés par deux mots en rapport d'annexion, soit que ce rapport ait pour antécédent l'un des mots <sup>أَبُو</sup>, <sup>أَم</sup>, <sup>أَبْن</sup>, etc., ou un autre nom qui, indéterminé par lui-même, n'est déterminé que par le conséquent, comme <sup>غُلَامُ زَيْدٍ</sup>. Dans les deux premiers cas, l'adjectif <sup>مَنْسُوب</sup> se forme de la *première partie* <sup>صَدْر</sup> du primitif; dans les deux autres cas, il se forme de la *seconde partie* <sup>عَجَز</sup>. Ainsi, de <sup>تَابَطُ شَرًّا</sup> et <sup>مَعْدِي كَرِب</sup> on formera <sup>تَابَطِي</sup> et <sup>مَعْدَوِي</sup>; de <sup>أَبُو عِمْرَانَ</sup> et <sup>أَبْن قَيْسٍ</sup> on formera <sup>عِمْرَانِي</sup> et <sup>قَيْسِي</sup>.

Vers 873.

On sent aisément que quand il s'agit de noms propres composés, tels que sont *عبد الشمس*, *عبد الأشهل*, *عبد منان*, et autres semblables, on ne sauroit former l'adjectif patronymique du mot *عبد*, première partie du composé, puisqu'on ne pourroit point alors reconnoître le primitif auquel l'adjectif *عبدى* devoit son origine. Il faut donc former, en ce cas, l'adjectif de la seconde partie du composé, et dire *شمسى*, *اشهلى* et *منانى*.

Vers 874 et 875.

En vertu de cette règle, de *يد*, *دم*, *ثبة* on peut former *يدى*, *دمى*, *ثبى* ou *يدوى*, *دموى*, *ثبوى*, parce qu'on dit au duel *يدان* et *دمان* et au pluriel *ثبات*. Au contraire, de *اب*, *اخ*, *عضة* il faut nécessairement former *ابوى*, *اخوى* et *عضوى*, parce qu'on dit nécessairement au duel *أبوان* et *أخوان*, et au pluriel *عضوات*.

Aschmouni remarque qu'Ebn-Malec a tort de dire ici *les deux pluriels sains* *جميع العجاج*, et qu'il auroit dû, comme il l'a fait dans ses autres ouvrages, se borner à faire mention du pluriel qui se forme par la finale *ات*.

Vers 876.

L'auteur veut dire que l'adjectif *منسوب* formé de *اخت*, est *اخوى* comme celui qui se forme de *اخ*, et que l'adjectif *بنوى* est commun à *ابن* et à *بنت*.

On peut dire aussi *أختى*, *أبنتى* et *أبنى*, du moins suivant l'opinion de plusieurs grammairiens.

Vers 877.

Le poète a dit, à cause de la mesure, <sup>ء</sup>تَنَائِي et <sup>ء</sup>لَائِي pour <sup>ء</sup>تَنَائِي et <sup>ء</sup>لَائِي. Voyez mes observations sur le vers 850.

Vers 878.

S'il s'agit de former l'adjectif منسوب d'un nom tel que شية et دية; mots qui viennent des racines ودى et وشى, il faut d'abord rétablir la première radicale qui avoit disparu, puis donner à la seconde radicale un *fatha* pour voyelle. On formera donc de شية l'adjectif وَشَوِي, et de دية l'adjectif وَدَوِي. Quelques grammairiens, dans ce cas, donnent un *djezma* à la seconde radicale.

Vers 879.

Suivant ce qui est dit ici, on doit toujours former l'adjectif منسوب du singulier du nom, et non du pluriel, quoique l'intention soit d'exprimer une relation avec le pluriel : ainsi pour exprimer un *libraire*, il faut dire كَتَابِي et non كُتْبِي, quoiqu'on veuille énoncer une relation entre un individu et un grand nombre de livres : l'usage est contraire à cette règle. Ebn-Malec en excepte le cas où par l'institution même du langage بالوضع le pluriel ressemble à un singulier, c'est-à-dire où un mot destiné à énoncer une pluralité n'a point de singulier qui lui réponde : tel est عباديد dont l'adjectif منسوب est عِبَادِيدِي. Il en est de même si le primitif, sous une forme de pluriel, est un nom dépouillé de toute idée de pluralité, comme اَمَار nom propre, et انصار



devenu synonyme de *habitant de Médine*, desquels se forment انصارى et امارى .

Vers 880.

. Voici des exemples de ces formes d'adjectifs verbaux qui sont employés, selon les grammairiens arabes, comme adjectifs de l'espèce nommée اسم منسوب, et qui équivalent à ذو ou صاحب *possesseur* : تامر , لابن , كاس , بزاز , كاس , لابن , تامر : صاحب , كاس , بزاز , خياط , كيس , طعم , etc.

Dans ce vers , فَعِلٌ est pour فَعِلٌ .

Vers 883.

Ce que ce vers prescrit, c'est de rendre *djezmé*, quand on fait une pause après un pronom singulier de la troisième personne في الاضمار *le ه*, en supprimant le و ou le ي qui sont toujours censés présents dans ces affixes, comme quand on dit كَهْ et بِهِ . C'est ce que notre auteur entend par صلة , en y comprenant aussi la voyelle homogène au و ou au ي . Cette suppression n'a pas lieu après le *fatha*, c'est-à-dire dans le pronom affixe féminin هـ .

Vers 884.

Voici la traduction littérale de ce vers : « La particule اِذَنْ est assimilée au nom terminé par une *nun* nation et mis à l'accusatif, et, dans le cas de pause, son *noun* doit être converti en un *élif*. » On voit que اِذَنْ est le sujet ou agent du verbe اشبهت ; que مَنْوَنًا est le complément direct به منقول du même verbe; enfin, que جملة فعلية faisant fonction de *proposition verbale* نصب .

tion de *qualificatif* صفة de *منونا* : c'est la même chose que si l'on eût dit, *منونا منصوبا*.

Vers 885 et 886.

En vertu de cette règle, si l'on fait une pause après متعالِ قاضٍ, il vaut mieux prononcer قاضٍ et متعالٍ que متعالٍ قاضٍ et متعالٍ قاضٍ. Si, au contraire, il y a une pause après المتعالِ والقاضِ, il vaut mieux conserver le mot dans son intégrité que de prononcer القاضِ et المتعالِ ; bien entendu que si ces mots étoient à l'accusatif, il faudroit conserver le ي.

L'exception relative au mot *مُرٍ* qui est l'adjectif verbal de *أرى* pour *أرى*, est fondée sur ce que, si l'on supprimoit le ي, il ne resteroit plus qu'une seule radicale, ce qui rendroit le mot méconnoissable.

Il en est de même dans le cas où il survient une pause après les personnes de l'*aoriste conditionnel* مضارع مجزوم d'un verbe qui est en même temps assimilé et défec-tueux, quand ces personnes n'ont aucun crément à la fin. Ainsi des verbes *ولى* et *وفى*, il faudra, en cas de pause, écrire *لم يلى* et *لم يفي*; et non pas, comme on feroit dans la prononciation continue *فى الدرَج*, c'est-à-dire s'il n'y avoit pas de pause, *لم يلى* et *لم يفي*. Voyez ci-devant, aux vers 744 et 814.

Vers 887 à 891.

Je ne puis mieux faire, pour expliquer le contenu de

ces vers, que de transcrire ce que dit Aschmouni dans son commentaire sur le vers 888.

في الوقف على المتحرك خمسة اوجه الاسكان والروم والاشمام والتضعيف والنقل وكل منها حدّ وعلامة فالاسكان عدم الحركة وعلامته خاء فوق الحرف وهي الخاء من خفّ أو خفيف والاشمام ضمّ الشفتين بعد الاسكان في المرفوع والمضموم<sup>1</sup> للإشارة للحركة من غير صوت والغرض به الفرق بين الساكن والمسكّن في الوقف وعلامته نقطة قدّام الحرف هكذا • والروم هو ان تأتي بالحركة مع اضعاف صوتها والغرض به هو الغرض بالاشمام الا انه اتمّ في البيان من الاشمام فانه يدركه الاعمى والبصير والاشمام لا يدركه الا البصير ولذلك جعلت علامته في الخطّ اتمّ وهو خطّ قدّام الحرف هكذا — والتضعيف تشديد الحرف الذي يقف<sup>2</sup> عليه والغرض به الاعلام بان هذا الحرف متحرك في الاصل والحرف المزيد للوقف هو الساكن الذي قبله وهو المدغم وعلامته شين فوق الحرف وهي الشين من شديد والنقل تحويل الحركة الى الساكن قبلها والغرض به أنّها بيان حركة الاعراب او الفرار من التقاء الساكنين وعلامته عدم العلامة وسبب تفصيل ذلك فان كان المتحرك هاء التانيث لم يوقف عليها الا بالاسكان وليس لها نصيب

<sup>1</sup> C'est-à-dire dans les mots qui se terminent par un *dhamma*, soit que cette voyelle soit le signe du cas nommé رفع dans un mot déclinaison, ou qu'elle termine un mot indéclinable, comme dans *أَمَّا بَعْدُ*.

<sup>2</sup> Je pense qu'il faut lire *يوقف* ou *تقف*.

في غيره ولذلك قدّم استثناءها وان كان غيرها جاز ان يوقف عليه بالاسكان وهو الاصل وبالروم مطلقا اعنى في الحركات الثلاث ويحتاج في الفتحة الى رياضة<sup>1</sup> لحنّة الفتحة ولذلك لم يُجْزَهِ اكثر القراء في المفتوح ووافقهم ابو حاتم ويجوز الاشمام والتضعيف والنقل لكن بالشروط الآتية

Autant il est facile de comprendre, en lisant le texte d'Aschmouni, la définition qu'il donne des différentes manières d'indiquer dans la prononciation *la pause* الوقف, opposée à *la lecture* ou à *la parole continue* الدرّج, autant il seroit difficile de rendre cela en françois, faute d'avoir aucun mot qui réponde à ce que les Arabes appellent *روم* et *اشمام*. Le premier de ces deux mots indique une certaine disposition des organes de la parole, qui rend sensible aux yeux la présence de la voyelle finale, supprimée dans la prononciation; le second indique que la voyelle, quoique fort affoiblie, est cependant rendue perceptible à la vue et à l'ouïe.

Le dernier des cinq procédés indiqués ici, lequel est nommé *métathèse* ou *transport* نقل, est sujet à beaucoup de restrictions. Il faut d'abord que la lettre sur laquelle le transport auroit lieu soit *quiescente* ساكن; en second lieu, qu'elle soit de nature à recevoir facilement la voyelle transportée, ce qui ne se rencontre pas dans les mots tels que دار, باب, قنديل, اسلوب, جدّ, قرّ, etc.; 3° que la voyelle à transporter, suivant certains grammairiens, ne soit pas un *fatha*, à moins que la lettre sur la-

<sup>1</sup> C'est-à-dire, il faut y apporter beaucoup de modération.



quelle tombe la pause ne soit *hamzée*; 4° enfin, il faut qu'il ne résulte pas du transport une forme tout-à-fait insolite dans la langue : de النَّصْفُ, par exemple, on ne peut pas faire النَّصْفُ, parce qu'il n'y a en arabe aucun mot de la forme فَعْلُ. Le transport cependant est permis, si la lettre sur laquelle tombe la pause est *hamzée* : ainsi de الرَّدِّءُ et الرَّدِّءُ on peut, en cas de pause, faire الرَّدِّءُ et الرَّدِّءُ.

Le nom de la ville de Basra se prononce بِصْرَةَ, بِصْرَةَ, بِصْرَةَ et بِصْرَةَ; on dit qu'il vient des deux mots persans بِسِ رَاهِ, ce qui me paroît peu vraisemblable.

Vers 892 et 893.

Le ة ou ت, signe caractéristique du féminin, ne se change point, en cas de pause, en •, dans les mots où il est précédé d'une lettre quiescente autre qu'une lettre foible, comme cela se voit dans بِنْتٌ et أُخْتٌ. Au contraire, il se change en •, étant précédé d'un *élif* quiescent, comme dans مَرْمَاةٌ, فِتَاةٌ, etc. Cela a même lieu quelquefois, pour le ت final des pluriels féminins en أَتٌ.

Par مَا ضَاهِي الْجَمْعِ السَّالِمِ الْمَوْتِ مَا ضَاهَا, c'est-à-dire المَوْتِ, l'auteur entend parler des mots qui, sans être des pluriels féminins, se terminent en أَتٌ, comme هَيْهَاتَ.

La fin du vers 893 s'applique à des circonstances très-rares, où le ة caractéristique du singulier féminin est écrit et prononcé par un ت, dans le cas d'une pause.

Vers 894.

On voit aisément que الْمَعْلُ est ici pour الْمَعْلُ.

## Vers 895.

Les exemples donnés dans ce vers, *ع* et *يع*, sont l'imperatif et l'aoriste conditionnel *مضارع مجزوم* du verbe *وعى*.

Prononcez comme si l'on eût écrit *فَلِيسْتِفْهَام*.

## Vers 896 et 897.

Le mot *ما* étant employé comme interrogatif, et dans deux cas seulement, 1° quand il forme le complément d'un rapport d'annexion, 2° quand il sert de régime à une préposition, doit s'écrire *مَ*, en perdant son *élif*. Lorsqu'il est suivi d'une pause *وقف*, on peut, dans le second cas, y joindre le *hé* nommé *هَاءُ السَّكْتِ*, *hé de silence*. Ainsi, si l'on dit, *مَ أَقْتَضَى زَيْدٌ*, on écrira *مَ*; mais si l'on dit, *أَقْتَضَى زَيْدٌ أَقْتَضَاءَ مَ*, on pourra écrire *مَهُ*.

Dans le vers d'Ebn-Malec, la pause n'étant point immédiatement après *مَ أَقْتَضَاءَ*, le poète n'a point dû faire usage du *hé de silence* *هَاءُ السَّكْتِ*.

## Vers 898 et 899.

Si un nom est *indéclinable* *مَبْنِيٌّ* accidentellement, comme le nom qui est régi par *لا* employé *لِنَفِي الْجِنْسِ*, il ne convient pas, en cas de pause, d'y attacher le *hé de silence* *هَاءُ السَّكْتِ*, quoique cela ne soit pas sans exemple. Au contraire, dans les mots qui sont indéclinables de droit et par un usage habituel, on peut toujours faire usage de ce *hé*.

## Vers 901 à 915.

J'ai fait connoître l'*imalèh* dans ma *Grammaire arabe*,

2° édition, t. I, p. 40 et 41, et j'ai donné ce chapitre de l'*Alfyya* dans mon *Anthologie grammaticale arabe* (p. 322 et suiv.), avec une traduction françoise, qu'on peut regarder comme un commentaire. Je ne puis rien faire de mieux que de la transcrire ici, en faveur des personnes qui ne posséderaient point cet ouvrage.

« L'*imalèh* a lieu pour l'*elif* mis en échange du *ya*, à  
 « la fin d'un mot [comme dans رَجَى et مَرَى]; il en est de  
 « même de l'*elif* qui peut être remplacé par un *ya* [comme  
 « celui de حَبَى qui, en passant au duel et au pluriel,  
 « forme حَبَيَان et حَبَيَات], à moins toutefois que ce  
 « changement de l'*elif* en *ya* ne soit occasionné parce  
 « qu'il survient, après l'*elif*, un *ya* crément [comme dans  
 « عَصَا qui, au diminutif, devient عَصَى], ou par une  
 « forme extraordinaire [comme dans le dialecte des  
 « Arabes de Hodheïl, qui disent عَصَى, pour عَصَا mon  
 « bâton]. Si, à la fin d'un mot terminé par un *elif* sujet à  
 « l'*imalèh*, il survient un ة, signe du féminin, cela n'em-  
 « pêche pas l'*imalèh* [comme dans مَرَمَاة]. L'*imalèh*  
 « affecte aussi l'*elif* qui [dans les verbes concaves] tient  
 « lieu de la seconde radicale, toutes les fois que la pre-  
 « mière personne du préterit a la forme فَلْت, ainsi  
 « que cela a lieu au préterit des verbes خَانَ et دَانَ,  
 « dont l'impératif est خَفْ et دَنْ [et qui font à la pre-  
 « mière personne du préterit, خَفْتُ pour خَوَفْتُ, et  
 « دَنْتُ pour دَيَنْتُ : il en est de même de هَاب, qui fait  
 « هَيْبْتُ pour هَيْبْتُ]. Appliquez encore l'*imalèh* à l'*elif*

« qui suit immédiatement un *ya* [comme dans سَيَال],  
 « ou médiatement, mais n'en étant séparé que par une  
 « seule lettre [comme dans شَيْبَان et يَسَار], ou par deux  
 « lettres dont la seconde est un *hé*, comme dans le  
 « mot أَدْرُ جَيْبَهَا de cet exemple, جَيْبَهَا. Il en est encore  
 « de même de l'*élif* après lequel vient un *kesra* [comme  
 « dans مَسَاجِد], de celui qui vient après une consonne  
 « précédée d'un *kesra* [comme dans عِمَاد], ou d'une  
 « lettre *djezmée* avant laquelle il y a un *kesra* [comme  
 « dans شِمْلَال]. Si, après le *kesra* [il y a deux consonnes  
 « mues, dont la seconde soit un *hé*, comme dans  
 « يَضْرِبُهَا, l'*imalèh* n'en a pas moins lieu : car] la sépa-  
 « ration occasionnée par un *hé* n'est comptée pour  
 « rien ; enfin, on ne sauroit critiquer celui qui prononce  
 « avec *imalèh* un mot comme دِرْهَمَاك [quoiqu'il y ait,  
 « entre le *kesra* et l'*élif*, une lettre *djezmée* et deux lettres  
 « mues, parce que l'une de ces lettres est un *hé* dont on  
 « ne tient pas compte]. Il y a des lettres qui empêchent  
 « l'*imalèh* occasionné par un *ya*, ou par une consonne  
 « prononcée par un *kesra* : ce sont les lettres d'une arti-  
 « culation élevée [savoir les lettres ع, ظ, ط, ض, ص, خ, ق,  
 « et ر], et le ر [s'il a pour voyelle un *fatha* ou un *dham-*  
 « *ma*], pourvu que ces lettres suivent immédiatement  
 « l'*élif*, ou n'en soient séparées que par une lettre [comme  
 « dans مَوَاتِق], ou par deux lettres [comme dans مَوَاتِق].  
 « Ces mêmes lettres, placées devant l'*élif* qui devrait  
 « éprouver l'*imalèh*, y mettent obstacle, pourvu qu'elles  
 « n'aient point pour voyelle un *kesra*, ou qu'elles ne



« soient point *djezmées* après un *kesra*, comme dans le  
 « mot *مِر المطواع* de cet exemple *مِر المطواع*. L'obstacle ap-  
 « porté à l'*imalèh* par une lettre d'une articulation élevée,  
 « ou par un *ra*, est détruit, s'il survient après l'*élif* [comme  
 « prononcé par un *kesra*, comme dans le mot *غَارِمَا*, de  
 « cet exemple : *لا اجفو غَارِمَا*. Ne faites point l'*imalèh*,  
 « lorsque la cause qui pourroit y donner lieu, ne se trouve  
 « pas dans le même mot auquel appartient l'*élif* [comme  
 « dans *رَأَيْتَ يَدَيَّ سَابُور*] : au contraire, les causes qui  
 « mettent obstacle à l'*imalèh*, exercent leur influence, lors  
 « même qu'elles se trouvent dans un autre mot que celui  
 « où est l'*élif* [comme dans *يُرِيدُ أَنْ يَضْرِبَهَا قَبْلَ*, où le  
 « *kaf* de *قَبْلَ* empêche que l'*élif* de *يَضْرِبَهَا* n'éprouve  
 « l'*imalèh*]. On fait quelquefois l'*imalèh* par pure analo-  
 « gie, sans aucune autre raison, comme dans *عِمَادًا*  
 « [pour *عِمَادًا*<sup>1</sup>, à cause d'une pause, cas où l'on fait  
 « éprouver au dernier *élif* l'*imalèh*, par la seule raison  
 « qu'elle a lieu dans le premier *élif*], et *تَلَى* [dans ce  
 « passage de l'Alcoran<sup>2</sup>, *والقمر اذا تلاها*, où l'*élif* de  
 « *تلى*, quoiqu'il remplace un *waw* et non un *ya*, éprouve  
 « l'*imalèh*, pour se conformer aux mots qui suivent, sa-  
 « voir, *يغشاهَا*, *جلاها*, etc.]. L'*imalèh* n'a point lieu dans  
 « les noms qui ne se déclinent point, excepté dans *نَا*  
 « [pronom affixe de la première personne du pluriel]

<sup>1</sup> L'exemple entier, tel qu'il est rapporté dans les Commentaires et dans le *غاية البيان في علم اللسان* imprimé à Calcutta en 1828 (p. 106), est *رأيت عمادا* : cet exemple n'est pas tiré de l'Alcoran, j'ignore d'où il est pris.

<sup>2</sup> Alcor. sur. 91, vers. 2.

« et ها [pronom affixe de la troisième personne du  
 « singulier féminin]. Il faut encore excepter de la règle  
 « commune quelques mots où l'imalèh n'est fondé que  
 « sur l'usage [comme مَتَى , بَلَى , etc.]. Faites éprouver  
 « l'imalèh au fatha devant un ra prononcé par un kesra,  
 « à la fin d'un mot, comme dans le mot لِلَايَسْرِ de cet  
 « exemple : مِلِّ لِلَايَسْرِ تَكْفِ الْكَلْفِ ( Cherchez les choses  
 « faciles, cela vous épargnera bien des peines). Faites  
 « aussi éprouver l'imalèh au fatha suivi du hé qui est le  
 « signe du féminin [comme dans رَجَّة , تَرْقُوتَةٌ et رَعِيَّةَ ],  
 « quand il se trouve à une pause, pourvu qu'après le  
 « fatha il n'y ait pas un élif [comme dans صَلَاة , حَيَاة ]. »

Au vers 906, يُعَدُّ est pour يُعَدُّ , et يَصُدُّ pour يُصَدُّ  
 ou par contraction يُصِدُّ . Au vers 910, أَجْفُ est pour  
 أَجْفُو , comme on lit dans plusieurs manuscrits.

## Vers 916.

Ebn-Malec a été contraint par la mesure à employer  
 صَرَفُ au lieu de تَصْرِيفُ . Le mot بَرَى est pour بَرَى ou  
 بَرَى ; je préfère la seconde supposition. Quant à حَرَى ,  
 il est pour حَرَى , et il veut dire حَقِيقُ .

## Vers 917.

On peut lire قَابُلُ au nominatif, et alors ادْنَى sera l'at-  
 tribut du verbe لَيْسَ ; mais je préfère la leçon que j'ai  
 adoptée.

Par سَوَى مَا غَيْرَا , l'auteur entend les noms et les  
 verbes qui sont réduits à deux lettres ou même à une

seule, par certaines anomalies, comme cela a lieu dans  
 يَدٌ , دَمٌ , قَفٌ , تِ , تَدٌ , etc.

Vers 919 et 920.

Par تَعَمُّمٌ qui est ici pour تَعَمُّمٌ , Ebn-Malec veut dire  
 تَسْتَوِيْنَ جَمِيعِ اَوْزَانِ الثَّلَاثِيَّ *vous aurez complètement toutes les*  
*formes que peut admettre un nom trilitère.* Mais dans ces  
 formes, il y en a une فَعْلٌ qui ne se rencontre jamais,  
 et la forme opposée فُعِلٌ est très-rare, parce que c'est  
 une forme spécialement affectée au verbe passif.

Vers 924 et 925.

En disant ان تجاوز اربعة , l'auteur veut dire ان تجاوز اربعة  
 حروف *s'il dépasse quatre lettres.* Les noms de cinq lettres  
 sont de l'une des quatre formes suivantes : فَعْلَلٌ , comme  
 خَبَعَثِرٌ ; فَعْلِلٌ , comme حَجْمَرِشٌ ; فَعْلَلِدٌ , comme سَفْرَجَلٌ ;  
 enfin فَعْلَلٌ , comme قَرَطْعَبٌ . Quand des noms ont plus  
 de lettres que cela, ou en ont moins de deux, c'est qu'ils  
 ont reçu des crémens, ou qu'ils ont perdu une partie de  
 leurs radicales. Après ما غَايِرٌ il faut sous-entendre un complé-  
 ment, par exemple, تلك الاوزان او الامثلة المذكورة .

Vers 926.

Les lettres radicales se distinguent des lettres forma-  
 tives, en ce qu'elles se retrouvent constamment dans  
 toutes les formes dérivées, quelle que soit leur variété.

Vers 927.

Ce que ces trois vers enseignent, c'est 1° qu'on doit

toujours, quand on veut *indiquer la forme* وزن d'un verbe ou d'un nom trilitère, prendre pour prototype فعل, et rapporter les *lettres radicales* اصول à celles de ce prototype, de sorte que la première radicale se nomme فا, la seconde عين, et la troisième لام; 2° qu'on dit que قَعَدَ est de la forme فَعَدَ; فَرِحَ, de la forme فَعِدَ; enfin, حَسَنَ, de la forme فَعَدَ. S'il y a une lettre *ajoutée aux radicales* زائد, qui fasse du trilitère ce qu'on appelle un *adjoint au quadrilitère* ملحق بالرباعي, on se contente, pour désigner cette forme, d'employer la lettre surajoutée elle-même (c'est ce que signifient les mots بلغظه وزائد): ainsi l'on dit que جَوَّهَرَ est de la forme فَوَعَدَ, et حَنَّظَلَ de la forme فَنَعَدَ. La même règle s'applique aux verbes dérivés: on dira donc que كَاتَبَ est de la forme فَاعَلَّ; أَنْكَسَرَ, de la forme أَنْفَعَلَ; اسْتَوَزَرَ, de la forme اسْتَفَعَلَ; أَعَوَّجَ, de la forme أَفَعَلَّ, et ainsi des autres.

Vers 928 et 929.

Si, après avoir employé, pour désigner la *forme* وزن d'un mot quadrilitère, les trois lettres فعل, il reste encore une lettre radicale à indiquer, laquelle ne soit pas identique avec l'une des trois précédentes, il faut ajouter un second ل: ainsi l'on dira que غَطَّرَسَ est de la forme فَعَلَّلَ, et فُسْتَقَّ de la forme فَعَلَّلَ.

Si la lettre qui dépasse les trois radicales est une répétition de l'une de ces radicales, il faut, pour en indiquer



la *forme* وزن, employer la même lettre qui a servi à représenter cette radicale. Ainsi pour indiquer la forme des trois mots suivans مَرْمَرِيش, مَرْمَرِيش, مَرْمَرِيش, on dira que le premier est de la forme فَعْفَعِيد, le second de la forme أَفْعُوْعَل, et le troisième de la forme فَعْلَل.

Vers 930.

Ce vers a pour objet les quadrilitères formés de deux lettres répétées, comme مَلَمَل, كَفَكَف, سِمِسِم, etc. Il y a des grammairiens qui considèrent les quatre lettres comme radicales; d'autres ne les considèrent toutes comme telles et n'envisagent ces mots comme des racines *quadrilitères* رِبَاعِي, que lorsqu'on ne peut pas les rapporter à des racines trilitères. Pour ces grammairiens مَسَمَس est un quadrilitère, tandis que مَلَمَل, impératif de مَلَمَل, n'est point un quadrilitère, parce qu'on peut rapporter ce dernier à la racine مَلَمَل.

Vers 931.

Les mots صَاحِبْ أَكْثَرِ مَنْ أَصْلِي forment le *qualificatif* صِفَة de الف.

Vers 933.

Par ثَلَاثَةٌ تَأْصِيْلَهَا تَحَقُّقًا il faut entendre *trois lettres qu'on reconnoît sans aucun doute pour être radicales*.

Vers 934.

Ceci s'applique aux mots tels que أَرْبَعَاءَ, حُرَّاءَ, أَجْبَاءَ, etc.

Vers 935.

Il s'agit ici d'abord du ن final des mots tels que سكران , طَيْرَان , زعفران , etc. L'auteur dit ensuite que le ن ne doit point être regardé comme radical, quand il se trouve, comme dans غضنفر , précédé et suivi de deux radicales. Placé autrement, comme dans غرنيق , علند , عَبَس , قنطار , حندريس , etc., il est considéré tantôt comme radical, tantôt comme étranger à la racine, d'après des principes peu constans et sujets à contestation.

Vers 936.

Par مضارعة il faut entendre les personnes de l'aoriste, comme تقولون , تقول , etc.; et par مطاوعة , les formes verbales dérivées, telles que افتعل , تفعل , etc.

Le ت dont il s'agit est nommé المطاوعة , parce que les formes verbales dans lesquelles il entre, indiquent d'ordinaire les impressions produites par l'action qu'exprime une autre forme verbale correspondante. Le verbe qui exprime l'action se nomme مطاوع obéi ou dominant, et celui qui exprime l'impression reçue s'appelle مطاوع obéissant. Voyez ma Grammaire arabe, 2<sup>e</sup> éd. t. I, p. 140.

Vers 937.

Il est question dans ce vers du hé de silence هَاء السكت : on sait que لِمَةٌ et تَرَةٌ sont pour لِمٌ et تَرٌ . Dans la seconde partie du vers, il s'agit du ل inséré dans les démonstratifs ذالك , تلك , هنالك , etc.

Vers 938.

Ebn-Malec veut dire qu'on ne doit point regarder comme surajoutée et étrangère à la racine, une lettre qui dépasse le nombre ordinaire des radicales, si cela n'est pas fondé sur une des règles précédemment établies, à moins qu'on n'ait un motif évident d'en porter ce jugement, comme par exemple à l'égard du mot *حَنْظَل*; car, puisqu'on dit *حَنْظَل* pour exprimer l'état d'un chameau qui est malade pour avoir mangé de la plante nommée *حَنْظَل*, il est évident que, dans ce dernier mot, le ن ne fait point partie de la racine.

Vers 942.

Par ces mots *وَتَانِيَتْ تَبِعَ* il faut entendre *أَثْنَان*, *أَمْرُو* et *أَبْنَة*, féminins de *أَثْنَان*, *أَبْن* et *أَمْرُو*.

Vers 943.

Ce qui est dit ici que l'*élif* d'union se change en *élif de prolongation* *مَدَّ يَبْدَل* ou se prononce sans aspiration *يَسْهَل*, quand il est précédé de l'adverbe interrogatif *أ*, ne s'applique qu'à l'*élif* de l'article *ال*; dans le même cas, tout autre *élif* d'union disparaît entièrement.

Vers 944.

Dans ces mots techniques *هُدَات مَوَطِيَا* qui comprennent toutes les lettres susceptibles, dans l'usage ordinaire, de *permutation* *اِبْدَال*, il y a deux *élifs*, l'un desquels représente le *hamza*: c'est l'*élif* de *هُدَات* ve-

nant de la racine هدا. Dans موطيا qui vient de la racine وطأ, le poète a substitué le ي au hamza.

Vers 945.

On n'aura pas de peine à comprendre que فاعل ما signifie l'adjectif verbal actif ou nom d'agent اعدّ عينا des verbes concaves : tels sont les adjectifs verbaux قائل, سائر, خائب, خائف, etc.

Vers 946.

Lorsque la troisième lettre d'un nom au singulier في الواحد est une lettre de prolongation, ajoutée aux radicales dont elle ne fait pas partie, comme dans عجوز, ربيب, قلادة, ربيعة, تنوفة, قلادة, ربيب, عجوز, شمال, au pluriel, cette même lettre qui devient la quatrième, étant précédée d'un élif de prolongation, se change en hamza, comme on le voit dans عجائب, تنائف, قلائد, ربائب, عجائز, شمائد.

Vers 947.

Lorsque dans les pluriels de la forme مفاعل il se trouve que l'élif de prolongation est placé entre deux lettres foibles, soit deux و, soit deux ي, soit un و et un ي, ou un ي et un و, la seconde des deux lettres foibles étant radicale, ainsi que l'indique le paradigme مفاعل, et non accessoire, comme dans la forme فعائل, cette lettre foible se change en hamza, comme on le voit dans نيايف, اول, اوائل, صائد, pluriel de صوائد; ليايف, ليل, ليايل, pluriel de ليايل, نيب, pluriel de نيب.



جيد , سياند , pluriel de سيد , جوادند , pluriel de جيد  
et autres semblables.

Il faut remarquer 1° que dans اوآند le hamza remplace  
le second و du singulier اول , mais que, suivant les gram-  
mairiens arabes, la racine est وَاَل , et اول est pour ؤَالِ ;

2° Que les pluriels tels que ليآند , عيآند , نيآند ,  
جوادند , etc. peuvent être considérés comme dérivés  
des pluriels نيان , عيال , ليال , جياذ , et non formés im-  
médiatement des singuliers نيف , عيل , ليل et جيد .

Au surplus, si l'on admettoit, comme c'est, je crois,  
l'opinion commune des grammairiens arabes, qu'ils vien-  
nent immédiatement des singuliers نيف , عيل , etc., il ne  
faudroit pas perdre de vue que, selon ces mêmes gram-  
mairiens, la forme de ces singuliers est originaiement  
فَعِيلَ converti en فَعِيل : d'où il suit que سيد , عيل et  
جيد sont pour سَيُود , عَيُول et جَيُود , et que, dans ces  
mots, c'est véritablement la troisième lettre et non la  
seconde qui est عِي , c'est-à-dire la seconde lettre de la  
racine; il en est de même dans نيف qui est pour نَيِف  
converti en نَيِف .

Il faut encore remarquer 3° que dans les pluriels de  
la forme مفاعل auxquels s'applique la règle donnée ici,  
si la seconde radicale est un و , elle se change en un ى  
hamzé, à cause du kesra dont elle est affectée, comme  
cela a lieu dans قآند et خآف , pour قاول et خاون ;

4° Que s'il y avoit une lettre quiescente entre la se-  
conde et la troisième radicale, comme dans عواوير , en

sorte que le pluriel fût de la forme *مفاعيل*, la seconde radicale ne se changeroit pas en *hamza*. Ainsi de *طاووس* et *ناووس* on fait au pluriel *طاواويس* et *نواويس*, et non pas *نوائيس* et *طاوائيس*.

Vers 948.

Il s'agit ici de certains pluriels qui sont compris par les grammairiens sous les formes *مفاعل* et *فَعَائِل*, quoiqu'ils paroissent s'en éloigner beaucoup. Ce sont les pluriels tels que *خطايا* et *مطايا*, dont les singuliers sont *هدية*, pour *هدية*, de la racine *هدى*; *مطية*, pour *مطوية*, de la racine *مطا*, aoriste *يمطو*; enfin *خطية*, pour *خطية*, de la racine *خطأ*. On voit, par ces exemples, que les noms dont les pluriels appartiennent à cette catégorie, viennent tous de racines dont la troisième radicale est ou un *ي*, ou un *و* changé en *ي* au singulier, ou enfin un *hamza*. La forme de ces pluriels, d'après l'analogie, devroit être *مطائي*, *هدائي*, pour *مطائو* et *خطائو*. En changeant en *ي* le *hamza* lequel représente au pluriel la lettre de prolongation qui se trouve dans le singulier après la seconde radicale, et substituant un *fatha* au *kesra* de *فَعَائِل*, on aura pour les pluriels *خطاي* et *مطاي*; mais, par un nouveau changement conforme aux règles ordinaires de permutation, on écrira *هدايا* et *مطايا*, et l'on écrira de même *خطايا*, quoique la dernière lettre dût être un *hamza*, à raison de ce que ce *hamza* a déjà été changé en *ي* dans le singulier *خطية*.

J'ai dit *ou un* و *changé en* ی *au singulier*, comme dans مطيوة pour مطيوة, parce que si le و ne change pas de nature au singulier, il se conserve au pluriel, et l'on dit هراوى pour pluriel de هراوة, au lieu de هراوى.

Ce que nous avons dit de هديّة, etc. s'applique aussi aux noms où l'élif de prolongation du pluriel se trouve entre deux lettres foibles, la troisième radicale étant aussi une lettre foible; ainsi de زوايا on fait زوايا, au lieu de زواوى ou زواى.

Vers 949.

L'exemple وَوَقِ الْأَشَدَّ, c'est-à-dire الْأَشَدَّ, signifie *il a été doué complètement de l'âge fait*, ou *il a atteint l'âge fait*. La règle exprimée par ce vers, c'est que lorsqu'un mot doit commencer par deux و, comme وَوَأَصِلُ, pluriel de وَاَصْلَةٌ, on convertit le premier و en hamza; on dit donc وَاوَأَصِلُ; mais cette règle souffre une exception pour le prétérit passif des verbes de la troisième forme, comme وَوَقِ, dont l'actif est وَاقٍ. Voyez quelque chose de relatif à cette règle dans mon *Anthol. grammat. ar.* p. 118.

Vers 950.

Dans plusieurs manuscrits on lit وَاْتَمَن; l'orthographe que j'ai suivie est plus régulière. Je pense que ce mot, dans l'intention de l'auteur, est l'impératif de la huitième forme اِفْتَعَلَ, de la racine اَمِنَ.

Vers 951.

Je crois convenable de rapporter ici textuellement

le commentaire d'Aschmouni. Voici de quelle manière il s'exprime :

إذا اجتمع هزتان في كلمة كان لهما ثلاثة احوال ان تتحرك  
الاولى وتسكن الثانية وعكسه وان يتحركا معا واما الرابع وهو  
ان يسكنا معا فتعذر وان تحركت الاولى وسكنت الثانية  
وجب في غير ندور ابدال الثانية حرف مد يجانس حركة  
ما قبلها نحو اَثَرْتُ اَوْثِرًا اِثَارًا الاصل اَثَرْتُ اَثْرًا اَثَارًا وَاثْمًا  
وجب الابدال لعسر النطق بهما وخص بالثانية لان افراط  
الثقل حصل بها... والاحتراز بكونها من كلمة من نحو اَثْمُنُ  
زيدا ام لا وَاَنْتَ فعلت هذا فانه لا يجب فيه الابدال بل  
يجوز التحقيق كما رايت والابدال فتقول اَثْمُنُ زيدًا امر لا  
وَاَنْتَ فعلت لان هزة الاستفهام كلمة والهزة التي بعدها  
اول كلمة اخرى وان سكنت الاولى وتحركت الثانية فان كانتا  
في موضع العين ادغمت الاولى في الثانية نحو سآل وَاَلَّالِ وِرَاسِ  
ولم يذكر هذا القسم لانه لا ابدال فيه وان كانتا في موضع  
اللام فسياتي الكلام عليهما عند قوله ما لم يكن لفظا اتم  
وان تحركتا معا فاما ان يكون ثانيتهما في موضع اللام ام لا  
فهذان ضربان فاما الاول فسياتي بيانه واما الثاني فله تسعة  
انواع لان الثانية إما ان تكون مفتوحة او مكسورة او مضمومة  
وعلى كل حال من هذه الثلاثة فالاولى ايضا إما مفتوحة او  
مكسورة او مضمومة فتلاثة في ثلاثة بتسعة فقد اخذ في



بيان ذلك بقوله أن يفتح أى ثانى الهمزتين اثر ضمّ او فتح  
 قلب واوا فهذان اثنان من التسعة الخ

Les neuf cas dont parle Aschmouni dans ce passage de son commentaire, sont représentés, comme on va le voir, par les mots suivants :

1 <sup>أُوَادِم</sup>, 2 <sup>أُوَيْدِم</sup>, 3 <sup>أُوَيْم</sup>, 4 <sup>أُوَيْم</sup>, 5 <sup>أُوَيْم</sup>, 6 <sup>أُوَيْم</sup>,  
 7 <sup>أُوَب</sup>, 8 <sup>أُوَم</sup>, 9 <sup>أُوَم</sup>.

Exemples du changement du second *hamza*, affecté d'un *fatha* après le *dhamma* et le *fatha*, en و : <sup>أُوَيْدِم</sup>, diminutif, et <sup>أُوَادِم</sup>, pluriel de <sup>أَدَم</sup> pour <sup>أَعَدَم</sup>.

Exemples du changement du second *hamza*, affecté d'un *fatha* après le *kesra*, en ى : <sup>أُوَيْم</sup> pour <sup>أُوَيْم</sup>, de la même forme que <sup>أُوَيْم</sup>, et venant de la racine <sup>أَم</sup>.

Vers 952.

Exemples du changement du second *hamza*, mû par un *kesra* (quelle que soit la voyelle du premier *hamza* <sup>مطلقا</sup>), en ى : <sup>أُوَيْم</sup>, <sup>أُوَيْم</sup> et <sup>أُوَيْم</sup> pour <sup>أُوَيْم</sup>, <sup>أُوَيْم</sup> et <sup>أُوَيْم</sup>.

Exemples du changement du second *hamza*, mû par un *dhamma* (quelle que soit la voyelle du premier *hamza*), en و : <sup>أُوَيْم</sup> pour <sup>أُوَيْم</sup>, pluriel de <sup>أُوَيْم</sup>, de la forme <sup>أُوَيْم</sup>; et <sup>أُوَيْم</sup>, ainsi que <sup>أُوَيْم</sup>, pour <sup>أُوَيْم</sup> et <sup>أُوَيْم</sup>, mots qui sont censés venir de la racine <sup>أُم</sup>.

<sup>1</sup> Plusieurs des mots employés ici comme exemples, n'existent point effectivement dans la langue; mais les grammairiens arabes qui les em-

Les derniers mots de ce vers signifient, à moins qu'il ne termine un mot : *أتم* est pour *أتم*.

Vers 953.

Après avoir dit que le *hamza* doit se changer en *و*, dans le cas dont il s'agit, *pourvu* toutefois que ce *hamza* ne soit pas la dernière lettre du mot *ما لم يكن لفظاً أتم*, l'auteur ajoute que si ce *hamza* est la dernière lettre du mot, il doit, dans tous les cas *مطلقاً*, se changer en *ى*. Dans tous les cas, c'est-à-dire, comme l'expliquent les commentateurs, soit que la lettre qui précède ce dernier *hamza*, et qui est elle-même un *hamza*, ait pour voyelle un *fatha*, ou un *kesra*, ou un *dhamma*, soit qu'elle n'ait point de voyelle, étant affectée d'un *djezma*. Je doute fort qu'il existe dans la langue arabe des exemples de tous les cas prévus ici. Les grammairiens ont soin d'en former, en prenant pour base la racine trilitère *قَرَأَ*, de laquelle ils font le quadrilitère *قَرَأَ*; puis

plioient pour rendre sensible l'application des règles, les ont formés par analogie sur le modèle de *أصبع* *doigt*, mot qui se prononce avec une grande variété de voyelles, comme *أصبع*, *أصبع*, *أصبع*, *أصبع*, etc.

Il y a cependant des mots existant réellement dans la langue arabe, qui peuvent fournir des exemples de quelques-uns des cas dont il s'agit ici : tels sont *أَيْمَةٌ*, pluriel de *إمام*, de la forme *أَفْعَلَةٌ*; *أَوْزٌ* oie, si ce mot a pour racine *أَزَّ*; *أَيِّنٌ*, première personne de l'aoriste du verbe *أَزَّ*; *أَوْمٌ*, première personne de l'aoriste de *أَمَّ*, etc.

ils en dérivent قَرَأَ, قَرَأَ, قَرَأَ, قَرَأَ, analogues à جَعْفَرَ, زَبْرَجَ, بَرَثْنِ, قَمَطَرَ. Mais les mots ainsi formés, et dont le dernier *hamza*, conformément à la règle donnée ici, se change en *ى*, éprouvent diverses transformations, en conséquence des règles ordinaires de permutation des lettres foibles. Ainsi,

قَرَأَ devient قَرَأَى, comme سَلِمَى pour سَلِمَى ;

قَرَأَ devient قَرَأَى, comme قَاضَى pour قَاضَى ;

قَرَأَ devient قَرَأَى, comme أَيَدَى pour أَيَدَى ;

قَرَأَ devient قَرَأَى, et non قَرَأُوا, comme رَأَى, رَأَى, etc.

Il faut ajouter que قَرَأَ et قَرَأَ rentrant dans la catégorie des noms qu'on appelle منقوص, comme sont قَاضَى, كَاسِ, etc., on diroit à l'accusatif, قَرَأَى et قَرَأَى.

Je crois utile de transcrire ici le texte du commentaire d'Aschmouni :

فذاك ياء مطلقاً جا اى سواء كان ائرفتح او كسر او ضم او  
سكون امثلة ذلك ان يبنى من قرأ مثل جعفر وزبرج وبرثن  
وقطر فتقول فى الاول قرأى على وزن سلمى والاصل قرأاً فابدلت  
الهزة الاخيرة ياء ثم قلبت الياء الفا لتحركها وانفتح  
ما قبلها فتقول فى الثانى قرء على وزن هند والاصل قرأاً ابدلت  
الهزة الاخيرة ياء ثم اعد اعلال قاض وتقول فى الثالث قرء  
على وزن جمل والاصل قرأاً ابدلت الهزة الاخيرة ياء ثم اعد  
اعلال ايدى اى سكنت الياء وابدلت الضمة قبلها كسرة فهذا

والذى قبله منقوصان كل منهما على الوزن رفعاً وجراً وتعود له الياء في النصب فتقول رايت قرعياً وقرعياً وتقول في الرابع قرأى والاصل قرأاً بهمزتين ساكنة فتحركة ابدلت المتحركة ياء وسلمت لسكون ما قبلها وإنما ابدلت الهمزة الاخيرة ياء ولم تبدل واوا قال في شرح الكافية لان الواو الاخيرة لو كانت اصلية ووليت كسرة او ضمة لقلت ياء ثلاثة فصاعدا وكذلك قلبت رابعة فصاعدا بعد الفتحة فلو قلبت الهمزة الاخيرة واوا فيما نحن بصدده لابدلت بعد ذلك ياء فتعينت الياء

Il faut se rappeler qu'on dit en effet رَضُوْ for رَضِىَ, et مَرَضُوْ for مَرَضِىَ; ainsi l'auteur a raison de dire que le و radical, quand il est la dernière lettre d'un mot, se change en ى après le *kesra* et le *dhamma*.

La fin du vers 953 signifie que, par exception aux règles précédentes, dans la conjugaison des verbes tels que <sup>ء</sup>أَم, on peut, dans la rencontre de deux *hamza mûs*, changer le second en و ou en ى, comme il vient d'être dit, ou conserver le *hamza*, comme on fait après <sup>ء</sup>أ, ad-  
verbe d'interrogation; parce que cet adverbe formant un mot distinct de celui auquel il s'attache, si ce dernier commence par un *hamza*, les deux *hamza mûs* ne sont pas censés être dans un même mot: on écrira donc <sup>ء</sup>أَمِرْت, ou <sup>ء</sup>أَمِرْت, ou enfin <sup>ء</sup>أَمِرْت, selon quelques grammairiens, en conservant le *hamza* de <sup>ء</sup>أَمِر.



Vers 954 à 957.

La conversion de l'*élif* de prolongation en *ى*, quand il est précédé d'un *kesra*, se voit, par exemple, dans *مصايب* et *موازين*, pluriels de *مصباح* et *ميزان*. Une semblable conversion a lieu dans les diminutifs, après le *ى* qui les caractérise, comme dans *عزّيل* et *جبيّة*, diminutifs de *غزال* et *جماعة*.

Pareille conversion du *و* en *ى* a lieu, quand, à la fin d'un mot, le *و* est précédé d'un *kesra*, comme dans *رضى* et *قوى*, qui sont pour *رضو* et *قوو*; *قوى* pour *قويو* de la forme *فعليل*; *مطية* pour *مطيوة*; *غزيان* pour *غزوان*<sup>1</sup>. Le ة signe du féminin, et la terminaison *ان*, ne sont pas censés faire partie du mot; et le *و* qui les précède dans les mots que je viens de citer et leurs semblables, est toujours regardé comme étant la dernière lettre.

Le changement du *و* en *ى* après un *kesra* a encore lieu 1° dans les noms d'action des verbes concaves dont la seconde radicale est un *و*, comme *قيامة*, *صيام*, *انقياد*, venant de *صام*, *تام*, *تاد*, pour *صوم*, *قوم* et *قود*;

2° Dans les pluriels venant de pareilles racines concaves, et appartenant à des singuliers où le *و* est ou

<sup>1</sup> Les grammairiens donnent pour exemples de ces cas *غزيان*, venant de *غزا*, et *شجيان*, venant de *شجا*, formés, disent-ils, sur le modèle de *ظريان*. Je pense que ces mots n'existent pas dans la langue.

Tébrizi, dans son commentaire sur le *Hamasa*, pag. 274, enseigne que les Arabes ne tiennent aucun compte de l'addition des deux lettres formatives *ان*.

quiescent ou *djezmé* اعدل اوسكن , comme dans ديار et ثياب , pour دوار et ثواب , pluriels de دار et ثوب .

Dans le vers 958, عن est pour عن .

Vers 958.

De كوز , par exemple, et عود , on forme, en conservant le و sans altération, les pluriels كوزة et عوداة .  
Au contraire, pour le pluriel de حيلة , ديمة , قيمة , on dit, en changeant le و radical en ي , قيم , ديم , حيل .

Vers 960.

Exemples : وارى et بايع , وورى et بويع .

Le ي après le *dhamma* se change de même en و s'il est quiescent, comme dans l'exemple ميقن pour موقن , de la racine يقن .

Je pense que يا كموقن est pour يا كموقن : cela forme un *inchoatif* مبتداء , dont l'énonciatif خبر est la proposition بذالها اعترى . On pourroit cependant supposer que l'auteur a voulu dire ياء , comme complément d'un verbe *non exprimé* مضمرة qui est expliqué مفسر par le verbe اعترى ; mais la première analyse me semble préférable.

Ce que je viens de dire est précisément conforme à ce que je trouve dans un commentateur que j'avois négligé de consulter, et qui s'exprime ainsi :

ابدال فاعل بوجوب وهو مصدر مضان الى المفعول وبعد متعلق بابدال وكذلك من الف ويا مبتداء مضان الى

كَمْوَقَنَ وَخَيْرُهُ اَعْتَرَفَ وَيَجُوزُ اَنْ يَكُونَ مَفْعُولًا بِمَضْمَرٍ يَفْسِّرُهُ  
وَذَا اِشَارَةٌ اِلَى الْاَعْلَالِ الْمَذْكُورِ

Vers 961.

Dans le cas dont il s'agit ici et qui forme une exception à la règle précédente, ce n'est point la lettre foible *djezmée* qui se change afin d'être en analogie avec la voyelle précédente, c'est au contraire la voyelle qu'on convertit en une autre, pour établir l'analogie entre la voyelle et la lettre foible qui de *djezmée* devient tout-à-fait *quiescente*. Ainsi au lieu de بَيِّضَ, on dit بَيْضَ, et non pas بُوِضَ.

Vers 962 et 963.

Les exemples que les grammairiens donnent des trois conversions du *ي* en *و* après un *dhamma* sont نَهَوٌ et قَضَى, نَهَى, رَمَوَانٌ et رَمَوَةٌ, قَضَوْا, قَضَوْا et رَجَى. Ces cas qui sont fort rares, si même quelques-uns ne sont pas dus uniquement à l'imagination des grammairiens, sont conformes à l'analogie. Voyez ce que j'ai dit à ce sujet dans ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> éd. t. I, p. 111, note. Conformément à ce qui a été dit précédemment, dans رَمَوَانٌ et رَمَوَةٌ, le *و* est censé terminer le mot.

Tous les verbes trilitères terminés par un *ي* pourroient donner lieu à former des verbes de la catégorie de فَعَّلَ, comme قَضَوْا, pour exprimer la louange ou le

blâme. Voyez ma *Grammaire arabe*, 2<sup>e</sup> édit. t. I, p. 264.

Suivant les commentateurs, سَبْعَانٌ est un nom propre de lieu.

Vers 964.

C'est ainsi qu'on dit pour le féminin de أَكْبَسٌ et أَضْيَقُ, adjectifs comparatifs, كُوسَى et كَيْسَى, et de même ضَوْقٌ et ضَيْقٌ.

Vers 965.

Le sens de ce vers est que, dans les noms de la forme فَعَلَى, dont la troisième radicale est un ي, ce ي se change en و, comme on le voit dans تَقْوَى, venant de تَقَى. L'auteur avertit que ce changement a lieu *le plus souvent* غالباً, parce qu'il y a quelques exceptions à cette règle.

On dit ainsi شَرَوَى, بَقْوَى et تَقْوَى, au lieu de شَرِيَا, بَقِيَا et تَقَى, venant des racines شَرَى, بَقَى et تَقَى. Ce dernier mot n'est qu'une racine secondaire qui vient de وَقَى.

Vers 966.

C'est ainsi qu'on dit دُنْيَا, féminin de اِدْنَى, et عَلِيَا, féminin de اَعْلَى, mots dont les racines sont دَنَا et عَلَا pour دَنُو et عَلُو; quant à قُصْوَى, féminin de اَقْصَى, au lieu de قُصِيَا, c'est, suivant les grammairiens, une exception particulière aux Arabes du Hedjaz.

Vers 967 et 968.

Le mot واتصلا signifie que, pour appliquer cette



règle, il faut que le و et le ی, ou le ی et le و, se rencontrent dans un même mot. L'autre condition exprimée par *ومن عروض عريا*, c'est-à-dire *et s'ils sont exempts de toute circonstance accidentelle*, indique quelques exceptions fondées sur des circonstances particulières, comme dans *قَوِي* substitué à *قَوِيَّ*, et dans *رُويَا* substitué à *رُويَا*. Il y a aussi certaines exceptions fondées sur l'usage, comme *يَوْمَ أَيُّومٍ* chatte, *عَوِيَّة* aboïement, *يَوْمَ أَيُّومٍ* un jour remarquable. Quelquefois aussi, mais très-rarement, c'est le ی qui se change en و, comme dans *عَوَّة* pour *عَوِيَّة* et *نَهَو* pour *نَهَوِيَّ*, adjectif verbal de la forme *فَعُول*, dérivé de *نَهَى* défendre, prohiber<sup>1</sup>.

Vers 969 et 970.

Le changement du و et du ی mûs par une voyelle, après un *fatha*, et dont il est question ici, est celui qui a lieu dans *قَومٌ*, *خَالٌ*, *بَابٌ*, *خَانَ*, *هَابٌ*, *سَارٌ*, *تَامٌ*, *سَبَرٌ*, *خَيْلٌ* et *بَوِيٌّ*, *خَوْنٌ*, *هَيْبٌ*, *سَبَرٌ*. Si le و ou le ی sont suivis d'une lettre *djezmée* ou quiescente, la conversion n'a pas lieu; c'est ce qu'on voit dans *دوام*, *طويل*, *بيان*, *رواح*, etc.

Si c'est la troisième radicale qui est un و ou un ی mû par une voyelle, et que ce و ou ce ی soit suivi d'un *elif*, comme dans *عَصَوَانٌ*, *فَتَيَانٌ*, *عَزَوَا*, *رَمِيَا*, ou d'un ی affecté d'un *teschdid*, comme dans *مُعْتَوِيٌّ* et *عَلَوِيٌّ*, il n'y a point lieu à convertir la lettre foible en *elif* quiescent.

<sup>1</sup> Peut-être la racine est-elle *نَهَى*, et non *نَهَى*.

La conversion a lieu, dans tout autre cas, pour la troisième radicale, comme dans *يُخْشَوْنَ* et *يُخْشَوْنَ*, qui se changent d'abord en *يَخْشَاوْنَ* et *يُخَاوْنَ*, puis, en supprimant l'*élif*, à cause de la rencontre des deux lettres quiescentes *لالتقاء الساكنين*, se changent en *يَخْشَوْنَ* et *يُخَوْنَ*.

Vers 971.

Il y a cependant une exception à la règle énoncée dans le vers 969, pour les noms d'action de la forme *فَعَلٌ*, appartenant à des verbes de la forme *فَعَلَ*, et dont le nom d'agent اسم الفاعل est de la forme *أَفْعَلٌ* : tels sont les noms *عَيْدٌ* et *حَوْلٌ* venant de *عَيْدٌ* et *حَوْلٌ*. Les verbes de cette catégorie indiquent des couleurs et des formes naturelles; ils se rapprochent, par la forme de leur nom d'agent, des verbes de la catégorie de *أَفْعَلٌ*.

Dans ce vers, *ذَا أَفْعَلٌ* fait fonction de *terme circonstanciel d'état حال*, ayant pour antécédent *فَعَلَ* : c'est pour cela que *ذَا* est à l'accusatif.

Vers 973.

Lorsque, d'une racine concave dont la seconde radicale est un *و*, on forme un verbe dérivé semblable à *أَفْعَلٌ*, et ayant le même sens qu'auroit un verbe de la forme *تَفَاعَلَ*, c'est-à-dire exprimant *en même temps les accidens de l'agent et du patient الاشتراك في الفاعلية والمعولية*, il ne faut point convertir le *و* en *élif* quiescent.

## Vers 974.

Cette règle s'applique aux mots tels que طوى , هوى , حوى , حوى , حوى . Les mots dans lesquels la conversion en *élif* quiescent tombe sur la première lettre foible, tels que غاية de غوى et طاية de طوى , sont en très-petit nombre.

Dans ce vers, *أَسْتَحِقُّ* et *يَحِقُّ* sont, comme on le voit facilement, pour *أَسْتَحِقُّ* et *يَحِقُّ*.

Il y a en outre, dans ce même vers, une licence remarquable : elle consiste en ce que l'auteur a fait de *دا* une syllabe brève : car, pour avoir la mesure du vers, il faut prononcer comme si l'on eût écrit *دَلْعَلَال* : il en est de même au vers 979. C'est ainsi qu'Ebn-Malec a prononcé ailleurs *فَلِرِضٍ* et *فَلِرِضٍ* au vers 350, pour *فِي الْأَرْضِ* et *فِي الْأَرْضِ*.

## Vers 975.

Il suffit d'indiquer des exemples du cas dont il s'agit ici : tels sont les noms *صَوْرِي* , *حَبْدِي* , *طَيْرَانٌ* , *جَوْلَانٌ* , et autres mots semblables.

Il faut prononcer dans ce vers *بِخَصِّ الْأَسْمِ* , comme si l'on eût écrit *بِخَصِّ لِسْمٍ*.

## Vers 976.

Ici *انْبِذَا* est pour *انْبِذْنِ* , impératif énergique. Le sens de l'exemple donné est développé ainsi, par un commentateur : *فَالِقَهُ عَنِ بَالِكَ وَأَطْرَحَهُ* quiconque rompt (ses liaisons avec toi), éloigne-le et rejette-le de ton esprit.

Vers 977.

L'exemple **أَبَانَ** est l'impératif du verbe **أَبَانَ**.

Vers 979.

La condition exigée pour que le nom qui ressemble à l'aoriste d'un verbe, éprouve, dans les racines concaves, la *transposition de voyelle* **نقل التحويل** qui a lieu dans ce temps, comme **يَقُومُ**, **يَسِيرُ**, **يَخَانُ**, **يَبِينُ** pour **يَقُومُ**, **يَسِيرُ**, **يَخَانُ**, **يَبِينُ**, condition qui est exprimée par les mots **وفيه** و**سم**, c'est qu'il y ait dans les noms dont il s'agit quelque chose qui les distingue des formes de l'aoriste. Ce signe distinctif peut être ou l'addition d'une lettre qui n'est point admissible à l'aoriste, comme le **م** de **مَقِيمٌ** ou **مَقَامٌ**, ou une vocalisation étrangère à celle des personnes de l'aoriste, comme cela a lieu dans **تَبِيعٌ** et **تَقِيدٌ**, dont on fait **تَبِيعٌ** et **تَقِيدٌ**. C'est ce qu'un commentateur exprime en ces termes :

يعنى ان الفعل يشاركه في وجوب الاعلال بالنقل المذكور كل اسم اشبه المضارع في زيادته لا في وزنه او في وزنه لا زيادته

Si le nom ressemble parfaitement à une forme de l'aoriste, comme **أَسْوَدٌ**, **أَبْيَضٌ**, ou s'il en diffère totalement, et par les accessoires et par la vocalisation, comme **مَخْبِطٌ**, il n'y a point lieu à la transposition de voyelle, à moins cependant que le nom ne soit effectivement dans l'origine un aoriste, comme sont, par exemple, **يَعِيشُ**, **يَزِيدُ**.



Vers 981.

C'est ainsi qu'on dit *اِقامَة* et *استقامة*, au lieu de *اقوام* et *استقوام*, et de même *اِبانَة* et *استخارة*, au lieu de *ايبان* et *استخيار*.

L'exception indiquée par le second hémistiche, comme *اِتام* pour *اِقامة*, est très-rare.

Dans les noms d'action tels que *اِقامة* et *استقامة*, il y a en même temps *transposition* de la voyelle *نقل* et *suppression* de l'*élif* formatif; et c'est cette suppression qui donne lieu à l'addition du *ة*, comme *compensation* *عوض*, suivant le système des grammairiens arabes.

Vers 983.

Dans les verbes concaves dont la seconde radicale est un *ى*, tels que *باع* et *خاط*, on conserve souvent la forme régulière de l'adjectif verbal passif, comme *مبيوع* et *مخيوط*; on la conserve rarement dans les verbes concaves dont la seconde radicale est un *و*.

Vers 984.

C'est-à-dire qu'on peut, de *عدا* pour *عدو*, dire à l'adjectif verbal passif, *مَعْدُو* et *مَعْدِي*; mais, suivant Ebn-Malec, la première forme est préférable. Il faut pourtant excepter les verbes de la catégorie de *رَضِيَ*: car *مَرْضِي* est plus usité que *مَرَضُو*, et doit être préféré.

Vers 985.

La forme *فَعُول* peut être ou un nom d'action au sin-

gulier, comme *جُلُوسٌ*, nom d'action de *جلس*, ou un pluriel, comme *ذُنُوبٌ*, pluriel de *ذنب*. Dans un cas comme dans l'autre, on peut faire éprouver à cette forme venant des racines dont la troisième radicale est un *و*, la même irrégularité qu'à l'*adjectif verbal passif مفعول* dont il vient d'être question. Ainsi l'on peut dire *عُتُوٌّ* ou *عُتِيٌّ*, pour le nom d'action de *عتا*, et de même *عُصُوٌّ* ou *عُصِيٌّ*, pour le pluriel de *عصا*. On peut même dire *عِيتِيٌّ* et *عِصِيٌّ*.

Dans ce vers, *يَعْنٌ* est pour *يَعْنٌ*.

Vers 987.

C'est ainsi qu'on dit *اتَّسَرَ* et *اتَّكَلَ*, au lieu de *اوْتَكَلَ* et *اوتسّر*, venant des racines *وكل* et *يسر*.

En rétablissant dans ce vers les désinences grammaticales que la contrainte de la mesure a fait altérer, il faut prononcer ainsi : *ذو اللَّيْلِ فَاءٌ تَاءٌ فِي افْتِعَالٍ اَبْدَلَيْنِ*.

Vers 988.

Il faut, pour analyser ce vers, rétablir ainsi la prononciation : *طَاءٌ تَاءٌ افْتِعَالٍ رَدِّ اَثَرِ مَطْبِقٍ*. Par *مطبِق* on entend les quatre lettres *ط*, *ض*, *ص*, *ظ*.

Vers 990.

Il est presque inutile de dire que par *بنيتي متّصف* l'auteur indique les *adjectifs verbaux*, tant *actifs* que

*passifs*, dérivés de la forme verbale *افْعَل*, tels que *مَكْرَمٌ* et *مَكْرَمٌ*.

Vers 991.

On se rappelle sans doute que *نُقِلَ* signifie, comme *سُمِعَ*, est fondé sur le seul usage.

Vers 993.

L'exemple *اِخْصَصَ آبِي* indique le cas où une lettre qui, d'après l'analogie, devrait être *djezmée*, reçoit accidentellement une voyelle *عارضية* حركة عارضية. L'analogie exigerait qu'on prononçât *اِخْصَصَ*; mais ici on a transporté sur le dernier *ص* de *اِخْصَصَ*, le *fatha* de la première lettre de *آبِي*, ce qui se fait souvent en poésie. Il est évident qu'il n'y a plus moyen de faire l'insertion *ادغام*, ce qui changeroit la valeur prosodique des syllabes.

Vers 994.

Il y a un petit nombre de mots dans lesquels, par une exception très-rare *شَدَّ*, la contraction est interdite par l'usage *بنقل*. Ces mots sont des racines sourdes de la forme *فَعَلَدَ*, comme *أَلَدَ*, *صَيَّبَ*, etc.

Vers 995.

Par *فَكَ* on entend précisément le contraire de *أَدْغَمَ*.

Les deux exemples *تَكَلَّى* et *اسْتَتَرَ* indiquent deux contractions de genres différens. La première qui paroît n'être pas autorisée par tous les grammairiens, s'applique aux personnes de l'aoriste qui commencent

par deux ت , comme تتجلى , et dans lesquelles on peut rendre le premier ت *djezmé*, l'insérer dans le second ت , puis ajouter un *élif* d'union, ce qui donne أتجلى ; la seconde concerne quelques verbes dans lesquels la forme افتعل se convertit en فَعَّلَ . (Voyez ma *Grammaire arabe*, 2° édit. t. I, page 223.) Cette seconde espèce de contraction est très-rare.

Il y a lieu d'être surpris qu'Ebn-Malec n'ait rien dit des formes إِفْعَل et أَفْعَل , qui ne sont que des contractions de اِنْفَعَلَ et اِنْفَاعَلَ , substitués à تَفَعَّل et تَفَاعَلَ .

Vers 997.

Le sens est حيث سكن المدغم فيه , c'est-à-dire *quand la troisième radicale dans laquelle se fait l'insertion de la seconde, est djezmée.*

Vers 998.

Par الامر شبه الجزم il faut entendre l'*impératif* الامر , comme اَمُدَّ , et par contraction مَدَّ ou مَدِّ .

Vers 999.

Par هَلَمَّ il faut entendre هَلَمَّ .

Vers 1001.

L'auteur veut dire que cet ouvrage renferme la *quintessence* الخلاصة du livre qu'il a composé sous le nom de الكافية , de même qu'il a pris de ce livre tout ce qui est utile et qui suffit, sans qu'il y manque rien d'essentiel.

FIN.



# TABLE

DES TERMES TECHNIQUES DE LA GRAMMAIRE ARABE, QUI SE  
TROUVENT DANS LE COMMENTAIRE SUR L'ALFIYYA.

- ابدال, 226.  
اتباع المحلّ, 106.  
اجابة الممتحن, 180.  
اجنبى, 61, 62, 112, 183.  
اخباريّة, 121.  
اختصاص, 152, 180.  
اداة التعريف, 22.  
ادغام, 241.  
ادوات الجزم, 172.  
ادوات الشرط, 172.  
اذا المفاجأة, 57.  
استفهام, 58, 99, 170.  
اسم, 15.  
اسم الزمان المبهم, 75.  
اسم الزمان المختص, 75.  
اسم الفاعل, 111.  
اسم امكن, 160.  
اسم أنّ, 37.  
اسم جمع, 4.  
اسم جثة, 27.  
اسم جنس, 4.  
اسم خالص, 171.  
اسم زمان, 75.  
اسم صحیح, 192.  
اسم ظاهر, 185.  
اسم عين, 27.  
اسم غير منصرف, 160, 162.  
اسم كان, 42.  
اسم مصدر, 106.  
اسم مخبر, 185.  
اسم معنى, 27.  
اسم منصرف, 160.  
اسماء الاشارة, 142, 188.  
اسماء الافعال, 6, 156.  
اشتراك في الفاعليّة والمفعوليّة, 241.  
اشتمال, 139.  
اصول, 223.  
اضراب, 132, 133, 134, 135, 140.  
اضمار, 69, 212.

- اطراد , 74. تشويق السامع , 180.  
 اظهر , 69. تَصْرِيف , 1, 221.  
 اغراء , 156. تصغير الترخيم , 205, 206.  
 اكلوني البراغيب , 50. تعليق , 46, 47.  
 الغاء , 17, 46, 47, 79. تعليقات , 2.  
 الف القصر , 8. تعويض , 144.  
 ام المتصلة , 132, 133. تفضيل , 117.  
 ام المعادلة , 132. تقوية الحكم , 180.  
 ام المنقطة , 132, 133. تسمي , 170.  
 امالة , 193. تمييز , 10, 90, 112, 115, 183.  
 امر , 58, 169. تناسب , 166.  
 ايجاب , 134. تندم , 178, 179.  
 بارز , 50. تنكير , 183.  
 بدل , 128, 139, 144. تويج , 178.  
 بدل الاشتمال , 141. توكيد , 70, 115.  
 بدل البعض من الكل , 141. جامد , 26, 85, 193.  
 بدل الكل من الكل , 141. جائز , 64.  
 تابع , 61, 62, 106, 139, 144. جزاء , 173, 174.  
 تام , dit de كان et autres verbes  
 de la même catégorie , 32. —  
 Dit de l'adjectif verbal passif ,  
 62. — Dit de l'exception , 77.  
 تامّة , dit de كان , 30. — Dit de  
 عسى , كاد , etc. , 37.  
 تخصيص , 170, 178. جملة , 25.  
 ترخيم , 148, 151, 152. جملة فعلية , 49.  
 جملة مبتدئة , 102.  
 جملة مستأنفة , 102.

جهات , 102.	ذو الحال , 83.
جواب , 169, 173, 174.	ذو اشارة , 147.
جواب الشرط , 100.	ذو سببِيَّة , 112.
جواب لولا , 178.	رابط , 18.
حال , 56, 67, 82, 83 et suiv., 121.	رافع , 55, 158.
حال مبيَّنة , 87.	رجز , 3.
حال مؤسَّسة , 87.	زوائد , 200, 206.
حال مؤكَّدة , 87.	رَفَع , 168.
حَدَّثُ , 70.	سالم , 194.
حرف , 160.	سببِي , 61, 62, 112.
حرف العطف , 134, 138.	سببِيَّة , 112, 131.
حرف النداء , 142.	سماع , 108, 194.
حرف الوصل , 41.	سماعيّ , 148.
حرف علَّة , 196.	زائِدة , dit de ال , 22.
حركة عارضة , 241.	شرط , 99, 172, 173, 174.
حروف الجرّ , 91.	شَكل , 150, 195.
حواشي , 2.	شُكِّل , 195.
خَبِرَ أَنَّ , 37.	صاحب الحال , 83, 84, 85.
خماسيّ , 200.	صاحب الصفة , 112.
درج , 213, 215.	صدر , 209.
دعاء , 58, 169.	صرف , 221.
ذات الوجهين , 59.	صفة , 99, 107, 120, 208.
ذات قصر , 191.	صفة صريحة , 18.
ذات مدّ , 191.	

- صفة مشبهة باسم الفاعل , 112. علامات الفرعية , 86.  
 صلة , 17, 18, 131, 212. علقة , 59.  
 ضمير الحاضر , 140. عمدة , 68.  
 ضمير الشأن , 33, 42, 43, 48, غلط , 140.  
 182. غير منصرف , 161, 162, 163,  
 165, 166.  
 ضمير عائد , 26, 89. فاصل , 136.  
 طلب , 169. فاعل , 49, 51.  
 طلبية , 121. فاعل ظهر , 50, 115.  
 ظاهر مؤخر , 180. فاعلية , 114, 241.  
 ظرف , 49, 74. فرعية , 86.  
 ظرف غير متصرف , 76. فضلة , 65, 82.  
 ظرف متصرف , 76. فعل بني , 97.  
 ال , dit de , 22. عارضة , 58. فعل ذو طلب , 58.  
 عاطف , 58. فعل معرب , 97.  
 عامل , 137. قول , 4.  
 ضمير عائد , 20. Voy. ضمير عائد . قياس , 110, 166, 192, 194,  
 196.  
 عجز , 186, 188, 209. قيد , 127.  
 عجمي التعريف , 163. كان الشائبة , 179.  
 عجمي الوضع , 163. كلام , 4.  
 عدل , 161, 164. كلمة et كلمة , 4.  
 عرض , 170. كلم , 4.  
 عطف , 127. عسى لازمته dit de ال , 22. Dit de عسى ,  
 عطف بيان , 61, 127, 128. كاد , etc. , 37.  
 عطف نسق , 61, 129, 144.



- لام الابتداء ، 42, 48.  
 لام الجود ، 168, 169.  
 اللام الفارقة ، 42.  
 لفظاً ، 47, 112, 130.  
 لقب ، 15.  
 لَحْ الصفة ، 12.  
 لِين ، 201.  
 ما المصدرية ، 167.  
 مباشر ، 7.  
 مبدل منه ، 128, 141.  
 مبني ، 45, 160.  
 مبني على النعم ، 147, 152.  
 مبني على الفتح ، 44.  
 مبينة ، 87.  
 متبوع ، 61, 62, 125, 144.  
 متصل ، 50, 79.  
 متصل مرفوع ، 68.  
 منجذب منه ، 149.  
 متعدي الى مبتداء وخبر ، 64.  
 متعدي الى اثنين الثاني منهما  
 غير الاول ، 64.  
 مجزوم ، 174.  
 نَحْدَر منه ، 153.  
 محكي الجملة ، 143.  
 محاد ، 47.  
 مخاطب ، 153.  
 محصن ، 84.  
 مخصوص ، 116, 152.  
 مخصوص بالمدح ، 117.  
 مدّة ، 207.  
 مرفوع ، 114, 158, 174.  
 مركب ، 45.  
 مركب مزجج ، 15, 209.  
 مزدوج ، 3.  
 مشتت ، 77.  
 مشتت منه ، 77.  
 مُسَدِّد ، 107.  
 مشتق ، 83.  
 مشغول باضافة ، 61.  
 مصدر ، 6, 105, 106, 167.  
 مضارع المضاي ، 44.  
 مضارع مجزوم ، 178, 187, 213,  
 217.  
 مضارعة ، 225.  
 مضاي ، 85.  
 مضاي اليه ، 85, 107.  
 مضاي له ، 85.  
 مخبر ، 176, 188.

- مختبرين , 158.      مفعول ثانٍ من باب ظنّ , 46.  
 مخنّ الهزة , 141.      مفعول له , 74.  
 مطاوع , 225.      مفعول مطلق , 70.  
 مطاوع , 225.      مفعوليّة , 241.  
 مطاوعة , 225.      مقصور , 10, 192.  
 مطلق العين , 191.      ملتبس , 65.  
 مطلق الفاء , 197.      ملحق بالرباعي , 194, 223.  
 مظهر , 188.      ممدود , 192, 193.  
 معرب , 160.      ممنوع , 64.  
 معرّف , 165.      مميّز , 115, 188.  
 معرّف مفرد , 147.      منادى , 142.  
 معرّفّة , 15, 28, 165.      منتهى الجمع , 203.  
 معطوف , 136.      منسوب , 210, 211.  
 معطوف عليه , 131, 138.      مندوب , 150, 151.  
 معول , 137.      منصرف , 161, 165, 166.  
 معول الفعل , 58.      منصوب , 44, 174.  
 معول معنّى , لفظًا à opposé , 112, 130.      منعوت , 122, 124.  
 مفرد , 25, 45, 133, 142.      منقطع , 78.  
 مفرغ , 77, 80.      منقوص , 10, 234.  
 مفسّر , 176, 233.      منوّى , 43, 48, 103.  
 مفسّر للمحلّ , 69.      مُحمّل , 68.  
 مفعول أول من باب ظنّ , 46.      موجبة , 135.  
 مفعول به , 107, 141.      مؤسّسة , 87.  
 مفعول تامّ , 62.      موصول , 18, 190.  
                                  موصولة , 99.

موكّد , 125.

موكّد , 73.

موكّد لغيره , 73.

موكّد لنفسه , 73.

موكّدة , 87.

ناصر , 124.

ناقلة , 125.

ناقس dit de كان , et autres  
verbes de la même catégorie,  
32.

ناقصة dit de كان , 30.

نحو , 1.

ندبة , 150, 151.

نصب , 167, 168.

نعت , 121.

نكرة , 11, 28.

نكرة محضة , 36.

ناسخ , 42.

ناسخ الابداء , 42.

نفي , 169.

نفي الجنس , 217.

نقل , 63, 108, 110, 192, 194,  
196.

نقل التحريك , 238, 239.

نهى , 58, 169, 170.

نون التوكيد الخفيفة , 159.

هاء السكت , 217, 225.

همزة التسوية , 131.

همزة الوصل , 109.

واجب , 64.

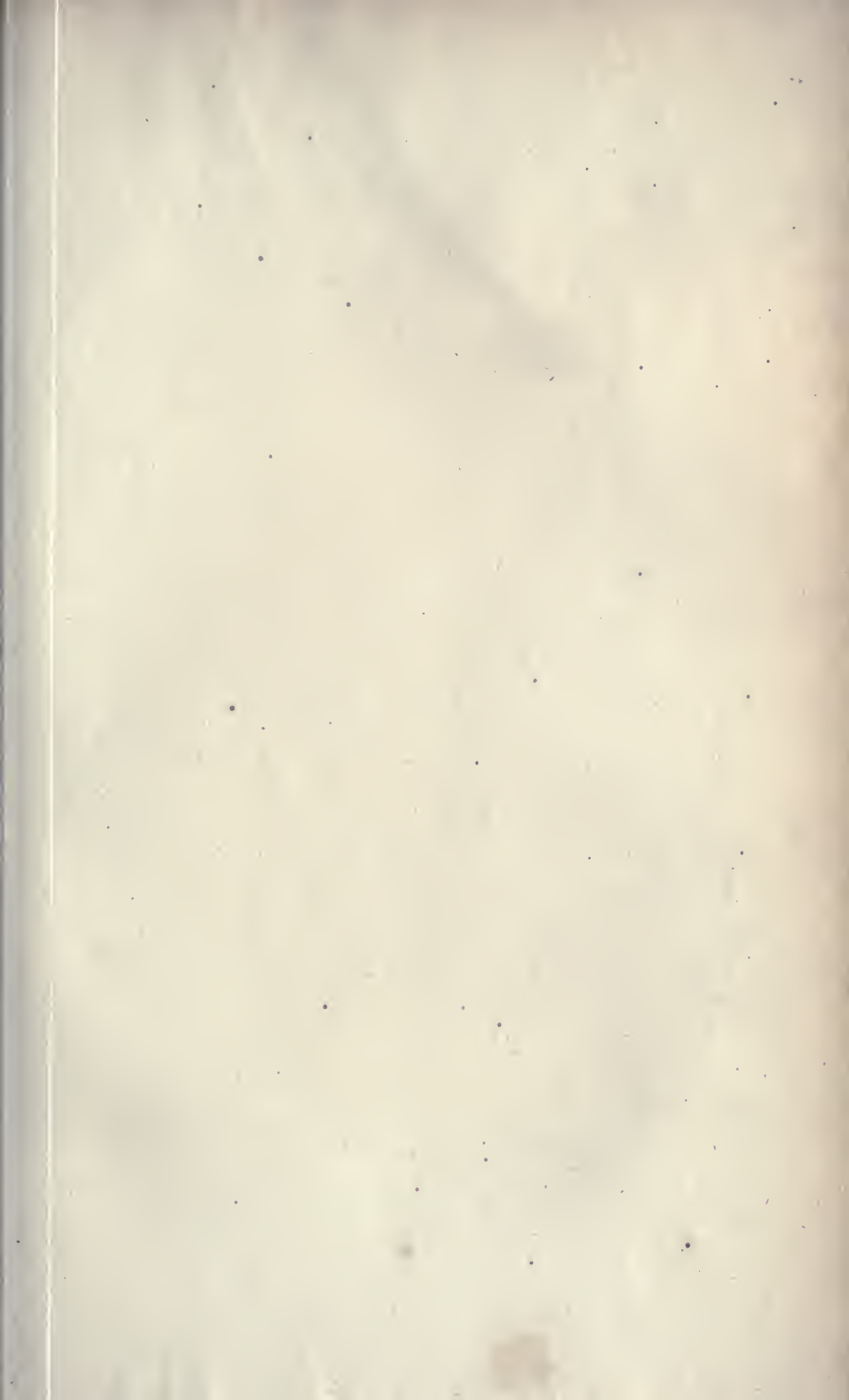
واو المعية , 76, 77.

وصف اصليّ , 160.

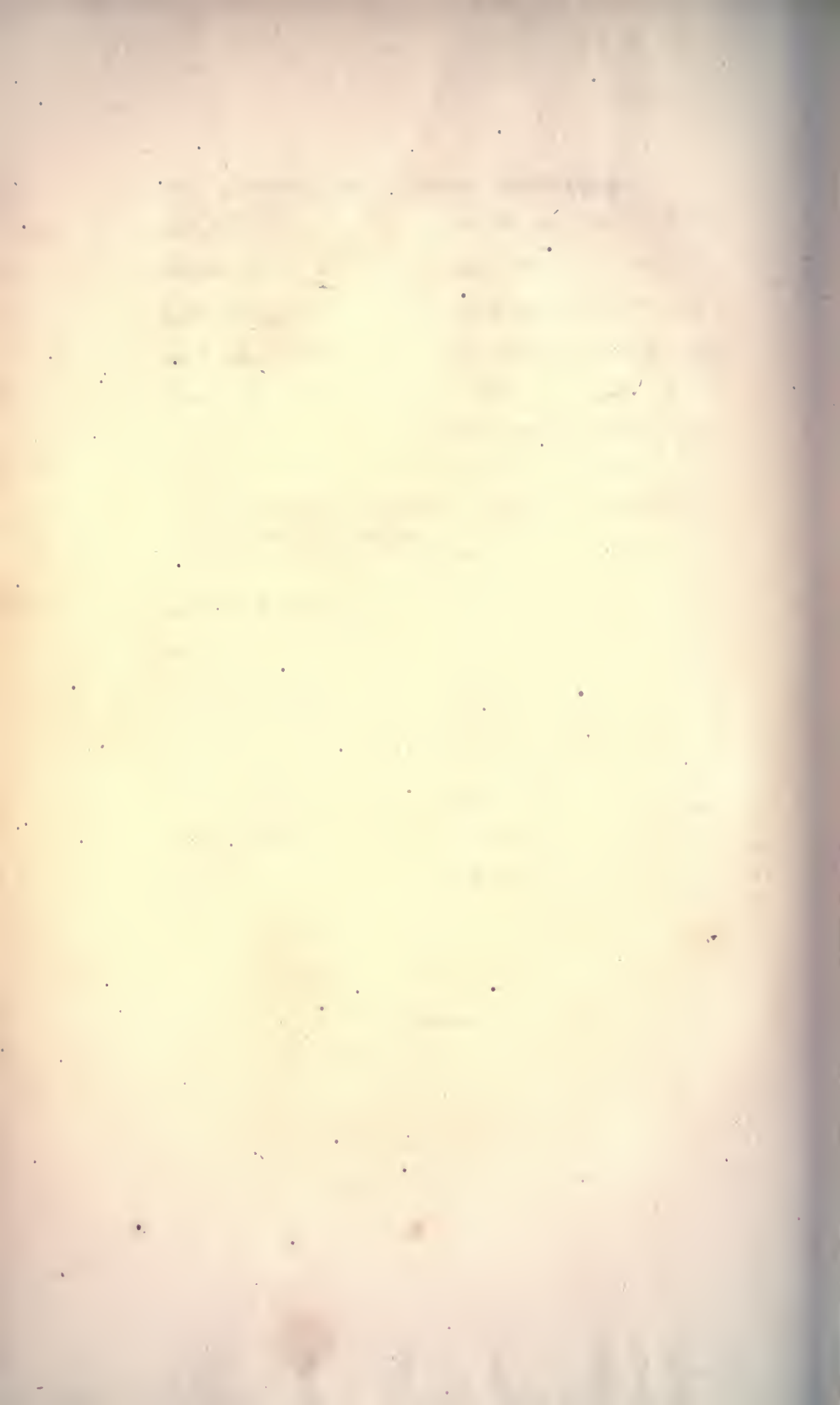
وضع , 195.

وضعيّ , 6.

وقف , 215.







Page	10
Chapter I	10
Chapter II	15
Chapter III	20
Chapter IV	25
Chapter V	30
Chapter VI	35
Chapter VII	40
Chapter VIII	45
Chapter IX	50
Chapter X	55
Chapter XI	60
Chapter XII	65
Chapter XIII	70
Chapter XIV	75
Chapter XV	80
Chapter XVI	85
Chapter XVII	90
Chapter XVIII	95
Chapter XIX	100
Chapter XX	105
Chapter XXI	110
Chapter XXII	115
Chapter XXIII	120
Chapter XXIV	125
Chapter XXV	130
Chapter XXVI	135
Chapter XXVII	140
Chapter XXVIII	145
Chapter XXIX	150
Chapter XXX	155

1850

١١١	جمع التكسير
١١٦	التصغير
١١٩	النسب
١٢٢	الوقف
١٢٥	الامالة
١٢٧	التصريف
١٣٠	فصل زيادة همزة الوصل
١٣١	الابدال
١٣٣	فصل
١٣٤	فصل
١٣٥	فصل
١٣٧	فصل
١٣٧	فصل
١٣٨	الادغام

تم  
فهرست الكتاب

٧٩	البدل
٨٠	النداء
٨٢	فصل
٨٣	المنادى المضاف الى ياء المتكلم
٨٣	اسماء لازمة النداء
٨٤	الاستغاثة
٨٤	الندبة
٨٥	الترخيم
٨٧	الاختصاص
٨٧	التخدير والاعتراف
٨٨	اسماء الافعال والاصوات
٨٩	نونا التوكيد
٩١	ما لا ينصرف
٩٤	اعراب الفعل
٩٧	عوامل الجزم
٩٩	فصل لو
٩٩	أما ولولا ولو ما
١٠١	العدد
١٠٤	كم كايين وكذا
١٠٥	الحكاية
١٠٦	التأنيث
١٠٨	المقصود والممدود
١٠٩	كيفية تثنية المقصور والممدود وجمعها تحجيما



٣٩	التنازع في العمل
٤١	المفعول المطلق
٤٢	المفعول له
٤٣	المفعول فيه وهو المسمى ظرفا
٤٤	المفعول معه
٤٥	الاستثناء
٤٧	الحال
٥٠	التمييز
٥١	حروف الجر
٥٤	الاضافة
٥٨	المضاف الى ياء المتكلم
٥٩	اعمال المصدر
٦٠	اعمال اسم الفاعل
٦١	ابنية المصادر
٦٢	ابنية اسماء الفاعلين واسماء المفعولين والصفات المشبهات بها
٦٥	الصفة المشبهة باسم الفاعل
٦٦	التعجب
٦٨	نعم وبئس وما جرى مجراها
٦٩	افعل التفضيل
٧١	النعته
٧٣	التوكيد
٧٥	الغطف
٧٦	عطف النسق

## فهرست الكتاب

٢	كتاب الخلاصة في النحو
٣	الكلام وما يتألف منه
٤	المعرب والمبتدأ
٨	النكرة والمعرفة
١١	العلم
١٣	اسم الاشارة
١٤	الموصول
١٦	المعروف باداة التعريف
١٧	الابتداء
٢١	كان واخواتها
٢٣	ما ولا ولات المشبهات بليس
٢٤	افعال المقاربة
٢٥	إن واخواتها
٢٨	لا التي لنفي الجنس
٢٩	ظن واخواتها
٣١	أعلم وأرى
٣٢	الفاعل
٣٤	النائب عن الفاعل
٣٦	اشتغال العامل عن المعمول
٣٨	تعدى الفعل ولزومه

وَفَكَ أَفْعَدُ فِي التَّجَبِّ التُّزِمُ  
وَالْتُزِمَ الْإِدْغَامُ أَيضًا فِي هَلْمُ

وَمَا جَمِعَهُ عُنَيْتُ قَدْ كَمَلُ  
نَظْمًا عَلَى جُلِّ الْمُهَمَّاتِ أَشْتَمَلُ  
أَحْصَى مِنَ الْكَافِيَةِ الْخُلَاصَةَ  
كَمَا أَقْتَضَى غِنَى بِلَا خَصَاصَةَ  
قَأْحَمْدُ اللَّهِ مُصَلِّيًّا عَلَى  
مُحَمَّدٍ خَيْرِ نَبِيِّ أُرْسِلَا  
وَالِهِ الْغُرِّ الْكِرَامِ الْبَبْرَةَ  
وَوَحْيِهِ الْمُنْتَخِبِينَ الْخَيْرَةَ

تَمَّ الْكِتَابُ  
بِعَوْنِ الْمَلِكِ الْوَهَّابِ

## الْأَذْعَامُ

أَوَّلُ مِثْلَيْنِ مُحَرَّكَيْنِ فِي  
 كَلِمَةٍ أَدْعِمُ لَا كَمِثْلِ صُقْفِ  
 وَذُلِّ وَكِلْدٍ وَنَبَبِ  
 وَلَا كَجَسَسٍ وَلَا كَأَخْضَصِ أَبِي  
 وَلَا كَهَيْلِدٍ وَشَذَّ فِي أَلِدِ  
 وَنَحْوِهِ فَكُ بِنَقْلِ فُقْبِلِ  
 ٤٤٥ وَحَيِّ أَفْكُ وَأَدْعِمُ دُونَ حَذَرِ  
 كَذَاكَ نَحْوُ تَجَلَّى وَأَسْتَتَرِ  
 وَمَا بِنَاءَيْنِ ابْتَدَى قَدْ يُقْتَصَرُ  
 فِيهِ عَلَى تَا كَتَبَيْنِ الْعَبَرِ  
 وَفَكَّ حَيْثُ مُدْعِمٌ فِيهِ سَكَنُ  
 لِكُونِهِ بِمُضْمَرِ الرَّفْعِ أَقْتَرَنُ  
 نَحْوُ حَلَلْتُ مَا حَلَلْتُهُ وَفِي  
 جَزْمٍ وَشَبَّهِ الْجَزْمِ تَخْيِيرُ قُنِي



## فَضْلٌ

ذُو اللَّيْنِ فَاتَا فِي أَفْتِعَالٍ أَبَدِلَا  
 وَشَدَّ فِي ذِي آلْهِمْزٍ نَحْوِ أَتَّكَ لَا  
 طَا تَا أَفْتِعَالٍ رُدَّ إِثْرَ مُطَبَّقٍ  
 فِي آدَانَ وَآزَدَهُ وَآدَكَرَ دَالًا بَقِي

## فَضْلٌ

فَا أَمْرٍ أَوْ مُضَارِعٍ مِنْ كَوَعَدٍ  
 إِحْدِفُ وَفِي كَعِدَةٍ ذَاكَ أَطْرَدُ  
 ٤٤٠ وَحَدَفُ هَمْزٍ أَفْعَلُ آسْتَقَرُّ فِي  
 مُضَارِعٍ وَبُنَيْتِي مُتَّصِفٍ  
 ظَلْتُ وَظَلْتُ فِي ظَلَلْتُ آسْتُعْمَلَا  
 وَقَرَنَ فِي آفَرَرَنَ وَقَرَنَ نُقِلَا

٤٨٠ وَمَفْعَدٌ فَحَّجَ كَالْمَفْعَالِ  
 وَأَلْفَ الْإِفْعَالِ وَأَسْتِيفَعَالِ  
 أَرَلٌ لَدَى الْإِعْلَالِ وَالْتَأَ الْزَمَ عِوَضٌ  
 وَحَدَفُهَا بِالنَّقْلِ رَبَّمَا عَرَضُ  
 وَمَا لِإِفْعَالٍ مِنَ الْخَذْفِ وَمِنْ  
 نَقْلِ فَمَفْعُولٌ بِهِ أَيْضًا قَمِئِنُ  
 نَحْوُ مَبِيعٍ وَمَصُورٍ وَنَدَرُ  
 تَصْحِيحُ ذِي الْوَاوِ وَفِي ذِي أَلْيَا أَشْتَهَرُ  
 وَفَحَّجَ الْمَفْعُولُ مِنْ نَحْوِ عَدَا  
 وَأَعْلَدُ إِنْ لَمْ تَتَحَرَّ الْأَجُودَا  
 ٤٨٥ كَذَاكَ ذَا الْوَجْهَيْنِ جَا الْفُعُولُ مِنْ  
 ذِي الْوَاوِ لَمْ جَمْعٌ أَوْ فَرْدٌ يَاعِنُ  
 وَشَاعَ نَحْوُ نَيْمٍ فِي نُومٍ  
 وَنَحْوُ نِيَامٍ شُدُودُهُ نُومِي

وَأَنَّ يَبْنَ تَفَاعُلٌ مِّنْ أَفْتَعَلُ  
 وَالْعَيْنُ وَأَوْ سَلِمْتُ وَلَمْ تُعَدُ  
 وَأَنَّ بِحَرْفَيْنِ ذَا الْأَعْلَالِ أَسْتَحِقُّ  
 صَحَّحَ أَوَّلُ وَالْعَعَكْسُ قَدْ يَحِقُّ  
 ٤٧٥ وَعَيْنُ مَا آخِرُهُ قَدْ زِيدَ مَا  
 يَخْصُ الْأِسْمَ وَاجِبٌ أَنْ يَسْلَمَ مَا  
 وَقَبْلَ بَا أَقْلِبُ مِمَّا النَّوْنِ إِذَا  
 كَانَ مُسَكَّنًا كَمَنْ بَتَّ أَنْبَدًا

### فَصْلٌ

لِسَاكِنِ مَحَّ أَنْقَدِ التَّحْرِيكَ مِنْ  
 ذِي لَيْنِ آتِ عَيْنَ فِعْلٍ كَأَبْنِ  
 مَا لَمْ يَكُنْ فِعْلٌ تَعَجُّبٍ وَلَا  
 كَأَبْيَضٍ أَوْ أَهْوَى بِلَامٍ عُمَلًا  
 وَمِثْلُ فِعْلٍ فِي ذَا الْأَعْلَالِ اسْمٌ  
 ضَاهَا مُضَارِعًا وَفِيهِ وَسْمٌ

بِالْعَكْسِ جَاءَ لَامٌ فُعَلَى وَصَفَا  
وَكَوْنُ قَصْوَى نَادِرًا لَا يَخْفَى

### فَصْلٌ

إِنْ يَسْكُنِ السَّابِقُ مِنْ وَاوٍ وَيَا  
وَأَنْصَلًا وَمِنْ عُرُوضٍ غَيْرِيَا  
فِيَاءٌ الْوَاوُ أَقْلَبَنَّ مُدْغِمًا  
وَشَدَّ مُعْطَى غَيْرَ مَا قَدْ رُسِمَا  
مِنْ وَاوٍ أَوْ يَاءٍ بِتَحْرِيكِ أُصْلٍ  
أَلِفًا أَبَدَلُ بَعْدَ فَتْحٍ مُتَّصِدٍ  
إِنْ حُرِّكَ التَّالِي وَانْ سَكِنَ كَفَّ<sup>٤٧٠</sup>  
إِعْلَالٌ غَيْرُ اللَّامِ وَفِي لَا يُكْفُ  
إِعْلَالُهَا بِسَاكِنٍ غَيْرِ أَلِفٍ  
أَوْ يَاءٍ التَّشْدِيدُ فِيهَا قَدْ أَلِفُ  
وَمَحَّ عَيْنٌ فَعَلٍ وَفَعِلًا  
ذَا أَفْعَلٍ كَأَفْعَلٍ وَأَخْوَلًا



وَالْوَاوُ لَامًا بَعْدَ فَتْحِ يَاءِ أَنْقَلَبُ  
 كَالْمُعْطَيَانِ يَرْضَيَانِ وَوَجَبُ  
 ٤٠ إِبْدَالُ وَاوٍ بَعْدَ ضَمِّ مِ مِنْ أَلِفٍ  
 وَيَا كَمُوقِنٍ بَدَأَ لَهَا أَعْتَرِفُ  
 وَيُكْسَرُ الْمَضْمُومُ فِي جَمْعِ كَمَا  
 يُقَالُ هَيْمٌ عِنْدَ جَمْعِ أَهْيِمَا  
 وَوَاوًا إِثْرَ الضَّمِّ رَدَّ أَلْيَا مَتَى  
 أَلْفِي لَامَ فِعْلٍ أَوْ مِنْ قَبْلِ تَاءِ  
 كَتَاءِ بَانَ مِنْ رَمَى كَمَقْدَرَةٍ  
 كَذَا إِذَا كَسَبَعَانَ صَيَّرَةٍ  
 وَأَنْ تَكُنْ عَيْنًا لِفُعَلَى وَصَفَا  
 فَذَاكَ بِالْوَجْهَيْنِ مِنْهُمْ يُلْفِي

### فَصْلٌ

٤١٥ مِنْ لَامٍ فَعَلَى أَسْمَاءٍ أَلْفِي وَالْوَاوُ بَدَلُ  
 يَاءِ كَتَفَوِي غَالِبًا جَا ذَا الْبَدَلُ

إِنَّ يُفْتَحَ إِثْرَ ضَمٍّ أَوْ فَتْحِ قُلُوبٍ  
 وَأَوَا وَيَاءٌ إِثْرَ كَسْرِ يَنْقَلِبُ  
 ذُو الْكَسْرِ مُطْلَقًا كَذَا وَمَا يُضَمُّ  
 وَأَوَا أَصْرًا مَا لَمْ يَكُنْ لَفْظًا أَتَمًّا  
 فَذَاكَ يَاءٌ مُطْلَقًا جَا وَأَوْمٌ  
 وَخَوْهٌ وَجَهَيْنِ فِي ثَانِيهِ أُمَّ  
 وَيَاءٌ أَقْلِبُ أَلِفًا كَسْرًا تَلَا  
 أَوْ يَاءٌ تَصْغِيرٍ بِوَاوٍ ذَا أَفْعَلًا  
 ٤٥٥ فِي آخِرٍ أَوْ قَبْلَ تَا التَّأْنِيثِ أَوْ  
 زِيَادَتِي فَعْلَانِ ذَا أَيُّضًا رَاوَا  
 فِي مَصْدَرِ الْمُعْتَدِلِ عَيْنًا وَالْفِعْدُ  
 مِنْهُ صَحِيحٌ غَالِبًا نَحْوُ الْحَوْلِ  
 وَجَمْعُ ذِي عَيْنٍ أَعْمَدٌ أَوْ سَكَنٌ  
 فَأَحْكُمُ بَذَا الْأَعْلَالِ فِيهِ حَيْثُ عَنَّ  
 وَنَحْوًا فَعِلَّةٌ وَفِي فِعْدٍ  
 وَجَهَانٍ وَالْأَعْلَالُ أَوْلَى كَالْحَيْدِ

## الْإِبْدَالُ

أَحْرَفُ الْإِبْدَالِ هَدَأْتُ مُوْطِيَا  
 فَابْدِلِ الْهَمْزَةَ مِنْ وَاوٍ وَيَا  
 ٤٤٥ أَخْرًا إِثْرَ الْإِفِّ زِيدَ وَفِي  
 فَاعِلٍ مَا أُعِدَّ عَيْنًا ذَا أَقْتُنِي  
 وَالْمَدُّ زِيدَ ثَالِثًا فِي الْوَاحِدِ  
 هَمْزًا يَرَى فِي مِثْلِ كَالْقَلَائِدِ  
 كَذَاكَ ثَانِي لَيْنَيْنِ أَكْتَنَفَا  
 مَدَّ مَفَاعِلَ جَمْعِ نَيْفَا  
 وَافْتَحَ وَرَدَّ الْهَمْزِيَا فِي مَا أُعِدَّ  
 لَامًا وَفِي مِثْلِ هِرَاوَةٍ جُعِلَ  
 وَاوًا وَهَمْزًا أَوَّلَ الْوَاوِيَيْنِ رُدُّ  
 فِي بَدَلٍ غَيْرِ شَبِيهِ وَوَفِي الْأَشْهُدِ  
 ٤٥٠ وَمَدًّا أَبْدِلْ ثَانِي الْهَمْزِيَيْنِ مِنْ  
 كَلِمَةٍ إِنْ يَسْكُنُ كَاثِرًا وَأَنْتَمِنْ

وَأَمْنَعُ زِيَادَةَ بِلَا قَيْدٍ ثَبُتَتْ  
 إِنَّ لَمْ تَبَيَّنْ حُجَّةً كَحَطَبَتْ

### فَصْلٌ فِي زِيَادَةِ هَمْزَةِ الْوَصْلِ

لِلْوَصْلِ هَمْزٌ زَائِدَةٌ لَا يَثْبُتُ  
 إِلَّا إِذَا ابْتَدِيَ بِهِ كَأَسْتَثْبِتُوا  
 وَهُوَ لِفِعْلِ مَاضٍ أَحْتَوَى عَلَى <sup>٤١٥</sup>  
 أَكْثَرَ مِنْ أَرْبَعَةٍ نَحْوُ أَجَلِي  
 وَالْأَمْرِ وَالْمَصْدَرِ مِنْهُ وَكَذَا  
 أَمْرُ الثَّلَاثِي كَأَخَشَ وَأَمَضَ وَأَنْفَذَا  
 وَفِي اسْمِ آسِتِ ابْنِ أَبْنَمِ سُمِعَ  
 وَأَتْنِينَ وَأَمْرِي وَتَأْنِيكَ تَبِعَ  
 وَأَيْمُنُ وَهَمْزُ آلِ كَذَا وَيُبْدَلُ  
 مَدًّا فِي الْأَسْتِفْهَامِ أَوْ يُسْتَهْدُ



٤٣٠ وَأَحْكَمُ بِتَأْصِيلِ حُرُوفِ سِمِّ سِمِّ  
 وَنَحْوِهِ وَالْخُلْفُ فِي كَلِمَتَيْ  
 فَالْفُ أَكْثَرُ مِنْ أَصْلَيْهِ  
 صَاحِبَ زَائِدٍ بِغَيْرِ مَعْنَى  
 وَآلِيَا كَذَا وَالْوَاوُ إِِنْ لَمْ يَقْعَا  
 كَمَا هُمَا فِي يُؤَيُّوْا وَيُؤَيُّوْنَ  
 وَهَكَذَا هَمْزٌ وَمِيمٌ سَبَقَا  
 ثَلَاثَةً تَأْصِيلُهَا تُحْقِقَا  
 كَذَاكَ هَمْزٌ آخِرٌ بَعْدَ الْفِ  
 أَكْثَرُ مِنْ حَرْفَيْنِ لَفْظُهَا رَدِفٌ  
 ٤٣٥ وَالنُّونُ فِي الْآخِرِ كَالْهَمْزِ وَفِي  
 نَحْوِ غَضَنْفَرٍ أَصَالَةٌ كُنِي  
 وَالْتِنَاءُ فِي التَّنْأِيثِ وَالْمُضَارَعَةُ  
 وَنَحْوِ الْأَسْتِفْعَالِ وَالْمُطَاوَعَةُ  
 وَالْهَاءُ وَقَفًا كَلِمَةً وَلَمْ تَرَ  
 وَاللَّامُ فِي الْإِشَارَةِ الْمَشْتَرَكَةِ

وَمُنْتَهَاهُ أَرْبَعٌ إِنْ جُرِّدَا  
 وَأَنْ يُزْدَ فِيهِ فَمَا سِتًّا عَدَا  
 لِاسْمِ مُجَرَّدٍ رُبَاعٍ فَعْلَلُ  
 وَفَعِلُّ وَفَعَلُّ وَفُعْلُلُ  
 وَمَعَ فِعْعِلٍ فُعْلَلُ فَإِنْ عَمَلَا  
 فَمَعَ فَعَلَلٍ حَوَى فَعْلَلِيلاً  
 كَذَا فُعْلَلُ وَفَعْلَلُ وَمَا ٩٩٥  
 غَايِرَ لِلزَّيْدِ أَوْ النَّقْصِ أَنْتَمَى  
 وَالْحَرْفُ إِنْ يَلْزَمُ فَاصِلٌ وَالَّذِي  
 لَا يَلْزَمُ الزَّائِدُ مِثْلَ تَا أَحْتَضِي  
 بِضَمِّنِ فَعِلٍ قَابِلِ الْأَصُولِ فِي  
 وَزَيْنٍ وَزَائِدٌ بِلَفْظِهِ أَكْتُبِي  
 وَضَاعِفِ اللَّامِ إِذَا أَصْدُ بَقِي  
 كَرَاءٍ جَعْفَرٍ وَقَافٍ فُسْتُقِ  
 وَأَنْ يَكُ الزَّائِدُ ضَعْفَ أَصْدٍ  
 فَاجْعَلْ لَهُ فِي الْوَزْنِ مَا لِلْأَصْدِ

٩١٥ كَذَا الَّذِي يَلِيهِ هَا التَّانِيثِ فِي  
وَقَفِ إِذَا مَا كَانَ غَيْرَ الْفِ

### التَّضْرِيْفُ

حَرْفٌ وَشِبْهُهُ مِنَ الصَّرْفِ بَرِي  
وَمَا سِوَاهُمَا بِتَضْرِيْفِ حَرِي  
وَلَيْسَ أَدْنَى مِنْ ثُلَاثِي يُرَى  
قَابِلَ تَضْرِيْفِ سِوَى مَا غَيْرًا  
وَمُنْتَهَى اسْمِ خَمْسٍ إِنْ تَجَرَّدَا  
وَأَنْ يُزْدَ فِيهِ فَمَا سَبْعًا عَدَا  
وَعَبْرَ آخِرِ الثُّلَاثِي أَفْتَحَ وَضَمَّ  
وَأَكْسَرَ وَزِدَ تَسْكِينِ ثَانِيهِ تَعَمُّ  
٩٢٠ وَفِعْلٌ أَهْمِدَ وَالْعَكْسُ يُقِلُّ  
لِقَصْدِهِمْ تَخْصِيصَ فِعْلٍ بِفِعْلٍ  
وَأَفْتَحَ وَضَمَّ وَأَكْسَرَ الثَّانِي مِنْ  
فِعْلٍ ثُلَاثِيٍّ وَزِدَ تَحْوِضٍ مِنْ

وَحَرْفُ الْإِسْتِعْلَا يَكْفُ مُظْهَرًا  
 مِنْ كَسْرِ أَوْ يَاءٍ وَكَذَا تَكْفُ رَا  
 إِنْ كَانَ مَا يَكْفُ بَعْدَ مُتَّصِدٍ  
 أَوْ بَعْدَ حَرْفٍ أَوْ بِحَرْفَيْنِ فُصِلَ  
 كَذَا إِذَا قُدِّمَ مَا لَمْ يَنْكَسِرْ  
 أَوْ يَسْكُنْ إِثْرَ الْكَسْرِ كَالْمِطْوَاعِ مِرْ  
 ١١ وَكَفُ مُسْتَعْلٍ وَرَا يَنْكُفُ  
 بِكَسْرِ رَا كَغَارِمًا لَا أَجْفُ  
 وَلَا تُمِلُ لِسَبَبٍ لَمْ يَتَّصِدْ  
 وَالْكَفُ قَدْ يُوجِبُهُ مَا يَنْفَصِدُ  
 وَقَدْ آمَلُوا لِتَنَاسُبِ بِلَا  
 دَاعٍ سِوَاهُ كَعِمَادٍ أَوْ تَلَا  
 وَلَا تُمِلُ مَا لَمْ يَنْدُ تَمَكَّنَا  
 دُونَ سَمَاعٍ غَيْرِهَا وَغَيْرِنَا  
 وَالْفَتْحُ قَبْلَ كَسْرِ رَاءٍ فِي طَرْفٍ  
 أَمِدٌ كَلَيْسَرٍ مِدٌ تُكْفُ الْكُلْفُ



٤٠ وَرَبَّمَا أُعْطِيَ لَفْظُ الْوَصْلِ مَا  
لِلْوَفِّ نَثْرًا وَفَشًا مُنْتَظِمًا

### الْإِمَالَةُ

أَلَا لِفِ الْمُبْدَلِ مِنْ يَابِ فِي طَرَفِ  
أَمِلَ كَذَا الْوَاقِعُ مِنْهُ آيَا خَلْفِ  
دُونَ مَزِيدٍ أَوْ شُدُودٍ وَلِيَمَّا  
تَلِيهِ هَا التَّنَائِيثِ مَا آلِهَاءُ عِدْمَا  
وَهَا كَذَا بَدَلُ عَيْنِ الْفِعْلِ إِنْ  
يُؤَلُّ إِلَى فِلْتِ كَمَا ضَى خَفِ وَدِنْ  
كَذَاكَ تَالِي آيَاءِ وَالْفَصْلُ اعْتَفِرُ  
بِحَرْفٍ أَوْ مَعَ هَا كَجِيْبَهَا أَدِرُ  
٤٥ كَذَاكَ مَا يَلِيهِ كَسْرٌ أَوْ يَلِي  
تَالِي كَسْرٍ أَوْ سُكُونٍ قَدْ وَلِي  
كَسْرًا وَفَصْلُ آلِهَاءِ كَلَا فَصْلٍ يُعَدُّ  
فَدِرْهَمًاكَ مَنْ يُمِلُّهُ لَمْ يُصَدِّ

فِي الْوَقْفِ تَا تَأْبِثِ الْأَسْمِ هَا جُعِلَ  
 إِنْ لَمْ يَكُنْ بِسَاكِنٍ مَحَّ وَصِدْ  
 وَقَدْ ذَا فِي جَمْعِ تَضْحِيحٍ وَمَا  
 ضَاهَا وَغَيْرُ ذَيْنِ بِالْعَكْسِ آتَمَى  
 وَقَفَ بِهَا آلَسَكِتِ عَلَى الْفِعْلِ الْمَعْدِ  
 بِحَذْفِ آخِرِ كَأَعْطِ مَنْ سَأَلَ  
 ٨٩٥ وَلَيْسَ حَتْمًا فِي سِوَى مَا عِ أَوْ  
 كَعِ مَجْزُومًا فَرَاعِ مَا رَعُوا  
 وَمَا فِي الْأَسْتِفْهَامِ إِنْ جُرَتْ حُذِفَ  
 الْفَهَا وَأَوْلَهَا آلَهَا إِنْ تَقِفَ  
 وَلَيْسَ حَتْمًا فِي سِوَى مَا أَخْفَضَا  
 بِأَسْمِ كَقَوْلِكَ أَتَيْتَ أَمَّ أَتَيْتَ  
 وَوَصَلَ ذِي آلَهَا أَجْزُبُ كُلِّ مَا  
 حَرَّكَ تَحْرِيكَ بِنَاءً لَنْزِمَا  
 وَوَصَلَهَا بغيرِ تَحْرِيكِ بِنَاءً  
 أُدِيمَ شَذَّ فِي الْمُدَامِ أَسْتَحْسِنَا

وَأَشْبَهَتْ إِذْنَ مَنْوَنًا نُصَبُّ  
 فَالِفَا فِي الْوَقْفِ نُونَهَا قَلِيبٌ  
 وَحَذْفُ يَا الْمَنْقُوصِ ذِي التَّنْوِينِ مَا <sup>٨٨٥</sup>  
 لَمْ يَنْصَبْ أَوْلَى مِنْ ثُبُوتِ فَاعْلَمَا  
 وَغَيْرُ ذِي التَّنْوِينِ بِالْعَكْسِ وَفِي  
 نَحْوِ مِرْ لُزُومِ رَدِّ آيَا آقْتُنِي  
 وَغَيْرَهَا التَّنَائِيثِ مِنْ مُحْكَمِ  
 سَكْنِهِ أَوْ قَفِ رَائِمِ التَّحْرُكِ  
 أَوْ أَشْمِمْ الضَّمَّةِ أَوْ قَفِ مُضْعِفَا  
 مَا لَيْسَ هَمْزًا أَوْ عَلِيلاً إِنْ قَفَا  
 مُحْرَكًا وَحَرَكَاتِ آتْفُلَا  
 لِسَاكِنِ تَحْرِيكُهُ لَنْ يَحْطَلَا  
 وَنَقْلُ فَتْحٍ مِنْ سَوَى الْمَهْمُوزِ لَا <sup>٨٩٠</sup>  
 يَرَاهُ بِصُرِيٍّ وَكُوفٍ نَقْلَا  
 وَالنَّقْلُ إِنْ يُعَدَّمُ نَظِيرٌ مُمْتَنِعٌ  
 وَدَاكِ فِي الْمَهْمُوزِ لَيْسَ يَمْتَنِعُ

وَضَاعِفِ الثَّانِي مِنْ ثُنَايِ  
 ثَانِيهِ ذُو لَيْنٍ كَلَا وَلَايِ  
 وَأَنْ يَكُنْ كَشِيَّةً مَا آلَفَا عَدَمَ  
 فَجَبْرَةٌ وَفَتْحٌ عَيْنِيهِ الْتَزِيمُ  
 وَالْوَاحِدَ أَذْكَرُ نَاسِبًا لِلْجَمْعِ  
 إِنْ لَمْ يُشَابِهْ وَاحِدًا بِالْوَضْعِ  
 وَمَعَ فَاعِلٍ وَفَعَّالٍ فَعِيدٌ  
 فِي نَسَبٍ أَغْنَى عَنِ آيَا فَتْقِيدُ  
 وَغَيْرُ مَا أَسْلَفْتُهُ مُقَرَّرًا  
 عَلَى الَّذِي يُنْقَلُ مِنْهُ أَقْتَصِرًا

### الْوَقْفُ

تَنْوِينًا إِثْرَ فَتْحٍ آجَعَدُ الْإِفَا  
 وَقَفَا وَتَلَوْ غَيْرَ فَتْحٍ أَحْدِفَا  
 وَأَحْدِفُ لِيَوْقِفِ فِي سَوَى اضْطِرَارِ  
 صَلَّةً غَيْرَ الْفَتْحِ فِي الْأَضْمَارِ



وَتَمَّوْا مَا كَانَ كَالطَّوِيلَةِ  
 وَهَكَذَا مَا كَانَ كَالْجَدِيدَةِ  
 ٨٧٠ وَهَمْزُ ذِي مَدٍّ يَنَالُ فِي النَّسَبِ  
 مَا كَانَ فِي ثَنِيَّةٍ لَهُ أَنْتَسَبُ  
 وَأَنْسَبُ لِصَدْرٍ جُمْلَةٍ وَصَدْرٍ مَا  
 رُكِبَ مَرْجًا وَلِثَانٍ تَمَّ مَا  
 إِضَافَةٌ مَبْدُوءَةٌ بِأَبْنٍ أَوْ أَبٍ  
 وَمَا لَهُ التَّعْرِيفُ بِالثَّانِي وَجَبُ  
 فِيمَا سِوَى هَذَا أَنْسَبَ لِلْأَوَّلِ  
 مَا لَمْ يَحْفَ لَبَسَ كَعَبْدِ الْأَشْهَدِ  
 وَأَجْبُرَ بَرْدِ آلَامٍ مَا مِنْهُ حُذْفُ  
 جَوَازًا إِنْ لَمْ يَكُ رَدَّةً أَلِفُ  
 ٨٧٥ فِي جَمْعِي التَّصْحِيحِ أَوْ فِي الثَّنِيَّةِ  
 وَحَقُّ جَبُورٍ بِهِدَا تَوْفِيَّةُ  
 وَبِأَخٍ أُخْتًا وَبِأَبْنٍ بِنْتًا  
 الْحَقُّ وَيُونُسُ أَبِي حَذْفِ الثَّانِي

وَالْحَذْفُ بِأَلْيَا رَابِعًا أَحَقُّ مِنْ  
 قَلْبٍ وَحَتَمٌ قَلْبٌ ثَالِثٌ يَعْزِنُ  
 وَأَوَّلُ ذَا الْقَلْبِ أَنْفِتَاحًا وَفِعْلٌ  
 وَفِعْلٌ عَيْنَهُمَا أَفْتَحَ وَفِعْلٌ  
 وَقِيدَ فِي الْمَرْمِيِّ مَرْمِيٌّ  
 وَآخِثِيرَ فِي اسْتِعْمَالِهِمْ مَرْمِيٌّ  
 وَخَوْحِيٌّ فَتَحَ ثَانِيَةً يَجِبُ  
 وَأَرْدَدَةٌ وَأَوَّاءٌ إِنْ يَكُنْ عَنْهُ قَلْبٌ  
 ٨٧٥ وَعَلِمَ التَّثْنِيَّةَ أَحَدُفٌ لِلنَّسَبِ  
 وَمِثْلُ ذَا فِي جَمْعِ تَحْيِيحٍ وَجَبُ  
 وَثَالِثٌ مِنْ نَحْوِ طَيِّبٍ حَذْفٌ  
 وَشَذَّ طَائِيٌّ مَقُولًا بِالْأَلْفِ  
 وَفَعْلِيٌّ فِي فَعِيلَةِ التُّزْمِ  
 وَفَعْلِيٌّ فِي فَعِيلَةِ حُتِمَ  
 وَالْحَقُّوا مُعَدَّ لَامٍ عَرِيًّا  
 مِنْ الْمِثَالَيْنِ بِمَا آتَا أُولِيًّا

وَشَدَّ تَرَكَ دُونَ لَبِيسٍ وَنَدَرَ  
 لِحَاقٍ قَا فِيمَا ثُلَاثِيَا كَثْرُ  
 ٨٥٥ وَصَغَّرُوا شُدُودًا آلَذِي آلِي  
 وَذَا مَعَ آلْفُرُوعِ مِنْهَا قَا وَقِي

### آلنَّسَبُ

يَا كَيَا آلْكَرْسِي زَادُوا لِلنَّسَبِ  
 وَكُلُّ مَا يَلِيهِ كَسْرُهُ وَجَبُ  
 وَمِثْلُهُ مِمَّا حَوَاهُ أَحْدَفُ وَقَا  
 تَأْيِثٍ أَوْ مَدَّتَهُ لَا تُثْبِتَا  
 وَإِنْ تَكُنْ تَرْبَعُ ذَا ثَانٍ سَكُنُ  
 وَقَلْبُهَا وَأَوَا وَحَدَفُهَا حَسَنُ  
 لِشِبْهِهَا الْمُحَقِّقِ وَالْأَصْلِيُّ مَا  
 لَهَا وَالْأَصْلِيُّ قَلْبٌ يُعْتَمَرُ  
 ٨٤٠ وَالْأَلِفُ الْجَائِزُ أَرْبَعًا أَزَلُ  
 كَذَاكَ يَا الْمَنْقُوصِ خَامِسًا عَزَلُ

وَعِنْدَ تَصْغِيرِ حُبَارَى حَيِّرِ  
 بَيْنَ أَحْبَبِي فَأَدِرِ وَأَحْبَبِي  
 وَأَرْدُدْ لِأَصْلِ ثَانِيًا لِيِنَا قُلُوبُ  
 فَفِيْمَةً صَيَّرَ فُؤُومَةً تُصِيبُ  
 وَشَدَّ فِي عِيدِ عَيْدٍ وَحَتِيمِ  
 لِلْجَمْعِ مِنْ ذَا مَا لِي تَصْغِيرِ عُلِيمِ  
 وَالْأَلْفِ الثَّانِي الْمَزِيدُ يُجْعَلُ  
 وَأَوَا كَذَا مَا الْأَصْلُ فِيهِ يُجْهَدُ  
 ٨٥٠ وَكَمِيلِ الْمَنْقُوصِ فِي التَّصْغِيرِ مَا  
 لَمْ يَجُوعِ غَيْرَ التَّاءِ ثَالِثًا كَمَا  
 وَمَنْ بِي تَرْخِيمِ يُصَغِّرُ أَكْتَنِي  
 بِالْأَصْلِ كَالْعُطِيفِ يَعْنِي الْمِعْطَفَا  
 وَأَخْتِمُ بِنَا التَّانِيثِ مَا صَدَّعَتْ مِنْ  
 مُوْتِكِ عَارِ ثُلَاثِي كَسِينِ  
 مَا لَمْ يَكُنْ بِالثَّانِي يَرَى ذَا لَبْسِ  
 كَشَجَرٍ وَبَقَرٍ وَخَمْسِ



وَحَائِدٌ عَنِ الْقِيَاسِ كُلِّمَا  
 خَالَفَ فِي الْبَابَيْنِ حُكْمًا رُسْمًا  
 لِيَتْلُو يَا التَّصْغِيرِ مِنْ قَبْلِ عِلْمٍ  
 تَأْيِثٍ أَوْ مَدَّتِهِ الْفَتْحُ أَحْتَمُ  
 كَذَاكَ مَا مَدَّةٌ أفعالٍ سَبَقُ <sup>٨٣٠</sup>  
 أَوْ مَدَّ سَكْرَانٍ وَمَا بِهِ أَلْتَحَقُ  
 وَالْفُ التَّأْيِثِ حَيْثُ مُدَا  
 وَتَأْوُهُ مُنْفَصِلِينَ عُدَا  
 كَذَا الْمَزِيدُ آخِرًا لِلنَّسَبِ  
 وَعَجْزُ الْمُضَافِ وَالْمُرَكَّبِ  
 وَهَذَاكَ زِيَادَتَا فَعْلَانِ  
 مِنْ بَعْدِ أَرْبَعِ كَزَعْفَرَانِ  
 وَقَدِّرِ أَنْفِصَالَ مَا دَلَّ عَلَى  
 تَثْنِيَّةٍ أَوْ جَمْعٍ تَخْرُجُ جَلَا  
 وَالْفُ التَّأْيِثِ ذُو الْقَصْرِ مَتَى <sup>٨٣٥</sup>  
 زَادَ عَلَى أَرْبَعَةٍ لَنْ يَثْبُتَا

وَالْمِيمُ أُولَىٰ مِنْ سِوَاهُ بِالسَّبَقَا  
 وَالْهَمْزُ وَالْيَا مِثْلُهُ إِنْ سَبَقَا  
 وَالْيَاءُ لَا أَلْوَاوَ أَحَدِفُ إِنْ جَمَعْتَ مَا  
 كَيُزْبُونِ فَهُوَ حُكْمٌ حَتِيمَا  
 وَخَيْرُوا فِي زَائِدِي سَرْنَدِي  
 وَكُلِّ مَا ضَاهَاهُ كَالْعَلْنَدِي

### التَّصْغِيرُ

فُعَيْلًا أَجْعَلِ الْثُلَاثِيَّ إِذَا  
 صَغُرَتْهُ نَحْوُ قُدِّي مِنْ قَدِي  
 ٨٣٥ فُعَيْعِدْ مَعَ فُعَيْعِيدِ لِمَا  
 فَاقَ كَجَعَلِ دِرْهَمٍ دُرْبِهِمَا  
 وَمَا بِهِ لِمُنْتَهَى الْجَمْعِ وَصَلْ  
 بِهِ إِلَى أَمْثَلَةِ التَّصْغِيرِ صِدْ  
 وَجَائِزٌ تَعْوِيضٌ يَا قَبْلَ الطَّرْفِ  
 إِنْ كَانَ بَعْضُ الْأَسْمِ فِيهِمَا أَحَدِفُ

وَبِفَعَائِدَ آجَمَعَنَّ فَعَالَهُ  
 وَشِبْهَهُ ذَا تَاءٍ أَوْ مُزَالَهُ  
 وَبِالْفَعَالِي وَالْفَعَالِي جُمِعَا  
 فَحَرَآءٌ وَالْعَدْرَاءُ وَالْقَيْسَ آتَبَعَا  
 ٨٢٥ وَآجَعَدَ فَعَالِي لِعَيْرِ ذِي نَسَبٍ  
 جُدَدَ كَالْكُرْسِيِّ تَتَّبَعَ الْعَرَبُ  
 وَبِفَعَالِدٍ وَشِبْهِهِ أَنْطَقَا  
 فِي جَمْعٍ مَا فَوْقَ الثَّلَاثَةِ آرْتَقَى  
 مِنْ غَيْرِ مَا مَضَى وَمِنْ حُمَاسِي  
 جُرَدَ الْآخِرَ أَنْفٍ بِالْقِيَّاسِ  
 وَالرَّابِعُ الشَّيْبِيُّ بِالْمَزِيدِ قَدْ  
 يُحَدِّفُ دُونَ مَا بِهِ تَمَّ الْعَدَدُ  
 وَرَأَيْدَ الْعَادِي الرَّبَاعِي أَحَدِفُهُ مَا  
 لَمْ يَكْ لَيْنًا إِثْرُهُ أَلَّذُ خَتَمَا  
 ٨٣٠ وَالسِّينَ وَالْتَا مِنْ كَمُسْتَدْعٍ أَزَلُ  
 إِذْ بَيْنَا أَجْمَعَ بَقَاهُمَا مُجِدُّ

٨١٥ وَيَفْعُولِ فَعِيدٌ تَحْوُ كَبِيدٌ  
 يَخْصُ غَالِبًا كَذَاكَ يَطْرِدُ  
 فِي فَعْدِ آسَمًا مُطْلَقَ الْفَاءِ وَقَعْدُ  
 لَهُ وَالْفُعَالِ فِعْلَانُ حَنَّصِدُ  
 وَشَاعَ فِي حُوتٍ وَقَاعٍ مَعَ مَا  
 ضَاهَاهُمَا وَقَدْ فِي غَيْرِهِمَا  
 وَفَعْلًا آسَمًا وَفَعِيلًا وَقَعْدُ  
 غَيْرُ مَعْدٍ الْعَيْنِ فُعْلَانُ شَمْدُ  
 وَلِكِرِيمٍ وَخَيْلٍ فُعْلَا  
 كَذَا لِمَا ضَاهَاهُمَا قَدْ جُعِلَا  
 ٨٢٠ وَنَابَ عَنْهُ أَفْعَلَاءٌ فِي الْمُعْدِ  
 لَامًا وَمُضْعِفٍ وَغَيْرُ ذَلِكَ قَدْ  
 فَوَاعِدُ لِفَوْعِدٍ وَفَاعِبِدِ  
 وَفَاعِبَلَاءٌ مَعَ تَحْوِ كَاهِدِ  
 وَحَائِضٍ وَضَاهِدٍ وَفَاعِلَةٌ  
 وَشَدَّ فِي الْفَارِسِ مَعَ مَا مَائِلَةٌ



وَفَعَّلٌ لِفَاعِلٍ وَفَاعِلٌ لِنَهْ  
 وَصَفِيْنَ نَحْوُ عَاذِلٍ وَعَاذِلُهُ  
 وَمِثْلُهُ الْفُعَالُ فِي مَا ذُكِرَا  
 وَذَانِ فِي الْمُعْتَدِ لِأَمَّا نَدْرَا  
 فَعْدٌ وَفَعْلَةٌ فِعَالٌ لَهُمَا  
 وَقَدْ فِيمَا عَيْنُهُ أَلْيَا مِنْهُمَا  
 ٨١٠ وَفَعَّلٌ أَيضًا لَهُ فِعَالٌ  
 مَا لَمْ يَكُنْ فِي لَامِهِ أَعْتَبِلًا  
 أَوْ يَكُ مُضَعَفًا وَمِثْلُ فَعَلٍ  
 دُو أَلْتَا وَفَعْدٌ مَعَ فِعْعِلٍ فَاقْبَلِ  
 وَفِي فَعْعِيلٍ وَصَفَ فَاعِلٍ وَرَدُ  
 كَذَاكَ فِي أَنْشَاءٍ أَيضًا أَطْرَدُ  
 وَشَاعَ فِي وَصَفِ عَلَى فُعْلَانَا  
 وَأُنْشِيَهُ أَوْ عَلَى فُعْلَانَا  
 وَمِثْلُهُ فُعْلَانَةٌ وَالزَّمَةُ فِي  
 نَحْوِ طَوِيلٍ وَطَوِيلَةٍ تَنِي

وَالزَّمَمُ فِي فَعَالٍ أَوْ فِعْعَالٍ  
 مُصَاحِبِي تَضَعِيفٍ أَوْ إِعْلَالٍ  
 ٨٠٠ فَعَدَّ لِنَحْوِ أَحْمَرَ وَحَمْرًا  
 وَفِعْلَةٌ جَمْعًا بِنَقْلِ يُدْرَى  
 وَفُعْدٌ لِاسْمِ رَبَاعِيٍّ بِمَعْدٍ  
 قَدْ زِيدَ قَبْلَ لَامٍ إِعْلَالًا فَفَعْدٌ  
 مَا كَمْ يُضَاعَفُ فِي الْأَعْمِ ذُو الْأَلِيفِ  
 وَفُعْدٌ لِفِعْلَةٍ جَمْعًا عُرِفَ  
 وَنَحْوُ كُبْرَى وَلِفِعْلَةٍ فِعْدٌ  
 وَقَدْ يَجِيءُ جَمْعُهُ عَلَى فُعْدٍ  
 فِي نَحْوِ رَامٍ ذُو أَطْرَادٍ فُعْلَةٌ  
 وَشَاعَ نَحْوُ كَامِلٍ وَكَمَلَةٌ  
 ٨٠٥ فَعَلَى لِيُوصَفِ كَقَتِيدٍ وَزَيْنٍ  
 وَهَالِكٍ وَمَيِّتٍ بِهِ قَمِينٌ  
 لِفُعْدٍ أَسْمَاءٌ لَامًا فِعْلَةٌ  
 وَالْوَضْعُ فِي فِعْدٍ وَفَعْدٍ قَلْبُهُ

جَمْعُ التَّكْسِيرِ

أَفْعَلَةٌ أَفْعُدُ ثُمَّ فِعْلَةٌ  
 ثُمَّتْ أَفْعَالٌ جُمُوعٌ قِلَّةٌ  
 وَبَعْضُ ذِي بِنَاءِ كَثْرَةٍ وَضَعًا يَنِي  
 كَارْجِدٍ وَالْعَكْسُ جَاءَ كَالصَّنِي  
 لِفِعْلِ اسْمًا مَحَّ عَيْنًا أَفْعُدُ  
 وَلِلرُّبَاعِيِّ اسْمًا أَيْضًا يُجْعَدُ  
 ۷۹۰ إِنْ كَانَ كَالْعَنَاقِ وَالذَّرَاعِ فِي  
 مَدٍّ وَتَبْنِيثٍ وَعَدِّ الْأَحْرُفِ  
 وَغَيْرِ مَا أَفْعُدُ فِيهِ مُطَرِّدٌ  
 مِنْ الثَّلَاثِيِّ اسْمًا بِأَفْعَالٍ يَبْرُدُ  
 وَعَالِبًا أَعْنَاهُمْ فِعْلَانُ  
 فِي فِعْلِ كَقَوْلِهِمْ صِرْدَانُ  
 فِي اسْمٍ مُدَكَّرٍ رُبَاعِيٍّ بِمَدٍّ  
 ثَالِثٍ أَفْعَلَةٌ عَنْهُمْ أَطَرَدُ

٧٨٥ وَالْفَتْحَ أَبْقِ مُشْعِرًا بِمَا حَذِفَ  
 وَأَنْ جَمَعْتَهُ بِتَاءٍ وَالْوَيْفَ  
 فَالْأَلِفَ أَقْلِبْ قَلْبَهَا فِي التَّثْنِيَةِ  
 وَتَاءَ ذِي التَّاءِ الزَّمَنَ تَنْحِيَةً  
 وَالسَّالِمَةَ الْعَيْنِ الثَّلَاثِيَّ أَسْمَاءً أَنْزِلْ  
 إِتْبَاعَ عَيْنٍ فَآءٌ بِمَا شُكِلَ  
 إِنْ سَاكِنَ الْعَيْنِ مُوْتَثًّا بَدَا  
 مَخْتَمًا بِالتَّاءِ أَوْ مَجْرَدًا  
 وَسَكِنَ التَّالِيَّ غَيْرَ الْفَتْحِ أَوْ  
 حَقْفَهُ بِالْفَتْحِ وَكَلًّا قَدْ رَوُوا  
 ٧٩٠ وَمَنْعُوا إِتْبَاعَ نَحْوِ ذِرْوَةٍ  
 وَزُنْيَةٍ وَشَدَّ كَسْرُ جِرْوَةٍ  
 وَنَادِرٌ أَوْ ذُو أَضْطِرَارٍ غَيْرُ مَا  
 قَدَّمْتُهُ أَوْ لِأَنْبَاسٍ أَنْتَمَى



كَيْفِيَّةُ تَثْنِيَةِ الْمَقْصُورِ وَالْمَمْدُودِ

وَجَمْعُهُمَا تَضْحِيحًا

أَخِرَ مَقْصُورٍ تُثْنِي آجَعَلُهُ يَا  
 إِنْ كَانَ عَنْ ثَلَاثَةِ مُرْتَقِيَا  
 ٧٨٠ كَذَا الَّذِي آلِيَا أَصْلُهُ نَحْوُ آفَتِي  
 وَالْجَامِدُ الَّذِي أُمِيدَ كَمَتِي  
 فِي غَيْرِ ذَا تُفْلَبُ وَأَوَا آلِ الْفِ  
 وَأَوْلَهَا مَا كَانَ قَبْلُ قَدْ أَلِفُ  
 وَمَا كَصَحْرَاءَ بِوَاوِ ثُنِيَا  
 وَنَحْوِ عَلِيَاءَ كِسَاءَ وَحَيَا  
 بِوَاوِ أَوْ هَمْزٍ وَغَيْرَ مَا ذُكِرَ  
 صَحَّحُ وَمَا شَدَّ عَلَى نَقْلِ قُصِرُ  
 وَأَحْذِفِ مِنَ الْمَقْصُورِ فِي جَمْعِ عَلِي  
 حَدَّ الْمَثْنِيِّ مَا بِهِ تَكْمَلًا

## الْمَقْصُورُ وَالْمَمْدُودُ

إِذَا أَسْمُ آسْتَوْجَبَ مِنْ قَبْلِ الطَّرْفِ  
 فَتَحًا وَكَانَ ذَا نَطِيرٍ كَالْأَسْفِ  
 فَلِنَطِيرِهِ أَلْمُعَدِّ الْآخِرِ  
 ثُبُوتِ قَصْرِ بَقِيَّاسِ ظَاهِرِ  
 كَفِعَلٍ وَفُعَلٍ فِي جَمْعِ مَا  
 كَفِعْلَةٍ وَفُعْلَةٍ نَحْوِ أَلْدَمَا  
 ٧٧٥ وَمَا آسْتَحَقَّ قَبْلَ الْآخِرِ أَلِفُ  
 فَالْمَدُّ فِي نَطِيرِهِ حَتْمًا عُرِفَ  
 كَمَصْدَرِ أَلْفِعَلِ الَّذِي قَدْ بُدِيَّ  
 بِهِمْزٍ وَصَلِ كَارَعَوَى وَكَارَتَأَى  
 وَأَلْعَادِمُ أَلنَّطِيرِ ذَا قَصْرِ وَذَا  
 مَدِّ يَنْقَلِ كَالْحَبَا وَكَالْحَذَا  
 وَقَصْرُ ذِي أَلْمَدِّ أَضْطَرَّارًا يُجْمَعُ  
 عَلَيْهِ وَأَلْعَكْسُ بِخُلْفٍ يَنْقَعُ

٧٦٥ وَالْأَشْتِهَارُ فِي مَبَانِي الْأُولَى  
 يُبْدِيهِ وَزُنُّ أُرْبَى وَالطُّطُولَى  
 وَمَرَطَى وَوَزُنُّ فَعَلَى جَمْعًا  
 أَوْ مَصْدَرًا أَوْ صِفَةً كَشَبَعَى  
 وَحَبَارَى سَمَّهَى سِبْطَى  
 ذِكْرَى وَحَيْثَى مَعَ الْكُفْرَى  
 كَذَاكَ خَلِيطَى مَعَ الشَّقَارَى  
 وَأَعَزُّ لِعَيْرِ هَذِهِ أَسْتِنْدَارَا  
 لِمَدِّهَا فَعِلَاءٌ أَفْعِلَاءٌ  
 مُثَلَّتْ أَلْعَيْنِ وَفَعِلَاءٌ  
 ٧٧. ثَمَّ فِعَالًا فُعُلَاءً فَاعُولًا  
 وَفَاعِلَاءً فِعْلِيًا مَفْعُولًا  
 وَمُطْلَقُ أَلْعَيْنِ فَعَالًا وَكَذَا  
 مُطْلَقُ فَاءٍ فَعِلَاءٌ أُخِذَا

وَالْعَلَمَ أَحْكَيْنَهُ مِنْ بَعْدِ مَنْ  
 إِنَّ عَرِيَّتَ مِنْ عَاطِفٍ بِهَا أَقْتَرَنَ

### التَّأْنِيثُ

عَلَامَةٌ التَّأْنِيثِ نَاءٌ وَاللَّفُ  
 وَفِي أَسَامٍ قَدَرُوا التَّاءَ كَالْكَتِفِ  
 وَيُعْرَفُ التَّفْدِيرُ بِالضَّمِيرِ  
 وَنَحْوِهِ كَالرَّدِّ فِي التَّصْغِيرِ  
 وَلَا تَلِي فَا رِقَّةً فَعُولًا  
 أَصْلًا وَلَا الْمِفْعَالَ وَالْمِفْعِيلًا  
 كَذَاكَ مِفْعَلٌ وَمَا تَلِيهِ  
 تَا الْفَرْقِ مِنْ ذِي فَشُدُودٌ فِيهِ  
 وَمِنْ فَعِيلٍ كَقَتِيلٍ إِنْ تَبِعَ  
 مَوْصُوفُهُ غَالِبًا التَّاءُ تَمْتَنِعُ  
 وَاللَّفُ التَّأْنِيثِ ذَاتُ قَلْبٍ  
 وَذَاتُ مَدٍّ نَحْوُ أُنْثَى الْغُرِّ



## آحِكَايَةُ

إِحِكِ بِأَيِّ مَا لِمَنْكُورٍ سُئِدُ  
 عَنْهُ بِهَا فِي الْوَقْفِ أَوْ حِينَ تَصِدُ  
 وَوَقْفًا أَحِكِ مَا لِمَنْكُورٍ بِمَنْ  
 وَالنُّونَ حَرِّكَ مُطْلَقًا وَأَشْبِعَنَّ  
 وَقَدْ مَنَانٍ وَمَنَيْنٍ بَعْدَ لِي  
 الْفَانَ كَأَبْنَيْنٍ وَسَكِّنْ تَعْدِلِ  
 وَقَدْ لِمَنْ قَالَ أَتَتْ بِنْتُ مَنَهُ  
 وَالنُّونُ قَبْلَ تَا الْمَثْنَى مُسَكِّنَهُ  
 ٧٥٥ وَالْفَتْحُ نَزْرٌ وَصِدِ آتَا وَالْأَلِفُ  
 بِمَنْ بِأَثَرِ ذَا بِنِسْوَةٍ كَلِفُ  
 وَقَدْ مَنُونَ وَمَنِينَ مُسَكِّنَا  
 إِنْ قِيدَ جَا قَوْمٌ لِقَوْمٍ فُطْنَا  
 وَإِنْ تَصِدُ فَلَفْظُ مَنْ لَا يَخْتَلِفُ  
 وَنَادِرٌ مَنُونَ فِي نَظْمٍ عُرِفُ

٧٦٥ وَشَاعَ الْإِسْتِغْنَاءُ بِجَادِي عَشْرًا  
 وَحَوْهَ وَقَبْلَ عِشْرِينَ أَذْكَرًا  
 وَبَابِهِ الْقَاعِلَ مِنْ لَفْظِ الْعَدَدِ  
 بِحَالَتِيهِ قَبْلَ وَأَوْ يُعْتَمَدُ

## كَمْ كَائِنٌ وَكَذَا

مَيِّزٌ فِي الْإِسْتِفْهَامِ كَمْ بِمِثْلِ مَا  
 مَيِّزَتْ عِشْرِينَ كَكَمْ شَخْصًا سَمَا  
 وَأَجْزَانُ يَجْرُ مِنْ مُضْمَرًا  
 إِنْ وَلِيَتْ كَمْ حَرْفِ جَرِّ مُظْهَرًا  
 وَأَسْتَعْمَلْنَهَا مُحْبَرًا كَعَشْرَةَ  
 أَوْ مَائَةً كَكَمْ رِجَالٍ أَوْ مَرَّةً  
 ٧٦٥ كَكَمْ كَائِنٌ وَكَذَا وَيَنْتَصِبُ  
 تَمَيِّزُ ذَيْنِ أَوْ بِهِ صِدٌّ مِنْ تُصِبُ

وَمَيَّزُوا مُرَكَّبًا بِمِثْلِ مَا  
 مَيَّزَ عِشْرُونَ فَسَوَيْنَاهُمَا  
 وَأَنْ أُضِيفَ عَدَدُ مُرَكَّبٍ  
 يَبْنَى آلَيْنَا وَعَجَزَ قَدْ يُعْرَبُ  
 وَصُغَ مِنْ آثْنَيْنِ وَمَا فَوْقَ إِلَى  
 عَشْرَةٍ كَفَاعِلٍ مِنْ فَعَالَا  
 ٧٤٠ وَأَخْتِمُهُ فِي التَّأْنِيثِ بِالتَّاءِ وَمَتَّى  
 ذَكَرَتْ فَادْكُرْ فَاعِلًا بَعِيرِ تَا  
 وَأَنْ تُرِدَ بَعْضَ الَّذِي مِنْهُ بُنِي  
 تُضْفَ إِلَيْهِ مِثْلَ بَعْضِ بَيْنِ  
 وَأَنْ تُرِدَ جَعَلَ الْأَقْدَمِ مِثْلَ مَا  
 فَوْقَ فَكُمَ جَاعِلٍ لَهُ أَحْكَمَا  
 وَأَنْ أَرَدْتَ مِثْلَ ثَانِي آثْنَيْنِ  
 مُرَكَّبًا فَجِيٌّ بِتَرْكِيْبَيْنِ  
 أَوْ فَاعِلًا بِحَالَتَيْهِ أُضِفَ  
 إِلَى مُرَكَّبٍ بِمَا تَنْوِي يَنْبِي

وَمِائَةٌ وَالْأَلْفُ لِلْفَرْدِ أَضْفُ  
 وَمِائَةٌ بِالْجَمْعِ نَزْرًا قَدْ رُدِفُ  
 ٧٣٠ وَأَحَدٌ أَذْكَرُ وَصَلْنُهُ بَعَشْرُ  
 مُرَكَّبًا قَاصِدًا مَعْدُودٍ ذَكَرُ  
 وَقَدْ لَدَى التَّائِيثِ إِحْدَى عَشْرَةٌ  
 وَالشَّيْنُ فِيهَا عَنْ تَمِيمٍ كَسْرَةٌ  
 وَمَعَ غَيْرِ أَحَدٍ وَأَحْدَى  
 مَا مَعَهُمَا فَعَلَتْ فَأَفْعَلُ قَصْدًا  
 وَلِثَلَاثَةٍ وَتَسْعَةٍ وَمَا  
 بَيْنَهُمَا إِنْ رُكِّبَا مَا قُدِّمَا  
 وَأَوَّلِ عَشْرَةٍ أَثْنَتِي وَعَشْرًا  
 إِثْنِي إِذَا أَتَيْتِ تَشَا أَوْ ذَكَرَا  
 ٧٣٥ وَالْيَا لِعِغْرِ الرَّفْعِ وَأَرْفَعُ بِالْأَلْفِ  
 وَالْفَتْحِ فِي جُزْئِي سِوَاهُمَا أَلْفُ  
 وَمِيزِ الْعَشْرَيْنِ لِلتَّسْعَيْنَا  
 بِوَاحِدٍ كَأَرْبَعَيْنِ حِينَا



قَبُولُ تَأْخِيرٍ وَتَعْرِيفٍ لِمَا  
 أُخْبِرَ عَنْهُ هَاهُنَا قَدْ حُتِمَ مَا  
 كَدَا آلَغِي عَنْهُ بِأَجْنَبِيٍّ أَوْ  
 بِمُضْمَرٍ شَرْطًا فَرَاعَ مَا رَعَوْا  
 وَأَخْبَرُوا هُنَا بِالْأَلِ عَنِ بَعْضِ مَا  
 يَكُونُ فِيهِ الْفِعْلُ قَدْ تَقَدَّمَ  
 ٧٢٥ إِنْ مَحَّ صَوْنٌ صِلَةٌ مِنْهُ لِأَلٍ  
 كَصَوْنٍ وَاقٍ مِنْ وَقَى آلَهُ الْبَطْلُ  
 وَأَنْ يَكُ مَا رَفَعَتْ صِلَةٌ آلٍ  
 ضَمِيرَ غَيْرِهَا أُبَيِّنُ وَأَنْفَصِلُ

### الْعَدَدُ

ثَلَاثَةٌ بِالتَّاءِ قَدْ لِلْعَشْرَةِ  
 فِي عَدِّ مَا أَحَادُهُ مُذَكَّرَةٌ  
 فِي الصِّدِّ جَرْدٌ وَالْمَمِيَّةِ زَاجِرٌ  
 جَمْعًا بِلَفْظِ قَلَّةٍ فِي الْأَكْثَرِ

٧١٥ لَوْلَا وَلَوْمَا يَلْزَمَانِ الْإِبْتِدَا  
 إِذَا آمْتِنَاعًا بِوُجُودِ عَقْدَا  
 وَبِهِمَا التَّخْصِصِ مِزْ وَهَلَا  
 أَلَّا أَلَّا وَأَوْلَيْنَهَا الْفِعْلَا  
 وَقَدْ يَلِيهَا أَسْمُ بِفِعْلِ مُضْمَرِ  
 عُلُقِ أَوْ بِظَاهِرِ مُوَجَّهِرِ

### الْإِخْبَارُ بِالذِّي وَالْأَلِفِ وَاللَّامِ

مَا قِيدَ أَخْبِرَ عَنْهُ بِالذِّي خَبِرُ  
 عَنِ الذِّي مُبْتَدَأٌ قَبْلُ اسْتَقْرَرُ  
 وَمَا سِوَاهُمَا فَوَسَّطُهُ صَلَهُ  
 عَائِدَتُهَا خَلْفَ مُعْطَى التَّكْمِلَةِ  
 ٧٢٠ نَحْوُ الذِّي ضَرَبْتُهُ زَيْدٌ فَذَا  
 ضَرَبْتُ زَيْدًا كَانَ فَادْرِ الْمَأْخِذَا  
 وَبِاللَّذِينَ وَالَّذِينَ وَالَّتِي  
 أَخْبِرُ مُرَاعِيًا وَفَاقَ الْمُثَبَّتِ

وَرَبَّمَا رُجِحَ بَعْدَ قَسَمٍ  
شَرْطُ بِلَا ذِي خَبَرٍ مُقَدَّمِ

### فَصْلُ لَوْ

٧١. لَوْ حَرْفٌ شَرْطٌ فِي مُضِيِّ وَيَقْدُ  
إِيلَاوَةٌ مُسْتَقْبِلًا لِأَكِنَّ قُبَيْدٌ  
وَعَفٌّ فِي الْأَخْتِصَاصِ بِالْفِعْلِ كَأَنَّ  
لَاكِنَّ لَوْ أَنَّ بِهَا قَدْ تَقْتَرِنُ  
وَأَنَّ مُضَارِعٌ تَلَاهَا صُرْفًا  
إِلَى الْمُضِيِّ نَحْوُ لَوْ يَفِي كَفَى

### أَمَّا وَلَوْلَا وَلَوْ مَا

أَمَّا كَمَهْمَا يَبُكُ مِنْ شَيْءٍ وَقَا  
لِتَلُو تَلُوهَا وَجُوبًا أَلِفًا  
وَحَذْفُ ذِي أَلْفَا قَدْ فِي نَثْرٍ إِذَا  
لَمْ يَكُ قَوْلٌ مَعَهَا قَدْ نُبِيذًا

وَبَعْدَ مَا ضِ رَفَعَكَ الْجَزَا حَسَنٌ  
 وَرَفَعُهُ بَعْدَ مُضَارِعٍ وَهَسَنٌ  
 وَاقْرِنِ بِفَا حَتْمًا جَوَابًا لَوْ جُعِدُ  
 شَرْطًا لِإِنَّ أَوْ غَيْرَهَا لَمْ يَنْجَعِدُ  
 وَتَخَلْفُ الْفَاءُ إِذَا الْمُفَاجِئَةُ  
 كَانَ تَجْدُ إِذَا لَنَا مُكَافَاةُ  
 وَالْفِعْلُ مِنْ بَعْدِ الْجَزَا إِنْ يَقْتَرِنُ  
 بِالْفَا أَوْ الْوَاوِ بِتَثْنِيَةٍ قَمِ مِنْ  
 ٧٥ وَجَزَمَ أَوْ نَصَبَ بِفِعْلٍ إِثْرًا  
 أَوْ وَاوٍ إِنْ بِالْجُمْلَتَيْنِ أَكْتُنِبَا  
 وَالشَّرْطُ يُعْنِي عَنْ جَوَابٍ قَدْ عَلِمَ  
 وَالْعَكْسُ قَدْ يَأْتِي إِنْ الْمَعْنَى فُهِمَ  
 وَأَحْذِفْ لَدَى اجْتِمَاعِ شَرْطٍ وَقَسَمَ  
 جَوَابَ مَا أَخْرَتْ فَهُوَ مُلْتَزِمٌ  
 وَأَنْ تَوَالِيَا وَقَبْلُ دُو خَبَرٌ  
 فَالشَّرْطُ رَجْحٌ مُطْلَقًا بِلَا حَذَرٍ



وَأَنَّ عَلَى آسِمٍ خَالِصٍ فِعْدُ عَطِيفٍ  
 نَصَبُهُ أَنْ ثَابِتًا أَوْ مُنْكَحِدِفٍ  
 ٧٤٥ وَشَدَّ حَذْفُ أَنْ وَنَصَبٌ فِي سِوَى  
 مَا مَرَّ فَأَقْبَلُ مِنْهُ مَا عَدَلُ رَوَى

### عَوَائِلُ الْجَزْمِ

بِلَا وَلَا مِ طَالِبًا ضَعَّ جَزْمًا  
 فِي الْفِعْلِ هَاكَذَا بِلَمْ وَلَمَّا  
 وَأَجْزِمُ بِيَأَنَّ وَمِنْ وَمَا وَمَهُمَا  
 أَيَّ مَتَى أَيَّانَ أَيُّنَّ إِذْمَا  
 وَحَيْثُمَا أَنَّى وَحَرْفُ إِذْمَا  
 كَأَنَّ وَبَاقِي الْأَدْوَاتِ أَسْمَا  
 فِعْلَيْنِ يَفْتَضِيَنَّ شَرْطًا قُدِّمًا  
 يَتَلَوُ الْجَزَاءُ وَجَوَابًا وَسَمًّا  
 ٧٤٥ وَمَاضِيَيْنِ أَوْ مُضَارِعِيَيْنِ  
 تَلْفِيهِمَا أَوْ مُتَخَالِفِيَيْنِ

وَبَعْدَ حَتَّى هَاكَذَا إِضْمَارٌ أَنْ  
 حَتْمٌ كَجَدِّ حَتَّى تَسْرَّذَا حَزَنٌ  
 وَتَلُّو حَتَّى حَالًا أَوْ مُسَوِّلًا  
 بِهِ أَرْفَعَنَّ وَأَنْصِبِ الْمُسْتَقْبِلًا  
 وَبَعْدَ فَاجَوَابِ نَفِيٍّ أَوْ طَلَبِ  
 مَحْضَيْنِ أَنْ وَسِئْرَهَا حَتْمٌ نَصَبِ  
 وَالْوَاوُ كَالْفَاءِ إِنْ تُفِيدُ مَفْهُومَ مَعَ  
 كَلَّا تَكُنْ جَلْدًا وَتُظْهِرَ الْجَزْعَ  
 ٦٤ وَبَعْدَ غَيْرِ النَّفْيِ جَزْمًا أَعْتَمِدُ  
 إِنْ تَسْقِطِ الْفَاءَ وَالْجَزَاءُ قَدْ قُصِدَ  
 وَشَرْطُ جَزْمٍ بَعْدَ نَهْيٍ أَنْ تَضَعُ  
 إِنْ قَبْلَ لَا دُونَ تَخَالُفٍ يَقَعُ  
 وَالْأَمْرُ إِنْ كَانَ بِغَيْرِ أَفْعَلٍ فَلَا  
 تَنْصِبُ جَوَابَهُ وَجَزْمَهُ أَقْبَلًا  
 وَالْفِعْلُ بَعْدَ الْفَاءِ فِي الرَّجَاءِ نَصَبِ  
 كَنْصِبِ مَا إِلَى التَّمَنِّي يَنْتَسِبُ

وَيَلِنِ أَنْصِبُهُ وَكَئِذَا بَانَ  
 لَا بَعْدَ عِلْمٍ وَالَّتِي مِنْ بَعْدِ ظَنِّ  
 فَأَنْصِبُ بِهَا وَالرَّفْعَ صَحَّ وَأَعْتَقِدُ  
 تَخْفِيفَهَا مِنْ أَنْ فَهُوَ مُطْرِدٌ  
 ٤٨٠ وَبَعْضُهُمْ أَهْمَلُ أَنْ حَمَلًا عَلَى  
 مَا أُخْتِهَا حَيْثُ اسْتَحَقَّتْ عَمَلًا  
 وَنَصَبُوا بِإِذَا الْمُسْتَقْبِلِ لَا  
 أَنْ صَدَرَتْ وَالْفِعْلُ بَعْدَ مُوَصَّلًا  
 أَوْ قَبْلَهُ الْيَمِينُ وَأَنْصِبُ وَأَرْفَعَا  
 إِذَا إِذَا مِنْ بَعْدِ عَطْفٍ وَقَعَا  
 وَبَيْنَ لَا وَلَا مَجْرٍ التُّنْزِيمِ  
 اظْهَارُ أَنْ نَاصِبَةٌ وَأَنْ عَمْدِ  
 لَا فَإِنَّ أَعْمِلُ مُظْهِرًا أَوْ مُضْمِرًا  
 وَبَعْدَ نَفْيِ كَانَ حَمَلًا أَضْمِرًا  
 ٤٨٥ كَذَلِكَ بَعْدَ أَوْ إِذَا يَصْلُحُ فِي  
 مَوْضِعِهَا حَتَّى أَوْ إِلَّا أَنْ خَفِيَ

وَالْعَلَمَ آمَنَعَ صَرْفَهُ إِنَّ عُدْلًا  
 كَفَعَلَ التَّوَكِيدِ أَوْ كَشَعَلًا  
 وَالْعَدْلُ وَالتَّعْرِيفُ مَا نِعَا سَخِرَ  
 إِذَا بِهِ التَّعْيِينُ قَصْدًا يُعْتَبَرُ  
 وَأَبْنِ عَلَى الْكَسْرِ فَعَالٍ عَدَمًا  
 مُوَثَّنًا وَهُوَ نَظِيرُ جُشَمًا  
 عِنْدَ تَمِيمٍ وَأَصْرَفَنُ مَا نُكِرًا  
 مِنْ كُلِّ مَا التَّعْرِيفُ فِيهِ أَثَرًا  
 وَمَا يَكُونُ مِنْهُ مَنْقُوصًا فَنِي <sup>٤٧٥</sup>  
 إِعْرَابِهِ فَحَجَّ جَوَارٍ يَفْتَنِي  
 وَلَاضْطِرَّارٍ أَوْ تَنَاسُبٍ صُرِفَ  
 دُوَّ الْمَنَعِ وَالْمَصْرُوفُ قَدْ لَا يَنْصَرِفُ

### إِعْرَابُ الْفِعْلِ

أَرَفَعَ مُضَارِعًا إِذَا يُجَرَّدُ  
 مِنْ نَاصِبٍ وَجَازِمٍ كَتُسَعَّدُ



وَالْعَلَمَ آمَنَعَ صَرْفَهُ مُرَكَّبًا  
 تَرْكِيبَ مَرْجٍ نَحْوِ مَعْدِي كَرِبًا  
 كَذَاكَ حَاوِي زَائِدِي فَعَلَانَا  
 كَغَطْفَانَ وَكَأَصْبَهَانَا  
 ٤٦٥ كَذَا مُوْتَكِّبَةً بِهَاءٍ مُطْلَقًا  
 وَشَرْطُ مَنَعَ الْعَارِ كَوْنُهُ آرْتَقِي  
 فَوْقَ الثَّلَاثِ أَوْ كَجُورٍ أَوْ سَقَرٍ  
 أَوْ زَيْدٍ أَسْمَ أَمْرَةٍ لَا أَسْمَ ذَكَرٍ  
 وَجَهَانٍ فِي الْعَادِمِ تَذَكِيرًا سَبَقُ  
 وَعَجْمَةٌ كَهِنْدَ وَالْمَنَعُ أَحَقُّ  
 وَالْعَجْمِيُّ الْوَضْعُ وَالْتَعْرِيفُ مَعَ  
 زَيْدٍ عَلَى الثَّلَاثِ صَرْفُهُ أَمْتَنَعُ  
 كَذَاكَ ذُو وَزْنٍ يَخُصُّ الْفِعْلًا  
 أَوْ غَالِبٍ كَأَحْمَدٍ وَيَعْلًا  
 ٤٧٠ وَمَا يَصِيرُ عَلَمًا مِنْ ذِي الْإِلْفِ  
 زِيدَتْ لِلْحَقَاقِ فَلَيْسَ يَنْصَرِفُ

٤٥٥ فَالْأَدْهَمُ الْقَيْدُ لِكَوْنِهِ وَضِعُ  
 فِي الْأَصْلِ وَصْفًا أَنْصِرَافُهُ مُنْعُ  
 وَأَجْدَلُ وَأَخْيَلُ وَأَفْسَى  
 مَصْرُوفَةٌ وَقَدْ يَنْلَنُ الْمَنْعَا  
 وَمَنْعُ عَدْلٍ مَعَ وَصْفٍ مُعْتَبَرُ  
 فِي لَفْظٍ مَثْنَى وَثُلَاثَ وَأَخْرُ  
 وَوَزْنٌ مَثْنَى وَثُلَاثَ كَهُمَا  
 مِنْ وَاحِدٍ لِارْتِجَاعِ فَلْيُعْلَمَا  
 وَكُنْ لِمَجْمَعٍ مُشْبِهٍ مَقَامًا  
 أَوْ الْمَقَاعِيدِ بِمَنْعٍ كَافِلًا  
 ٤٦٠ وَذَا أَعْتِلَالٍ مِنْهُ كَالْجَوَارِي  
 رَفْعًا وَجَرًّا أَجْرُهُ كَسَارِي  
 وَلِسَرَائِدٍ بِهِذَا الْجَمْعِ  
 شَبَهُ أَقْتَضَى عُمُومَ الْمَنْعِ  
 وَأَنَّ بِهِ سُمِّيَ أَوْ بِمَا حَقِّقُ  
 بِهِ فَالْأَنْصِرَافُ مَنْعُهُ يَحِقُّ

وَأَرَدَدَ إِذَا حَذَفْتَهَا فِي الْوَقْفِ مَا  
 مِنْ أَجْلِهَا فِي الْوَصْلِ كَانَ عِدْمًا  
 وَأَبْدَلْنَهَا بَعْدَ فَتْحِ الْفَا  
 وَقَفًا كَمَا تَقُولُ فِي قِفْنِ قِفَا

### مَا لَا يَنْصَرِفُ

٦٥٠. الصَّرْفُ تَنْوِينٌ أَوْ مُبَيِّنٌ  
 مَعْنَى بِهِ يَكُونُ الْأِسْمُ أَمْكَنًا  
 فَالْفُ التَّأْنِيثُ مُطْلَقًا مَنَعُ  
 صَرْفِ الَّذِي حَوَاهُ كَيْفَ وَقَعَ  
 وَزَائِدًا فَعَلَانَ فِي وَصْفِ سَلِيمٍ  
 مِنْ أَنْ يُرَى بِتَاءٍ تَأْنِيثِ خْتَمٍ  
 وَوَصْفِ أَصْلِيٍّ وَوَزْنُ أَفْعَلًا  
 مَمْنُوعِ تَأْنِيثِ بِتَاءٍ كَأَشْهَلًا  
 وَالْغَيْبِ عَارِضِ الْوَصْفِيَّةِ  
 كَارْبَعِ وَعَارِضِ الْأِسْمِيَّةِ

٦١٥ وَأَشْكَلُهُ قَبْلَ مُضْمَرٍ لَيْنٍ بِمَا  
 جَانَسَ مِنْ تَحْرُكٍ قَدْ عَلِمَ مَا  
 وَالْمُضْمَرَ أَحَدِفْنَهُ إِلَّا الْآلِفُ  
 وَأَنْ يَكُنْ فِي آخِرِ الْفِعْلِ الْآلِفُ  
 فَاجْعَلْهُ مِنْهُ رَافِعًا غَيْرَ آيَا  
 وَالْوَاوِ يَاءٌ كَأَسْعَيْنَ سَعِيَا  
 وَأَحْدِفْهُ مِنْ رَافِعِ هَاتَيْنِ وَفِي  
 وَاوٍ وَيَا شَكْلُ مُجَانِسٍ قُومِي  
 نَحْوِ أَحْشِينَ يَا هِنْدُ بِالْكَسْرِ وَيَا  
 قَوْمِ أَحْشُونَ وَأَضْمَمُ وَقَسُّ مُسْتَوِيَا  
 ٦١٥ وَلَمْ تَقَعْ خَفِيفَةٌ بَعْدَ الْآلِفِ  
 لَكِنْ شَدِيدَةٌ وَكَسْرُهَا أَلِفُ  
 وَالْفَاءُ زِدْ قَبْلَهَا مُوَكِّدًا  
 فِعْلًا إِلَى نُونِ الْإِنثَاتِ أُسْنِدًا  
 وَأَحْدِفْ خَفِيفَةً لِسَاكِنٍ رَدْفٍ  
 وَبَعْدَ غَيْرِ فَتْحَةٍ إِذَا تَقِفُ



وَأَحْكَمُ بِتَنْكِيرِ الَّذِي يُنَوِّنُ  
 مِنْهَا وَتَعْرِيفُ سِوَاهُ بِبَيْنٍ  
 وَمَا بِهِ خُوطِبَ مَا لَا يَعْقِدُ  
 مِنْ مُشَبِّهِ أَسْمِ الْفِعْلِ صَوْتًا يُجْعَدُ  
 ٦٣٥ كَذَا الَّذِي أَجْرَى حِكَايَةَ كَقَبْ  
 وَالزَّمَّ بِنَا النَّوَعَيْنِ فَهُوَ قَدْ وَجَبَ

### نُونًا التَّوَكِيدِ

لِلْفِعْلِ تَوَكِيدٌ بِنُونَيْنِ هُمَا  
 كَنُونِي آذَهَيْنِ وَأَقْصِدْنَاهُمَا  
 يُوَكِّدَانِ أَفْعَلُ وَيَفْعَلُ أَتِيَا  
 ذَا طَلَبٍ أَوْ شَرْطًا إِمَّا تَالِيَا  
 أَوْ مُثَبَّتًا فِي قَسَمٍ مُسْتَقْبِلًا  
 وَقَدْ بَعْدَ مَا وَلَّمْ وَبَعْدَ لَا  
 وَغَيْرِ إِمَّا مِنْ طَوَالِبِ الْجَزَا  
 وَآخِرَ الْمُوَكَّدِ أَفْتَحَ كَأَبْرَزَا

وَشَدَّ إِيَّايَ وَإِيَّاهُ أَشَدُّ  
 وَعَنْ سَبِيلِ الْقَصْدِ مَنْ قَاسَ آتَبَدُ  
 وَكَمُحَدَّرٍ بِلَا إِيَّايَا أَجْعَلَا  
 مُعَرِّى بِهِ فِي كُلِّ مَا قَدْ فُصِّلَا

### أَسْمَاءُ الْأَفْعَالِ وَالْأَصْوَاتِ

مَا نَابَ عَنْ فِعْلِ كَشَتَّانَ وَصَدَّ  
 هُوَ أَسْمُ فِعْلِ وَكَذَا أَوْهَ وَمَهْ  
 وَمَا بِمَعْنَى آفَعَلُ كَامِينَ كُتْرُ  
 وَغَيْرُهُ كَوَى وَهَيْهَاتَ نَزْرُ  
 وَالْفِعْلُ مِنْ أَسْمَائِهِ عَلَيَّكَ  
 وَهَآكَذَا دُونَكَ مَعَ إِلَيْكَ  
 كَذَا رُوِيَ بَلَّةَ نَاصِبِينَ  
 وَيَعْمَلَانِ الْخَفْضَ مَصْدَرَيْنِ  
 وَمَا لِمَا تَنُوبُ عَنْهُ مِنْ عَمَلٍ  
 لَهَا وَأَخْرَ مَا لِيذَى فِيهِ الْعَمَلُ

٤١٠ وَلَا ضِطْرَارٍ رَخِمُوا دُونَ نِيدَا  
مَا لِلنِّدَا يَصْلُحُ نَحْوَ أَحْمَمَدَا

### الْإِخْتِصَاصُ

الْإِخْتِصَاصُ كِنِدَاءٍ دُونَ يَا  
كَأَيِّهَا آلَفَتِي بِأَثْرِ آرْجُونِيَا  
وَقَدْ يُرَى ذَا دُونَ أَيِّ تِلْوَالٍ  
كَمَثَلِ نَحْنِ الْعُرْبِ أَخَى مَنْ بَدَلِ

### التَّحْذِيرُ وَالْإِعْرَاءُ

إِيَّاكَ وَالشَّرَّ وَنَحْوَهُ نَصَبٌ  
مُحْذِرٌ بِمَا آسَتِتَارَةٌ وَجَبُّ  
وَدُونَ عَطْفٍ ذَا لِإِيَّا أَنَسَبٌ وَمَا  
سِوَاهُ سِتْرٌ فِعْلُهُ لَنْ يَلْزَمَا  
٤١٥ إِلَّا مَعَ الْعَطْفِ أَوْ التَّكْرَارِ  
كَالصِّغَمِ الصِّغَمِ يَا ذَا السَّارِي

إِلَّا الرَّبَاعِيَّ فَمَا فَوْقَ الْعَلَمِ  
 دُونَ إِضَافَةِ وَأَسْنَادِ مُتَمِّمِ  
 وَمَعَ الْآخِرِ أَحْذِفِ الَّذِي تَلَا  
 إِنْ زِيدَ لَيْنَا سَاكِنًا مُكَمَّلًا  
 أَرْبَعَةً فَصَاعِدًا وَالْخُلْفُ فِي  
 وَاوٍ وَيَاءٍ بِهِمَا فَتَحٌ قَسِي  
 ٤١٥ وَالْحَجَزُ أَحْذِفِ مِنْ مُرَكَّبٍ وَقَدْ  
 تَرْخِيمٌ جُمْلَةٌ وَذَا عَمْرٍو نَقْلٌ  
 وَإِنْ نَوَيْتَ بَعْدَ حَذْفِ مَا حُذِفِ  
 فَالْبَاقِيَّ اسْتَعْمِدْ بِمَا فِيهِ أَلِفٌ  
 وَاجْعَلْهُ إِنْ لَمْ تَنْوِ مُحَمَّدُونَ كَمَا  
 لَوْ كَانَ بِالْآخِرِ وَضَعًا تُسَمَّى  
 فَقَدْ عَلَى الْأَوَّلِ فِي ثَمُودَ يَاءِ  
 ثَمُودَ وَيَاءِ تَمِي عَلَى الثَّانِي بِيَاءِ  
 وَالتَّزِيمِ الْأَوَّلِ فِي كَمُسَلِمَةٍ  
 وَجَوِّزِ التَّوَجُّهَيْنِ فِي كَمُسَلِمَةٍ



٤٥ كَذَاكَ تَنْوِينُ الَّذِي بِهِ كَمِيدٌ  
 مِنْ صِلَةٍ أَوْ غَيْرِهَا نِلْتِ الْأَمْدُ  
 وَالشُّكْلُ حَتْمًا أَوَّلِهِ مُجَانِسًا  
 إِنْ يَكُنِ الْفَتْحُ بِوَهُمٍ لِابِسًا  
 وَوَاقِفًا زِدْ هَاءً سَكْتِ إِنْ تُرِدْ  
 وَإِنْ تَشَاءُ فَالْمَدُّ وَالْهَاءُ لَا تَرِدْ  
 وَقَائِدُ وَعَبْدِيَا وَعَابِدَا  
 مَنْ فِي النَّدَا أَلْيَا ذَا سُكُونٍ أَبَدَا

### التَّرْحِيمُ

تَرْحِيمًا آخِذِ أَيْخَرَ الْمُنَادَى  
 كَيَا سَعَا فِيمَنْ دَعَا سُعَادَا  
 ٤١ وَجَوَزْنُهُ مُطْلَقًا فِي كُذِّ مَا  
 أَنْتَ بِأَلْهَا وَالَّذِي قَدْ رُحِّمًا  
 بَحْدُفِهَا وَفِرَّةً بَعْدُ وَأَحْطُ نَلَا  
 تَرْحِيمَ مَا مِنْ هَذِهِ أَلْهَا قَدْ خَلَا

## الْأَسْتِغَاثَةُ

إِذَا اسْتَعَثْتَ اسْمُ الْمُنَادَى حُفِضَ  
 بِاللَّامِ مَفْتُوحًا كَمَا لِلْمُرْتَضَى  
 ٤٠٠ وَأَفْتَحَ مَعَ الْمَعْطُوفِ إِنْ كَرَّرْتَ يَا  
 وَفِي سِوَى ذَلِكَ بِالْكَسْرِ أَتَيْتَا  
 وَالْأَمْرُ مَا اسْتُغِيثَ عَاقَبَتْ أَلِفُ  
 وَمِثْلُهُ اسْمُ ذُو تَعَجُّبٍ أَلِفُ

## الذُّبَّةُ

مَا لِلْمُنَادَى أَجْعَلُ لِلْمُنْدُوبِ وَمَا  
 نُكِرَ لَهُ يُنْدَبُ وَلَا مَا أُبْهِمَ مَا  
 وَيُنْدَبُ الْمَوْصُولُ بِالذِي أَشْتَهَرَ  
 كَبِيرُ زَمْرٍ يَلِي وَامِنْ حَقْرٍ  
 وَمُنْتَهَى الْمُنْدُوبِ صَلُّهُ بِالْأَلِفِ  
 مَتْلُوهَا إِنْ كَانَ مِثْلَهَا حَذْفٌ

الْمُنَادَى الْمُصَافِ إِلَى يَا الْمُتَكَلِّمِ

وَأَجْعَلْ مُنَادَى مَحَّ إِنَّ يُضَفَّ لِيَا  
 كَعَبِدِ عَبْدِ عَبْدِ عَبْدِ عَابِدِيَا  
 وَالْفَتْحُ وَالْكَسْرُ وَحَذْفُ آيَا آسْتَمِرُّ  
 فِي يَابْنِ أَمْ يَابْنِ عَمَّ لَا مَفْرُ  
 ٥٩٥ وَفِي النَّدَا أَبْتِ أُمَّتِ عَرْضُ  
 وَآكْسِرُ أَوْ أَفْتَحُ وَمِنْ آيَا التَّنَائِضِ

أَسْمَاءُ لِأَزِمَّةِ النَّدَاءِ

وَقَدْ بَعْضُ مَا يَخُصُّ بِالنِّدَاءِ  
 لُؤْمَانُ نَوْمَانُ كَذَا وَأَطْرَدَا  
 فِي سَبِّ الْأُنْثَى وَزُنُ يَا خُبَابِ  
 وَالْأَمْرُ هَاكَذَا مِنَ الْتَثْلَاثِ  
 وَشَاعَ فِي سَبِّ الذُّكُورِ فُعَلُ  
 وَلَا تَقِسْ وَجُرَّ فِي الشَّعْرِ فُلُ

## فَصْلٌ

تَابِعَ ذِي الضَّمِّ الْمُضَافَ دُونَ أَلْ  
الزِّمَّةُ نَصْبًا كَأَزِيدُ ذَا الْحِيَلِ  
وَمَا سِوَاهُ أَرْفَعُ أَوْ أَنْصِبُ وَأَجْعَلَا  
كَمُسْتَقِيلٍ نَسَقًا وَبَدَلَا  
وَأَنْ يَكُنْ مَعْخُوبٌ أَلْ مَا نُسِقَا  
فَفِيهِ وَجْهَانِ وَرَفَعُ يُنْتَقَى  
وَأَيْهَا مَعْخُوبٌ أَلْ بَعْدُ صِفَةٌ  
يَلْزَمُ بِالرَّفْعِ لَدَى ذِي الْمَعْرِفَةِ  
<sup>٥٤</sup> وَأَيْهَا ذَا أَيُّهَا أَلْ لَدَى وَرَدَ  
وَوَصَفُ أَيِّ بِسَوَى هَذَا يُرَدُّ  
وَذُو إِشَارَةٍ كَأَيِّ فِي الصِّفَةِ  
إِنْ كَانَ تَرْكُهَا يُفِيئُ الْمَعْرِفَةَ  
فِي نَحْوِ سَعْدُ سَعْدَ الْأَوْسِ يَنْتَصِبُ  
ثَانٍ وَضَمٌّ وَأَفْتَحُ أَوْلَا تُصِيبُ



وَابْنِ الْمَعْرِفِ الْمُنَادِي الْمُفْرَدَا  
 عَلَى الَّذِي فِي رَفْعِهِ قَدْ عُهُدَا  
 وَأَنُو أَنْصَمَامَ مَا بَنُوا قَبْلَ الْبَدَا  
 وَلِيَجْرَ نُجْرَى ذِي بِنَاءٍ جُدِّدَا  
 وَالْمُفْرَدَةَ الْمَنْكُورَ وَالْمُضَافَا ٥٨٠  
 وَشَبَّهَهُ أَنْصَبَ عَادِمًا خِلَافَا  
 وَنَحْوَ زَيْدٍ ضَمَّ وَأَفْتَحَنَّ مِنْ  
 نَحْوِ أَرْيَدُ ابْنِ سَعِيدٍ لَا تَهْنُنْ  
 وَالضَّمُّ إِنْ لَمْ يَدِ الْإِبْنُ عَلِمَا  
 وَيَدِ الْإِبْنِ عَلِمَ قَدْ حُتِمَا  
 وَأَضْمَمُ أَوْ أَنْصَبُ مَا اضْطَرَّارًا نُؤِنَا  
 مِمَّا لَهُ أَسْتَحْقَاقُ ضَمِّ بُيِّنَا  
 وَبِاضْطَرَّارٍ خُصَّ جَمْعُ يَاءِ وَالِّ  
 إِلَّا مَعَ اللَّهِ وَحَكِي الْجَمَمِ  
 ٥٨٥ وَالْأَكْثَرُ اللَّهُمَّ بِالتَّعْوِيضِ  
 وَشَدَّ يَا اللَّهُمَّ فِي الْقَرِيضِ

أَوْ أَقْتَضَى بَعْضًا أَوْ أَشْتَمًا مَالًا  
 كَأَنَّكَ ابْتَهَاكَ أَسْتَمًا مَالًا  
 وَبَدَلُ الْمُضْمَنِ إِلَهُ مَزِيَلِي  
 هَمْزٌ كَمَنْ ذَا أَسْعِيدٌ أَمْ عَلِي  
 وَيُبَدَلُ الْفِعْلُ مِنَ الْفِعْلِ كَمَنْ  
 يَصِلُ إِلَيْنَا يَسْتَعِينُ بِنَا يُعِينُ

### النِّدَاءُ

وَلِلْمُنَادَى النَّاءُ أَوْ كَالنَّاءِ يَا  
 وَآيٌ وَآ كَذَا أَيَا ثُمَّ هَيَا  
 ٥٧٥ وَالْهَمْزُ لِلدَّانِي وَوَا لِمَنْ نُذِبُ  
 أَوْ يَا وَغَيْرُهَا لَدَى اللَّبْسِ اجْتُنِبْ  
 وَغَيْرُ مَنْدُوبٍ وَمُضْمَرٍ وَمَا  
 جَاءَ مُسْتَعَانًا قَدْ يُعْرَى فَأَعْلَمَا  
 وَذَلِكَ فِي آسَمِ الْجَنَسِ وَالْمُشَارِلَةِ  
 قَدْ وَمَنْ يَمْنَعُهُ فَأَنْصُرْ عَادِلَهُ

وَحَدَفَ مَتَّبِعٍ بَدَا هُنَا آسْتَبِيحُ  
 وَعَطَفَكَ الْفِعْلَ عَلَى الْفِعْلِ يَصِحُّ  
 ٥٦٥ وَأَعَطَفَ عَلَى آسَمٍ شَبِهَ فِعْلٍ فِعْلًا  
 وَعَكْسًا آسْتَعْمِلُ تَجِدُهُ سَهْلًا

### الْبَدَلُ

التَّابِعُ الْمَقْصُودُ بِالْحُكْمِ بِإِلَّا  
 وَاسِطَةٌ هُوَ الْمُسَمَّى بِبَدَلَا  
 مُطَابِقًا أَوْ بَعْضًا أَوْ مَا يَشْتَمِلُ  
 عَلَيْهِ يُلْتَمَى أَوْ كَمَعْطُوفٍ بِبَدَلِ  
 وَذَا لِلْأَضْرَابِ أَعْرَابٍ قَصْدًا صَحَابِ  
 وَدُونَ قَصْدٍ غَلَطٌ بِهِ سُلْبِ  
 كَزُرَّةٍ خَالِدًا وَقَبِيلُهُ أَلْيَدَا  
 وَأَعْرِفُهُ حَقَّهُ وَخُذْ نَبْلًا مُدَى  
 ٥٧٠ وَمِنْ صَمِيرِ الْحَاضِرِ الطَّاهِرِ لَا  
 تُبَدِّلُهُ إِلَّا مَا إِحْاطَةَ جَلَا

وَبَدَّ كَلَاكِنَ بَعْدَ مَعْخُوبَتَيْهَا  
 كَلَّمَ أَكْنَ فِي مَرَبَعِ بَدَّ تَيْهَا  
 وَأَنْقَدُ بِهَا لِلثَّانِ حُكْمَ الْأَوَّلِ  
 فِي الْخَبَرِ الْمُثَبَّتِ وَالْأَمْرِ الْجَلِيِّ  
 وَأَنَّ عَلَى ضَمِيرِ رَفَعٍ مُتَّصِدٌ  
 عَطَفَتْ فَافْصِلْ بِالضَّمِيرِ الْمُنْفَصِلِ  
 أَوْ فَاصِلِ مَا وَبِلَا فَصْلِ يَسْرُدُ  
 فِي النَّظْمِ فَاشْيَا وَضَعْفُهُ آعْتَقِدُ  
 ٥٥ وَعَوْدُ خَافِضٍ لَدَى عَطْفِ عَالِي  
 ضَمِيرِ خَفِضٍ لِإِزْمًا قَدْ جُعِيَ لَا  
 وَلَيْسَ عِنْدِي لِإِزْمًا إِذْ قَدَّ أَتَى  
 فِي النَّظْمِ وَالنَّشْرِ الْعَجِيجِ مُثَبَّتَا  
 وَالْفَاءُ قَدْ تُحْدَفُ مَعَ مَا عَطَفَتْ  
 وَالْوَاوُ إِذْ لَا لَبَسَ وَهِيَ أَنْفَرَدَتْ  
 بِعَطْفِ عَامِلٍ مُزَالٍ قَدْ بَقِيَ  
 مَعْمُولُهُ دَفْعًا لِوَهْمِ أَتَى



بَعْضًا بِحَتَّىٰ أَعْطِفَ عَلَىٰ كُذِّ وَلَا  
يَكُونُ إِلَّا غَايَةَ الَّذِي تَلَا  
وَأَمْرٌ بِهَا أَعْطِفَ بَعْدَ هَمْزِ التَّسْوِيَةِ  
أَوْ هَمْزَةٍ عَنِ لَفْظِ أَيِّ مُغْنِيَةٍ  
وَرُبَّمَا حُذِفَتْ آلُ هَمْزَةٍ إِنْ  
كَانَ خِفاً أَلْمَعْنَى بِحُذْفِهَا أَمِنْ  
وَبِأَنْقِطَاعِ وَبِمَعْنَى بَدَلٍ وَفَتْ  
إِنْ تَكُ مِمَّا قُبِدَتْ بِهِ خَلَّتْ  
خَيْرٌ أَيْ قَسَمٌ بِأَوْ وَأَبْهَمِ  
وَأَشْكُكَ وَأَضْرَابٌ بِهَا أَيْضًا نُبِي  
وَرُبَّمَا عَاقَبَتْ أَلْوَاوُ إِذَا  
لَمْ يُلْفِ ذُو النُّطْقِ لِلْبَيْسِ مَنْقُذًا  
وَمِثْلُ أَوْ فِي الْقَصْدِ إِمَّا الثَّانِيَةَ  
فِي تَحْوِ إِمَّا ذِي وَإِمَّا النَّائِيَةَ  
وَأَوَّلُ لَأَكُنْ نَفِيًّا أَوْ نَهِيًّا وَلَا  
بِدَاءً أَوْ أَمْرًا أَوْ إِثْبَاتًا تَلَا

## عَطْفُ النَّسَقِ

نَالِ بِحَرْفٍ مُتْبِعٍ عَطْفُ النَّسَقِ  
 كَأَخْصُصَ بِوَدٍّ وَثَنَاءً مِنْ صَدَقَ  
 فَالْعَطْفُ مُطْلَقًا بِبَوَائِثٍ ثُمَّ فَا  
 حَتَّى أَمْ أَوْ كَفَيْكَ صِدْقٌ وَوَفَا  
 وَاتَّبَعَتْ لَفْظًا فَحَسْبُ بَدَلٌ وَلَا  
 لَاكِنْ كَلِمٌ يَبْدُ أَمْرٌ لَاكِنْ طَلَا  
 فَاعْطِفْ بِبَوَائِثٍ لِاحِقًا أَوْ سَابِقًا  
 فِي الْحُكْمِ أَوْ مُصَاحِبًا مُوَافِقًا  
 ٥١٥ وَآخِصُّصَ بِهَا عَطْفَ الَّذِي لَا يُغْنِي  
 مَتَّبِعُهُ كَأَصْطَفَ هَذَا وَأَبْنِي  
 وَالْفَاءُ لِلتَّرْتِيبِ بِاتِّصَالِ  
 وَثُمَّ لِلتَّرْتِيبِ بِإِنْفِصَالِ  
 وَآخِصُّصَ بِمَا عَطْفَ مَا لَيْسَ صِلَةً  
 عَلَى الَّذِي اسْتَقَرَّ أَنَّ صِلَةً

## الْعَطْفُ

٥٣٥ الْعَطْفُ إِمَّا ذُو بَيَانٍ أَوْ نَسَقٌ  
 وَالْغَرَضُ آلَانَ بَيَانُ مَا سَبَقَ  
 وَذُو الْبَيَانِ تَابِعٌ شَبَهُ الصِّفَةِ  
 حَقِيقَةُ الْقَصْدِ بِهِ مُنْكَشِفَةٌ  
 فَأَوْلِيَيْنَهُ مِنْ وَفَاقِ الْأَوَّلِ  
 مَا مِنْ وَفَاقِ الْأَوَّلِ النَّعْمَتُ وَوَلِي  
 فَقَدْ يَكُونَانِ مُنْكَرَيْنِ  
 كَمَا يَكُونَانِ مُعَرَّفَيْنِ  
 وَصَالِحًا لِبَدَلِيَّةِ يُرَى  
 فِي غَيْرِ نَحْوِ يَا غُلَامُ يَغْمُرَا  
 ٥٣٦ وَنَحْوِ بَشِيرٍ تَابِعِ الْبَكْرِ  
 وَلَيْسَ أَنْ يُبَدَلَ بِالْمَرْضِيِّ

وَأَعْنِ بِكَلْتَا فِي مُثْنَى وَكِلَا  
 عَنْ وَزْنٍ فَعَلَاءَ وَوَزْنٍ أَفْعَلَا  
 وَأَنْ تَوَكَّدِ الضَّمِيرَ الْمُتَّصِدُ  
 بِالنَّفْسِ وَالْعَيْنِ فَبَعْدَ الْمُنْفَصِلِ  
 عَنِيتُ ذَا الرَّفْعِ وَأَكَّدُوا بِمَا  
 سِوَاهُمَا وَالْقَيْدُ لَنْ يُلْتَزَمَا  
 وَمَا مِنَ التَّوَكُّيدِ لَفْظِي يَجِي  
 مُكْرَرًا كَقَوْلِكَ آدُرَجِ آدُرَجِ  
 وَلَا تُعِيدُ لَفْظَ ضَمِيرٍ مُتَّصِلِ  
 إِلَّا مَعَ اللَّفْظِ الَّذِي بِهِ وَصِلُ  
 كَذَا الْحُرُوفِ غَيْرُ مَا تَخَصَّصَ  
 بِهِ جَوَابُ كَنَعَمْ وَكَبَلَى  
 وَمُضْمَرُ الرَّفْعِ الَّذِي قَدْ أَنْفَصِدُ  
 أَكَّدَ بِهِ كُلَّ ضَمِيرٍ اتَّصَلُ



## التوكيد

بِالنَّفْسِ أَوْ بِالْعَيْنِ الْأَسْمُ أَكْدَا  
 مَعَ ضَمِيرٍ طَابَقَ الْمُوَكَّدَا  
 وَأَجْمَعُهُمَا بِأَفْعُلٍ إِنْ تَبِعَا  
 مَا لَيْسَ وَاحِدًا تَكُنْ مُتَّبِعَا  
 وَكَلًّا أَذْكَرُ فِي الشُّمُولِ وَكَلًّا  
 كِلْتَا جَمِيعًا بِالضَّمِيرِ مُوَصَّلًا  
 وَأَسْتَعْمَلُوا أَيضًا كَكَلٍ فَاعِلَةٌ  
 مِنْ عَمٍّ فِي التَّوَكِيدِ مِثْلَ النَّافِلَةِ  
 وَتَبَعْدَ كُلِّ أَكْدُوا بِأَجْمَعَا ٥٢٥  
 جَمْعَاءُ أَجْمَعِينَ ثُمَّ جُمَعَا  
 وَدُونَ كُلِّ قَدْ يَجِيءُ أَجْمَعُ  
 جَمْعَاءُ أَجْمَعُونَ ثُمَّ جُمَعُ  
 وَإِنْ يُفِيدُ تَوَكِيدًا مَنكُورًا فَبِدْ  
 وَعَنْ نَحَاةِ الْبَصْرَةِ الْمَنعُ شَمْلٌ

وَنَعْتُوا بِمَصْدَرٍ كَثِيرًا  
 فَالْتَزَمُوا الْإِفْرَادَ وَالتَّذْكِيرَ  
 ٥٥ وَنَعَتَ غَيْرٍ وَاحِدٍ إِذَا اخْتَلَفَ  
 فَعَاطِفًا فَرَّقَهُ لَا إِذَا آيَتَلَفَ  
 وَنَعَتَ مَعْمُولِيَّ وَحِيدِيَّ مَعْنَى  
 وَعَمَلٍ أَتْبَعَ بِغَيْرِ آسْتِثْنَانَا  
 وَإِنْ نُعُوتُ كَثُرَتْ وَقَدْ تَلَّتْ  
 مُفْتَقِرًا لِذِكْرِهِنَّ أَتْبَعَتْ  
 وَأَقْطَعَ أَوْ أَتْبَعَ إِنْ يَكُنْ مَعَيْنَا  
 بَدُونِهَا أَوْ بَعْضَهَا أَقْطَعَ مُعْلِنَا  
 وَأَرْفَعَ أَوْ أَنْصَبَ إِنْ قَطَعْتَ مُضْمِرًا  
 مُبْتَدَأً أَوْ نَاصِبًا لَنْ يَطْهَرَا  
 ٥٦ وَمَا مِنْ الْمَنْعُوتِ وَالنَّعْتِ عَقِيدٌ  
 يَجُوزُ حَذْفُهُ وَفِي النَّعْتِ يَقِيدُ

## الَّتَعْتُ

يَتَّبَعُ فِي الْأَعْرَابِ الْأَسْمَاءَ الْأُولَى  
نَعْتُ وَتَوَكِيدٌ وَعَطْفٌ وَبَدَلٌ  
وَالنَّعْتُ تَابِعٌ مُتِمٌّ مَا سَبَقَ  
بِوَسْمِهِ أَوْ وَسَمٍ مَا بِهِ آغْتَلَبُ  
وَلْيُعْطَى فِي التَّعْرِيفِ وَالتَّنْكِيرِ مَا  
لِمَا تَلَا كَأَمْرٍ بِقَوْمٍ كَرَمًا  
<sup>٥١</sup> وَهُوَ لَدَى التَّوْحِيدِ وَالتَّذْكِيرِ أَوْ  
سَوَاهِمَا كَالْفِعْلِ فَأَقْفٌ مَا قَفُوا  
وَأَنَعْتُ بِمُشْتَقِّ كَصَعِبٍ وَدَرَبٍ  
وَشِبْهِهِ كَذَا وَذِي وَالْمُنْتَسِبِ  
وَنَعْتُوا بِجُمْلَةٍ مُنْكَرًا  
فَأُعْطِيَ مَا أُعْطِيَتْهُ خَبْرًا  
وَأَمْنَعُ هُنَا إِيقَاعَ ذَاتِ الطَّلَبِ  
وَإِنْ أَنْتَ فَالْقَوْلُ أَضْمِرٌ تُصِيبُ

۰۰ وَأَنْ لِمَنْكُورٍ يُصَفِّفُ أَوْ جُرِّدَا  
 أَلِيمَ تَذْكِيرًا وَأَنْ يُوَحِّدَا  
 وَتَلُوا أَلَّ طَبَّقُ وَمَا لِمَعْرِفَهُ  
 أَضِيفَ ذُو وَجْهَيْنِ عَنِ ذِي مَعْرِفَهُ  
 هَذَا إِذَا نَوَيْتَ مَعْنَى مِنْ وَأَنْ  
 لَمْ تَنْوِ فَهُوَ طَبَّقُ مَا بِهِ قُرِينُ  
 وَأَنْ تَكُنْ بِنَلْوٍ مِنْ مُسْتَفْفِهِمَا  
 فَلَهُمَا كُنْ أَبَدًا مُقَدِّمًا  
 كَمَثَلِ مِمَّنْ أَنْتَ خَيْرٌ وَلَدَى  
 إِخْبَارِ التَّقْدِيمِ نَزْرًا وَجِدَا  
 ۰۰ وَرَفَعَةُ الظَّاهِرِ نَزْرٌ وَمَعْنَى  
 عَاقِبَ فِعْلًا فَكَثِيرًا ثَبَتَا  
 كَلَنْ تَرَى فِي النَّاسِ مِنْ رَفِيقِ  
 أَوْلَى بِهِ الْفَضْلُ مِنَ الصِّدِّيقِ



وَاجْعَلْ كَيْسَ سَاءٍ وَاجْعَلْ فَعْلًا  
 مِنْ ذِي ثَلَاثَةِ كَيْعَمٍ مُسَجَّلًا  
 وَمِثْلُ نِعَمٍ حَبْدًا أَلْفَاءِلُ ذَا  
 وَأَنْ تُرِدَ ذَمًّا فَقَدْ لَا حَبَّ ذَا  
 ١٤٥ وَأَوَّلُ ذَا الْخُصُوصِ أَيَّ كَانِ لَا  
 تَعْدِلُ بِذَا فَهُوَ يُضَاهِي الْمَثَلَا  
 وَمَا سَوَى ذَا أَرْفَعُ حَبًّا أَوْ خَيْرُ  
 بِأَلْبَا وَدُونَ ذَا أَنْضَمَامُ الْحَا كَثُرُ

### أَفْعَلُ التَّفْضِيلِ

صُغٌ مِنْ مَصْنُوعٍ مِنْهُ لِلتَّعَجُّبِ  
 أَفْعَلُ لِلتَّفْضِيلِ وَأَبَّ أَلَّذِي أَبِي  
 وَمَا بِهِ إِلَى تَعَجُّبٍ وَصِدْلُ  
 لِمَانِعٍ بِهِ إِلَى التَّفْضِيلِ صِدْلُ  
 وَأَفْعَلُ التَّفْضِيلِ صِلُهُ أَبَدًا  
 تَقْدِيرًا أَوْ لَفْظًا بِمَنْ إِنْ جَرَدًا

نِعْمَ وَبِئْسَ وَمَا جَرَىٰ جَرَاهُمَا

فِعْلَانِ غَيْرُ مُتَصَرِّفَيْنِ  
 نِعْمَ وَبِئْسَ رَافِعَانِ اسْمَيْنِ  
 مُقَارِنِي آلٍ أَوْ مُضَافَيْنِ لِمَا  
 قَارَنَهَا كَنِعَمَ عُنُقِي الْكُرْمِ  
 وَيَرَفَعَانِ مُضْمَرًا يُفَسِّرُهُ  
 مُمَيِّزٌ كَنِعَمَ قَوْمًا مَعَشَرَةً  
 وَجَمْعٌ تَمْيِيزٌ وَفَاعِلٌ ظَهَرَ  
 فِيهِ خِلَافٌ عَنْهُمْ قَدْ أَشْتَهَرَ  
 ١٤٩ وَمَا مُمَيِّزٌ وَقِيدٌ فَاعِلٌ  
 فِي تَحْوِي نِعْمَ مَا يَقُولُ الْقَاضِدُ  
 وَيُذَكِّرُ الْخِصُوصَ بَعْدَ مُبْتَدَأٍ  
 أَوْ خَبْرٍ اسْمٍ لَيْسَ يَبْدُو أَبَدًا  
 وَإِنْ يُقَدِّمُ مُشْعِرٌ بِهِ كُنْفِي  
 كَالْعِلْمِ نِعْمَ الْمُقْتَنِي الْمُقْتَنِي

فِي كِلَا الْفِعْلَيْنِ قَدَمًا لَزِمًا  
 مَنَعَ تَصَرُّفِ حُكْمِ حَتِيمًا  
 وَصَغُهُمَا مِنْ ذِي ثَلَاثِ صُرْفًا  
 قَابِلِ فَضْلِ ثُمَّ غَيْرِ ذِي آتِيفًا  
 ١٤٨٠ وَغَيْرِ ذِي وَصْفِ يُضَاهِي أَشْهَلًا  
 وَغَيْرِ سَالِكِ سَبِيلِ فُعِيلًا  
 وَأَشَدِّدَ أَوْ أَشَدَّ أَوْ شَبَّهُهُمَا  
 يَخْلُفُ مَا بَعْضُ الشُّرُوطِ عَادِمًا  
 وَمَصْدَرُ الْعَادِمِ بَعْدُ يَنْتَصِبُ  
 وَبَعْدَ أَفْعَلِ جَرُّهُ بِالْبَاءِ يَجِبُ  
 وَبِالنُّدُورِ أَحْكَمُ لِغَيْرِ مَا ذَكَرَ  
 وَلَا تَقِسْ عَلَى الَّذِي مِنْهُ أُثِرَ  
 وَفَعْلُ هَذَا الْبَابِ لَنْ يُقَدَّمَ  
 مَعْمُولُهُ وَوَصَلَهُ بِهِ الْوَزْمًا  
 ١٤٨٥ وَفَصْلُهُ بِنَظَرٍ أَوْ بِحَرْفٍ جَرُّ  
 مُسْتَعْمَلٌ وَالْخُلْفُ فِي ذَلِكَ أَسْتَقْرُ

وَسَبَقُ مَا يَعْمَلُ فِيهِ مُجْتَنَبٌ  
 وَكَوْنُهُ ذَا سَبَبِيَّةٍ وَجَبَ  
 فَارْفَعُ بِهَا وَأَنْصِبْ وَجُرَّ مَعَ الَّ  
 وَدُونَ الَّ مَعْخُوبَ الَّ وَمَا أَتَّصَلُ  
 بِهَا مُضَافًا أَوْ مُجَرَّدًا وَلَا  
 تَجُرُّ بِهَا مَعَ الَّ سَمًّا مِنْ الَّ خَلَا  
 وَمِنْ إِضَافَةٍ لِتَالِيَيْهَا وَمَا  
 لَمْ يَخْدُ فَهُوَ بِالْجَوَازِ وَسَمَّا

### التَّجَبُّ

٤٧٥ بِأَفْعَلٍ أَنْطِقَ بَعْدَ مَا تَعَجَّبَا  
 أَوْ جِيَّ بِأَفْعَلٍ قَبْلَ جُرُورٍ بِبَا  
 وَتَلَوْا أَفْعَلًا أَنْصَبْنَاهُ كَمَا  
 أَوْفَى خَلِيلَيْنَا وَأَصْدَقَ بِهِمَا  
 وَحَذَفَ مَا مِنْهُ تَعَجَّبَتْ أَسْتَجِبْ  
 إِنْ كَانَ عِنْدَ الْحَذْفِ مَعْنَاهُ يَسْبِيحُ



مَعَ كَسْرٍ مَثَلِ الْأَخِيرِ مُطْلَقًا  
 وَضَمِّ مِيمٍ زَائِدٍ قَدْ سَبَقَا  
 وَإِنْ فَتَحَتْ مِنْهُ مَا كَانَ أَنْ كَسَرَ <sup>٤٤٥</sup>  
 صَارَ اسْمٌ مَفْعُولٍ كَمَثَلِ الْمُنْتَظَرِ  
 وَفِي اسْمِ مَفْعُولِ الثَّلَاثِيَّ أَطْرَدُ  
 زِنَةٌ مَفْعُولٍ كَاتٍ مِنْ قَصْدٍ  
 وَنَابَ نَفْلًا عَنْهُ ذُو فَعِيلٍ  
 نَحْوُ فَتَاةٍ أَوْ فَتَى كَجَيْدٍ

### الصِّفَةُ الْمَشْبَهَةُ بِاسْمِ الْفَاعِلِ

صِفَةٌ اسْتُحْسِنَ جَرُّ فَاعِلِ  
 مَعْنَى بِهَا الْمَشْبَهَةُ اسْمُ الْفَاعِلِ  
 وَصَوغَهَا مِنْ لَازِمٍ لِحَاضِرٍ  
 كَطَاهِرِ الْقَلْبِ جَمِيدِ الظَّاهِرِ  
 وَعَمَلُ اسْمِ الْفَاعِلِ الْمُعَدِّي <sup>٤٧٠</sup>  
 لَهَا عَلَى الْحَدِّ الَّذِي قَدْ حُدِّدَا

أَبْنِيَّةُ أَسْمَاءِ الْفَاعِلِينَ وَأَسْمَاءِ الْمَفْعُولِينَ  
وَالصِّفَاتِ الْمَشَبَّهَةِ بِهَا

كَفَاعِلٍ صُغِ أَسْمُ فَاعِلٍ إِذَا  
مِنْ ذِي ثَلَاثَةٍ يَكُونُ كَقَدَا  
وَهُوَ قَلِيلٌ فِي فَعُلْتُ وَفَعِلْتُ  
غَيْرِ مُعَدَّى بَدَلِ قِيَاسُهُ فَعِلْتُ  
وَأَفْعَلُ فَعْلَانُ تَحْوُ أَشْرٍ ١٤٠  
وَتَحْوُ صَدْيَانُ وَتَحْوُ الْأَجْهَرِ  
وَفَعَلُ أَوْلَى وَفَعِيلٌ بِفَعَلُ  
كَالْحَنَمِ وَالْجَمِيدِ وَالْفِعْدُ جَمْدُ  
وَأَفْعَلُ فِيهِ قَلِيلٌ وَفَعَلُ  
وَبِسَوِي الْفَاعِلِ قَدْ يَغْنَى فَعَلُ  
وَزِنَةُ الْمُضَارِعِ أَسْمُ فَاعِلٍ  
مِنْ غَيْرِ ذِي الثَّلَاثِ كَالْمَوَاصِلِ

وَأَسْتَعِيدُ آسِنَعَادَةً تُنْمُ أَفِمْ  
 إِقَامَةً وَعَالِبًا ذَا آلْتَالِزِمُ  
 وَمَا يَلِي آلَاخِرَ مُدَّ وَأَفْتَحَا  
 مَعَ كَسْرٍ تَلَوِ الثَّانِ مِمَّا أَفْتَحَا  
 بِهِمْزٍ وَصِلِ كَأَصْطَفَى وَضَمَّ مَا  
 يَرْبَعُ فِي أَمْثَالِ قَدْ تَلَمَّ مَا  
 فِعْلَالٌ أَوْ فَعْلَلَةٌ لِفَعْلَلًا  
 وَأَجْعَلُ مَقِيَسًا ثَانِيًا لَا أَوْلَا  
 لِفَاعِلِ الْفِعَالِ وَالْمُفَاعَلِ ٤٥٥  
 وَغَيْرُ مَا مَرَّ السَّمَاعُ عَادَلَهُ  
 وَفَعْلَةٌ لِمَرَّةٍ كَجَلَسَتْ  
 وَفَعْلَةٌ لِهَيْئَةٍ كَجَلَسَتْ  
 فِي غَيْرِ ذِي الثَّلَاثِ بِأَلْتَا الْمَرَّةِ  
 وَشَدَّ فِيهِ هَيْئَةٌ كَأَلْمَرَّةِ

وَفَعَدَ آلَازِمٍ مِثْلَ قَعَدَا  
 لَهُ فُعُولٌ بِأَطْرَافٍ كَعَدَا  
 مَا لَمْ يَكُنْ مُسْتَوْجِبًا فَعَالَا  
 أَوْ فَعَلَانَا فَآدِرٌ أَوْ فُعَالَا  
 ١٤٠ فَاوَّلٌ لِذِي أَمْتِنَاعٍ كَأَيَّ  
 وَالثَّانِ لِلذِّي أَقْتَضَى تَقَلُّبَا  
 لِلدَّا فُعَالٌ أَوْ لِصَوْتٍ وَشَمَدٌ  
 سِيرًا وَصَوْتًا أَلْفَعِيدٌ كَضَهَدٌ  
 فُعُولَةٌ فَعَالَةٌ لِفُعُولَا  
 كَسَهَدَ الْأَمْرُ وَزَيْدٌ جَزَلَا  
 وَمَا أَنَّى مُخَالِفًا لِمَا مَضَى  
 فَبَابِهِ أَلنَّقْدُ كَسَخَطٍ وَرَضَى  
 وَغَيْرُ ذِي ثَلَاثَةٍ مَقْيِسُ  
 مَصْدَرُهُ كَقُدِّسَ أَلتَّقْدِيسُ  
 ١٤٥ وَزَكَّهِ تَزْكِيَةً وَأَجْمَلَا  
 إِجْمَالَ مَن تَجَمَّلَا تَجَمُّلَا



وَأَنْصِبُ بِدِي الْأَعْمَالِ تَلَوًا وَأَخْفِضُ  
 وَهُوَ لِنَصْبِ مَا سِوَاهُ مُقْتَضٍ  
 وَأَجْرُ أَوْ أَنْصِبُ تَابِعَ الَّذِي أَخْفَضُ  
 كَمُبْتَغِي جَاهٍ وَمَالًا مِنْ نَهَضٍ  
 وَكُلُّ مَا قَدَّرَ لِاسْمٍ فَاعِلٌ  
 يُعْطَى اسْمٌ مَفْعُولٌ بِلَا تَقَاضٍ  
 فَهُوَ كَفِعْلِ صِيغِ لِلْمَفْعُولِ فِي  
 مَعْنَاهُ كَمُعْطَى كَفَانًا يَكْتَنِي  
 وَقَدْ يُضَافُ ذَا إِلَى اسْمٍ مُرْتَفِعٍ <sup>١٤٠</sup>  
 مَعْنَى كَحَمُودِ الْمَقَاصِدِ الْوَرَعِ

### أَبْنِيَّةُ الْمَصَادِرِ

فَعْدُ قِيَّاسُ مَصْدَرِ الْمُعَدِّي  
 مِنْ ذِي ثَلَاثَةِ كَرَدٍ رَدًا  
 وَفِعْلُ الْإِلَازِمِ بَابُهُ فَعَلٌ  
 كَقَرَحٍ وَكَجَوَى وَكَشَلَدٍ

## إِعْمَالُ اسْمِ الْفَاعِلِ

كَفَعِلِهِ اسْمُ فَاعِلٍ فِي الْعَمَلِ  
 إِنْ كَانَ عَنْ مُضِيِّهِ بِمَعْرِزٍ  
 ١٣٣٠ وَوَلِيَّ اسْتِفْهَامًا أَوْ حَرْفَ نِيدَا  
 أَوْ نَفِيًّا أَوْ جَا صِفَةً أَوْ مُسْنَدًا  
 وَقَدْ يَكُونُ نَعْتًا مَحْدُوفٍ عُرْفٍ  
 فَيَسْتَحِقُّ الْعَمَلَ الَّذِي وُصِفَ  
 وَأَنْ يَكُنْ صِلَةً أَلٍ فِي الْمِضْيِ  
 وَغَيْرِهِ إِعْمَالُهُ قَدْ آرَتْ مِضْيِ  
 فَعَالٍ أَوْ مِفْعَالٍ أَوْ فَعُولٍ  
 فِي كَثْرَةٍ عَنْ فَاعِلٍ بَدِيدٍ  
 فَيَسْتَحِقُّ مَا لَهُ مِنْ عَمَلٍ  
 وَفِي فَعِيلٍ قَدْ ذَا وَفَعِيلٍ  
 ١٣٣٥ وَمَا سِوَى الْمَفْرَدِ مِثْلَهُ جُعِلَ  
 فِي الْحُكْمِ وَالشَّرْطِ حَيْثُمَا عَمِلَ

وَتُدْعَمُ آيَا فِيهِ وَالْوَاوُ وَإِنْ  
 مَا قَبْلَ وَإِوِضَمَّ فَآكْسِرَةٌ يَهْنُ  
 وَالْفَا سَلِمٌ وَفِي الْمَقْصُورِ عَنْ  
 هُذَيْدٍ أَنْقَلَابُهَا يَا حَسَنُ

### إِعْمَالُ الْمُصْدَرِ

١٢٢٥ بِفِعْلِهِ الْمُصْدَرُ الْحَقُّ فِي الْعَمَلِ  
 مُضَافًا أَوْ مُجَرَّدًا أَوْ مَعَ الَّ  
 إِنْ كَانَ فِعْلٌ مَعَ أَنْ أَوْ مَا يَحْدُ  
 حَمَلَهُ وَلَا سَمٍ مُصْدَرٍ عَمَلٌ  
 وَبَعْدَ جَرِّهِ الَّذِي أُضِيفَ لَهُ  
 كَمِثْلِ بِنَصْبٍ أَوْ بِرَفْعٍ عَمَلُهُ  
 وَجَرَّ مَا يَتَّبَعُ مَا جُرَّ وَمِنْ  
 رَاعَى فِي الْإِتِّبَاعِ الْعَمَلُ فَحَسَنُ

لَا كِنَ بِشَرِّطٍ أَنْ يَكُونَ مَا حُذِفَ  
 مُمَائِلًا لِمَا عَلَيْهِ قَدْ عُطِفَ  
 وَيُحَذَفُ الثَّانِي وَيَبْقَى الْأَوَّلُ  
 كَمَا إِيَّاهُ إِذَا بِهِ يَتَّصِلُ  
 بِشَرِّطِ عَطْفٍ وَأَضَافَةٍ إِلَى  
 مِثْلِ الَّذِي لَمْ أَضْفَتِ الْأَوَّلَا  
 فَضَلَّ مُضَافٍ شَبَّهِ فِعْلٍ مَا نَصَبَ  
 مَفْعُولًا أَوْ ظَرْفًا أَجْزَوْلَمْ يُعَبَّ  
 ٤٢٠ فَضَلَّ يَمِينٍ وَأَضْطَرَّارًا وَجِدَا  
 بِأَجْنَبِيٍّ أَوْ بِنَعْتٍ أَوْ نِدَا

### الْمُضَافُ إِلَى يَاءِ الْمُتَكَلِّمِ

آخِرَ مَا يُضَافُ لِيَا أَكْسِرُ إِذَا  
 لَمْ يَكْ مُعْتَلًّا كَرَامٍ وَقَدْ  
 أَوْ يَكْ كَابْنَيْنِ وَزَيْدَيْنِ فَذِي  
 جَمِيعُهَا آيَا بَعْدُ فَتَحُّهَا آخِثُ ذِي



وَإِنْ تَكُنْ شَرْطًا أَوْ آسْتِفْهَامًا  
 فَمُطْلَقًا كَمَدِّ بِهَا الْكَلَامَا  
 وَالزَّمُوا إِضَافَةً لَدُنْ جَزْرٍ  
 فَنَصَبُ عُدْوَةٍ بِهَا عَنْهُمْ نَدْرٌ  
 وَمَعَ مَعَ فِيهَا قَلِيدٌ وَنُقِيدٌ ١٤١٠  
 فَتَحٌّ وَكَسْرٌ لِسُكُونٍ يَتَّصِلُ  
 وَأَضْمٌ بِنَاءً غَيْرًا إِنْ عَدِمْتَ مَا  
 لَهُ أَضِيفَ نَائِبًا مَا عَدِمَ مَا  
 قَبْلُ كَغَيْرِ بَعْدُ حَسْبُ أَوْلَى  
 وَدُونَُ وَالْجِهَاتُ أَيُّضًا وَعَدْلُ  
 وَأَعْرَبُو نَصْبًا إِذَا مَا نُكِّرَا  
 قَبْلًا وَمَا مِنْ بَعْدِهِ قَدْ ذُكِرَا  
 وَمَا يَدِي الْمُضَافِ يَأْتِي خَلْفًا  
 عَنْهُ فِي الْأَعْرَابِ إِذَا مَا حُذِفَا  
 وَرَبَّمَا جَرُّوا الَّذِي أَبَقُوا كَمَا ١٤١٥  
 قَدْ كَانَ قَبْلَ حَذْفِ مَا تَقَدَّمَ

١٠٠ وَالزَّمُوا إِضَافَةً إِلَى الْجَمْعِ  
 حَيْثُ وَادٌ وَأَنْ يَنْوُنَ يُجْتَمَعُ  
 إِفْرَادٌ إِذْ وَمَا كَاذٌ مَعْنَى كَاذٌ  
 أَضْفَ جَوَازًا تَحْوِجِينَ جَا نُبِذُ  
 وَأَبْنٍ أَوْ أَعْرَبُ مَا كَاذٌ قَدْ أُجْرِيَا  
 وَأَخْتَرُ بِنَا مَتَلَوْ فِعْلٌ بُنِيَا  
 وَقَبْلَ فِعْلٍ مُعْرَبٍ أَوْ مُبْتَدَا  
 أَعْرَبُ وَمَنْ بَنَى فَلَنْ يُفَنِّدَا  
 وَالزَّمُوا إِذَا إِضَافَةً إِلَى  
 جُمْلَةِ الْأَفْعَالِ كَهُنْ إِذَا أَعْتَلَى  
 ١٠٥ لِمَفْهِمِ اثْنَيْنِ مُعَرَّفِي بِبِلَا  
 تَفَرَّقِ أُضِيفَ كِلْتَا وَكِلَا  
 وَلَا تُصِفُ لِمُفْرَدٍ مُعَرَّفِي  
 أَيًّا وَأَنْ كَرَّرْتَهَا فَأَضِيفِ  
 أَوْ تَنَوَّ الْأَجْزَا وَأَخْصَصْنِ بِالْمَعْرِفَةِ  
 مَوْصُولَةً أَيًّا وَبِالْعَكْسِ الصِّفَةِ

وَوَصَلُّ أَلْ بَذَا الْمُضَافِ مُغْتَفَرٌ  
 إِنْ وَصَلَتْ بِالثَّانِ كَالْجَعْدِ الشَّعْرُ  
 أَوْ بِالذِّي لَهُ أُصِيفَ الثَّانِي  
 كَزَيْدٍ الضَّارِبِ رَأْسِ الْجَانِي  
 وَكَوْنُهَا فِي التَّوْصِيفِ كَانِي إِنْ وَقَعَ  
 مُتَنَّى أَوْ جَمْعًا سَبِيلَهُ اتَّبَعَ  
 ٣٤٥ وَرَبَّمَا أَكْسَبَ ثِيَابًا أَوْلَا  
 تَأْنِيثًا إِنْ كَانَ لِحَذْفِ مُوهَلَا  
 وَلَا يُضَافُ اسْمٌ لِمَا بِهِ اتَّخَذَ  
 مَعْنَى وَأَوَّلُ مُوهَمًا إِذَا وَرَدَ  
 وَبَعْضُ الْأَسْمَاءِ يُضَافُ أَبَدًا  
 وَبَعْضُ ذَا قَدْ يَأْتِي لَفْظًا مُفْرَدًا  
 وَبَعْضُ مَا يُضَافُ حَتْمًا أَمْتَنَعُ  
 إِيْلَاوَةٌ أَسْمَاءٌ ظَاهِرًا حَيْثُ وَقَعَ  
 كَوَحْدَ لَبِّي وَدَوَالِي سَعْدِي  
 وَشَدَّ إِيْلَاءَ يَدِي لِلسَّبِي

٣٨٥ وَقَدْ يُجْرِبِ سَوَى رَبِّ لَدَى  
حَذْفٍ وَبَعْضُهُ يُرَى مُطْبَرِدًا

### الْإِضَافَةُ

نُونًا تَلِي الْأَعْرَابَ أَوْ تَنْوِينًا  
مِمَّا تُضَيِّفُ آخِذٌ كَطَوْرٍ سِينًا  
وَالثَّانِي آجِرٌّ وَأَنْوِينٌ أَوْ فِي إِذَا  
لَمْ يَصْلِحْ إِلَّا ذَاكَ وَاللَّامَ خُذًا  
لِمَا سَوَى دَيْنِكَ وَأَخْصَصُ أَوْلَا  
أَوْ أَعْطَاهِ التَّعْرِيفَ بِالَّذِي تَلَا  
وَأَنْ يُشَابِهَ الْمُضَافُ يَفْعَلُ  
وَصَفًا فَعَنْ تَنْكِيرِهِ لَا يُعْدَلُ  
٣٨٦ كَرَّبَ رَاجِينَا عَظِيمِ الْأَمَلِ  
مُرُوعِ الْقَلْبِ قَلِيدِ الْحَيِّدِ  
وَذِي الْإِضَافَةِ أَسْمَاهَا لَفْظِيَّةٌ  
وَتِلْكَ مَحْضَةٌ وَمَعْنَوِيَّةٌ



وَقَدْ يَجِي مَوْضِعَ بَعْدِ وَعَلَى  
 . كَمَا عَلَى مَوْضِعَ عَنْ قَدْ جُعِلَا  
 شِبْهَ بِكَافٍ وَبِهَا التَّعْلِيلُ قَدْ  
 يُعْنَى وَزَائِدًا لِتَوَكِيدِ وَرَدِّ  
 وَاسْتَعْمِلَ أَسْمَاءًا وَكَذَا عَنْ وَعَلَى  
 مِنْ أَجْلِ ذَا عَلَيْهِمَا مِنْ دَخَلَا  
 ٣٨٠ وَمَذُومٌ وَمَنْذُ أَسْمَانٍ حَيْثُ رَفَعَا  
 أَوْ أُولِيَا الْفِعْلِ كَجِئْتُ مُذُ دَعَا  
 وَإِنْ يَجْرَا فِي مُصَيِّ فَكَمِنْ  
 هُمَا وَفِي الْحُضُورِ مَعْنَى فِي آسْتَيْنِ  
 وَبَعْدَ مِنْ وَعَنْ وَبَاءٌ زَيْدٌ مَا  
 فَلَمْ تَعْقُ عَنْ عَمَلٍ قَدْ عَلِمَا  
 وَزَيْدٌ بَعْدَ رَبِّ وَالْكَافِ فَكَفُ  
 وَقَدْ تَلِيهِمَا وَجَرُّ لَمْ يُكْفُ  
 وَحَذِفَتْ رَبِّ وَجَرَّتْ بَعْدَ بَلْ  
 وَالْفَا وَبَعْدَ الْوَاوِ شَاعَ ذَا الْعَمَلِ

وَمَا رَوَّوَا مِنْ نَحْوِ رَبَّنَا فَتَى  
 نَزَّرَ كَذَا كَهَا وَنَحْوَهُ أَتَى  
 ٣٧٠ بَعْضُ وَبَيْنَ وَأَبْتَدِ فِي الْأَمِّ كِنَهُ  
 بَيْنَ وَقَدْ تَأْتِي لِبَدِّ الْأَزْمِنَةَ  
 وَزَيْدٌ فِي نَعْيٍ وَشَبَّهَهُ فَخَرُّ  
 نَكْرَةً كَمَا لِبَاغٍ مِنْ مَفْرُ  
 لِلِائْتِيهَا حَاتِي وَاللَّامُ وَإِي  
 وَمِنْ وَبَاءٍ يُفْهَمَانِ بَدَلًا  
 وَاللَّامُ لِلْمُلْكِ وَشَبَّهَهُ وَفِي  
 تَعْدِيَّةٍ أَيْضًا وَتَعْلِيلٍ قُنِي  
 وَزَيْدٌ وَالظَّرْفِيَّةَ آسْتَيْنِ بِبَا  
 وَفِي وَقَدْ يُبَيِّنَانِ السَّبَبَا  
 ٣٧٥ بِأَلْبَا آسْتَعِنَ وَعَدَّ عَوَّضَ الصِّقِ  
 وَمِثْلَ مَعٍ وَمِنْ وَعَنْ بِهَا أَنْطِيقِ  
 عَلَى لِلِاسْتِعْلَا وَمَعْنَى فِي وَعَنْ  
 بَعْنُ تَجَاوَزًا عَنِّي مِنْ قَدْ فَطَنُ

وَبَعْدَ كُلِّ مَا أَقْتَضَى تَعْجَبَا  
 مَيِّزَ كَأَكْرَمِ بَابِي بَكْرٍ أَبَا  
 وَأَجْرُزُ بَيْنَ إِنْ شِئْتَ غَيْرَ ذِي الْعَدَدِ  
 وَالْفَاعِلِ الْمَعْنَى كَطَبُ نَفْسًا تُفَدُ  
 وَعَامِلِ التَّمْيِيزِ قَدِمَ مُطْلَقًا  
 وَالْفِعْلُ ذُو التَّصْرِيفِ نَزْرًا سُبِقَا

### حُرُوفُ الْجَرِّ

٣٤٥ هَاكَ حُرُوفَ الْجَرِّ وَهِيَ مِنْ إِلَى  
 حَتَّى خَلَا حَاشَا عَدَا فِي عَنِ عَلَى  
 مُذْ مُنْذُ رَبِّ آلَ لَامُ تَى وَآوُ وَتَا  
 وَالْكَافُ وَالْبَا وَالْعَدْلُ وَمَتَى  
 بِالظَّاهِرِ آخِصُّ مُنْذُ مُذْ وَحَتَّى  
 وَالْكَافُ وَالْوَآوُ وَرَبُّ وَالْتَّ  
 وَآخِصُّ بِمُذْ وَمُنْذُ وَقْتَا وَبِرْبُ  
 مُنْكَرًا وَالْتَّآءُ لِلَّهِ وَرَبُّ

٣٥٥ وَجُمْلَةُ الْحَالِ سِوَى مَا قُدِّمَ مَا  
 بِوَاوٍ أَوْ بِمُضْمَرٍ أَوْ بِهِمَا  
 وَالْحَالُ قَدْ يُحْدَفُ مَا فِيهَا عَمِلُ  
 وَبَعْضُ مَا يُحْدَفُ ذِكْرُهُ حُضِرَ

### الْتَّمِييزُ

إِسْمٌ بِمَعْنَى مِنْ مُبِينٍ نَكِيرَةٌ  
 يُنْصَبُ تَمْيِيزًا بِمَا قَدْ فَسَّرَتْ  
 كَشَبْرِ أَرْضًا وَقَفِيرٍ بُرًّا  
 وَمَنْوِيْنٍ عَسَلًا وَتَمْمَرًا  
 وَبَعْدَ ذِي وَتَحْوِهَا أَجْرَةٌ إِذَا  
 أَضْفَتْهَا كَمُدِّ حِنْطَةٍ غَدَا  
 ٣٥٦ وَالنَّصْبُ بَعْدَ مَا أُضِيفَ وَجَبَا  
 إِنْ كَانَ مِثْلَ مِثْلِ أَرْضٍ ذَهَبَا  
 وَالْفَاعِلُ الْمَعْنَى أَنْصَبَنَّ بِأَفْعَلًا  
 مُفْضَلًا كَانَتْ أَعْلَى مَنْزِلًا



كَيْدِكَ لَيْتَ وَكَأَنَّ وَنَدَرَ  
 نَحْوُ سَعِيدٍ مُسْتَقِرًّا فِي حَجَرٍ  
 وَنَحْوُ زَيْدٍ مُفْرَدًا أَنْفَعُ مِنْ  
 عَمْرٍو مُعَانًا مُسْتَجَازًا لَنْ يَهِنَ  
 وَالْحَالُ قَدْ يَجِيءُ ذَا تَعَدُّدٍ  
 لِمُفْرَدٍ فَأَعْلَمُ وَغَيْرِ مُفْرَدٍ  
 ٣٥٠ وَعَامِلُ الْحَالِ بِهَا قَدْ أُكِّدَا  
 فِي تَحْوِيلٍ لَا تَعْتُ فِي الْأَرْضِ مُفْسِدًا  
 وَإِنْ تَوَكَّدَ جُمْلَةً فَمُضْمَرٌ  
 عَامِلُهَا وَلَفْظُهَا يُؤَخَّرُ  
 وَمَوْضِعُ الْحَالِ يَجِيءُ جُمْلَةً  
 كَجَاءَ زَيْدٌ وَهُوَ نَائِبٌ رِحْلَةً  
 وَذَاتُ بَدءٍ بِمُضَارِعٍ ثَبَتَتْ  
 حَوَتْ ضَمِيرًا وَمِنَ الْوَاوِ خَلَّتْ  
 وَذَاتُ وَاوٍ بَعْدَهَا آتِيَةٌ مُبْتَدَأًا  
 لَهُ الْمُضَارِعُ أَجْعَلَنَّ مُسْنَدًا

وَلَمْ يُنَكَّرْ غَالِبًا ذُو الْحَالِ إِنْ  
 لَمْ يَتَأَخَّرْ أَوْ يُحْصَصْ أَوْ يَبِينُ  
 ٣١٤٠ مِنْ بَعْدِ نَفِيٍّ أَوْ مُضَاهِيهِ كَلَا  
 يَبُغِ أَمْرًا عَلَى أَمْرٍ مُسْتَسْهِلًا  
 وَسَبَقَ حَالٍ مَا بَحْرُنِي جُرِّقَدُ  
 أَبَوًا وَلَا أَمْنَعُهُ فَقَدُ وَرَدُ  
 وَلَا تُجْرُ حَالًا مِنْ أَلْمُضَافِ لَهُ  
 إِلَّا إِذَا أَقْتَضَى أَلْمُضَافُ عَمَلَهُ  
 أَوْ كَانَ جُزْءًا مَالَهُ أُضِيْفًا  
 أَوْ مِثْلَ جُزْءِهِ فَلَا تَحِيْفًا  
 وَالْحَالُ إِنْ يُنْصَصُ بِفِعْلِ صُرْفًا  
 أَوْ صِفَةٍ أَشْبَهَتْ أَلْمُضَرَّفًا  
 ٣١٤٥ فَجَائِزٌ تَقْدِيمُهُ كَسُرْعَا  
 ذَا رَاحِلٍ وَمُخْلِصًا زَيْدٌ دَعَا  
 وَعَامِلٌ ضَمِنَ مَعْنَى أَلْفِعْلِ لَا  
 حُرُوفُهُ مُؤَخَّرًا لَنْ يَغْمَلَا

وَحَلَا حَاشَا وَلَا تُعْجَبُ مَا  
وَقِيدَ حَاشٍ وَحَاشَا فَاحْفَظْهُمَا

### الْحَالُ

الْحَالُ وَصْفٌ فَضْلَةٌ مُنْتَصِبٌ  
مُفْهِمٌ فِي حَالٍ كَفَرَدًا أَذْهَبُ  
وَكَوْنُهُ مُنْتَقِلًا مُشْتَقًا  
يَغْلِبُ لِأَكِنَّ لَيْسَ مُسْتَحَقًّا  
٣٣٥ وَيَكْثُرُ الْجُمُودُ فِي سِعْرِ وَفِي  
مُبْدَى تَأْوِيلٍ بِلَا تَكْلُفٍ  
كَبَعُهُ مَدًّا بِكَذَا يَدًا بِيَدٍ  
وَكَرَّ زَيْدٌ أَسَدًا أَيْ كَأَسَدٍ  
وَالْحَالُ إِنْ عُرِفَ لَفْظًا فَاعْتَقِدْ  
تَنْكِيرَهُ مَعْنَى كَوَحْدِكَ أَجْتَهْدُ  
وَمُضَدَّرٌ مُنْكَرٌ حَالًا يَقَعُ  
بِكَثْرَةٍ كَبَعْتَهُ زَيْدٌ طَلَعُ

وَدُونَ تَفْرِيعٍ مَعَ التَّقَدُّمِ  
 نَصَبَ الْجَمِيعِ أَحْكَمُ بِهِ وَالتَّزِمِ  
 ٣٢٥ وَأَنْصَبُ لِتَأْخِيرِ وَجْئِ بِوَاحِدِ  
 مِنْهَا كَمَا لَوْ كَانَ دُونَ زَائِدِ  
 كَلِمَ يَفُؤُوا إِلَّا أَمْرٌ إِلَّا عِبَلِي  
 وَحُكْمُهَا فِي الْقَصْدِ حُكْمُ الْأَوَّلِ  
 وَأَسْتَثْنِ مَجْرُورًا بِغَيْرِ مُعْرَبَا  
 بِمَا لِمُسْتَثْنَى بِإِلَّا نُسَبَا  
 وَلِسَوَى سَوَى سِوَاءٍ أَجْعَلَا  
 عَلَى الْأَصْحَ مَا لِغَيْرِ جُعَلَا  
 وَأَسْتَثْنِ نَاصِبًا بَلَيْسَ وَخَلَا  
 وَبَعْدَا وَيَكُونُ بَعْدَا لَا  
 ٣٣٠ وَأَجْرٌ بِسَابِقِي يَكُونُ إِنْ تُرِدُ  
 وَبَعْدَا مَا أَنْصَبُ وَأَجْرَارٌ قَدْ يَرِدُ  
 وَحَيْثُ جَرًّا فَهَمَا حَرْفَانِ  
 كَمَا هُمَا إِنْ نَصَبَا فِعْلَانِ



## الْأَسْتِثْنَاءُ

مَا آسْتِثْنَتُ إِلَّا مَعَ تَمَامٍ يَنْتَصِبُ  
 وَبَعْدَ نَفِيٍّ أَوْ كَنَفِيٍّ أَنْتَخِبُ  
 إِتْبَاعَ مَا آتَبَّصَدَ وَأَنْصِبُ مَا أَنْقَطَعَ  
 وَعَنْ تَمِيمٍ فِيهِ إِبْدَالٌ وَقَعُ  
 وَغَيْرُ نَصْبٍ سَابِقٍ فِي النَّفِيٍّ قَدْ  
 يَأْتِي وَلَا كُنْ نَصْبُهُ أَخْتَرُ إِنْ وَرَدَ  
 ٣٣٠ وَأَنْ يُفَرِّغَ سَابِقٌ إِلَّا لِمَا  
 بَعْدَ يَكُنْ كَمَا لَوْ إِلَّا عُودِمَا  
 وَالْعَلَّغُ إِلَّا ذَاتَ تَوْكِيدٍ كَلَا  
 تَمَرُّ بِهِمْ إِلَّا أَلْفَتِي إِلَّا أَلْعَلَا  
 وَأَنْ تُكْرَرْ دُونَ تَوْكِيدٍ فَمَعَ  
 قَفْرِغِ التَّائِيرَ بِالْعَامِلِ دَعُ  
 فِي وَاحِدٍ مِمَّا بِإِلَّا آسْتِثْنِي  
 وَلَيْسَ عَنْ نَصْبٍ سِوَاهُ مُغْنِي

وَقَدْ يَنْوِبُ عَنِ مَكَانٍ مَصْدَرٌ  
وَذَاكَ فِي ظَرْفِ الزَّمَانِ يَكْتُمُ

### الْمَفْعُولُ مَعَهُ

يُنْصَبُ تَالِي الْوَاوِ مَفْعُولًا مَعَهُ  
فِي نَحْوِ سِيرِي وَالطَّرِيقِ مُسْرِعَةً  
بِمَا مِنْ الْفِعْلِ وَشَبْهِهِ سَبَقُ  
ذَا النَّصْبُ لَا بِالْوَاوِ فِي الْقَوْلِ الْأَحَقِّ  
وَبَعْدَ مَا أَسْتَفْهَامٌ أَوْ كَيْفَ نَصَبٌ  
بِفِعْلِ كَوْنٍ مُضْمَرٍ بَعْضُ الْعَرَبِ  
وَالْعَطْفُ إِنْ يُمَكِّنُ بِلَا ضَعْفٍ أَحَقُّ ٣١٥  
وَالنَّصْبُ مُحْتَارٌ لَدَى ضَعْفِ النَّسْقِ  
وَالنَّصْبُ إِنْ لَمْ يَحْزِ الْعَطْفُ يَجِبُ  
أَوْ أَعْتَقِدُ إِضْمَارَ عَامِلٍ تُصِيبُ

الْمَفْعُولُ فِيهِ وَهُوَ الْمُسَمَّى ظَرْفًا

الظَّرْفُ وَقْتُ أَوْ مَكَانٌ ضَمِنَا  
 فِي بَاطِرَادِ كَهْنَا أَمْكُثُ أَرْمَنَا  
 ٣٠٥ فَانْصَبَهُ بِالْوَاقِعِ فِيهِ مُظْهَرًا  
 كَانَ وَإِلَّا فَانْوِهِ مُقَدَّرًا  
 وَكُلُّ وَقْتٍ قَابِلٌ ذَاكَ وَمَا  
 يَقْبَلُهُ الْمَكَانُ إِلَّا مُبْهَمًا  
 نَحْوُ الْجِهَاتِ وَالْمَقَادِيرِ وَمَا  
 صِيغَ مِنَ الْفِعْلِ كَمَرَمَى مِنْ رَمَى  
 وَشَرَطُ كَوْنِ ذَا مَقِيسًا أَنْ يَقَعُ  
 ظَرْفًا لِمَا فِي أَصْلِهِ مَعَهُ آجْتَمَعَ  
 وَمَا يُرَى ظَرْفًا وَغَيْرَ ظَرْفٍ  
 فَذَاكَ ذُو تَصَرُّفٍ فِي الْعُرْفِ  
 ٣١٠ وَغَيْرُ ذِي التَّصَرُّفِ الَّذِي لَزِمَ  
 ظَرْفِيَّةً أَوْ شِبْهَهَا مِنَ الْكَلِمِ

نَحْوَلَهُ عَلَى الْفِ عُرْفَا  
 وَالثَّانِ كَأَبِي أَنْتَ حَقًّا صِرْفَا  
 لَذَاكَ ذُو التَّشْبِيهِ بَعْدَ جُمْلَتِهِ  
 كَلِي بُكَاءَ بَكَاءِ ذَاتِ عُضْلَتِهِ

### الْمَفْعُولُ لَهُ

يُنْصَبُ مَفْعُولًا لَهُ الْمَصْدَرُ إِنْ  
 أَبَانَ تَعْلِيلًا كَجَدُّ شُكْرًا وَدِينٌ  
 وَهُوَ بِمَا يَعْمَلُ فِيهِ مُتَّحِدٌ  
 وَقْتًا وَفَاعِلًا وَأَنْ شَرْطًا فُقِدَ  
 فَاجْرُرُهُ بِالْحَرْفِ وَلَيْسَ يَمْتَنِعُ  
 مَعَ الشُّرُوطِ كُلِّهِمْ ذَا قِنِيعٍ  
 وَقَدْ أَنْ يَحْتَبَهَا الْجُجْرَدُ  
 وَالْعَكْسُ فِي مَحْبُوبِ آلٍ وَأَنْشَدُوا  
 لَا أَفْعُدُ الْجُنَّ عَنِ الْهَيْجَاءِ  
 وَلَوْ تَوَالَتْ زَمْرُ الْأَعْدَاءِ



تَوَكِيدًا أَوْ نَوْعًا يُبِينُ أَوْ عَدَدٌ  
كَسِرْتُمْ سَيْرَتَيْنِ سَيْرَتِي رَشَدٌ  
وَقَدْ يَنْبُؤُ عَنْهُ مَا عَلَيْهِ دَلٌ<sup>٢٤٠</sup>  
تَجِدُ كُلَّ الْجِدِّ وَأَفْرَحُ الْجَدْلَ  
وَمَا لِتَوَكِيدٍ فَوَجِدُ أَبَدًا  
وَتَنِّ وَأَجْمَعُ غَيْرُهُ وَأَفْرِدَا  
وَحَذْفُ عَامِلِ الْمَوْكِدِ أَمْتَنَعُ  
وَفِي سِوَاهُ لِذَلِيلٍ مُتَّسِعُ  
وَالْحَذْفُ حَتْمٌ مَعَ آتٍ بَدَلًا  
مِنْ فِعْلِهِ كَنَدَلًا أَلَدُ كَأَنَدَلًا  
وَمَا لِتَفْصِيلٍ كَأَمَّا مَنَّا  
عَامِلُهُ يُحَذْفُ حَيْثُ عَنَّا  
كَذَا مُكَرَّرٌ وَذُو حَاضِرٍ وَرَدٌ<sup>٢٤٠</sup>  
فَأَيُّ فِعْلٍ لِاسْمٍ عَيْنٍ آسْتَنَدُ  
وَمِنْهُ مَا يَدْعُوْنَهُ مُوَكِّدَا  
لِنَفْسِهِ أَوْ غَيْرِهِ فَالْمُبْتَدَا

كَيْحَسَنَانٍ وَيُسِيءُ آبَنَانَا  
 وَقَدْ بَغَى وَأَعْتَدِيَا عُبْدَاكَ  
 وَلَا تَحِيَّ مَعُ أَوْلٍ قَدْ أَهْمِيَا  
 بِمُضْمِرٍ لِيغَيِّرَ رَفْعِ أَهْمِيَا  
 بَدَّ حَذْفُهُ الزَّمَّ إِنْ يَكُنْ غَيْرَ خَبْرٍ  
 وَأَخْرَجَتْهُ إِنْ يَكُنْ هُوَ الْخَبْرُ  
 وَأَظْهَرَ إِنْ يَكُنْ ضَمِيرُ خَبْرًا <sup>٢٨٥</sup>  
 بِغَيْرِ مَا يُطَابِقُ الْمُفَسِّرَا  
 نَحْوَ أَظُنُّ وَيَظُنُّنِي أَخَا  
 زَيْدًا وَعَمْرًا أَخَوَيْنِي فِي الرَّخَا

### الْمَفْعُولُ الْمُطْلَقُ

الْمَصْدَرُ اسْمٌ مَا سِوَى الزَّمَانِ مِنْ  
 مَدْلُولِي الْفِعْلِ كَأَمِنْ مِنْ أَمِنَ  
 بِمِثْلِهِ أَوْ فِعْلٍ أَوْ وَصْفٍ نُصِبَ  
 وَكَوْنُهُ أَصْلًا لِهَادِيْنِ أَنْتُخِبَ

٢٧٥ وَالْأَصْدُ سَبَقُ فَاعِلٍ مَعْنَى لَمَنْ  
 مِنَ الْبَسَنِ مَنْ زَارَكُمْ نَجَّ الْيَمَنُ  
 وَيَلْزَمُ الْأَصْدُ لِمُوجِبٍ عَرَا  
 وَتَرَكَ ذَاكَ الْأَصْدِ حَتْمًا قَدْ يُرَى  
 وَحَدَفَ فَضْلَةً أَجْزَانِ لَمْ يَضُرْ  
 كَحَدَفِي مَا سَبَقَ جَوَابًا أَوْ حَصِرَ  
 وَيُحَدَفُ النَّاصِبُهَا إِنْ عَلِمَا  
 وَقَدْ يَكُونُ حَدَفُهُ مُلْتَزِمًا

### التنازع في العمل

٢٨٠ إِنْ عَامِلَانِ اقْتَضِيَا فِي اسْمٍ عَمَلٌ  
 قَبْدٌ فَلِلْوَاحِدِ مِنْهُمَا الْعَمَلُ  
 وَالثَّانِ أَوْلَى عِنْدَ أَهْلِ الْبَصْرَةِ  
 وَأَخْتَارَ عَكْسًا غَيْرُهُمْ ذَا أُسْرَةٍ  
 وَأَعْمِلِ الْمُهْمَلِ فِي ضَمِيرِ مَا  
 تَنَازَعَاهُ وَالْتَزِمِ مَا آلْتَزِمَا

## تَعَدَّى الْفِعْلِ وَلُزُومُهُ

عَلَامَةُ الْفِعْلِ الْمُعَدَّى أَنْ تَصِلَ  
 هَا غَيْرَ مَصْدَرٍ بِهِ نَحْوَ عَمِدَ  
 فَأَنْصِبُ بِهِ مَفْعُولُهُ إِنْ لَمْ يَنْبُ  
 عَنْ فَاعِلٍ نَحْوَ تَدَبَّرْتُ الْكُتُبُ  
 ٢٧. وَلَا زِمَ غَيْرَ الْمُعَدَّى وَحُبِّتُمْ  
 لُزُومُ أفعالِ السَّجَايَا كَنَهْمُ  
 كَذَا أَفَعَلَّ وَالْمُضَاهِي أَفَعَنْسَسَا  
 وَمَا أَفْتَضَى نَظَافَةً أَوْ دَنَسَا  
 أَوْ عَرَضًا أَوْ طَاوَعَ الْمُعَدَّى  
 لِوَاحِدٍ كَمَدَّةٌ فَأَمْتَدَّ  
 وَعَدَّ لِأَزْمًا بِحَرْفِ جَرِّ  
 وَإِنْ حُذِفَ فَالِنَّصْبُ لِلْمُنْجَرِّ  
 نَقْلًا وَفِي أَنْ وَإِنْ يَطَّرِدُ  
 مَعَ أَمِنْ لَبْسٍ كَعَجِبْتُ أَنْ يَدُوا



٣٤٠ كَذَا إِذَا الْفِعْلُ تَبْلًا مَا لَمْ يَرِدْ  
 مَا قَبْلَهُ مَعْمُولٌ مَا بَعْدُ وَجِدْ  
 وَأَخْتِيرَ نَصَبٌ قَبْلَ فِعْلٍ ذِي طَلَبٍ  
 وَبَعْدَ مَا إِيْلَاؤُهُ الْفِعْلُ غَلَبٌ  
 وَبَعْدَ عَاطِفٍ بِلَا فَضْلٍ عَلَى  
 مَعْمُولٍ فِعْلٍ مُسْتَقِيرٍ أَوْلَا  
 وَإِنْ تَبْلًا الْمَعْطُوفُ فِعْلًا مُخْبَرًا  
 بِهِ عَنِ اسْمٍ فَأَعْطِفْنَا مُخْبَرًا  
 وَالْعَطْفُ فِي غَيْرِ الَّذِي مَرَّ رَجَحٌ  
 فَمَا أُبِيحَ أَفْعَدُ وَدَعَّ مَا لَمْ يُبْحَ  
 ٣٤٥ وَقَصْدٌ مَشْغُولٌ بِحَرْفٍ جَرٍّ  
 أَوْ بِإِضَافَةٍ كَوَصَلٍ يَجْرِي  
 وَسَوِّيْ فِي ذَا الْبَابِ وَصْفًا ذَا عَمَلٍ  
 بِالْفِعْلِ إِنْ لَمْ يَكْ مَا نِعَ حَصْدٌ  
 وَعَلَقَةٌ حَاصِلَةٌ بِتَتَابِعِ  
 كَعَلَقَةٍ بِنَفْسِ الْأِسْمِ الْوَاقِعِ

وَبَاتِفَاقٍ قَدْ يَنْوِبُ الْثَّانِ مِنْ  
 بَابِ كَسَا فِيمَا آلْتَبَّاسُهُ أَيْنُ  
 فِي بَابِ ظَنَّ وَآرَى الْمَنْعُ أَشْتَهَرُ  
 وَلَا آرَى مَنْعًا إِذَا الْقَصْدُ ظَهَرَ  
 وَمَا سَوَى النَّائِبِ مِمَّا عُلِّقَا ٢٥٥  
 بِالرَّافِعِ النَّصْبُ لَهُ مُحْتَفَا

### أَشْتَعَالُ الْعَامِلِ عَنِ الْمَعْمُولِ

إِنْ مُضْمَرُ اسْمٍ سَابِقٍ فِعْلًا شَغَدَ  
 عَنْهُ بِنَصْبٍ لِقَطْعِهِ أَوْ الْكَحْدِ  
 فَالسَّابِقُ أَنْصَبُهُ بِفِعْلِ أَضْمَرَ  
 حَتْمًا مُوَافِقٍ لِمَا قَدْ ظَهَرَ  
 وَالنَّصْبُ حَتْمٌ إِنْ تَلَا السَّابِقُ مَا  
 يَخْتَصُّ بِالْفِعْلِ كَأَنْ وَحَيْثُمَا  
 وَأَنْ تَلَا السَّابِقُ مَا بِالْأَبْتِدَا  
 يَخْتَصُّ فَالرَّفْعُ التَّزِمَةُ أَبَدَا

٢٤٥ وَأَجْعَلُهُ مِنْ مُضَارِعٍ مُنْفَتِحًا  
 كَيْتَحَى الْمَقُولِ فِيهِ يُنْتَحَى  
 وَالثَّانِي التَّالِي تَا الْمُطَاوَعَةُ  
 كَالْأَوَّلِ أَجْعَلُهُ بِلا مُنَازَعَةٍ  
 وَقَالَتِ آلِذِي بِهِمُزِ الْوَصْدِ  
 كَالْأَوَّلِ أَجْعَلْنَهُ كَأَسْتَحْلِي  
 وَأَكْسِرُ أَوْ أَشِمُّ فَا ثُلَاثِي أُعِدُّ  
 عَيْنًا وَضَمُّ جَا كَبُوعَ فَاحْتَمِدُ  
 وَأَنْ بِشَكْدِ خَيْفَ لَبَسٌ يُجْتَنَبُ  
 وَمَا لِبَاعَ قَدْ يُرَى لِتَحْوِ حَبُ  
 ٢٥٠ وَمَا لِفَا بَاعَ لِمَا آلْعَيْنُ تَلِي  
 فِي آخْتَارَ وَأَنْقَادَ وَشَبَّهَ يَنْجَلِي  
 وَقَابِلُ مِنْ ظَرْفٍ أَوْ مِنْ مَصْدَرِ  
 أَوْ حَرْفٍ جَرِّ بِنِيَابَةِ حَرْفِ  
 وَلَا يَنْوِبُ بَعْضُ هَذِي إِنْ وَجِدُ  
 فِي اللَّفْظِ مَفْعُولٌ بِهِ وَقَدْ يَرُدُّ

وَالْأَصْدُ فِي الْفَاعِلِ أَنْ يَتَّصِلَا  
 وَالْأَصْدُ فِي الْمَفْعُولِ أَنْ يَنْفَصِلَا  
 وَقَدْ يُجَاءُ بِخِلَافِ الْأَصْدِ  
 وَقَدْ يَجِي الْمَفْعُولُ قَبْلَ الْفِعْلِ  
 وَأَخِرَ الْمَفْعُولِ إِنْ لَبَسَ حُذِرَ <sup>٢١٠</sup>  
 أَوْ أُضْمِرَ الْفَاعِلُ غَيْرَ مُتَّحِصِرٍ  
 وَمَا بِيَأَلَا أَوْ بِأَيْدِمَا أَحْصِرُ  
 أَخِرَ وَقَدْ يَسْبِقُ إِنْ قَصِدَ ظَهَرُ  
 وَشَاعَ نَحْوُ خَافَ رَبَّهُ عَمَرُ  
 وَشَدَّ نَحْوُ زَانَ نَوْرَةَ الشَّجَرِ

### النَّائِبُ عَنِ الْفَاعِلِ

يَنْوِبُ مَفْعُولٌ بِهِ عَنِ فَاعِلٍ  
 فِيمَا لَهُ كَنَيْدٌ خَيْرٌ نَائِبٍ  
 فَأَوْلَ الْفِعْلِ أَضْمَنُ وَالْمُتَّصِلُ  
 بِالْآخِرِ أَكْسِرُ فِي مُضِيِّ كَوَصِدُ



وَيَرْفَعُ الْفَاعِلُ فِعْلَهُ أَضْمِرًا  
 كَمَثَلِ زَيْدٌ فِي جَوَابِ مَنْ قَرَأَ  
 وَتَاءٌ تَأْنِيثٌ تَلِي الْمَاضِيَ إِذَا  
 كَانَ لِأُنْثَى كَأَبْتِ هِنْدُ الْأَذَى  
 وَإِنَّمَا تَلَزَمَ فِعْلَ مُضْمَرٍ  
 مُتَّصِلٍ أَوْ مُفْهِمٍ ذَاتِ حِرِّي  
 وَقَدْ يُبِيحُ الْفَصْلُ تَرْكَ التَّاءِ فِي  
 نَحْوِ أُنَى الْقَاضِي بِنْتِ الْوَاقِفِ  
 وَالْحَذْفُ مَعَ فَصْلِ بِلَا فَضْلًا  
 كَمَا زَكَّى إِلَّا فَتَاةُ ابْنِ الْعُغْلَا  
 ٣٣٥ وَالْحَذْفُ قَدْ يَأْتِي بِبِلَا فَصْلٍ وَمَعَ  
 ضَمِيرِ ذِي الْجَزَائِرِ فِي شِعْرِ وَقَعَ  
 وَالتَّاءُ مَعَ جَمْعِ سِوَى السَّالِمِ مِنْ  
 مُذَكَّرٍ كَالْتَّاءِ مَعَ إِحْدَى اللَّيْنِ  
 وَالْحَذْفُ فِي نِعَمِ الْفَتَاةِ اسْتَحْسَنُوا  
 لِأَنَّ قَصْدَ الْجِنْسِ فِيهِ بَيِّنٌ

وَأَنْ تَعَدِّيَا لِوَاحِدٍ بِـلَا  
 هَمْزٍ فَلَا تَنِينُ بِهِ تَوَصَّلَا  
 وَالشَّانِ مِنْهُمَا كَثَانِي آتَى كَسَا  
 فَهَوِيَ بِهِ فِي كُلِّ حُكْمٍ ذُو آتِسَا  
 ٣٢٥ وَكَأْرَى السَّابِقِ نَبَا أَخْبَرَا  
 حَدَّثَ أَنْبَاءً كَذَاكَ خَبَّرَا

### الْفَاعِلُ

الْفَاعِلُ الَّذِي كَمَرُفُوْعِي آتَى  
 زَيْدٌ مُنِيرًا وَجْهَهُ وَنِعْمَ الْفَتَى  
 وَبَعْدَ فِعْلٍ فَاعِلٌ فَإِنْ ظَهَرَ  
 فَهُوَ وَالْأَفْضَمُ آسْتَتَرُ  
 وَجَرِدِ الْفِعْلِ إِذَا مَا أُسْنِدَا  
 لِاتْنَيْنٍ أَوْ جَمْعٍ كَفَازَ الشُّهَدَا  
 وَقَدْ يُقَالُ سَعِدَا وَسَعِدُوا  
 وَالْفِعْلُ لِلظَّاهِرِ بَعْدَ مُسْنَدَا

وَلَرَّيَ الرَّوِيَا أَنَّمِ مَا لِعَلِمَا  
 طَالِبَ مَفْعُولَيْنِ مِنْ قَبْلُ أَنْتَمَي  
 وَلَا تُحِزُّهُنَا بِإِلَّا دَلِيلِ  
 سُفُوطَ مَفْعُولَيْنِ أَوْ مَفْعُولِ  
 وَكَتَبْنُ أَجْعَدُ تَقْبُولُ إِنْ وَلي  
 مُسْتَفْهَمًا بِهِ وَلَمْ يَنْفَصِدِ  
 بِغَيْرِ ظَرْفٍ أَوْ كَظَرْفٍ أَوْ عَمَلِ  
 وَأَنْ بَبَعْضِ ذِي فَصَلَتْ يُحْتَمَلُ  
 ٣٠ وَأَجْرِي الْقَوْلُ كَطَنْ مُطْلَقًا  
 عِنْدَ سُلَيْمٍ نَحْوُ قَدْ ذَا مُشْفِقًا

أَعْلَمَ وَأَرَى

إِلَى ثَلَاثَةِ رَيِّ وَعَلِمَا  
 عَدَّوَا إِذَا صَارَا أَرَى وَأَعْلَمَا  
 وَمَا لِمَفْعُولِي عَلِمْتُ مُطْلَقًا  
 لِلثَّانِ وَالثَّالِثِ أَيْضًا حَقِّقًا

ظَنَّ حَسِبْتُ وَزَعَمْتُ مَعَ عَمْدٍ  
 حَجَا دَرَا وَجَعَدَ أَلَدُ كَأَنَّ قَدُ  
 وَهَبُ تَعَلَّمَ وَالَّتِي كَصَيَّرَا  
 أَيضًا بِهَا أَنْصَبَ مُبْتَدَا وَخَبَّرَا  
 ٣١ وَخَصَّ بِالتَّعْلِيْقِ وَالْإِلْغَاءِ مَا  
 مِنْ قَبْلِ هَبٍ وَالْأَمْرَ هَبُ قَدْ أَلْزِمَا  
 كَذَا تَعَلَّمَ وَلِغَيْرِ الْمَاضِ مِنْ  
 سِوَاهُمَا أَجْعَلُ كُلُّ مَا لَهُ زُكِنُ  
 وَجَوِّزُ الْإِلْغَاءِ لَا فِي الْأَبْتِيدَا  
 وَأَنْوَضِيْرَ الشَّانِ أَوْ لَامَ أَبْتِيدَا  
 فِي مُوْهِمِ الْإِلْغَاءِ مَا تَقَدَّمَ  
 وَالتَّزِمَ التَّعْلِيْقُ قَبْلَ نَفِي مَا  
 وَأَنْ وَلَا لَامَ أَبْتِيدَاءَ أَوْ قَسَمُ  
 كَذَا وَالْأَسْتِفْهَامُ ذَا لَهُ أَنْحَتَمُ  
 ٣١٥ لِعِلْمِ عِرْفَانٍ وَظَنَّ تَهَمَمَهُ  
 تَعْدِيَةً لِوَاحِدٍ مُلْتَزِمَةً



مَرْفُوعًا أَوْ مَنْصُوبًا أَوْ مُرَكَّبًا  
 وَأَنْ رَفَعْتَ أَوَّلًا لَا تَنْصِبَ  
 وَمُفْرَدًا نَعْتًا لِمَبْنِيَّيَ يَلِي  
 فَافْتَحْ أَوْ أَنْصِبْ أَوْ أَرْفَعْ تَعْدِلِ  
 وَغَيْرَ مَا يَلِي وَغَيْرَ الْمُفْرَدِ  
 لَا تَنْ وَأَنْصِبْهُ أَوْ أَرْفَعْ أَفْصَدُ  
 وَالْعَطْفُ إِنْ لَمْ تَتَكَرَّرْ لَا أَحْكَمَا  
 لَهُ بِمَا لِلنَّعْتِ ذِي الْفَصْلِ أَنْتَمَى  
 ٣٥ وَأَعْطِ لَا مَعَ هَمْزَةٍ أَسْتَفْهَامِ  
 مَا تَسْتَحِقُّ دُونَ الْأَسْتَفْهَامِ  
 وَشَاعَ فِي ذَا الْبَابِ إِسْقَاطُ الْخَبَرِ  
 إِذِ الْمُرَادُ مَعَ سُقُوطِهِ ظَهَرَ

ظَنَّ وَأَخَوَاتُهَا

أَنْصَبَ بِفِعْلِ الْقَلْبِ جُرِّيَّيَ ابْتِدَاءً  
 أَعْنِي رَضِيَ خَالَ عَلِمْتُ وَجَدًا

وَأَنْ تُخَفَّفَ أَنْ فَاسَمَهَا آسَتَكُنْ  
 وَالْخَبَرَ آجَعْدُ جُمْلَةً مِنْ بَعْدِ أَنْ  
 ١٤٥ وَأَنْ يَكُنْ فِعْلًا وَلَمْ يَكُنْ دُعَا  
 وَلَمْ يَكُنْ تَصْرِيفُهُ مُمْتَنِعًا  
 فَالْأَحْسَنُ الْفَصْلُ بِقَدْ أَوْ نَفِيٍّ أَوْ  
 تَنْفِيْسٍ أَوْ لَوْ وَقَلِيدُ ذِكْرُ لَوْ  
 وَخَفِفتْ كَانَ أَيضًا فَنُبِوي  
 مَنْصُوبُهَا وَثَابِتًا أَيضًا رُوي

### لَا الَّتِي لِنَفِيٍّ الْجِنْسِ

عَمَدَ إِنَّ آجَعْدَ لِيَلَا فِي النَّكِرَةِ  
 مُفْرَدَةً جَاءَتْكَ أَوْ مُكَرَّرَةً  
 فَانْصَبْ بِهَا مُضَافًا أَوْ مُضَارِعَةً  
 وَبَعْدَ ذَلِكَ الْخَبَرَ أَذْكَرُ رَافِعَةً  
 ٣٠٠ وَرَكِبَ الْمُفْرَدَةَ فَانْحَاكَ كَلَا  
 حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ وَالثَّانِي آجَعْدًا

وَقَدْ يَلِيهَا مَعَ قَدْ كَأَنَّ دَا  
 لَقَدْ سَمَا عَلَى الْعِدَا مُسْتَحْوِذَا  
 وَتَحَبُّبُ الْوَاسِطِ مَعْمُولُ الْخَبَرِ  
 وَالْفَصْلَ وَأَسْمَاءَ حَدِّ قَبْلَهُ الْخَبَرُ  
 وَوَصْدُ مَا بِيَدِي الْخُرُوفِ مُبْطَلُ  
 إِعْمَالِهَا وَقَدْ يُبْتِغَى الْعَمَلُ  
 وَجَائِزُ رَفْعِكَ مَعْطُوفًا عَلَى  
 مَنْصُوبٍ إِنَّ بَعْدَ أَنْ تَسْتَكْمِلَا  
 ١٤ وَالْحَقُّ بَيِّنٌ لَأَكِنَّ وَأَنَّ  
 مِنْ دُونِ لَيْتٍ وَلَعَدَّ وَكَأَنَّ  
 وَخُفِّفَتْ إِنَّ فَقَدَ الْعَمَلُ  
 وَقَلَّزَمُ اللَّامُ إِذَا مَا تُهْمَلُ  
 وَرَبَّمَا آسْتَعْنِي عَنْهَا إِنَّ بَدَا  
 مَا نَاطِقُ أَرَادَهُ مُعْتَمِدَا  
 وَالْفِعْلُ إِنَّ لَمْ يَكُ نَاسِخًا فَلَا  
 تُلْفِيهِ غَالِبًا بَيِّنٌ ذِي مُوَصَّلَا

وَهَمَزٌ أَنْ أَفْتَحَ لِسِدَّ مَصْدَرٍ  
 مَسَدَهَا وَفِي سَوَى ذَاكَ أَكْسِرِ  
 فَأَكْسِرُ فِي الْإِبْتِدَاءِ وَفِي بَدءِ صَلَهِ  
 وَحَيْثُ إِنَّ لِيَمِينٍ مُكْمِلَةً  
 ١٨٠ أَوْ حُكَيْتَ بِالْقَوْلِ أَوْ حَلَّتْ تَحْدُ  
 حَالٍ كَزُرْتُهُ وَأَنِّي ذُو أَمَلٍ  
 وَكَسَرُوا مِنْ بَعْدِ فِعْلِ عَلِقَا  
 بِاللَّامِ كَعَلِمَ إِنَّهُ لَذُو نُقَا  
 بَعْدَ إِذَا فُجِئَةً أَوْ قَسَمِ  
 لَا لَامَ بَعْدَهُ بِوَجْهِهِ نُمِ  
 مَعَ تَلْوِفاً الْجَزَا وَذَا يَطْرِدُ  
 فِي نَحْوِ خَيْرِ الْقَوْلِ أَنِّي أَحْمَدُ  
 وَبَعْدَ ذَاتِ الْكَسْرِ تَصَحَّبُ الْخَبَرُ  
 لَامٌ أَبْتِدَاءً نَحْوُ إِنِّي لَوَزْرُ  
 ١٨٥ وَلَا يَلِي ذِي اللَّامِ مَا قَدْ نُفِيَا  
 وَلَا مِنْ الْأَفْعَالِ مَا كَرَضِيَا



وَاسْتَعْمَلُوا مِضَارِعًا لِأَوْشِكَا  
 وَكَادَ لَا غَيْرُ وَزَادُوا مُوشِكَا  
 بَعْدَ عَسَى أَخْلَوْلَقَ أَوْشَكَ قَدْ يَرِدُ  
 غَنَى بِأَنْ يَفْعَلَ عَنْ ثَانٍ فُقِدَ  
 وَجَرِدَنْ عَسَى أَوْ أَرْفَعُ مُضْمَرًا  
 بِهَا إِذَا اسْمٌ قَبْلَهَا قَدْ ذُكِرَ  
 وَالْفَتْحُ وَالْكَسْرُ أَجْزِي السِّينِ مِنْ  
 نَحْوِ عَسَيْتُ وَأَنْتِيقَا الْقَفْحُ زُكِنُ

إِنَّ وَأَخْوَاتِهَا

١٧٥ لِإِنَّ أَنْ لَيْتَ لَأَكِنَّ لَعَدُ  
 كَانَ عَكْسُ مَا لِكَانَ مِنْ عَمَدُ  
 كَانَ زَيْدًا عَالِمٌ بِأَنْبَى  
 كُفُوٌ وَلَا كِنَّ أَبْنَهُ ذُو ضِغْنِ  
 وَرَاعِ ذَا التَّرْتِيبِ إِلَّا فِي الْبَدَى  
 كَلَيْتَ فِيهَا أَوْ هُنَا غَيْرَ الْبَدَى

وَمَا لِي لَاتَ فِي سَوَى حِينِ عَمَدٍ  
وَحَدُوفُ ذِي الرَّفْعِ نَشَا وَالْعَكْسُ قَدْ

### أَفْعَالُ الْمُقَارَبَةِ

١٤٥ كَكَانَ كَادَ وَعَسَى لَإِذَا نَدَرَ  
غَيْرُ مُضَارِعٍ لِهَدْيَيْنِ خَبَرٌ  
وَكَوْنُهُ بِدُونِ أَنْ بَعْدَ عَسَى  
نَزَرَ وَكَادَ الْأَمْرُ فِيهِ عَكْسًا  
وَكَعَسَى حَرًا وَلَا كُنْ جُعِلَا  
خَبَرُهَا حَتْمًا بِأَنْ مُتَّصِلَا  
وَالزَّمُوا أَخْلَوْقَ أَنْ مِثْلَ حَرًا  
وَبَعْدَ أَوْشَكَ أَنْتِيفَا أَنْ نَزَرَا  
وَمِثْلُ كَادَ فِي الْأَصْحَحِ كَرَبَا  
وَتَرَكُ أَنْ مَعَ ذِي الشُّرُوعِ وَجَبَا  
١٧٠ كَأَنشَأَ السَّائِقُ يَحْدُو وَطَفِقُ  
كَذَا جَعَلْتُ وَأَخَذْتُ وَعَلِقُ

وَبَعْدَ أَنْ تَعْوِيضَ مَا عَنْهَا آرْتِكِبُ  
 كَمِثْلِ أَمَا أَنْتَ بَرًّا فَاقْتَرِبُ  
 وَمِنْ مُضَارِعِ لِكَانَ مُنْجَزِمٌ  
 تُحَدِّفُ نُونٌ وَهُوَ حَدَفٌ مَا آلْتَزِمُ

مَا وَلَا وَلَاتِ الْمُسْتَبْهَاتِ بِلَيْسَ

إِعْمَالِ لَيْسَ أَعْمَلْتُ مَا دُونَ إِنْ  
 مَعَ بَقَا النَّعْيِ وَتَرْتِيبِ زُكْنِ  
 ١٤. وَسَبْقِ حَرْفِ جَرٍّ أَوْ ظَرْفِ كَمَا  
 فِي أَنْتَ مُعْنِيًا أَجَازَ الْعُلَمَاءِ  
 وَرَفَعَ مَعْطُوفٍ بِلَاكِنَ أَوْ بِبَدَلٍ  
 مِنْ بَعْدِ مَنْصُوبٍ بِمَا آلَزَمَ حَيْثُ حَدٌ  
 وَبَعْدَ مَا وَلَيْسَ جَرَّ أَلْيَا الْخَبَرِ  
 وَبَعْدَ لَا وَنَعْيِ كَانَ قَدْ يُجْرَى  
 فِي النَّكِرَاتِ أَعْمَلْتُ كَلَيْسَ لَا  
 وَقَدْ تَلِي لَاتٍ وَإِنْ دَا الْعَمَلَا

وَفِي جَمِيعِهَا تَوَسُّطَ الْخَبَرِ  
 أَجْزُ وَكُلُّ سَبْقِهِ دَامَ حَظْرُ  
 ١٥٠ كَذَاكَ سَبْقُ خَبَرٍ مَا النَّافِيَةِ  
 فَجِي بِهَا مَثَلُوهَ لَا تَبَالِيَهُ  
 وَمَنْعُ سَبْقِ خَبَرٍ لَيْسَ أَصْطُفِي  
 وَذُو تَمَامٍ مَا بَرَفَعِ يَكْتَفِي  
 وَمَا سِوَاهُ نَائِضٍ وَالنَّقْضُ فِي  
 فَتِي لَيْسَ زَالَ دَائِمًا قَفِي  
 وَلَا يَلِي الْعَامِلَ مَعْمُولُ الْخَبَرِ  
 إِلَّا إِذَا ظَرَفًا أَتَى أَوْ حَرْفَ جَرِ  
 وَمُضْمَرِ الشَّانِ أَسْمَاءُ أَنْوَإِنْ وَقَعِ  
 مُوهِمٌ مَا أَسْتَبَانَ أَنَّهُ أَمْتَنَعِ  
 ١٥٥ وَقَدْ تَزَادُ كَانَ فِي حَشْوِي كَمَا  
 كَانَ أَمَّحَ عِلْمَ مَنْ تَقَدَّمَ  
 وَيَحْدِفُونَهَا وَيُبْقُونَ الْخَبَرَ  
 وَبَعْدَ إِنْ وَلَوْ كَبِيرًا أَشْتَهَرَ



كَضْرِبِي الْعَبْدَ مُسِيًّا وَأَتَمَّ  
 تَبْيِينِي الْحَقَّ مَنْوُطًا بِالْحِكْمِ  
 وَأَخْبَرُوا بِأَثْنَيْنِ أَوْ بِأَكْثَرَا  
 عَنْ وَاحِدٍ لَهُمْ سُرَاتٌ شُعْرَا

كَانَ وَأَخْوَانُهَا

تَرَفَعُ كَانَ الْمُبْتَدَا أَسْمًا وَالْخَبَرُ  
 تَنْصِبُهُ كَكَانَ سَيِّدًا عُمَرُ  
 ١٤٥ كَكَانَ ظَلَّ بَاتَ أَهْمَى أَصْحَابَا  
 أَمْسَى وَصَارَ لَيْسَ زَالَ بَرِحَا  
 فَتِي وَأَنْفَكَ وَهَدِي الْأَرْبَعَةُ  
 لِيَشْبَهُ نَعْيِي أَوْ لِنَعْيِي مُتَّبَعُهُ  
 وَمِثْلُ كَانَ دَامَ مَسْبُوقًا بِمَا  
 كَأَعْطَى مَا دُمْتَ مُصِيبًا دِرْهَمَا  
 وَغَيْرُ مَاضٍ مِثْلُهُ قَدْ عَمِلَا  
 إِنْ كَانَ غَيْرُ الْمَاضِ مِنْهُ اسْتَعْمِلَا

كَذَا إِذَا عَادَ عَلَيْهِ مُضْمَرٌ  
 مِمَّا بِهِ عَنْهُ مُبِينًا يُخْبِرُ  
 ١٣٥ كَذَا إِذَا يَسْتَوْجِبُ التَّصْدِيرًا  
 كَأَيِّنَ مَنْ عَلِمْتَهُ نَصِيرًا  
 وَخَبَرَ التَّحْضُورِ قَدِّمَ أَبَدًا  
 كَمَا لَنَا إِلَّا آتِبَاعُ أَحْمَدًا  
 وَحَذْفُ مَا يُعْلَمُ جَائِزٌ كَمَا  
 تَقُولُ زَيْدٌ بَعْدَ مَنْ عِنْدَكُمْ  
 وَفِي جَوَابِ كَيْفَ زَيْدٌ قَدْ دَنِفَ  
 فَزَيْدٌ أَسْتُعْنِي عَنْهُ إِذْ عُرِفَ  
 وَبَعْدَ لَوْلَا غَالِبًا حَذْفُ الْخَبَرِ  
 حَتْمٌ وَفِي نَصِّ يَمِينٍ ذَا أَسْتَقْرُ  
 ١٤٠ وَبَعْدَ وَآوِ عُنَيْتَ مَفْهُومَ مَعِ  
 كَمَثَلِ كَلِّ صَانِعٍ وَمَا صَانِعُ  
 وَقَبْلَ حَالٍ لَا تَكُونُ خَبَرًا  
 عَنِ الَّذِي خَبَرُهُ قَدْ أَضْمَرَ

وَلَا يَجُوزُ الْإِبْتِدَاءُ بِالنَّكِرَةِ  
 مَا لَمْ تُفْعَدْ كَعِنْدَ زَيْدٍ نَمِرَةٍ  
 وَهَذَا فَتَى فِيكُمْ وَمَا خِذْ لَنَا  
 وَرَجُدْ بَيْنَ الْكِرَامِ عِنْدَنَا  
 وَرَغْبَةً فِي الْخَيْرِ خَيْرٌ وَعَمَلٌ  
 بِرِّ يَزِينُ وَلِيُقَسَّ مَا لَمْ يُقَدْ  
 وَالْأَصْلُ فِي الْأَخْبَارِ أَنْ تُؤَخَّرَا  
 وَجَوَّزُوا التَّقْدِيمَ إِذْ لَا ضَرَرَ  
 ١٣٠ فَاْمَنْعَهُ حِينَ يَسْتَوِي الْجُزْأَنِ  
 عُرْفًا وَتُكْرًا عَادِي بَيَانِ  
 كَذَا إِذَا مَا الْفِعْلُ كَانَ الْخَبَرَا  
 أَوْ قُصِدَ اسْتِعْمَالُهُ مُتَخَصِّرَا  
 أَوْ كَانَ مُسْنَدًا لِذِي لَامٍ أَبْتِدَاءُ  
 أَوْ لِأَزِمِ الصَّدْرِ كَمَنْ لِي مُتَّجِدَا  
 وَتَحْوِ عِنْدِي دِرْهَمٌ وَلِي وَطَرُ  
 مُلْتَزِمٌ فِيهِ تَقْدِيمُ الْخَبَرِ

وَرَفَعُوا مُبْتَدَأً بِالْأَبْتِيدَا  
 كَذَاكَ رَفَعُ خَبَرٍ بِالْمُبْتَدَا  
 وَالْخَبَرُ الْجُزْءُ الْمَتَمُّ الْقَائِدَةُ  
 كَاللَّهِ بَرٌّ وَالْأَيَادِي شَاهِدَةٌ  
 ١٣٠ وَمُفْرَدًا يَأْتِي وَيَأْتِي جُمْلَةً  
 حَاوِيَةً مَعْنَى الَّذِي سَيَقْتَلُهُ  
 وَأَنْ تَكُنْ إِيَّاهُ مَعْنَى أَكْتَفَى  
 بِهَا كَلْنُطِي آللهُ حَسْبِي وَكَفَى  
 وَالْمُفْرَدُ الْجَامِدُ فَارِغٌ وَأَنْ  
 يَشْتَقُّ فَهُوَ ذُو ضَمِيرٍ مُسْتَكِينٍ  
 وَأَبْرَزْنَهُ مُطْلَقًا حَيْثُ تَلَا  
 مَا لَيْسَ مَعْنَاهُ لَهُ مُحْصَلًا  
 وَأَخْبَرُوا بِظَرْفٍ أَوْ بِحَرْفٍ جَرٍ  
 نَاوِينَ مَعْنَى كَائِنٌ أَوْ آسْتَقَرُّ  
 ١٣٥ وَلَا يَكُونُ آسَمُ زَمَانٍ خَبَرًا  
 عَنْ جُتَّةٍ وَأَنْ يُفِيدَ فَأَخْبَرًا



كَالْفَضْلِ وَالْحَارِثِ وَالنُّعْمَانِ  
 فَذِكْرُ ذَا وَحَدْفُهُ سَيِّئَانِ  
 وَقَدْ يَصِيرُ عَلَمًا بِالْغَلَبَةِ  
 مُضَافٌ أَوْ مَعْجُوبٌ أَلَّ كَالْعَقَبَةِ  
 وَحَدْفُ أَلَّ ذِي إِنْ تَنَادَ أَوْ تُضِفُ  
 أَوْجِبُ وَفِي غَيْرِهِمَا قَدْ يَنْحَدِفُ

### الْأَبْتِدَاءُ

مُبْتَدَأٌ زَيْدٌ وَعَاذِرٌ حَبْرٌ  
 إِنْ قُلْتَ زَيْدٌ عَاذِرٌ مِنْ أَعْتَدَرُ  
 ١١٥ وَأَوَّلُ مُبْتَدَأٍ وَالثَّانِي  
 فَاعِلٌ أَغْنَى فِي أَسَارِ ذَانِ  
 وَقَسٌ وَكَاسْتَفْهَامٌ النَّعْيُ وَقَدْ  
 يَجُوزُ نَحْوُ فَايَزُ أَوْلُو الرِّشْدِ  
 وَالثَّانِي مُبْتَدَأٌ وَذَا الْوَصْفُ حَبْرٌ  
 إِنْ فِي سِوَى الْأَفْرَادِ طَبَقًا اسْتَقَرَّ

فِي عَائِدٍ مُتَّصِلٍ إِنْ آتَتْ صَبَّ  
 بِفِعْلِ أَوْ وَصَفٍ كَمَنْ تَرَجُّو يَهَبُ  
 ١٥ كَذَاكَ حَذْفُ مَا بَوَّصِفِ خُفِضًا  
 كَأَنْتَ قَاضٍ بَعْدَ أَمْرٍ مَنْ قَضَى  
 كَذَا الَّذِي جُرَّ بِمَا أَلْمُوصُولِ جَرُّ  
 كَمَرٍّ بِالَّذِي مَرَّرْتَ فَهُوَ وَبَرُّ

### الْمَعْرِفُ بِأَدَاةِ التَّعْرِيفِ

أَلْ حَرْفُ تَعْرِيفٍ أَوْ أَلَّامٌ فَحَقَطُ  
 فَنَمَطٌ عَرَفْتَ قَدْ فِيهِ أَلَّامَةٌ  
 وَقَدْ تَزَادُ لِأَزْمَاءِ كَالسَّلَاتِ  
 وَالْآنَ وَالْبُذَيْنِ ثُمَّ أَلَّامَاتِي  
 وَالْأَضْطِرَارِ كَبَنَاتِ الْأَوْبَرِ  
 كَذَا وَطَبَّتِ النَّفْسَ يَا قَيْسُ السَّرِي  
 ١١٠ وَبَعْضُ الْأَعْلَامِ عَلَيْهِ دَخَلًا  
 لِلْحِمْ مِمَّا قَدْ كَانَ عَنْهُ نُقْلًا

وَمِثْلُ مَاذَا بَعْدَ مَا آسَتِفْهَامِ  
 أَوْ مَنْ إِذَا لَمْ تُلْغَ فِي الْكَلَامِ  
 وَكُلُّهَا يَلْزَمُ بَعْدَهُ صِلَةٌ  
 عَلَى ضَمِيرٍ لَاتِقٍ مُشْتَمِلَةٍ  
 وَجُمْلَةٍ أَوْ شِبْهَهَا الَّذِي وَصَلُ  
 بِهِ كَمَنْ عِنْدِي الَّذِي أَبْنَاهُ كُفَيْدُ  
 وَصِفَةٌ صَرِيحَةٌ صِلَةٌ أَلْ  
 وَكُونُهَا بِمُعْرَبِ الْأَفْعَالِ قَدْ  
 أَيْ كَمَا وَأُعْرِبَتْ مَا لَمْ تُضَفْ  
 وَصَدْرُ وَصَلِهَا ضَمِيرٌ أَحَدٌ  
 وَبَعْضُهُمْ أَعْرَبَ مُطْلَقًا وَفِي  
 ذَا الْحَدْفِ أَيًّا غَيْرَ أَيٍّ يَفْقَتِي  
 إِنْ يُسْتَطَدُّ وَصَلُ وَإِنْ لَمْ يُسْتَطَدُّ  
 فَالْحَدْفُ نَزْرٌ وَأَبْوَا أَنْ يُخْتَزَلَ  
 إِنْ صَلَحَ الْبَاقِي لِوَصْلِ مُكْمَلِ  
 وَالْحَدْفُ عِنْدَهُمْ فَشَيْءٌ مُتَجَلِي

## المَوْصُولُ

مَوْصُولُ الْأَسْمَاءِ الَّتِي الْأُنْثَى الَّتِي  
 وَالْيَا إِذَا مَا تُنْيَا لَا تُثْبِتِ  
 ٤٠ بَدَلُ مَا تَلِيهِ أُولِيهِ الْعَلَامَةُ  
 وَالنُّونُ إِنْ تَشَدَّدَ فَلَا مَلَامَةَ  
 وَالنُّونُ مِنْ دَيْنٍ وَتَيْنٍ شُنْدَادًا  
 أَيضًا وَتَعْوِيضُ بَدَاكَ قُصَادًا  
 جَمْعُ الَّتِي الْأَلَى الَّذِينَ مُطْلَقًا  
 وَبَعْضُهُمْ بِالْوَاوِ رَفْعًا نَطَقًا  
 بِاللَّاتِ وَاللَّاءِ الَّتِي قَدْ جُمِعَا  
 وَاللَّاءِ كَالَّذِينَ نَزَرًا وَقَعَا  
 وَمِنْ وَمَا وَالُّ تَسَاوَى مَا ذُكِرَ  
 وَهَكَذَا ذُو عِنْدَ طَيْبِي شَهْرُ  
 ٤٠ وَكَأَلَّتِي أَيضًا لَدَيْهِمْ ذَاتُ  
 وَمَوْضِعَ الْأَلَّتِي أَيْ ذَوَاتُ



## اسْمُ الْاِسَارَةِ

بِذَا لِمُفْرَدٍ مُدَكَّرٍ اَشْرُرُ  
 بِذِي وَدِهٍ فِي تَا عَلَيَّ اَلْاُنْثَى اَقْتَصِرُ  
 وَذَانِ تَانٍ لِلْمُثَنَّى اَلْمُرْتَفِعُ  
 وَفِي سِوَاهُ ذَيْنِ تَيْنِ اَذْكُرُ تُطِعُ  
 ٨٥ وَبِاُولَى اَشْرُ لَجْمَعٍ مُطْلَقًا  
 وَالْمَدَّ اُولَى وَلِذِي اَلْبَعْدِ اَنْطِقًا  
 بِالْكَافِ حَرْفًا دُونَ لَامٍ اَوْ مَعَهُ  
 وَاللَّامُ اِنْ قَدَمْتَ هَا مُتْبِعَهُ  
 وَبِهِنَّ اَوْ هَاهُنَا اَشْرُ اِلَى  
 دَانِي اَلْمَكَانِ وَبِهِ اَلْكَافُ صِلًا  
 فِي اَلْبَعْدِ اَوْ بِثَمَّ فُءٌ اَوْ هِنَّا  
 اَوْ بِهِنَالِكَ اَنْطِقُنَّ اَوْ هِنَّا

وَأَنْ يَكُونَا مُفْرَدَيْنِ فَاصْفِ  
 حَتْمًا وَالْأَتْبِعِ الَّذِي رَدَفَ  
 وَمِنْهُ مَنْقُولٌ كَفَضْلِ وَأَسَدُ  
 وَذُو أَرْتَجَالٍ كَسُعَادَ وَأُدَدُ  
 وَجُمَّلَةٌ وَمَا بِمَرْجٍ رُكَّابًا  
 ذَا إِنْ بَغِيرٍ وَيَهُ تَمَّ أَعْرَبًا  
 وَشَاعَ فِي الْأَعْلَامِ ذُو الْأَضَافَةِ  
 كَعَبْدِ شَمْسٍ وَأَبِي خُفَّافَةِ  
 ٨٠ وَوَضَعُوا لِبَعْضِ الْأَجْنَاسِ عِلْمَ  
 كَعِلْمِ الْأَشْخَاصِ لَفْظًا وَهُنْوَعِمُ  
 مِنْ ذَاكَ أُمَّ عَرِيطٍ لِلْعَقْرِ  
 وَهَذَا كَذَا تُعَالَةُ لِلتَّعَلُّبِ  
 وَمِثْلُهُ بَرَّةٌ لِلْمُبَرَّةِ  
 كَذَا فَجَارِ عِلْمٌ لِلتَّجَرَّةِ

وَقَبَدَ يَا النَّفْسِ مَعَ الْفِعْدِ التُّزْمِ  
 نُونٌ وَقَايَةِ وَلَيْسِي قَدْ نُظِمَ  
 ٧٠ وَلَيْتَنِي فَشَا وَلَيْتِي نَدْرَا  
 وَمَعَ لَعَدَّ آعَكِسَ وَكُنْ مُحْيِيْرَا  
 فِي التَّبَايَاتِ وَأَضْطِرَارًا خَقْفَا  
 مِنِّي وَعَنِّي بَعْضٌ مَن قَدْ سَلَفَا  
 فِي لَدُنِّي لَدُنِّي قَدَّ وَفِي  
 قَدُنِي وَقَطْنِي آلْحَذْفُ أَيُّضًا قَدُ يَنِي

### الْعَلْمُ

إِسْمٌ يُعَبِّئُ الْمَسْمَى مُطْلَقًا  
 عِلْمُهُ كَجَعْفَرٍ وَخِرْنَقَا  
 وَقَرْنٍ وَعَدْنٍ وَلَا حِسْقُ  
 وَشَذْقِمٍ وَهَيْلَةٍ وَوَأَشِقُ  
 ٧٥ وَأَسْمَاً آتَى وَكُنْيَةً وَلَقَبَا  
 وَأَخْرَنَ ذَا إِنْ سِوَاهُ صَحْبَنَا

وَذُو آرْتَفَاعٍ وَأَنْفِصَالٍ أَنَا هُوَ  
 وَأَنْتَ وَالْفُرُوعُ لَا تَشْتَبِهُهُ  
 وَذُو أَنْتِصَابٍ فِي أَنْفِصَالٍ جُعِلَا  
 إِيَّايَ وَالتَّفْرِيعُ لَيْسَ مُشْكِلَا  
 وَفِي آخْتِيَارٍ لَا يَجِيءُ الْمُنْفِصِلُ  
 إِذَا قَاتَى أَنْ يَجِيءَ الْمُتَّصِلُ  
 وَصِلْ أَوْ أَنْصِدْ هَاءٌ سَلْنِيهِ وَمَا  
 أَشْبَهَهُ فِي كُنْتَهُ الْخُلْفُ أَنْتَمَى  
 ٤٥ كَذَاكَ خِلْتَنِيهِ وَأَتَّصَلَا  
 اخْتَارَ غَيْرِي اخْتَارَ الْأَنْفِصَالَ  
 وَقَدِّمِ الْأَخَصَّ فِي اتِّصَالِ  
 وَقَدِّمَنَّ مَا شِئْتَ فِي أَنْفِصَالِ  
 وَفِي اتِّحَادِ الرَّتْبَةِ الْزِمَ فَصَلَا  
 وَقَدْ يُبِيحُ الْغَيْبُ فِيهِ وَصَلَا  
 مَعَ اخْتِلَافِ مَا وَحَوَّضِمَنْتَ  
 إِيَّاهُمْ الْأَرْضُ الصَّرُورَةُ اقْتَصَتْ



وَغَيْرُهُ مَعْرِفَةٌ كَهُمْ وَذِي  
 وَهِنْدَ وَابْنِ وَالْعُلَامِ وَالَّذِي  
 فَمَا لِيذِي غَيْبَةٍ أَوْ حُضُورِ  
 كَأَنَّتَ وَهُوَ سَمٌّ بِالضَّمِيرِ  
 ٥٥ وَذُو اتِّصَالٍ مِنْهُ مَا لَا يُبْتَدَأُ  
 وَلَا يَلِي إِلَّا آخِثِيَارًا أَبَدًا  
 كَالْيَاءِ وَالْكَافِ مِنْ أَبِي أَكْرَمَكَ  
 وَالْيَاءِ وَالْهَاءِ مِنْ سَلِيهِ مَا مَلَكَ  
 وَكُلُّ مُضْمَرٍ لَهُ آلِينَا يَجِبُ  
 وَلَفْظٌ مَا جَرَّ كَلَفْظٍ مَا نُصِبَ  
 لِلرَّفْعِ وَالنَّصْبِ وَجَرَّ نَا صَلَحَ  
 كَأَعْرِفُ بِنَا فَإِنَّا نِلْنَا الْمِنْحَ  
 وَالْفِ وَالْوَاوُ وَالنُّونُ لِمَا  
 غَابَ وَغَيْرِهِ كَقَامَا وَأَعْلَمَا  
 ٦ وَمِنْ ضَمِيرِ الرَّفْعِ مَا يَسْتَتِيرُ  
 كَأَفْعَلُ أَوْافِقُ نَعْتَبِطُ إِذْ تَشْكُرُ

وَسَمِّ مُعْتَلًا مِنَ الْأَسْمَاءِ مَا  
 كَالْمُصْطَفَى وَالْمُرْتَبِي مَكَارِمًا  
 فَالْأَوَّلُ الْأَعْرَابُ فِيهِ قُدْرًا  
 جَمِيعُهُ وَهُوَ الَّذِي قَدْ قَصِرَا  
 وَالثَّانِ مَنْقُوصٌ وَنَضْبُهُ ظَهَرَ  
 وَرَفَعُهُ يُنَوِي كَذَا أَيضًا يُجْرَى  
 وَأَيُّ فِعْلٍ آخِرٌ مِنْهُ الْإِنْفِ  
 أَوْ وَأَوْ أَوْ يَاءٌ فَمُعْتَلًا عُرِفَ  
 هـ وَالْأَلِفُ أَنْوِيهِ غَيْرَ الْجَزْمِ  
 وَأَبَدٍ نَضَبَ مَا كَيْدَعُو يَرِي  
 وَالرَّفْعَ فِيهِمَا أَنْوِي وَأَحْدِفَ جَازِمًا  
 ثَلَاثُهُنَّ تَقْضِي حُكْمًا لَازِمًا

### النَّكِرَةُ وَالْمَعْرِفَةُ

نَكِرَةٌ قَابِلٌ أَلٌ مُوَوِّثًا  
 أَوْ وَاقِعٌ مَوْقِعٌ مَا قَدْ ذُكِرَا

وَبَابُهُ وَمِثْلُ حِينَ قَدْ يَـرِدُ  
 ذَا الْبَابِ وَهُوَ عِنْدَ قَوْمٍ يَطْرُدُ  
 وَنُونٌ مَجْمُوعٍ وَمَا بِهِ الَّتِي  
 فَانْتَحَ وَقَدْ مِنْ بَكْسِرِهِ نَطَقَ  
 ١٤٠ وَنُونٌ مَا تُنَى وَالْمُلْحَقُ بِهِ  
 بَعْكَسٍ ذَاكَ اسْتَعْمَلُوهُ فَانْتَبِهْ  
 وَمَا بِنَتَا وَالْفِ قَدْ جُمِعَا  
 يُكْسَرُ فِي الْجَرِّ وَفِي النَّصْبِ مَعَا  
 كَذَا أُولَاتٍ وَالَّذِي أَسْمَاءٌ قَدْ جُعِلَ  
 كَأَذْرَعَاتٍ فِيهِ ذَا أَيضًا قُبِيْدُ  
 وَجَرَّ بِالْفَتْحَةِ مَا لَا يَنْصَرِفُ  
 مَا لَمْ يُضَفَّ أَوْ يَكُ بَعْدَ أَلٍ رَدْفٍ  
 وَاجْعَلْ لِيحْوِي فَعْلَانِ النُّونَ  
 رَفْعًا كَتَدْعِيْنَ وَتَسْأَلُونَ  
 ١٤٥ وَحَذْفُهَا لِلْجَزْمِ وَالنَّصْبِ سِمَةٌ  
 كَلِمٌ تَكُونِي لِتَرْوِي مَظْلَمَةٌ

٣٠ وَفِي أَبِي وَتَالِيَيْهِ يَنْدُرُ  
 وَقَصْرُهَا مِنْ نَقْصِهِنَّ أَشْهَرُ  
 وَشَرَطُ ذَا الْأَعْرَابِ أَنْ يُضَفْنَ لَا  
 لِلْيَا كَمَا أَخُو أَبِيكَ ذَا أَعْتِيَلَا  
 بِالْأَلْفِ أَرْفَعِ الْمُثَنَّى وَكِلَا  
 إِذَا بِمُضْمَرٍ مُضَافًا وَوَصَلَا  
 كِلْتَا كَذَاكَ أَثْنَانِ وَأَثْنَتَانِ  
 كَأَبْنَيْنِ وَأَبْنَتَيْنِ يَجْرِيَانِ  
 وَتَخْلُفُ أَلْيَا فِي جَمِيعِهَا الْأَلْفُ  
 جَرًّا وَنَضْبًا بَعْدَ فَتْحٍ قَدْ أُلْفُ  
 ٣٥ وَأَرْفَعُ بِوَاوٍ وَبِيَا أَجْرُرُ وَأَنْصِبُ  
 سَالِمَ جَمْعِ عَامِرٍ وَمُذْنِبِ  
 وَشِبْهِ دَيْنٍ وَبِهِ عِشْرُونَ نَا  
 وَبَابُهُ الْحِقُّ وَالْأَهْلُ وَنَا  
 أَوْلُوا وَعَالِمُونَ عَلِيُّونَ  
 وَأَرْضُونَ شَدَّ وَالسُّنُونَ



وَمِنْهُ ذُو فَئِجٍ وَذُو كَسْرٍ وَضَمٍّ  
كَأَيِّنْ أَمْسٍ حَيْثُ وَالسَّائِكُنْ كَمِ  
وَالرَّفَعِ وَالنَّصَبِ آجَعَلَنْ إِعْرَابَا  
لِاسْمٍ وَفِعْلٍ نَحْوَلَنْ أَهَابَا  
وَالْأَسْمُ قَدْ خُصَّصَ بِالْجَرِّ كَمَا  
قَدْ خُصَّصَ الْفِعْلُ بِأَنْ يَنْجَزِمَا  
٢٥ فَارْفَعُ بِضَمٍّ وَأَنْصِبَنَّ فَتَحًا وَجُرْ  
كَسْرًا كَذِكْرُ اللَّهِ عَبْدُهُ يَسُرُّ  
وَأَجْزِمُ بِتَسْكِينٍ وَغَيْرُ مَا ذُكِرَ  
يَنْبُؤُ نَحْوَجَا أَخُو بَنِي نَمِرٍ  
وَأَرْفَعُ بِوَاوٍ وَأَنْصِبَنَّ بِالْأَلِفِ  
وَأَجْرُ بِيَاءٍ مَا مِنَ الْأَسْمَاءِ أَصْفُ  
مِنْ ذَلِكَ ذُو إِنْ صُحْبَةً أَبَانَا  
وَالْقَمُ حَيْثُ الْمِيمُ مِنْهُ بَأْنَا  
أَبٌ أَحٌ حَمٌّ كَذَلِكَ وَهَنْ  
وَالنَّقْصُ فِي هَذَا الْأَخِيرِ أَحْسَنُ

## الْمُعَرَّبُ وَالْمَبْنِيُّ

١٥ وَالْأَسْمُ مِنْهُ مُعَرَّبٌ وَمَبْنِيٌّ  
 لِشَبِّهِ مِنْ الْحُرُوفِ مُدْنِيٌّ  
 كَالشَّبِّهِ الرَّضِيعِي فِي أَسْمَى جِئْتَنَا  
 وَالْمَعْنَوِيَّ فِي مَتَى وَفِي هُنَا  
 وَكِنْيَابَةِ عَنِ الْفِعْلِ بُلَا  
 تَأْتِرُ وَكَأَفْتِقَارِ أَصْلًا  
 وَمُعَرَّبُ الْأَسْمَاءِ مَا قَدْ سَلِمَا  
 مِنْ شَبِّهِ الْحَرْفِ كَارِضٍ وَسَمَا  
 وَفِعْلُ أَمْرٍ وَمُضِيٍّ بُنِيَا  
 وَأَعْرَبُوا مُضَارِعًا إِنْ عَرِيَا  
 ٢٠ مِنْ نُونٍ تَوْكِيدٍ مُبَاشِرٍ وَمِنْ  
 نُونٍ إِنْثَاءٍ كَيَرُغْنَ مِنْ قُتِنٍ  
 وَكُلُّ حَرْفٍ مُسْتَحِقٌّ لِلْبِنَا  
 وَالْأَصْلُ فِي الْمَبْنِيِّ أَنْ يُسَكَّنَا

## الكَلَامُ وَمَا يَتَأَلَّفُ مِنْهُ

كَلَامُنَا لَفْظٌ مُفِيدٌ كَأَسْتَقِمُ  
 وَأَسْمٌ وَفِعْلٌ ثُمَّ حَرْفٌ الْكَلِمِ  
 وَاحِدَةٌ كَلِمَةٌ وَالْقَوْلُ عَمُّ<sup>١</sup>  
 وَكَلِمَةٌ بِهَا كَلَامٌ قَدْ يُؤَمُّ<sup>٢</sup>  
 بِالْجَرِّ وَالْتَّنْوِينِ وَالنِّدَا وَالْ<sup>٣</sup>  
 وَمُسْنَدِ لِإِسْمٍ تَمْيِيزُ حَصْدُ  
 بِتَا فَعَلْتُ وَأَتَتْ وَيَا أَفْعَلِي  
 وَنُونِ أَقْبَلَنْ فِعْلٌ يَنْجَلِي  
 سِوَاهُمَا الْحَرْفُ كَهَدُ وَفِي وَلَمْ  
 فِعْلٌ مُضَارِعٌ يَلِي لَمْ كَيْشَمُ  
 وَمَا ضِي الْأَفْعَالِ يَأْتِي مِزُوسِمُ  
 بِالنُّونِ فِعْلٌ الْأَمْرِ إِنْ أَمْرٌ فَهَمُ  
 وَالْأَمْرِ إِنْ لَمْ يَكُ لِلنُّونِ مَحْدُ  
 فِيهِ هُوَ أَسْمٌ نَحْوَصُهُ وَحَيْثُ هَدُ

## كتاب الخلاصة في النحو

قَالَ مُحَمَّدٌ هُوَ ابْنُ مَالِكٍ  
 أَحْمَدُ رَبِّيَ اللَّهُ خَيْرَ مَالِكٍ  
 مُصَلِّيًّا عَلَى الرَّسُولِ الْمُصْطَفَى  
 وَآلِهِ الْمُسْتَكْمِلِينَ الشُّرَفَا  
 وَأَسْتَعِينُ اللَّهَ فِي الْفِيئَةِ  
 مَقَاصِدُ النَّحْوِ بِهَا مَحْوِيَّةُ  
 تُقَرَّبُ الْأَقْصَى بِبَلْفِظٍ مُوجَزٍ  
 وَتَبْسُطُ الْبَدَلِ بِوَعْدٍ مُنْجَزٍ  
 وَتَقْتَضِي رِضَى بِغَيْرِ سُخْطٍ  
 فَأَيْقَةَ الْفِيئَةِ ابْنِ مُعْطٍ  
 وَهُوَ بِسَبْقِ حَائِزُ تَفْضِيلًا  
 مُسْتَوْجِبُ ثَنَائِي الْجَمِيلًا  
 وَاللَّهُ يَقْضِي بِهِبَاتٍ وَافِرَةً  
 لِي وَلَهُ بِدَرَجَاتٍ الْآخِرَةَ



كتاب  
الخلاصة في النحو

المعروف

بالالفية

للشيخ العلامة جمال الدين محمد بن عبد الله

الطائي الجبالي الحنفي

الشهير بابن مالك





**University of Toronto  
Library**

---

**DO NOT  
REMOVE  
THE  
CARD  
FROM  
THIS  
POCKET**

---

Acme Library Card Pocket  
LOWE-MARTIN CO. LIMITED



